« Sans Visa » : Capri, éloge du vertige

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14747 – 6 F

SAMEDI 27 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Turquie puissance régionale

LA nouvelle zone de Coopération économique de la mer Noire (CEN), que onze chefs d'Etat ou de gouvernement ont créée jeudi 25 juin à Istanbul, n'aura pas nécessairement une destinée plus éclatante que les autres regroupements régionaux qui tentent de voir le jour depuis la fin de la guerre froide. Mais elle témoigne, sans conteste, du rôle international grandissant de la Turquie, qui avait lancé ce projet il y a deux ans.

Dans les Balkans, Ankara répond aux appels à l'aide des peuples « musulmans ». Le premier ministre, M. Demirel, a déclaré le mois dernier, lors d'une visite à Tirana, que son pays ne laisserait jamais massacrer les Albanais du Kosovo. S'agissant de la Bosnie, la Turquie vient de réunir les membres de la Conférence islamique qui ont proposé une intervention militaire sous couvert de l'ONU pour imposer la paix.

SON rôle n'est pas moins ambitieux en ce qui concerne la relève de l'influence russe dans les Etats issus de l'ex-URSS, et dont six étaient présents sur les rives du Bosphore. Comme dans les Balkans, il s'agit d'un retour de l'Histoire, même si les dirigeants d'Ankara, toujours candidats à l'adhésion à la CEE, prennent soin d'affirmer qu'il n'en est pas question.

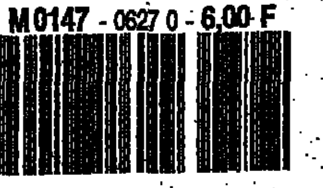
C'est pour la Turquie, pays mi-européen-mi-asiatique, une certaine revanche que de faire signer aux dirigeants de presque 400 millions d'Européens orientaux une « déclaration d'Istanbul » reprenant les principes de la CSCE, dont ils sont d'ailleurs tous membres. Les diplomates turcs le reconnaissent a contrario en affirmant qu'il ne s'agit pas de créer une seconde Europe « des moins riches ». La participation de la Grèce, dont les relations avec la Turquie semblent connaître une embellie, permet d'ailleurs de diluer dans deux économies libérales le poids des neuf autres Etats post-communistes.

Tous ces « coopérants » de la mer Noire, Turquie et Grèce à un moindre degré, sont aussi rivaux dans leur quête d'investissements occidentaux. L'Iran n'a d'ailleurs pas manqué de critiquer ce sommet d'Istanbul, qui ne serait, selon Radio-Téhéran, qu'« un outil pour diriger l'aide des Etats-Unis, du Japon et de la CEE vers les pays de la CEI, par l'intermédiaire de la Turquie ». Il est vrai que la tentative iranienne de créer sa propre « zone de coopération économique de la mer Caspienne » traîne toujours.

POURTANT, tout en étant un outil peut-être adéquat de développement économique (notamment dans les domaines des transports, des communications et de la réglementation juridique), la communauté de la mer noire doit avant tout favoriser la sécurité régionale qui en est la condition absolue. On en est loin : trois guerres meurtrières en cours (Moldavie, Ossétie et Karabakh) et plusieurs conflits larvés (Macédoine, Crimée, Caucase du Nord, etc.) impliquent une majorité de ses onze membres.

Si la CEN parvenait à les atténuer, les instances existantes de plus en plus sollicitées pour les résoudre à la racine (ONU, CSCE, OTAN...) auront peut-être besoin de la caution de cette nouvelle structure régionale, qui rendrait leur intervention plus acceptable, n'étant pas l'émanation d'une grande puissance, actuelle ou déchue.

Lire page 4 l'article de NICOLE POPE



Epilogue de débats houleux

L'avortement libéralisé en Allemagne

Après un débat marathon de treize heures qui a divisé la coalition du chancelier Kohl, les députés du Bundestag ont adopté, dans la nuit du 25 au 26 juin, un projet de loi libéralisant l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse. Avec ce texte, la législation en vigueur en Allemagne de l'Est sera étendue à l'ouest du pays, où l'interruption de grossesse est interdite, sauf dans des cas très restrictifs. Ce projet de loi doit encore être approuvé par la Chambre haute du Parlement.

BONN

de notre correspondant

A l'issue d'une séance qui a duré près de treize heures, le Parlement allemand a mis un terme, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juin, à des mois de débats houleux en votant en faveur d'une libéralisation de la législation sur l'avortement. Obtenu à une majorité plus large que prévu (357 pour, 284 contre et 16 abstentions), ce vote a fait apparaître de profondes divisions au sein du Parti démocrate-chrétien du chancelier Kohl, qui n'a pu éviter qu'un nombre non négligeable de ses députés, dont la présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth, fasse cause commune avec l'opposition.

L'adoption d'une nouvelle législation sur l'avortement avait été rendue nécessaire par la réunification allemande en raison de la coexistence de deux systèmes différents.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 11

Un contrat en Europe de 4,6 milliards de francs

Nouveau succès pour le TGV

GEC-Alsthom, chef de file d'un consortium, a été retenu par les chemins de fer français, belge, allemand et néerlandais pour la commande de 27 rames de TGV, ainsi que 10 autres en option, destinées au train à grande vitesse qui reliera Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam. Le contrat – d'un montant de 4,6 milliards de francs – est le troisième succès à l'exportation pour le constructeur franco-britannique et intervient alors que sont attendues les décisions de la Corée du Sud et de Taïwan.

Le TGV de GEC-Alsthom remporte un nouveau succès à l'exportation. Il vient de battre son concurrent allemand, l'Inter City Express (ICE) de Siemens. Plus rapide et moins lourd que son concurrent germanique, et surtout confirmé par onze ans d'exploitation, le TGV français renforce le leadership de l'industriel franco-britannique pour les trains à grande vitesse.

En exploitation depuis 1981 en France, le train à grande vitesse français circule déjà à l'étranger entre Madrid et Séville depuis le mois d'avril et sera mis en service entre Paris et Londres en 1994. Ce contrat consolide l'avance du constructeur, alors que sont attendus les décisions du gouvernement coréen pour un train à grande vitesse entre Séoul et le port de Pusan et l'appel d'offre taïwanais. Dans cette compétition internationale, le TGV français affronte le Shinkansen japonais et l'ICE allemand.

Lire page 17 l'article de MARTINE LARONCHE

La « main courante » de Sartrouville

Une semaine de malheurs ordinaires dans un commissariat de banlieue

par Erich Inciyan

Le roman policier de la grande banlieue parisienne est plus noir que bien des polars. Tout est réel pourtant dans ce grand livre cartonné où les policiers notent les petits tracas du quotidien et les atrocités du genre urbain. A Sartrouville comme ailleurs, la « main courante » – c'est le nom de ce bréviaire – dévoile à livre ouvert un mal de vivre à la fois effarant et ordinaire, consigné par l'une des rares professions placées au contact immédiat et permanent des mille et une misères banlieusardes. « *C'est moins spectaculaire que les émeutes de l'an passé* », dit un gardien de la paix, un an après les violences qui ont marqué cette ville des Yvelines.

Lire la suite page 10

Pêche : conflit franco-britannique

Un incident a opposé, jeudi 25 juin, des chalutiers français et britanniques, au large des îles Scilly.

Lire page 18 l'article de LAURENT ZECCHINI

Jacques Delors l'européen

Le sommet de Lisbonne devrait décider la reconduction pour deux ans du président de la Commission de Bruxelles

Le 47e sommet européen s'est ouvert, à Lisbonne, vendredi 26 juin. Les Douze devraient notamment décider la reconduction pour deux ans de M. Jacques Delors et engager la discussion sur deux dossiers : la programmation budgétaire de la Communauté et son élargissement.

par José-Alain Fralon

Dossiers à la main, l'air affairé, les sourcils aussi froncés que ceux de militants islamistes à l'affût de la moindre mini-jupe, ils traversent au pas de charge les couloirs du douzième étage de l'immeuble « Breydel » qui accueille désormais la Commission européenne. Craints par tous, respectés par la plupart, ils constituent la garde prétorienne de celui qui règne sans partage sur l'armée des eurocrates bruxellois, Jacques Delors. Signe des temps : alors que dans l'ancien bâtiment du « Berlaymont », en cours de restauration, les dix-sept commissaires se trouvaient au même étage, dans le nouvel immeuble, le président et son équipe ont un étage pour eux seuls.

Pourtant, à Bruxelles, même ses pires ennemis – il en a – n'oseraient remettre en cause la prédominance de l'homme qui a redonné ses lettres de noblesse à une institution qu'il avait trouvée, à son arrivée dans la capitale belge, en état de coma avancé. Victime tout à la fois des coups de boutoir incessants de certains pays, de ses propres insuffisances et de la faible personnalité de son président – qui se souvient de Gaston Thorn ? – la Commission ne semblait même plus « digne » de s'attirer les foudres des Grands de ce monde, comme au temps du général de Gaulle.

Aujourd'hui, le président de la Commission parle d'égal à égal avec ces mêmes Grands, participe à toutes leurs réunions, sa voix est écoutée, ses conseils pris en compte. Et la Communauté européenne, du lancement du grand marché à la signature des accords de Maastricht, a progressé à pas de géant durant ces « années Delors ».

Lire la suite page 7 et page 2 les points de vue de Mme Elisabeth Guigou et de M. Didier Maus

Les silences de Braque

La Fondation Gianadda, en Suisse, rend à Georges Braque un hommage juste et bien dosé

MARTIGNY

de notre envoyé spécial

« *Voici donc Georges Braque. Son rôle fut héroïque. Son art paisible et admirable. Il s'efforce gravement. Il exprime une beauté pleine de tendresse et la nacre de ses tableaux irise notre entendement. Ce peintre est angélique.* » Il faut lire ces phrases d'Apollinaire lentement, car il se pourrait qu'elles disent l'essentiel de Braque. Qu'observe Apollinaire en 1913 ? La sérénité, la tendresse, la gravité de l'œuvre. Quels sentiments émanent des toiles de l'entre-deux-guerres et des années 50 ? Ces qualités, ces qualités de plus en plus manifestes, si manifestes même qu'elles finissent par en dissimuler d'autres, l'intelligence des constructions, la volupté méthodique des harmonies, l'amour de plus en plus prononcé de la simplicité.

Dans l'exposition qu'a réunie la Fondation Gianadda, ces vertus se voient d'autant mieux que la géométrie du lieu et le choix des œuvres rompent avec l'habituelle présentation du Braque « héroïque », autrement dit « historique ». L'accrochage obéit certes à la chronologie, mais comme l'espace est ouvert et le parcours en boucle, le regard ne cesse de court-circuiter l'ordre des dates et d'aller d'une toile des débuts à une de la maturité.

D'une époque à l'autre, des premières aux dernières, des comparaisons s'établissent, des ressemblances se révèlent et c'est en somme un Braque plus cohérent qui apparaît. Il fut l'un des champions du fauvisme en 1906 et 1907 ? Assurément, et quelques paysages rares, prêtés par des collectionneurs suisses, démontrent avec quelle adresse Braque le coloriste joue du chatoyant et du dissonant.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 14

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الإهمال

Le traité de Maastricht

Les Constitutions nationales, un obstacle à l'Union européenne ?

par Didier Maus

A l'initiative du Centre de recherche de droit constitutionnel de l'université Paris-I, de la faculté Jean-Monnet de l'université Paris-XI et de la Maison de l'Europe de Paris, viennent de se réunir les « premières Journées constitutionnelles européennes ». Les 10 et 11 juin à Paris, des spécialistes des douze pays de la Communauté européenne ont confronté leurs analyses sur le thème « Constitutions nationales et Europe ». On trouvera ci-dessous l'essentiel du rapport de synthèse présenté par Didier Maus au nom du comité d'organisation composé, outre de lui-même, de Jean-Claude Masclet et d'Olivier Passelecq.

LES obstacles constitutionnels rencontrés en France ne constituent pas un cas unique. Telle est la principale conclusion qui apparaît à l'issue d'une comparaison précise menée à travers les douze pays de la Communauté européenne. Deux pays seulement estiment n'avoir véritablement aucune difficulté d'ordre constitutionnel. Lorsqu'il s'agit de la Grande-Bretagne, cela s'explique par l'absence de Constitution écrite, mais cela ne signifie nullement que d'autres difficultés, même juridiques, n'existent pas. Dans le cas des Pays-Bas, tant les dispositions constitutionnelles que la *jurisprudence permettent tout* à la fois d'assurer les transferts de compétences au profit des autorités communautaires, d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants européens et d'assurer la suprématie du droit communautaire, y compris par rapport à la Constitution.

Au contraire, dans tous les autres pays, il est aisé de constater que de vraies difficultés constitutionnelles existent. Si l'on prend les deux positions extrêmes : le rapporteur néerlandais considère qu'aux Pays-Bas *« il n'y a aucun conflit avec la Constitution »*, l'expert portugais estime qu'au Portugal *« il y a une violation manifeste de la Constitution »*.

A travers la diversité des situations nationales, il est possible de repérer les thèmes qui parcourent les douze pays de la Communauté.

Le transfert des compétences

Le transfert des compétences d'organes nationaux vers des organes communautaires constitue l'essence même de la construction communautaire. Seuls les Pays-Bas et l'Espagne estiment n'avoir véritablement aucune difficulté pour procéder à ce transfert. Par exemple, l'article 92 de la Constitution néerlandaise de 1983 prévoit que *« des compétences législatives, administratives et judiciaires peuvent être conférées par un traité, ou en vertu d'un traité, à des organisations de droit international public... »*.

Dans plusieurs autres pays, même lorsqu'il existe des dispositions constitutionnelles autorisant des transferts de compétences au profit d'une organisation internationale, des doutes existent sur le point de savoir si les rédactions actuelles sont suffisantes pour permettre des transferts importants, qu'il s'agisse de ceux inclus dans le prolongement du traité de Rome ou ceux qui sont prévus dans le cadre de l'Union européenne, c'est-à-dire les perspectives de politique étrangère et de défense communes. A titre d'exemple, les Constitutions du Danemark, du Portugal, de la Belgique et du Luxembourg contiennent des dispositions de ce type insérées, la plupart du temps à partir des années 50, dans la perspective de la construction européenne. Il n'en *demeure pas* moins qu'un doute raisonnable existe à propos de certaines formulations dès lors que les transferts envisagés dépassent le cadre de l'harmonisation technique. C'est le cas aussi bien au Danemark qu'en Belgique ou même au Portugal.

Il convient de relever que le cas de la France présente, à cet égard, une spécificité certaine puisqu'aucune disposition relative à des transferts de compétences n'avait jusqu'à présent été prévue. La révision constitutionnelle en cours a pour but d'y pallier dans une mesure strictement limitée aux conséquences du traité du 7 février 1992.

Le problème du vote des ressortissants européens

Huit pays sur douze se trouvent confrontés à la nécessité soit d'adopter dans leur Constitution des dispositions autorisant le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants européens, soit de s'interroger sur l'interprétation à donner à des dispositions existantes. Dans le premier cas se trouvent la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie et l'Allemagne ; dans le second, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Lorsque les Constitutions prévoient explicitement que le droit de vote n'est accordé qu'aux nationaux, le problème juridique est simple : il convient d'inclure dans la Constitution *une disposition entièrement* nouvelle. Le problème est plus délicat lorsque, par exemple dans le cas de l'Espagne, il est utile d'interpréter l'article 13, alinéa 2 à propos de la notion de «citoyen actif». Cela suffit-il pour accorder l'éligibilité des ressortissants européens ? Dans le cas du Portugal, l'intervenant a estimé que l'article 48, alinéa 1 est suffisant pour le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales, mais non pour le Parlement européen.

Il ressort de ces comparaisons que le droit de vote, élément essentiel de la citoyenneté, découle de la conception de l'Etat nation héritée du dix-huitième siècle. L'octroi d'un droit civique essentiel à des non-nationaux remet obligatoirement en cause les concepts anciens. Il ne s'agit pas d'un aménagement technique.

Le principe de subsidiarité

L'introduction dans le traité de Maastricht du principe de subsidiarité (art. 3 B nouveau du traité de Rome) comme mode de répartition des compétences entre les organes communautaires et les organes nationaux constitue un élément nouveau dans tous les pays. Il s'agit de savoir qui répartira les compétences non attribuées à titre principal à la Communauté européenne (art. 3 nouveau) entre les organes décentralisés, les organes nationaux et, le cas échéant, les organes communautaires. Dans des pays comme la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Allemagne ou l'Irlande, sans évoquer la France, il existe une réelle interrogation sur la portée de l'article 3 B nouveau du traité, sur le point de savoir qui sera en mesure d'apprécier si la réalisation d'un objectif est mieux assurée par le niveau européen, le niveau national ou le niveau infra-national. La réponse selon *laquelle* cette appréciation serait de manière ultime effectuée par la Cour de justice des Communautés européennes n'est pas, en général, de nature à rassurer les inquiets. Chacun connaît en effet la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes, et son inclinaison à trancher en général plutôt en faveur de la compétence communautaire que des autres organes. Il est remarquable de constater qu'en République fédérale d'Allemagne l'interprétation de l'article 24 de la Loi fondamentale, qui autorise les transferts de compétences au profit d'une organisation internationale, suscite une réelle inquiétude de la part des gouvernements des Lander. Il n'est pas exclu que le Bundesrat Bundesrag, Assemblée représentative des intérêts fédératifs, n'accorde son obligatoire aval à la ratification des accords de Maastricht qu'après l'obtention de réelles garanties.

La suprématie du droit communautaire

Même s'il est désormais parfaitement admis dans tous les pays que toute norme de droit communautaire l'emporte sur toute norme nationale infraconstitutionnelle, la *plupart des cours* constitutionnelles, ou même des auteurs, évitent de poser la question de la confrontation d'une norme communautaire, par rapport à la Constitution. Seule la Cour de cassation des Pays-Bas a accepté le principe selon lequel le droit communautaire, qu'il s'agisse *des traités ou du droit dérivé*, l'emporte sur la Constitution. A l'inverse, il découle de décisions de la Cour constitutionnelle qu'elle serait susceptible d'estimer qu'un traité communautaire, même ratifié, peut être contraire aux droits fondamentaux garantis par la Constitution. *Heureusement, une telle éventualité* ne s'est jamais produite, mais sa simple perspective montre l'ampleur du problème.

C'est avec une extrême prudence que, dans les douze pays, cette question est abordée. Chacun est, en effet, conscient du mouvement, sans doute irréversible, qui conduira à considérer que, non seulement les traités, mais également les actes de droit dérivé doivent l'emporter sur les Constitutions nationales, si l'on veut que l'Union européenne ait un sens. En même *temps, chacun est également* conscient du fait que le non-respect de la charte constitutionnelle et même sa transgression par un acte international constituent non seulement un événement juridique, mais un réel événement politique, c'est-à-dire une atteinte à la souveraineté.

Cette question est posée de façon nette en Irlande lorsque ceux qui sont favorables au maintien de l'interdiction de l'avortement s'inquiètent d'une éventuelle caducité des dispositions de la Constitution irlandaise sous l'influence de la jurisprudence communautaire. Il ne s'agit plus là uniquement d'une question juridique, mais d'un coup porté à un élément psychologique considéré comme essentiel.

Au-delà des difficultés juridiques communes, qui d'un pays à l'autre se retrouvent d'ailleurs selon des modalités assez proches, il existe aussi quelques questions de pure interprétation nationale. A titre d'exemple, il existe en Grèce ou au Portugal des débats sur le point de savoir sur quel fondement constitutionnel il convient de ratifier l'accord de Maastricht. S'agit-il d'un accord international classique ou s'agit-il d'un accord entrant dans le champ de la Communauté européenne ? La distinction a son importance dans la mesure où elle débouche sur des procédures de ratification et des exigences de *majorité différentes. Au Danemark*, la procédure mise en œuvre exigeait soit le vote du Parlement à la majorité des cinq sixièmes soit l'approbation par référendum, à partir du moment où le traité de Maastricht contenait des transferts de compétences allant bien au-delà d'un traité international classique. Puisque l'Union européenne comprend à la fois la Communauté européenne transformée et des dispositions hors Communauté, le débat est légitime.

Des révisions possibles

Ce catalogue des difficultés ne doit pas rendre pessimistes ceux qui estiment que *l'Union* européenne constitue une grande aventure. L'examen des procédures de révision des Constitutions montre que dans tous les pays, moyennant des délais raisonnables et une réelle volonté politique, les transformations nécessaires sont possibles. Même dans les pays où il existe un noyau dur constitutionnel insusceptible d'être modifié (Portugal, Grèce, Italie...) ou très difficilement modifiable (Espagne), la révision est envisageable, dans la mesure où il n'est jamais porté atteinte à ce qui constitue le cœur du pacte constitutionnel.

Heureusement, le développement de l'Europe ne remet en cause ni le principe représentatif, ni le régime démocratique, ni les droits fondamentaux. Seule, peut-être, la France offre, sur ce point, un caractère particulier. Si l'on estime que *la décision* du Conseil constitutionnel du 9 avril dernier conduit à considérer que *« les conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale »* constituent des normes supérieures à la Constitution, la révision de la Constitution devient quasi impossible. Mais, dans ce dernier cas, ce n'est plus la Constitution de 1958, mais les principes de la Déclaration de 1789 qui bloquent la révision. Sans entrer dans ce débat doctrinal nouveau, le Conseil constitutionnel, le gouvernement et le Parlement ont considéré que la révision du texte de 1958 suffisait pour rendre compatibles le traité de Maastricht et la Constitution.

Qu'en 1992, quarante ans après la naissance de l'Europe, il soit nécessaire de procéder dans la totalité des pays à une véritable réflexion sur la compatibilité des constitutions nationales et de l'unification européenne, ne doit pas étonner. Comme le déclarait le doyen Jean-Claude Masclet en ouvrant le colloque, il convient *« d'appréhender le fait européen comme fait spécifique »*. Dans cette perspective, le traité du 7 février 1992 constitue le premier étage d'une Constitution européenne. Cela ne peut que conduire à la transformation, certains diront au dépérissement, des Constitutions nationales.

▶ **Didier Maus est directeur de *la Revue française de droit constitutionnel* et secrétaire général du Centre de recherche de droit constitutionnel de l'université Paris-I.**



TRAIT LIBRE



Réponse à Maurice Delarue

par Elisabeth Guigou

« LISEZ Maastricht mais lisez-le bien ! » Dans une « tribune libre » publiée dans *le Monde* en date du 11 juin, M. Maurice Delarue sonne l'alarme et prend le maquis : en lisant le traité sur l'Union européenne, il croit avoir découvert un terrible complot que, dans l'obscurité confortable de leurs bureaux bruxellois, d'inquiétants eurocrates ont tramé contre la nation française. Ainsi *« des technocrates boulimiques et sans mandat »* auraient reçu un blanc-seing sur la totalité des activités présentes et futures de la nation grâce au traité de Maastricht, dont M. Delarue, rejoignant en cela la campagne menée quotidiennement par le Parti communiste et *l'Humanité*, déplore le caractère confidentiel pour ne pas dire clandestin.

Il faut rassurer M. Delarue et lui donner un conseil : il faut en effet lire le traité de Maastricht, et le gouvernement ne ménage pas et ne ménagera pas ses efforts pour le rendre accessible à tous les Français. Mais il faut le lire sans préjugé, ni arrière-pensées pour ne pas lui faire dire ce qu'il ne dit pas et n'a jamais eu l'intention de dire. Faute de quoi, on s'expose à des contresens regrettables qui laissent entendre que le traité d'Union européenne met en place un fédéralisme tentaculaire dont seraient victimes nos malheureux fromages, les cigarettes réputées de la Seita ou les inattendus concombres droits du Danemark !

Le traité de Maastricht est à l'opposé de tout cela. Ce n'est pas par simple plaisir intellectuel qu'il *inscrit en effet, dans son article* 3 B, le principe de subsidiarité qui définit désormais les limites de l'action communautaire ; c'est au contraire pour que chacun des acteurs de la vie communautaire (conseil des ministres, Etat membre, Parlement européen, Commission, Cour de justice) possède une référence juridique commune et précise vis-à-vis de laquelle il est en mesure désormais de situer ses interventions et de contrôler celles des autres. On est donc loin du « chèque en blanc » donné à la *Communauté ; c'est même tout le* contraire !

A partir de là, il est important de comprendre que le traité de Maastricht s'est efforcé de remettre de l'ordre dans la maison communautaire, tantôt en ajoutant des dispositions nouvelles là où cela paraissait nécessaire et était souvent demandé depuis longtemps (pouvoirs du Parlement européen, citoyenneté européenne, etc.), tantôt en éliminant le superflu. C'est sur ce dernier point que M. Delarue appelle les citoyens européens aux armes en accusant les acteurs de Maastricht d'avoir fait disparaître, par une nuit sans lune et à l'insu de tous, le tarif extérieur commun. Et la Communauté européenne serait désormais, sans le savoir, nue à la face du monde, sans identité commerciale et livrée à l'appétit vorace de ses concurrents les plus redoutables !

Il n'en est rien bien sûr et M. Delarue, qui est un trop grand connaisseur des réalités européennes, ne peut sérieusement nous faire croire que son effroi est autre chose qu'un appel amical à développer l'explication. Celle-ci est simple : l'établissement du tarif douanier commun, mentionné dans le traité de Rome en son article 3, a été réalisé dans les premières années de la Communauté européenne, pendant la période de transition, selon des modalités prévues par les dispositions pertinentes du traité (qui n'ont d'ailleurs pas été supprimées par Maastricht) ; il se trouve achevé depuis maintenant plus de vingt-cinq ans. Inscrire parmi les objectifs du traité de *Maastricht* l'établissement d'un tarif douanier commun aujourd'hui achevé a semblé aux négociateurs manquer de pertinence. D'autant que, dans le passé, la mention de cette référence avait été utilisée par les nouveaux adhérents pour tenter d'obtenir un réajustement du tarif commun : en considérant que la période de transition pouvait être rouverte à chaque élargissement, les nouveaux adhérents ont essayé à chaque fois de modifier ce tarif commun vers le bas, ce qui a été refusé par les autres membres de la Communauté et bien évidemment par notre pays. A la veille d'un *nouvel élargissement*, n'était-il pas préférable de considérer désormais comme acquise la mise en place de ce tarif extérieur et de renvoyer les futures discussions sur ce sujet aux règles générales et inchangées de la politique commerciale commune ?

Pas de manœuvre subreptice

M. Delarue s'inquiète par ailleurs de la liste des nouvelles compétences attribuées à la Commu*nauté. Il devrait au contraire s'en réjouir* : car, pour bon nombre d'entre elles, il s'agissait de domaines où la Commission intervenait déjà en faisant des propositions et où le conseil des ministres a statué en adoptant des textes souvent importants. Mais, faute d'une base juridique claire et précise, la Commission a eu parfois recours à des acrobaties juridiques contestables et en se prévalant des exigences de la mise en place du marché unique de 1993 ; de telles méthodes ont conduit de plus en plus d'Etats membres à rechigner avec raison. Désormais, le traité de Maastricht clarifie les choses : les nouveaux domaines de compétence ont des objectifs soigneusement définis et des règles de procédure (majorité ou unanimité, intervention du Parlement européen par simple consultation, coopération ou codécision) tout aussi nettement délimitées. Il n'y aura pas de manœuvre subreptice, comme semble le craindre M. Delarue, dans la future Union européenne ; mais il y aura au contraire la garantie que l'évolution de la construction européenne se fera sous le contrôle politique du conseil européen, dont Maastricht reconnaît pour la première fois le rôle central d'impulsion et d'orientation, et sous celui du conseil des ministres qui mettra en œuvre ces lignes directrices.

Il faut donc éviter de sortir Maastricht de son contexte et le resituer au contraire dans la double perspective de tout ce qui a été *déjà réalisé* et de tout ce qui reste à faire. Il y a déjà une *longue* mémoire de la construction européenne que M. Delarue connaît trop bien pour feindre de l'ignorer. Or, passer celle-ci sous silence empêche de voir en quoi le traité de Maastricht constitue, à maints égards, un correctif aux défauts du passé et une étape significative pour amener l'europe à la vitesse supérieure. Trop de critiques entendues ces derniers jours sur Maastricht de la part de personnalités tout à fait respectables visent en réalité les acquis du traité de Rome ou de l'Acte unique dont ces mêmes personnalités se font les chantres zélés. L'argument selon lequel le traité de Maastricht nous prépare une Europe anachro*nique et inadaptée aux réalités* d'aujourd'hui tombe de lui-même dès lors qu'on s'aperçoit que les tenants de cette thèse ignorent trop souvent l'état des lieux de la Communauté, ses atouts et ses faiblesses, et préfèrent reprendre à leur *compte les approximations et* les affirmations péremptoires. Ils se trompent de cible en fin de compte et, en condamnant Maastricht, n'aboutiraient, si leurs désirs étaient réalisés, qu'à perpétuer la situation que précisément ils ne cessent de critiquer avec virulence.

Cessons donc d'avoir à propos de Maastricht un faux débat sur de fausses idées ou de fausses interprétations. Ce théâtre d'ombres doit faire place à une discussion sereine sur les objectifs et l'avenir de *l'Union européenne* qui va se mettre en place. Là est le véritable enjeu et le vrai débat. Là est le peuple français qui attend d'être informé pour se faire une idée précise de l'Europe qu'il souhaite. Notre responsabilité est de ne pas décevoir son attente et de répondre à ses vraies demandes.

▶ **Elisabeth Guigou est ministre des affaires européennes.**

Algérie : la résistance des islamistes

Alors que va s'ouvrir le procès de ses dirigeants, le « parti de Dieu », condamné à la clandestinité, n'a pas réussi à faire « exploser » le pays. Mais il n'a pas dit son dernier mot

ALGER

de notre envoyé spécial

Pour échapper aux dures réalités d'un pouvoir qui leur livre un combat sans merci, les *« fous de Dieu »* en viennent parfois à sombrer dans l'imaginaire. Ainsi, certains *« barbus »* assurent avoir assisté, au début du mois de juin, à la mosquée algéroise Al Arkam, au prêche de l'ancien imam du lieu, M. Mohamed Saïd, aujourd'hui en fuite, l'un des rares membres de la *camarilla* intégriste sur lequel les forces de l'ordre n'aient pas encore réussi à mettre la main. A l'approche du procès de MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux « stars » du Front islamique du salut (FIS), qui devait s'ouvrir samedi 27 juin devant le tribunal militaire de Blida, d'autres obscurs « frérots » ont annoncé, par voie de presse, le lancement d'une opération qui vise notamment à *« abattre 1 000 policiers, gendarmes et magistrats... »*.

Force est de constater qu'à ce jour la mise au pas du FIS et son entrée en clandestinité n'ont pas donné lieu à l'explosion généralisée de violences que d'aucuns avaient prédite. Dieu sait pourtant si les coups que le pouvoir a méthodiquement portés, depuis près de cinq mois, au redoutable « parti de Dieu », ont été rudes : dissolution, confiscation de ses biens, expulsion des mosquées, reprise de contrôle des 845 mairies dont il s'était rendu maître à la faveur des élections municipales du 12 juin 1990, arrestation de ses principaux dirigeants, condamnation à mort d'une bonne vingtaine de « terroristes », internement d'au moins 8 000 suspects dans des « centres de sûreté ».

Pour le moment, la riposte des islamistes à ces manœuvres d'étouffement se limite à des actions terroristes très ciblées, qui visent essentiellement les agents du maintien de l'ordre, symboles d'une « société obscurantiste », au service d'un *« prince pervers »*. Depuis le début du mois de mai, se sont ajoutés à ces assassinats, jamais formellement revendiqués, des incendies volontaires et des attentats à l'explosif contre des bâtiments ou des ouvrages publics. Les groupuscules terroristes qui, sous l'autorité d'un « émir », mènent la danse sur le terrain, chacun pour son propre compte, paraissent, à tout le moins, obéir à une consigne générale de « ne pas faire du n'importe quoi ». Mais, nul ne sait, au juste, si la modération toute relative de cette nébuleuse islamique est liée à une incapacité opérationnelle, ou si elle obéit à un choix délibéré qui annonce des lendemains beaucoup plus agités.

Depuis qu'il a été contraint de prendre le maquis, le FIS, pour sa part, ne fait plus guère parler de lui. Il continue, à dessein, d'entretenir le flou sur ses relations avec les groupes terroristes, sur ses propres structures clandestines et l'identité des hommes qui les animent. Qui est, aujourd'hui, à sa tête ? Mohamed Saïd ou Abderrazak Redjem, ancien responsable du département-clé de l'audiovisuel, qui signe les communiqués du « parti de Dieu », le dernier en date – le vingt-neuvième – posant des conditions draconiennes à une éventuelle reprise du dialogue avec le pouvoir ?

« L'enfer des camps »

Difficile de savoir si les diverses feuilles ronéotypées qui circulent sous cape ont reçu l'*imprimatur* des responsables du FIS encore en cavale. Ainsi, de *Ennafir*, qui se présente comme l'organe des *« combattants »* et qui a, récemment, invité les journalistes à choisir *« définitivement »* leur camp. De ces affichettes aussi qui fleurissent sur les murs de nombreuses mosquées algéroises et qui disent l'intention de leurs auteurs de *« frapper fort »*. En tout cas, si le « parti de Dieu » n'a pas encore, semble-t-il, explicitement encouragé les siens à franchir une nouvelle étape, celle de la lutte armée, il n'est pas loin d'approuver les violences commises au nom d'Allah.

Sous le patronage de M. Mohamed Boudiaf, le nouveau pouvoir a, malgré tout, réussi à restaurer une certaine autorité de l'Etat, ce à quoi ne sont pas insensibles de larges couches d'une population trop versatile pour lui accorder, en retour, sa confiance. Tiraillée entre des sentiments contraires, la majorité silencieuse demeure dans l'expectative, incertaine sur l'issue du combat au *finish* qui oppose les islamistes au régime en place et peu réceptive au discours des autorités chargées du maintien de l'ordre, qui évoquent les *« derniers soubresauts de groupuscules composés de beaucoup de repris de justice »*.

Le « parti de Dieu » paraît avoir conservé, pour une large part, la sympathie de ceux qui, lors du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, lui avaient accordé leurs suffrages. *« Si l'on devait, aujourd'hui, retourner aux urnes, et si le jeu était ouvert, nul doute que les intégristes sortiraient encore vainqueurs »*, commente un observateur local. Dans les quartiers populaires de la capitale et de certaines grandes villes, les plus remuants, voire les plus violents, des « barbus » semblent évoluer comme des poissons dans l'eau. Il arrive même que, lors de la prière du vendredi, dans des mosquées d'Alger et de Constantine, choisies à la dernière minute pour des raisons de sécurité, des imams téméraires s'offrent le plaisir de réveiller la tiédeur de leurs fidèles par des prêches incendiaires, allant jusqu'à lire en chaire les communiqués du FIS.

Les rafles monstres que les forces de l'ordre ont opérées dans les milieux dits intégristes et qui ont conduit à l'ouverture de plusieurs « centres de sûreté » au Sahara se révèlent, à l'expérience, d'un effet désastreux. *« Ça rappelle les méthodes qu'employaient sans succès les Français pendant la guerre coloniale »*, dit un Algérois.

Idéologiquement pris en mains par certains de leurs compagnons de captivité, les quelque trois mille suspects – en très grande majorité des jeunes – qui ont été, à ce jour, relâchés sont retournés chez eux la *foi plus que jamais chevillée au corps*.

Soldats perdus

Fiers d'avoir souffert pour la bonne cause, ils se disent décidés à la défendre par tous les moyens, à la nuance près que, désormais, ils veilleront à s'entourer de précautions pour ne plus avoir à connaître *« l'enfer des camps »*. Certains, pourtant, comme l'avoue le pouvoir, n'ont pas résisté très longtemps à l'envie de plonger ou de replonger dans la violence.

Même l'armée n'est pas à l'abri de la contagion islamique : elle a ses soldats perdus. La rumeur a pris quelque consistance avec la condamnation à mort, au début du mois de mai, de deux sous-officiers d'active, complices de l'attaque, par des « Afghans », de l'amirauté d'Alger, siège du commandement de la Marine nationale. D'aucuns affirment qu'environ le quart de la gent militaire aurait, à des degrés divers, été frappé par le « virus vert ».

Des refus de servir auraient eu lieu ici et là, notamment à Batna, au début du mois de février, lors de manifestations intégristes. D'autre part, quelques dizaines de sous-officiers et d'hommes de troupe auraient déserté et pris le chemin du maquis dans les régions montagneuses de Lakhdaria et de Sidi-Bel-Abbès, où, à en croire les milieux officiels, ils auraient été *« neutralisés »*. Au total, en liaison avec les événements de ces derniers mois, ce serait, dit-on, plusieurs centaines de militaires de tous grades qui, à ce jour, auraient été diversement sanctionnés.

C'est, en définitive, à des militaires que, contraints et forcés, les dirigeants du FIS vont devoir rendre des comptes. Les islamistes ne redoutent pas ce procès, convaincus qu'il peut être de nature à faire rebondir leur cause. Si le pouvoir entend les juger sur des actes, comme de simples malfrats auteurs d'actes criminels passibles de la peine de mort, MM. Madani, Benhadj et consorts comptent bien, en effet, déjouer ses calculs et placer leur défense sur le seul terrain des idées. Leurs derniers prêches ?

JACQUES DE BARRIN

□ **Nouveaux attentats et arrestation de deux journalistes.** – Selon l'agence officielle de presse APS, deux attentats à la bombe ont été commis, sans faire de victimes, dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin contre le commissariat de Guelma. Un incendie criminel a ravagé, dans la nuit de mardi à mercredi, une usine d'Etat fabriquant des chaussures à Sétif. Par ailleurs, la gendarmerie a arrêté à nouveau, mercredi 24 juin, deux journalistes de l'hebdomadaire en langue arabe *Ech Chourouk El Arabi* dont elle a fermé les locaux, a-t-on appris jeudi, dans un communiqué du personnel du journal. Dimanche, le directeur et un chroniqueur de cet hebdomadaire avaient été arrêtés et placés en détention provisoire pour *« atteinte à l'unité nationale, injures et outrages à corps constitués »* (*le Monde* du 23 juin). – *(AFP.)*

NIGER

Bons offices de la France pour le règlement de la question touarègue

La France a accepté d'organiser une mission de bons offices pour le règlement de la question touarègue, nous a indiqué le premier ministre nigérien de transition, M. Amadou Cheffou, jeudi 25 juin, au cours d'une visite à Paris de quatre jours, essentiellement destinée à obtenir un soutien face à la situation économique catastrophique du pays.

M. Cheffou, qui a été reçu par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, et le ministre de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge, a estimé que les *« préoccupations »* du Niger *« ont été comprises »*, la France s'étant engagée à restructurer la Caisse nationale d'épargne, et à financer, à hauteur de 5 millions de francs, le coût des élections prévues pour la fin de l'année.

□ **Un voyageur enlevé par des rebelles.** – Un voyageur a été enlevé par des rebelles touaregs dans la nuit de mercredi à jeudi 25 juin, près d'Agadès, a annoncé la radio nigérienne. Jusqu'à présent, les maquisards du Front de libération de l'Aïr et de l'Azaouad (FLAA), qui détiennent vingt-neuf hommes – tous militaires, policiers ou fonctionnaires, – ne s'étaient jamais attaqué à des personnes n'ayant aucun lien avec le gouvernement. – *(AFP.)*

□ **CONGO : irrégularités lors du premier tour des élections législatives.** – Le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), ancien parti unique a réclamé, dans un communiqué publié mercredi 24 juin, la *« suspension immédiate »* du premier tour des élections législatives – qui avaient lieu le jour même, – à la suite de *« nombreuses irrégularités »*. Le scrutin a été suspendu dans douze des huit cents bureaux de vote de la capitale, les bulletins au nom de certains candidats n'ayant pas été présentés aux électeurs. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MALI : quatre morts dans des attaques de « bandes armées ».** – La radio malienne a annoncé, jeudi 25 juin, que quatre personnes ont été tuées et six blessées, mardi, au cours de l'attaque, par des *« bandes armées »*, de deux localités de l'ouest du pays, Korerakore et Troungoumbe. Cette attaque est la cinquième depuis le début du mois. La responsabilité de la rébellion touarègue n'est pas établie, mais ces attaques ressemblent aux opérations menées avant l'accord de Bamako, signé en avril entre le gouvernement et la rébellion. – *(Reuter.)*

□ **TCHAD : accord entre le gouvernement et une faction de l'opposition armée.** – Un accord de paix a été signé, mercredi 24 juin à Libreville, entre le gouvernement tchadien et le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), au cours d'une cérémonie présidée par le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, selon une source officielle dans la capitale gabonaise. Le MDD est à l'origine des attaques lancées dans la région du lac Tchad au cours des six derniers mois. En revanche, les rebelles menés par M. Abbas Koty ont annoncé qu'ils contrôlaient plusieurs régions au nord de N'Djamena et qu'ils préparaient une offensive. – *(AFP.)*

□ **Le Yémen a terminé l'opération de sauvetage des boat people somaliens.** – Les autorités yéménites ont terminé, jeudi 25 juin, l'opération de sauvetage de quelque 3 300 boat people somaliens qui se trouvaient à bord d'un bateau échoué au large d'Aden (*le Monde* du 25 juin), a indiqué à Nairobi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Selon le communiqué du HCR, au moins 149 de ces réfugiés sont morts de faim et de déshydratation. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la victoire électorale des travaillistes et la violence dans les territoires occupés

M. Moshe Arens, le « dauphin » de M. Shamir se retire de la vie politique

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Avec ce visage étiré, ce ton froid et dépassionné qu'il affectionne en toutes circonstances, avec ce regard éternellement triste qui rappelait à beaucoup le regretté Buster Keaton, les Israéliens l'avaient surnommé « le glaçon ». C'est terminé. *Le climat s'est peut-être trop* échauffé pour son goût, M. Moshe Arens, ministre de la défense, s'en va. A soixante-sept ans, dont dix-huit de bons et loyaux services sous l'étiquette du Likoud et de son ancêtre le Herout, celui qui était considéré comme le dauphin de M. Itzhak Shamir a annoncé, jeudi 25 juin, au journal télévisé de 21 heures, qu'il abandonnait la vie *politique pour se consacrer « à d'autres projets personnels ».*

Avec le départ en retraite probable d'un premier ministre âgé, lui, de soixante-seize ans, le parti vaincu mardi dernier se retrouve virtuellement décapité, puisque M. Arens en était le numéro deux officiel. *« Bien sûr »*, les résultats décevants obtenus par le Likoud aux élections *« ont joué un rôle »* dans sa décision, mais *« marginal »*. Son projet avait mûri il y a déjà *« plusieurs mois »*.

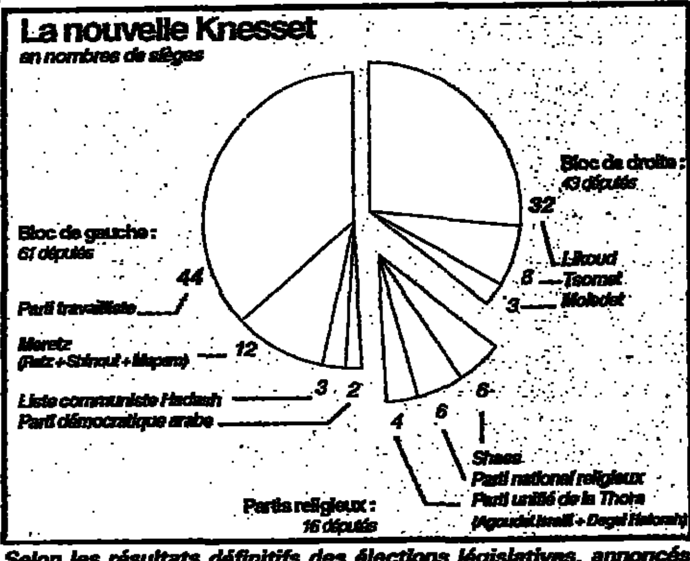
Nommé ministre de la défense en 1983 pour remplacer son vieux rival nationaliste Ariel Sharon, embourbé dans la guerre du Liban et l'affaire du massacre de Sabra et Chatila, M. Arens a occupé ce poste délicat pendant deux ans. Il *fut auparavant ambassadeur* à Washington et président de la prestigieuse commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. Ministre des affaires étrangères de 1986 à 1990, lui qui n'a fait aucune carrière militaire *retournera à la tête des forces* armées cette même année, pour remplacer M. Itzhak Rabin, dont le parti est alors sorti du cabinet d'union nationale.

Considéré comme un « faucon » parmi les « faucons » du Likoud, le ministre sortant n'a pas vraiment démérité, mais il ne s'est jamais fait non plus remarquer par une *créativité politique* débordante. Naguère partisan de l'annexion totale de tous les territoires occupés avec leurs habitants palestiniens, il avait voté contre les accords de paix de Camp David et il était fermement opposé au retrait de l'armée nationale embourbée au Liban.

Né en Lituanie, ashkénaze jusqu'au bout des ongles, l'homme-qui-ne-savait-pas-sourire était l'ennemi un peu méprisant du sépharade marocain le plus célèbre d'Israël, M. David Lévy, ministre des affaires étrangères, à qui s'offre aujourd'hui une chance unique de prendre la tête du parti nationaliste.

P. C.

Les résultats définitifs des élections



Selon les résultats définitifs des élections législatives, annoncés vendredi 26 juin par la Commission centrale des élections, la majorité de gauche a été réduite d'une voix, à 61 sièges sur 120. Un premier décompte portant sur 95 % des suffrages donnait 45 sièges au Parti travailliste ; il n'en a finalement obtenu que 44 (le Monde du 25 juin).

Trois Israéliens et trois Palestiniens tués en une journée en Cisjordanie et à Gaza

Au surlendemain de la victoire des travaillistes aux élections législatives, six personnes ont été tuées, jeudi 25 juin, dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Le chef du parti travailliste et premier ministre virtuel, M. Itzhak Rabin, a promis de sévir contre *« les assassins qui tentent de porter atteinte aux chances de la paix »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois Israéliens et trois Palestiniens tués dans les « territoires » ; des colons qui multiplient les menaces à l'endroit du nouveau pouvoir ; le ministre de la défense qui démissionne, le chef de gouvernement qui louvoie toujours, le parti vaincu qui se déchire, le parti vainqueur qui montre déjà ses tiraillements internes ; et puis le public israélien, incrédule, qui attend... Le moins que l'on puisse dire est que la fin de règne du Likoud de M. Itzhak Shamir est agitée et que jamais la promesse des successeurs, désignés mardi par les urnes, de faire rapidement la paix avec les Palestiniens n'aura paru aussi urgente qu'en ce jeudi 25 juin 1992...

Près de la localité d'Ash Shajaïya, dans la bande de Gaza, deux marchands de légumes israéliens étaient venus, comme à l'accoutumée, s'approvisonner en fruits et légumes auprès des producteurs du cru. Dans l'entrepôt où le drame s'est produit, on les connaissait bien. Quatre hommes sont entrés, se sont jetés sur les Israéliens et les ont lardés de coups de couteau. Puis les agresseurs ont disparu. D'une façon générale, l'armée déconseille aux Israéliens de se rendre dans certains endroits particulièrement dangereux de Gaza. Le secteur de Shajaïya en est un. Mais pour un marchand de quatre-saisons, les prix imbattables proposés par les agriculteurs palestiniens sont tout simplement irrésistibles...

Le second incident mortel s'est produit près de Djénine, haut lieu de la résistance armée palestinienne à l'occupation de la Cisjordanie. Selon le récit des autorités militaires, c'est au cours d'une opération dans le village d'Araba qu'une patrouille serait tombée sur un groupe de quatre Palestiniens armés. Au cours de la fusillade qui s'ensuivit, un soldat a été tué d'une balle et trois des suspects ont été abattus. Auprès des cadavres, l'armée a trouvé un pistolet-mitrailleur Kalachnikov, un pistolet automatique et une grenade offensive. Toujours de source militaire, les trois hommes, âgés de vingt-deux, vingt-quatre et vingt-neuf ans figuraient sur la liste des personnes recherchées depuis plus d'un an. L'armée affirme que les trois *« terroristes »* appartenaient au clan des « Aigles rouges », branche « militaire » du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) dirigé par M. Georges Habache. Des sources palestiniennes jurent qu'ils étaient affiliés aux « Panthères noires », proches du Fatah de M. Yasser Arafat.

Sévère mise en garde de M. Rabin

Cette journée de mort, la plus sanglante depuis des mois dans les territoires occupés par Israël, a évidemment assombri la victoire politique éclatante remportée quarante-huit heures plus tôt par les travaillistes. Peu après le double assassinat de Gaza, des graffitis sont d'ailleurs apparus sur les murs de Khan Younis, revendiquant les meurtres au nom du groupe Ezzedine Kassem, branche armée du mouvement islamiste Hamas. *« Cette action héroïque*, affirmait le texte, *constitue notre cadeau de bienvenue aux cochons de Rabin. »*

Ainsi pris à partie, l'intéressé, plus fidèle que jamais à son image d'homme à poigne, a réagi avec la plus grande fermeté, adressant une sévère mise en garde *« aux assassins qui tentent de porter atteinte aux chances de la paix ». « Ceux qui s'imaginent qu'un gouvernement dirigé par nous ne recourra pas à la force contre le terrorisme se trompent lourdement »*, a lancé M. Rabin. Quelques instants plus tard, M. Benyamin Ben Eliezer, directeur de la campagne télévisée de M. Rabin et candidat pressenti pour le ministère de la police, a entrepris d'enfoncer le clou : *« Les terroristes doivent savoir que nous n'hésiterons pas à employer contre eux la stratégie de la main de fer. Nous conduirons d'une part les négociations de paix jusqu'à leur terme et, dans le même temps, nous serons sans pitié pour les assassins. »*

Le premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, ne pouvait dire moins. Il a qualifié l'attentat de Gaza d'*« acte cruel, digne d'animaux »*. Puis il a promis qu'il allait *« s'occuper personnellement »* du problème. Le soir, à la télévision, Mme Batia Greenberg, une jeune femme habitant la colonie juive de Goush Katif, dans la bande de Gaza, a parfaitement résumé le sentiment qui règne dans une bonne partie des implantations installées dans les territoires. *« Ceux qui pensent que l'introduction de l'autonomie pour les Arabes améliorera notre sécurité se trompent lourdement. Ce n'est pas une question de territoire, ils veulent simplement tuer des juifs. »* Si limitée soit-elle, l'autonomie promise pour *« dans les neuf mois »* aux 1,8 million de Palestiniens qui vivent dans les territoires demeure inacceptable pour beaucoup de colons. Persuadés qu'elle conduirait inéluctablement à l'émergence d'un Etat palestinien, les leaders les plus extrémistes des cent vingt mille colons des territoires jurent qu'ils feront tout pour l'interdire. Ainsi, M. Benny Katsover, l'un des dirigeants d'une organisation qui compte près de cent mille membres, annonçait-il jeudi, sur les ondes de la radio de l'armée, qu'il était prêt, avec ses amis, *« à user de tous les moyens, y compris physiques »*, pour empêcher d'éventuelles autorités locales palestiniennes *« de nous imposer leur volonté »*.

PATRICE CLAUDE

□ **IRAK : les équipes de « Médecins sans frontières » contraintes de partir.** – L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a annoncé dans un communiqué que ses équipes, présentes à Bagdad et Bassorah, ont été contraintes de se retirer, le gouvernement irakien *« refusant de leur accorder des visas de séjour sur son territoire »*. MSF a toutefois décidé de continuer *« dans la clandestinité ses actions auprès des Kurdes »* dans le nord du pays, tout en exprimant des craintes que *« l'apparente normalisation des relations entre la communauté internationale et l'Irak se fasse au détriment des populations civiles »*.

□ **Washington demande la mise sous séquestre des comptes bancaires des émirs d'Abou Dhabi.** – Le gouvernement américain a demandé, jeudi 25 juin, au ministère de la justice de mettre sous séquestre les 100 millions de dollars que la famille régnante d'Abou Dhabi possède dans des comptes bancaires aux Etats-Unis, affirmant qu'ils avaient été préalablement investis dans la BCCI. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Réunis à Istanbul

Onze pays du bassin de la mer Noire ont signé un accord de coopération économique

Les chefs d'Etat et de gouvernement de onze pays des Balkans et de l'ancienne Union soviétique ont signé jeudi 25 juin à Istanbul une déclaration de coopération économique de la mer Noire *(nos dernières éditions du 26 juin)*. La Moldavie et la Russie se sont par ailleurs mises d'accord sur un cessez-le-feu en Moldavie.

ISTANBUL

de notre correspondante

Dîner-croisière sur le Bosphore par une belle soirée d'été. Plusieurs des onze dirigeants des Etats participant au sommet de la mer Noire – Albanie, Azerbaïdjan, Arménie, Bulgarie, Géorgie, Grèce, Moldavie, Roumanie, Russie, Turquie, Ukraine – sont présents avec leur délégation, l'atmosphère est décontractée. Pourtant, la plupart des conflits qui bouleversent la région depuis la chute de l'empire soviétique sont à l'esprit de tous. Dans l'espace restreint du bateau, le président azerbaïdjanais Aboulfaz Eltchibey manœuvre délicatement pour éviter d'avoir à rencontrer le président arménien Levon Ter-Petrossian.

Contrairement à l'Azerbaïdjan et l'Arménie, qui sont restés sur leurs positions dans le conflit du Haut-Karabakh, les présidents de Russie, d'Ukraine, de Moldavie et de Roumanie ont mis à profit leur présence à Istanbul pour entamer un processus de paix après les récents combats dans la région du Dniestr. Ils se sont mis d'accord sur un cessez-le-feu, l'envoi d'observateurs des quatre pays, ainsi qu'une révision du statut de la région séparatiste slave du Dniestr. Selon des sources roumaines, l'ONU enverra prochainement une mission de reconnaissance et une réunion des ministres des affaires étrangères des quatre pays aura lieu le 3 juillet à Moscou.

Rivaux ou ennemis, ces pays ont embrassé la coopération économique de la mer Noire avec un enthousiasme qui a surpris même la Turquie, à l'origine du projet de déclaration de coopération économique signée jeudi à Istanbul. Les possibilités offertes sont, certes, immenses, mais les obstacles à leur réalisation semblent à première vue difficiles à surmonter.

Naissance d'une nouvelle communauté à l'image de la CEE, ou déclaration d'intention sans grande importance ? Au départ, et le texte de la déclaration s'en tient à ce but, il s'agissait essentiellement pour les pays de la région de *« développer une coopération économique mutuellement avantageuse en raison de leur proximité géographique »*.

La Turquie, qui depuis deux ans travaille activement à la promotion de cette initiative, a une approche pragmatique. *« L'idée d'avoir deux Europes, l'une des riches, l'autre des moins riches, créerait des antagonismes. Nous pensons qu'il n'y a aucune rivalité entre cette initiative et la Communauté européenne, la présence de la Grèce en est la preuve, »* explique M. Oktay Ozüye, le diplomate responsable du projet.



Une tâche immense

Depuis l'ouverture des frontières, des milliers de petits commerçants des Balkans et de l'ex-URSS se précipitent en Turquie, leurs valises pleines, pour troquer leurs marchandises. Mais beaucoup reste à faire pour développer des échanges et des investissements à un niveau plus sérieux : améliorer les télécommunications, les transports, abaisser les barrières douanières, assurer la libre circulation des biens et des personnes, encourager les hommes d'affaires, échanger des statistiques récoltées selon des méthodes standardisées, sans compter la collaboration dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'environnement. La tâche est immense.

Le président géorgien Edouard Chevardnadze a présenté sa vision personnelle d'une association de la mer Noire, disposant d'un secrétariat permanent basé à Istanbul, ce qui va bien au-delà des termes de la déclaration signée. Selon lui, les buts économiques ne peuvent être atteints que par le biais d'un accord politique. *« Si les pays n'ont pas de garanties suffisantes au niveau de la sécurité, cette union va se désintégrer avant même d'être formée. »* Le président géorgien en a profité pour réclamer une partie de la flotte de la mer Noire, que la Russie et l'Ukraine sont en train de se partager...

NICOLE POPE

Le projet allié de contrôle de l'espace aérien

La France cherche à préserver son autonomie face à l'OTAN

Selon un projet à l'étude, la France, qui a accepté de participer aux travaux préparatoires à un dispositif OTAN de commandement et de conduite des opérations aériennes, pourrait organiser sa contribution à ce réseau allié depuis son centre souterrain de la défense aérienne du Mont-Verdun, à proximité de Lyon. La réalisation de ce programme très ambitieux – il s'agit d'une vaste chaîne associant des stations-radars à des moyens de télécommunications et de traitement de l'information de défense – devrait s'étendre sur une vingtaine d'années.

Depuis 1989, à l'instigation des Etats-Unis, plusieurs pays membres de l'OTAN ont conçu le projet ACCS (Air Command and Control System) qui requiert pour expertise la participation de missions militaires et d'industriels internationaux, parmi lesquels, déjà, des spécialistes français, en dépit du retrait de la France des commandements intégrés alliés en 1966-1967.

Le système ACCS doit permettre, à l'horizon 2000, de gérer – quasiment en temps réel – l'ensemble de l'espace aérien de l'alliance atlantique, c'est-à-dire d'évaluer instantanément la menace pour pouvoir ensuite mener à bien les opérations de riposte aérienne par avions ou missiles anti-aériens. L'ACCS fédère, complète et modernise en quelque sorte les réseaux déjà existants, qu'ils soient nationaux ou alliés, pour les rendre interopérables. Dans le cas de la France, par exemple, l'ACCS pourra prendre en charge, en les intégrant, les moyens de recueil et de transmission des renseignements que sont ses deux – sur la cinquantaine en Europe – sites-radars du réseau NADGE (Nato Air Defence Ground Environment) à Drachenbronn (Bas-Rhin) et à Contrexéville (Vosges), et le système STRIDA qui traite automatiquement l'information de défense aérienne.

Si le système STRIDA est national, bien qu'il soit en état de fonctionner avec les réseaux alliés de même nature, la part de la France dans le NADGE, qui est un système multilatéral pour le compte de l'OTAN, s'élève à 13,3 % de ce programme.

Le précédent des accords Fourquet-Goodpaster

Pour le système ACCS, la contribution de la France est, selon les études en cours, du même ordre, soit quelque 13,7 %, de l'aveu des industriels impliqués dans le projet. Le PC enterré du Mont-Verdun (Rhône), qui se substitue à celui de Taverny (Val-d'Oise) en cas de défaillance, pourrait, dans ces circonstances, être l'un des éléments du dispositif, avec des matériels d'origine nationale. Cette participation de la technologie française est importante. En effet, le programme ACCS sert en quelque sorte de « vitrine » à la France, puisque les industriels de tous les pays concernés ont été mis en compétition pour fournir les équipements à chacun des alliés. Les entreprises françaises peuvent difficilement s'exclure d'un marché d'une aussi grande envergure technicocommerciale.

Il n'en demeure pas moins que, pour le gouvernement, toute collaboration de la France au système ACCS est un sujet assez délicat. Dès lors que ce projet aboutit à centraliser – sous couvert de l'OTAN – les centres de détection et les postes de commandement ou de contrôle de la bataille aérienne en Europe, le risque existe que ces nouvelles structures de décision ne soient pas compatibles avec le maintien de l'autonomie de la France *vis-à-vis de* l'alliance atlantique et avec son refus d'une subordination de ses moyens de riposte militaire. Cela est vrai, en particulier, des forces nucléaires aériennes.

Mais, d'autre part, les Français n'ignorent pas qu'ils ne sont plus en situation de se maintenir à l'écart des nouveaux systèmes prévus si, à long terme, l'ACCS devait faciliter la constitution d'un « môle » européen de sécurité communautaire.

Pour préserver leurs intérêts, les Français s'inspireraient du précédent, en 1970, des accords Fourquet-Goodpaster, du nom du chef d'état-major des armées françaises et du « patron » de l'OTAN à l'époque. Cet accord, conclu du temps du NADGE, règle l'échange continu et sans restriction, entre la France et ses alliés, des *flux d'informations* opérationnelles en matière aérienne, sur la base d'une réciprocité mutuelle qui respecte la liberté de décision et les choix des uns comme des autres.

JACQUES ISNARD

□ **DANEMARK : pas de nouveau référendum en vue.** – La commission parlementaire chargée des affaires européennes s'est réunie, jeudi 25 juin, en présence du premier ministre, M. Poul Schlüter (conservateur), pour fixer et approuver les grandes lignes du mandat confié à la délégation danoise au sommet de Lisbonne. Les participants ont tenu à souligner que le référendum du 2 juin n'était *« aucunement »* inscrit à l'ordre du jour de ce conseil et ils ont fermement démenti tout ce qui avait pu être dit et commenté ces jours-ci à travers les médias sur les possibilités de l'organisation d'un nouveau référendum destiné à annuler les effets du premier. – *(Corresp.)*

□ **Erratum.** – A la suite d'une erreur dans une note de renvoi accompagnant l'entretien avec M. John Major (*le Monde* du 26 juin), nous avons mentionné l'Irlande, au lieu de l'Islande, parmi les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

La contestation contre M. Milosevic s'amplifie en Serbie

Les responsables des forces serbes qui assiègent Sarajevo ont affirmé, jeudi 25 juin, leur intention de faciliter le processus destiné à placer l'aéroport sous le contrôle des « casques *bleus* » et à permettre sa réouverture. Ainsi se sont-ils engagés à concentrer, dans les plus brefs délais, leur artillerie déployée dans ce secteur, puis, dans une phase ultérieure, à retirer cet armement à une plus grande distance de Sarajevo. Ils ont également promis de cesser le feu sur des objectifs civils. De nouveaux affrontements ont, toutefois, été signalés, vendredi matin, dans certains quartiers de Sarajevo. A Belgrade, la contestation estudiantine se poursuit en attendant une manifestation de l'opposition, dimanche.

BELGRADE

de notre correspondante

Le 15 juin, les étudiants de Belgrade se mettaient en grève pour protester contre le régime de M. Slobodan Milosevic, se joignant ainsi au mouvement de contestation qui monte en Serbie depuis l'application des sanctions votées le 30 mai par le Conseil de sécurité des Nations unies contre cette République et le Monténégro. Depuis, la grève estudiantine a gagné la province. Les étudiants de Nis, Kragujevac (Serbie centrale), Novi-Sad (Voïvodine) et Pristina (Kosovo) ont approuvé les revendications des universitaires belgradois, portant notamment sur la démission du président serbe, la formation d'un gouvernement de salut national et la tenue d'élections démocratiques.

La jeunesse est inquiète, dans ce pays mis à l'index par la communauté internationale, fustigé par ses amis traditionnels et appauvri par une politique de guerre qui mène à la ruine de l'économie. *« Sommes-nous menacés par la famine ? Serons-nous bombardés ? Et combien de temps survivrons-nous sans emploi ? »* Autant de questions sans réponse que les étudiants adressent au président Milosevic par le biais de petites banderoles suspendues à l'entrée des facultés en grève.

Sans véritable stratégie, le mouvement des étudiants constitue plus une pression qu'une menace réelle pour le régime de Belgrade. Si leurs revendications sont identiques à celles de l'opposition démocratique de Serbie, ils se veulent indépendants des organisations politiques afin de rejeter les accusations du pouvoir, selon lequel ils sont manipulés par l'opposition, c'est-à-dire *« les traîtres à la patrie en danger »*. Acculés par un pouvoir qui ne cesse de répéter que les dissensions au sein du peuple serbe mènent au chaos et que descendre dans la rue crée le désordre et conduit inévitablement à la guerre civile, les étudiants ont décidé de protester dans leurs amphithéâtres.

Risques de provocations

En dépit de la campagne de dénigrement menée par la télévision officielle, plus de 15 000 étudiants se rassemblent toutefois chaque soir dans les quartiers où sont organisés des concerts et des tribunes, où défilent les noms les plus prestigieux du monde des lettres, du théâtre et du cinéma. Les représentants de l'Eglise serbe orthodoxe, qui a pris fin mai ses distances vis-à-vis du pouvoir, viennent régulièrement encourager les étudiants *« à persévérer dans leurs revendications »*. Ils ont également trouvé un soutien dans la population de Belgrade qui leur apporte des vivres et des boissons. Le plus important mouvement étudiant depuis 1968 a aussi bénéficié de la sympathie des agriculteurs, qui viennent en tracteur avec des fruits et de la viande.

Soutenus par les professeurs et le rectorat, les étudiants ont obtenu de la direction universitaire le report des examens. Mais le gouvernement serbe a demandé au ministère de l'éducation de prendre des mesures *« pour protéger le droit des étudiants à passer les examens »*. Le comité de grève a aussitôt exprimé la crainte que les autorités ne tentent de casser le mouvement par la force après la décision du Conseil enseignant d'accepter, sous la pression du pouvoir, la tenue des examens de juin pour les étudiants désireux de s'y présenter.

« Il s'agit, estime-t-il, *d'une tentative d'imposer par la force la venue d'un petit nombre d'étudiants pour passer des examens, dans l'intention de provoquer des réactions violentes de la part des étudiants et de justifier une intervention de la police dans les universités et l'arrestation des dirigeants de la protestation. »*

Cette grève, sorte d'immense *happening*, inquiète le pouvoir, qui avait sous-estimé la détermination des étudiants, habituellement indifférents à la politique. Si la contestation étudiante a peu de chances de se poursuivre, comme prévu, jusqu'à la démission de M. Milosevic, elle survivra certainement jusqu'à la manifestation de l'opposition prévue pour le dimanche 28 juin et organisée à l'initiative du Mouvement démocratique de Serbie (DEPOS), composé d'intellectuels auxquels se sont ralliés le Mouvement du renouveau serbe de M. Vuk Draskovic et quelques petits partis d'opposition. Exilé depuis la deuxième guerre mondiale, M. Alexandre Karadjordjevic, prince héritier et petit-fils du dernier roi de Yougoslavie, Pierre II, doit, lui aussi, se joindre aux manifestants.

Ce jour-là, les Serbes sont appelés à descendre *« pacifiquement »* dans la rue pour réclamer *« la paix et la démocratie »* et le départ de celui qui *« a semé la haine et la mort et isolé et humilié le peuple serbe »*. M. Draskovic a appelé les militaires et les policiers à rejoindre les *« rangs de la démocratie »*. Pour le DEPOS, le choix est simple : *« Avec Milosevic, les sanctions contre la Serbie seront maintenues et nous périrons. Sans lui, nous avons une chance de survivre. »*

FLORENCE HARTMANN

□ **Le président serbe propose une « confédération gréco-yougoslave ».** – Le président serbe Slobodan Milosevic a proposé la formation d'une *« confédération gréco-yougoslave »* dotée d'un commandement militaire conjoint, dans un entretien diffusé, jeudi 25 juin, par la chaîne de télévision privée grecque Antena. Il a dit avoir présenté cette idée au premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, avec lequel il entretient des liens étroits. Interrogé sur la réaction de ce dernier, il a répondu : *« Nous ne sommes sans doute pas en désaccord sur les objectifs et les intérêts, mais peut-être le sommes-nous sur le calendrier »* d'un tel rapprochement. – *(Reuter.)*

Lord Carrington se montre pessimiste sur les chances d'un règlement pacifique

Lord Carrington, président de la conférence européenne sur la Yougoslavie, a qualifié de *« décevantes »* ses rencontres, jeudi 25 juin à Strasbourg, avec les autorités serbes, croates et bosniaques. Le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a *écarté toute idée de reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine.* A propos de la situation au Kosovo, le représentant des Douze, qui doit faire un rapport sur sa mission au conseil européen qui se tient à Lisbonne, a estimé que les pourparlers étaient dans un *« cul-de-sac »*.

STRASBOURG

de notre correspondant

Le président serbe a été reçu le premier et le plus longuement (deux heures) par lord Carrington à la résidence du représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe. Mine renfrognée, M. Milosevic s'est montré égal à lui-même en distillant un discours désormais bien connu : *« La Serbie appuiera toute solution pour la paix en Bosnie-Herzégovine reposant sur un consensus trilatéral. »* Il a répété une fois de plus que son pays se limitait à une *« action humanitaire »* en faveur des Serbes de Bosnie et que les accusations d'*« agression serbe »* à Sarajevo étaient sans fondement.

Son ministre des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, a, de son côté, affirmé que Croates et Bosniaques avaient conclu une alliance militaire, matérialisée par l'envoi à Sarajevo d'une colonne blindée équipée de *« chars Léopard et de canons allemands »*. Avec de telles déclarations, les autorités serbes ne pouvaient s'être déplacées à Strasbourg dans un état d'esprit propice au dialogue.

D'autant moins que M. Milosevic a fait valoir des arguments juridiques pour évacuer la question de la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine : *« Elle ne relève pas de mes compétences constitutionnelles mais de celles des nouvelles autorités fédérales. »* Or, ces dernières ne sont pas reconnues par la CEE. A l'inverse, le président serbe s'est retranché derrière la Constitution de la Serbie pour refuser de discuter des droits des Albanais de souche du Kosovo.

Lord Carrington s'est montré presque aussi déçu après son entretien avec M. Franjo Tudjman. Selon le diplomate britannique, le président croate n'a donné aucune assurance quant à l'arrêt de l'intervention de forces croates en Krajina (territoire croate contrôlé par les Serbes qui constituent une écrasante majorité de la population locale) en dépit d'un accord de cessez-le-feu. M. Tudjman s'est surtout attaché à démentir les rumeurs sur le pacte militaire entre son pays et les responsables bosniaques. Pour sa part, M. Haris Silajdzic, ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, venu dans la capitale alsacienne afin de représenter son président, M. Alija Izetbogovic, bloqué dans Sarajevo assiégée, a insisté sur l'urgence pour le Conseil de sécurité des Nations unies de décider une intervention militaire.

Lord Carrington n'a pas voulu se prononcer sur l'opportunité, pour l'ONU, de faire usage de la force pour sauver Sarajevo, considérant que sa mission restait la recherche de la paix par la voie politique. Il s'est néanmoins félicité de l'intention manifestée par les troupes serbes de relancer le processus de réouverture de l'aéroport de la capitale bosniaque.

MARCEL SCOTTO

□ **M. Jean Kahn, président du Congrès juif européen, a rencontré M. Milosevic et M. Tudjman.** – En marge de la Conférence de Strasbourg, M. Jean Kahn, président du Congrès juif européen (CJE), a eu des entretiens avec M. Tudjman, président de la Croatie, et M. Milosevic, président de la Serbie, ainsi qu'avec le *ministre des affaires étrangères de* Bosnie-Herzégovine, M. Siladsjic. Ceux-ci ont accepté la proposition du CJE que soient réunis, à Strasbourg ou à Paris, sous l'égide de lord Carrington, les principaux responsables religieux : le cardinal Kuaric de Zagreb, le patriarche orthodoxe Pavle de Belgrade, les représentants musulmans, protestants et juifs, afin que les autorités spirituelles contribuent à atténuer les tensions.

TCHÉCOSLOVAQUIE : persistant à être candidat à l'élection présidentielle du 3 juillet

M. Vaclav Havel refuse de « capituler »

Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, a confirmé, jeudi 25 juin, qu'il demeurait candidat à un troisième mandat à la tête de la Fédération, malgré le peu de chances qu'il a d'être réélu. M. Havel a toutefois exclu la possibilité de devenir le fossoyeur de la Tchécoslovaquie. En cas de partition de l'Etat, il a laissé entendre qu'il pourrait devenir le président de la République tchèque indépendante.

PRAGUE

correspondance

« Tant qu'existera la Fédération, je ne vois pas pourquoi je ne lui proposerais pas mes services, dans l'esprit des valeurs auxquelles je crois », a déclaré, jeudi 25 juin, le président Havel devant les députés du nouveau Parlement fédéral, réunis pour la première fois depuis les élections.

« Je ne céderai pas devant les sifflets [des nationalistes slovaques]*; je ne capitulerai pas devant la possibilité d'une défaite ; je ne quitterai pas le bateau parce qu'il tangue »*, a lancé M. Havel, le regard grave. Vivement applaudie par l'ensemble des parlementaires tchèques, son intervention a été accueillie par le silence sur les bancs *slovaques*, à l'exception des chrétiens-démocrates de l'ex-premier ministre Jan Carnogursky.

Le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Vladimir Meciar, leader nationaliste à la tête du gouvernement slovaque, a déjà annoncé qu'il s'opposerait à une réélection de M. Havel, rejoint en cela par les ex-communistes slovaques du Parti de la gauche démocratique (SDL), qui *« ne le soutiendront pas »*, et les ultra-nationalistes du Parti national slovaque (SNS), qui ne participeront pas à l'élection présidentielle à l'Assemblée fédérale. Les trois partis, qui détiennent une minorité de blocage, empêcheront, sauf retournement improbable, la réélection de M. Havel au premier tour, prévu le vendredi 3 juillet, où une majorité des trois cinquièmes est requise ; les chances de M. Havel ne paraissent guère meilleures au second *tour, où la majorité simple suffit,* mais dans chacune des chambres. La non-réélection de M. Vaclav Havel, très populaire parmi les Tchèques, dont les représentants au Parlement *n'accepteront aucun remplaçant*, est considérée à Prague comme un facteur potentiel de détérioration des relations entre Tchèques et Slovaques. Une solution avancée par l'entourage de M. Vaclav Klaus, le partenaire tchèque de M. Meciar dans les négociations menées depuis les élections des 5 et 6 juin sur l'avenir de la Tchécoslovaquie, serait le report de l'élection présidentielle de six mois. Si le prolongement du mandat présidentiel actuel n'était pas accepté par l'Assemblée et si aucun autre candidat n'obtenait l'investiture, M. Havel pourrait rester encore trois mois au Château de Prague, selon la Constitution. Il serait alors en fonctions jusqu'au 30 septembre, date à laquelle la décision de la partition de la Tchécoslovaquie devra être prise, selon l'accord politique signé la semaine dernière à Bratislava par MM. Meciar et Klaus.

Au-delà de cette date, *« si on décidait que la Fédération ne doit plus exister, je ne serais pas le fonctionnaire chargé de sa liquidation »*, a indiqué M. Havel, qui *« croit au bien-fondé de cet Etat commun »* ; il a invité le gouvernement fédéral, qu'il devrait nommer la semaine prochaine, *« à assurer le fonctionnement de cet Etat »*. *« Ce gouvernement ne sera pas une commission de liquidation, il devra remplir toutes les fonctions qui lui reviennent »*, a-t-il insisté. *« Nous ne pouvons tolérer la lente agonie de cet Etat, dont les conséquences se retourneraient contre nous tous. »*

Le président a rappelé qu'il était favorable à l'organisation d'un référendum, *« seule voie constitutionnelle, démocratique et légitime pour diviser cet Etat »*. Dans le cas où la Tchécoslovaquie cesserait d'exister, *« j'offrirai mes services à ceux qui en exprimeront le besoin, pour contribuer à construire quelque chose de nouveau »*, a-t-il enfin répondu face aux appels persistants, ces jours derniers, de la droite tchèque favorable à son élection à la tête du futur Etat tchèque indépendant.

Le président Havel a été accueilli à l'Assemblée fédérale par son nouveau président, le Slovaque Michal Kovac (cinquante et un ans), l'un des dirigeants du HZDS, qui succède à ce poste à M. Alexandre Dubcek.

MARTIN PLICHTA

M. Meciar a formé le gouvernement slovaque

Le vainqueur des élections en Slovaquie, M. Vladimir Meciar, a été nommé, mercredi 24 juin, par le Parlement, premier ministre du gouvernement slovaque, à la tête duquel il succède au démocrate-chrétien Jan Carnogursky.

M. Meciar avait déjà dirigé le gouvernement slovaque en 1990-1991. Son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), qui a remporté près de 38 % des voix aux élections, se taille la part du lion dans ce gouvernement : seuls trois ministres n'en sont pas membres (deux sans étiquette et un membre du Parti national slovaque). Le cabinet slovaque ne comporte pas de ministère de la défense – fonction qui continue à être assurée au niveau fédéral, – mais comprend un ministère des *relations extérieures*, attribué à l'acteur Milan Knazko, qui a aussi le titre de vice-premier ministre. Pour la première fois depuis longtemps, la minorité hongroise n'est pas représentée au gouvernement slovaque.

Manifestation à Paris pour dénoncer les extrémistes serbes

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, jeudi soir 25 juin, place du Panthéon à Paris, en faveur de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine, à l'appel d'intellectuels français qui ont réclamé une *« intervention militaire »* de l'Europe pour mettre fin aux massacres perpétrés dans ces deux pays par les extrémistes serbes.

Les philosophes Alain Finkielkraut et Pascal Bruckner, des personnalités politiques comme M. Bernard Stasi (CDS) ou Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS), ont affirmé que *« l'intervention militaire est à présent la seule solution »*. *« Il faut que les forces de l'ONU interviennent et ne se contentent plus d'assister de loin aux combats »*, a déclaré Mme Bouchardeau en dénonçant *« l'inertie des pouvoirs »*, notamment en France.

□ **M. Boutros-Ghali est favorable à une intervention en Bosnie si le Conseil de sécurité le demande.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est dit prêt, jeudi 25 juin, à intervenir en Bosnie-Herzégovine si les quinze Etats membres du Conseil de sécurité lui en donnaient le mandat. Mais il a insisté sur le fait que l'objectif actuel de l'ONU était de *« maintenir le cessez-le-feu »* et non pas de *« franchir une étape »* consistant à *« imposer la paix »*. *« Si les Etats membres* [du Conseil de sécurité] *décident d'agir, tout le système des Nations unies pourra agir »*, a-t-il dit à TF 1.

ALBANIE

Deux pendaisons publiques

Deux hommes reconnus coupables de cinq meurtres ont été pendus, jeudi 25 juin, sur la place principale de la ville industrielle de Fier, dans le sud de l'Albanie. Les corps de deux frères, âgés de vingt et un et vingt-quatre ans, ont été exposés pendant toute la journée après exécution de la sentence.

Ils avaient été condamnés à mort après être entrés par effraction, au début du mois, dans une maison d'un village avoisinant et *avoir tué à coups de matraque* les cinq membres d'une famille de paysans, dont un bébé de sept mois.

Plusieurs journaux avaient demandé aux autorités que ces exécutions soient publiques. La plupart des passants interrogés se sont déclarés favorables à cette peine, certains déclarant même que les deux frères auraient dû être torturés avant d'être exécutés. La dernière exécution publique en Albanie remontait à 1986. – *(AP, AFP.)*

□ **BULGARIE : M. Jivkov inculpé pour la création de camps de concentration.** – L'ancien dirigeant communiste Todor Jivkov a été inculpé, jeudi 25 juin, pour avoir *« créé en 1959 des camps communistes où des dizaines de personnes ont trouvé la mort »*, a annoncé l'agence BTA. M. Jivkov, âgé de quatre-vingts ans, pourrait être condamné à mort ou se voir infliger une peine de vingt ans de prison. Selon une enquête gouvernementale effectuée en 1990, 147 des 1 235 détenus dans les camps de Lovetch et de Skravena, dans le nord-ouest de la Bulgarie, en service de 1959 à 1962 et réservés notamment aux détenus politiques, sont morts des suites des brutalités qu'ils ont subies. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : attentat *à la City de Londres.*** – *L'Armée* républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué l'explosion d'une bombe de faible puissance dans le quartier d'affaires de Londres, jeudi 25 juin, a annoncé la police. La déflagration n'a pas fait de victimes. Des témoins ont précisé que la bombe avait été déposée dans une mallette sous une voiture garée devant le siège de la banque américaine Chase Manhattan Bank. Au lendemain de la victoire des conservateurs aux élections législatives, l'IRA avait perpétré un attentat dans ce même quartier, qui avait fait trois morts et quatre-vingt-onze blessés. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême estime que les injures racistes ne sont pas passibles de poursuites judiciaires

WASHINGTON

correspondance

Le récent arrêt de la Cour suprême annulant comme inconstitutionnelle une ordonnance prise en 1984 par la ville de Saint-Paul (Minnesota) provoque des remous dans les milieux politiques et universitaires. La Cour, en effet, a infirmé la décision de l'instance supérieure juridique du Minnesota qui avait conclu à la constitutionnalité d'une loi municipale jugeant *«criminels»* et les sanctionnant les propos ou attitudes déterminés par le racisme ou l'intolérance religieuse.

En plus des insultes ou épithètes injurieuses, l'ordonnance stigmatisait spécifiquement les graffitis, la représentation de svastikas ou encore l'incendie de croix, un geste hostile aux Noirs, pratiqué par des familiers du Ku Klux Klan. Ainsi une famille noire à peine installée dans le quartier blanc de Saint-Paul a été victime de cette pratique. Son auteur, qui tombait sous le coup de l'ordonnance, contestait la validité constitutionnelle de ce texte. Les cinq juges de la majorité lui ont donné raison en estimant que l'ordonnance violait la liberté d'expression spécifiée dans le premier amendement de la Constitution.

Le juge Scalia, qui de plus en plus apparaît comme le chef de file de la majorité conservatrice, a condamné *la loi municipale parce qu'elle fait une sélection et place dans une catégorie à part les propos et attitudes inspirés par le racisme tout en ignorant les paroles et gestes agressifs concernant par exemple les affiliations politiques, l'appartenance à un syndicat ou l'homosexualité d'un individu...* *«Une sélection de cet ordre pourrait permettre à la ville d'empêcher l'expression de points de vue particuliers...»*, a déclaré le juge Scalia en soulignant que le premier amendement excluait que le silence puisse être imposé à un discours sur la simple base de son message.

Quatre juges de la minorité ont vigoureusement exprimé leur désaccord. Pour le juge Blackmun, les propos et attitudes racistes sont les plus dangereux pour la communauté. *«Le premier amendement n'est pas menacé par une loi qui interdit à des voyous de brûler des croix devant les maisons de Noirs»*, a-t-il dit.

La liberté d'expression en question

Le juge Stevens lui a fait écho. Evoquant les récents désordres de Los Angeles, il considère que *«les menaces racistes font plus de mal que toutes les autres à la société et aux individus»*. L'arrêt de la Cour suprême relance un vieux débat. Comment concilier la nécessité de *sanctionner les propos et attitudes* racistes et celle de préserver la liberté d'expression? En 1990, à une faible majorité, la Cour a annulé les lois et règlements qui punissaient ceux qui brûlaient la bannière étoilée en assimilant ce geste à une protestation politique. Le juge Scalia déclarait : *«Le gouvernement ne peut pas interdire l'expression d'une idée simplement parce que la société la considère comme agressive ou désagréable.»*

Apparemment, pour le juge Scalia, brûler une croix devant la maison d'un Noir est essentiellement un geste politique, bénéficiant de la protection du premier amendement.

Les organisations, jusqu'à présent alliées dans la défense des libertés civiques, sont divisées. Pour certaines, notamment celles intéressées à la protection des Noirs et des juifs, la condamnation de *«crimes racistes»* doit avoir la priorité. D'autres, comme la plus importante, l'Union américaine pour les libertés civiles, estiment que la première des préoccupations est de maintenir la liberté d'expression et de refuser d'accepter les vues orthodoxes imposées par le gouvernement. Dans quelle mesure les préoccupations politiques ont-elles déterminé la décision de la Cour? Il faut bien constater que l'arrêt a été chaleureusement accueilli par les éléments conservateurs républicains. La décision doit amener plusieurs Etats à réviser leur législation dite *«antihaine»*, mais surtout plus d'un millier d'universités publiques seront nécessairement obligées de réviser leur règlement intérieur dont l'objectif est de protéger les minorités ethniques et les femmes des sarcasmes, épithètes et remarques injurieuses ou abusives. Et cela même si la liberté d'expression doit en souffrir. Certains, paraphrasant Saint-Just, déclarent : *«Pas de liberté d'expression pour ses ennemis.»* Ainsi plusieurs orateurs suspectés de racisme ont parfois été empêchés de prendre la parole. Les hommes politiques conservateurs et un certain nombre de professeurs n'acceptent pas des règlements qui, à leur avis, justifient l'intolérance et, disent-ils, un conformisme autoritaire. L'Association des professeurs d'université a condamné les règles restrictives à l'expression de points de vue contestables. *«Si répugnantes que puissent être les attaques raciales ou ethniques, les épithètes sexistes, les insultes adressées aux homosexuels, elles représentent presque toujours des idées qui ne peuvent être exclues de la discussion universitaire.»*

HENRI PIERRE

Certains documents secrets sur l'assassinat de John Kennedy pourraient être rendus publics

La commission des affaires gouvernementales du Sénat a approuvé jeudi 25 juin à l'unanimité une proposition de loi visant à permettre la mise dans le domaine public de certains documents secrets sur l'assassinat du président John Kennedy à *Dallas* (Texas) en 1963. Cette approbation, venant après celles déjà accordées par la commission judiciaire et la commission des affaires gouvernementales de la Chambre des représentants, devrait permettre l'adoption du texte dans un délai rapide par les deux assemblées dès la session parlementaire de juillet.

Ce texte prévoit la mise en place d'un bureau de révision chargé de sélectionner parmi les centaines de milliers de documents secrets sur cet assassinat ceux qui pourront être consultés par le public. – *(AFP.)*

A Miami, les guérilleros cubains du dimanche

En violation des lois américaines, des réfugiés s'entraînent en Floride pour préparer la chute de Fidel Castro

MIAMI

de notre envoyé spécial

«C'est pour bientôt... Il ne faut pas se décourager : plus rien ne peut arrêter le processus de libération en cours. Depuis que Moscou l'a abandonné, Fidel Castro perd chaque jour un peu plus le contrôle de la situation.» Plus de trente ans de lutte et de complots contre le régime cubain, qu'il avait contribué à porter au pouvoir en 1959, n'ont en rien entamé l'éternel optimisme d'Andres Nazario, le principal dirigeant du groupe Alpha 66.

L'ancien compagnon de route de Fidel Castro, dont il se sépara très vite à cause de *«son virage totalitaire»*, assiste, comme tous les dimanches, à l'entraînement de ses «troupes» dans une lointaine banlieue de Miami, à quelques centaines de mètres d'un nouveau complexe immobilier. Visages peints et fusils semi-automatiques au poing (des AR-15 américains et des kalachnikovs chinois), une vingtaine d'hommes et quelques femmes en treillis, dont un policier fraîchement arrivé de Cuba, simulent un combat sous la direction d'instructeurs formés aux Etats-Unis et à Cuba. *«Pour faire vrai,* souligne l'un d'eux au milieu des rafales assourdissantes, *on utilise des munitions réelles. Cela nous oblige à prendre les choses au sérieux pour être prêts le jour où nous devrons affronter l'ennemi.»*

A quelques kilomètres de là, la brigade 2506 entraîne, elle aussi, ses guérilleros du dimanche. Un Rambo, béret basque et revolver à la ceinture, les fait ramper dans les marécages, en hurlant *«A mort Fidel Castro!»*. Les avions qui décollent ou atterrissent toutes les trente secondes – le camp est dans l'alignement de la piste principale de l'aéroport de Miami – couvrent le vacarme des combattants. *«Je suis ici parce que j'aime ma patrie. Je veux contribuer à sa libération, même si c'est très peu. Il faut se préparer psychologiquement au changement»*, explique Lorey Mesa. Agée de dix-sept ans à peine, elle a quitté Cuba en 1983.

«Inciter aux soulèvements et aux sabotages»

Avec son vieux chapeau de paille et ses lunettes de soleil, le dirigeant d'Alpha 66, Andres Nazario, n'a rien d'un foudre de guerre et ne porte d'ailleurs pas d'uniforme militaire. *«J'ai toujours dit,* insiste-t-il, *que la lutte devait se faire à l'intérieur de Cuba. Il ne s'agit pas de préparer une invasion mais d'être prêts à appuyer un soulèvement ou un coup d'Etat.»* Il ne croit pas à une solution pacifique car, dit-il, *«Fidel Castro n'est pas Gorbatchev et refuse même de tenir compte de l'avis de ses propres partisans qui souhaitent des réformes pour éviter une tragédie. Il ne pourra donc être écarté du pouvoir que par la force»*. En attendant *«l'inévitable dénouement»*, les militants d'Alpha 66 continuent d'introduire à Cuba des commandos clandestins, en général des exilés récemment arrivés en Floride et disposant des papiers d'identité nécessaires pour ne pas être repérés par les autorités cubaines.

Ils sont chargés de mener des opérations de propagande et d'inciter la population à travailler le moins possible ou à commettre des sabotages (jeter des pièces métalliques dans les machines, mettre du sucre dans les réservoirs des tracteurs...). D'autres organisations font de même, en particulier Cuba indépendante et démocratique (CID), dirigée de Miami par l'ancien commandant de la Sierra Maestra Huber Matos, très populaire dans l'île. Sa station de radio sur ondes courtes est très écoutée à Cuba, *«en particulier,* dit-il, *par les officiers réformistes formés dans l'ancienne Union soviétique»*.

Des mercenaires retournés par les services secrets

«Depuis peu, révèle un des instructeurs d'Alpha 66, *nous menons un nouveau type d'opération qui consiste à nous approcher, de nuit, des plages de Varadero et La Havane à bord de vedettes rapides pour jeter des tubes de plastique étanches – environ cinq cents par voyage, – dans lesquels nous insérons des tracts destinés aux Cubains mais aussi aux touristes. A ces derniers, nous expliquons qu'ils contribuent à l'exploitation des Cubains en finançant le régime de Castro.»*

L'objectif n'est plus, comme autrefois, d'assassiner le chef de l'Etat cubain. *«Depuis le début des années 60, nous avons organisé quatre opérations contre Fidel,* affirme le chef des services de renseignement d'Alpha 66, Mario Bello. *En 1971, nous avions infiltré un caméraman à l'ambassade de Cuba au Chili où Castro donnait une conférence de presse. Le pistolet était dans la caméra mais, au dernier moment, l'opérateur a été pris de panique et il s'est borné à filmer l'événement.»*

Les exilés cubains se sont rabattus sur des projets moins ambitieux, d'autant plus qu'ils n'ont plus l'appui logistique des services secrets américains, qui avaient contribué à la tentative manquée d'invasion de la baie des Cochons en 1961. Avec la fin de la guerre froide, le climat politique à Washington est beaucoup moins favorable à l'égard d'organisations que La Havane et d'autres capitales qualifient de *«terroristes»*. Cela n'a pas empêché pour autant le président George Bush de recevoir, le mois dernier, un groupe d'exilés cubains qui lui ont présenté une pétition en faveur de ces organisations signée par 300 000 de leurs compatriotes résidant aux Etats-Unis (un tiers de la communauté).

Cette démarche vise à limiter l'application de la «loi sur la neutralité» qui interdit l'utilisation du territoire des Etats-Unis pour préparer des opérations armées contre un autre Etat. Le débat sur cette loi, malmenée depuis son entrée en vigueur, a resurgi à la suite de l'exécution, en janvier, d'un des trois exilés infiltrés à Cuba par une organisation peu connue, les Commandos L (Commandos de la liberté), dirigée par Tony Cuesta. Ce dernier avait été gravement blessé dans une opération similaire en 1965 et emprisonné une dizaine d'années, avant d'être autorisé à se rendre aux Etats-Unis.

Le Cubain Diaz Betancourt, fusillé le 20 janvier, *«est venu s'entraîner à plusieurs reprises chez nous mais il n'appartenait pas à Alpha 66»*, affirme Andres Nazario, qui dénonce les rumeurs, *«fabriquées par La Havane»*, selon lesquelles il s'agissait d'un infiltré des services secrets cubains. *«Ces rumeurs visent à démoraliser la communauté exilée»*, assure-t-il.

Il reste que les services cubains n'ont guère de mal à infiltrer ce genre d'organisations. Ils l'ont prouvé récemment en incendiant les installations du camp d'entraînement d'Alpha 66 en territoire américain. *«Notre enquête nous a effectivement permis de conclure,* reconnaît Andres Nazario, *que c'est un de nos militants, retourné par la Sécurité de l'Etat cubain, qui avait mis le feu.»*

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **CUBA : arrestation d'un journaliste canadien.** – M. Jean-Guy Trépanier, un journaliste canadien, a été arrêté mercredi pour avoir pris contact avec des *«éléments contre-révolutionnaires»*, a annoncé jeudi 25 juin le ministère des affaires étrangères. M. Trépanier, qui n'était muni que d'un visa de tourisme, aurait été porteur d'une cassette vidéo sur laquelle était enregistré un discours d'un exilé anticastriste, M. Mas Canosa, ont affirmé les autorités cubaines. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

BIRMANIE

«La junte doit discuter avec Mme Aung San Suu Kyi»

nous déclare le chef de l'opposition, U Sein Win

La première réunion officielle entre la junte birmane et des représentants des partis politiques a eu lieu, mardi 23 juin, à Rangoun. Mais ces derniers, ayant été choisis par les militaires, ne sont pas reconnus par l'opposition civile. En particulier par U Sein Win, premier ministre du gouvernement parallèle birman établi à la frontière thaïlando-birmane, qui vient de faire une visite en Europe et qui continue d'exiger que la junte *«discute avec Mme Aung San Suu Kyi»*, le prix Nobel de la Paix 1991.

LAUSANNE

de notre correspondant

«Il ne suffit pas d'une rotation de généraux à la tête d'une junte pour assurer un renouveau démocratique dans un pays maintenu contre son gré sous la botte. Si les chefs de l'armée sont vraiment sincères, qu'ils observent un cessez-le-feu avec les minorités ethniques, libèrent tous les prisonniers politiques et remettent le pouvoir aux représentants élus du peuple.»

Pour U Sein Win, les récents changements à Rangoun ne sauraient faire illusion. Deux ans après l'écrasante victoire de l'opposition aux élections du 27 mai 1990, la situation reste bloquée et le Comité pour la restauration de la loi et de l'ordre (SLORC) s'accroche au pouvoir. C'est justement parce que la junte refusait de passer la main à la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi que lui-même et une dizaine d'autres députés se sont réfugiés dans la jungle contrôlée par les rebelles karens à la frontière thaïlandaise, pour former un *«gouvernement national de coalition»*.

Profitant du répit de la mousson, M. Sein Win a entrepris un voyage dans plusieurs pays d'Europe et au Canada. De passage à Genève, où il a eu des contacts avec des organisations internationales, ce mathématicien de quarante-huit ans, cousin de Mme Suu Kyi, explique qu'une authentique réconciliation passe par une libération sans condition du prix Nobel de la Paix 1991, en résidence surveillée depuis juillet 1989.

En proie à des difficultés économiques croissantes et de plus en plus isolés, les militaires ont été amenés à faire quelques gestes sous la pression internationale, *«sans pour autant modifier leur attitude fondamentale»*. *«Le remplacement du général Saw Maung par le général Than Shwe n'est même pas un ravalement de façade,* observe U Sein Win. *C'est vrai que, depuis la nomination de ce dernier à la tête de la junte le 23 avril, une centaine d'opposants ont été relâchés.*

«Une nouvelle manœuvre»

»Mais, selon nos estimations, il reste encore quelque 2000 prisonniers politiques derrière les barreaux, et les militaires refusent d'élargir ceux qu'ils considèrent comme dangereux pour la sécurité de l'Etat. Aung San Suu Kyi fait partie du lot, même si sa proche famille a été autorisée à la revoir après deux ans et demi d'isolement total. De plus, nous n'avons pas d'informations sur les disparus. La loi martiale demeure en vigueur, les universités n'ont pas rouvert, tandis que les monastères sont toujours sous haute surveillance.»

Dans ces conditions, M. Sein Win n'attendait *«rien»* de la rencontre du 23 juin entre la junte et des représentants des partis politiques en vue de préparer la mise en place d'une assemblée constituante. *«Nous n'avons pas le droit de cautionner cette convention,* indique-t-il. *Les militaires, qui ont tous les pouvoirs, ont eux-mêmes choisi leurs interlocuteurs, désignant quinze soi-disant représentants de la Ligue prêts à collaborer en lieu et place de nos dirigeants reconnus.*

» Sur nos 392 députés, plus d'une centaine sont sous les verrous et les autres se cachent. Quel crédit accorder à cette prétendue rencontre? Si les militaires veulent vraiment discuter d'autre chose que d'une Constitution sur mesure pour protéger leurs intérêts, ils doivent le faire avec Mme Suu Kyi.»

La convention est chargée de présenter un rapport à la junte, qui s'est donné six mois pour rédiger une nouvelle Constitution. Pour M. Sein Win, *«il s'agit d'une nouvelle manœuvre visant à gagner du temps pour ne pas remettre le pouvoir à la LND. En fait,* conclut-il, *les partis sont paralysés par la suspension des libertés fondamentales, et il ne faut pas s'attendre à une réelle évolution du régime tant que son éminence grise, le général Ne Win, auteur du coup d'Etat de 1962, continuera de tenir le SLORC sous son contrôle»*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

CHINE

Un dirigeant militaire s'inquiète de l'effet dans l'armée des réformes de M. Deng Xiaoping

Le chef du département politique de la marine, le vice-amiral Tong Guorong, a mis en garde, mercredi 24 juin, dans le *Quotidien de l'armée de libération*, contre les effets des réformes économiques relancées par M. Deng Xiaoping. Il faut prendre des mesures pour aider les soldats à *«s'adapter»* à cette accélération. *«Certains camarades craignent que (...) la société ne se divise si certaines régions ou certains groupes s'enrichissent plus vite que d'autres (...). D'autres craignent également que la plus grande ouverture vers le monde extérieur n'ait une influence négative sur la discipline du parti et l'atmosphère sociale (...). L'inaptitude* (des soldats) *à faire preuve de discernement entre les différents courants idéologiques qui ont émergé au cours des réformes et de l'ouverture a causé une détérioration de leur pensée»*. *«Par exemple, marqués par des pensées, une culture et un style de vie corrompus* (venus de l'étranger), *certains camarades sont devenus la proie de valeurs dévoyées (...) et certains ont même violé la loi»*.

Enfin, *«certains camarades s'inquiètent de la disparité grandissante entre la solde des militaires et les revenus de certains qui s'enrichissent»*. – *(AP, UPI.)*

□ **M. Chevènement reçu par le premier ministre Li Peng.** – L'ancien ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, actuellement en visite privée en Chine sur l'invitation de l'Association chinoise pour la compréhension internationale, a été reçu à dîner par le premier ministre Li Peng, mercredi 24 juin, a-t-on appris de source diplomatique française. L'ambassadeur de France à Pékin, M. Claude Martin, assistait à la soirée. Aucun commentaire n'a filtré au sujet des discussions. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN

Affrontements à Kaboul

Des combats à l'arme automatique et au lance-roquettes ont repris, *jeudi après-midi 25 juin,* dans le centre de Kaboul entre membres du Jamiat-i-Islami du ministre de la défense Ahmad Shah Massoud et militants du parti chiite Hezb-i-Wahdat, qui contrôle le ministère de l'intérieur. Des partisans du commandant Massoud ont attaqué, des positions du Wahdat – favorable au président intérimaire Modjaddedi – autour de ce ministère. Selon l'adjoint du commandant Massoud, les combats auraient commencé quand des militants chiites ont été surpris à piller une maison. Les relations entre le Jamiat et M. Modjaddedi se sont récemment dégradées après la tentative de ce dernier de prolonger son mandat de deux mois (*le Monde* du 26 juin). Le chef de la milice ouzbèke, M. Abdul Rashid Dostom, a appelé les factions de moudjahidins, auparavant alliées, à cesser les hostilités. *«J'appelle à la fin des combats,* a-t-il dit, *car le peuple de Kaboul en est las. (...) Nous sommes très forts et nous ne tolérerons pas que quiconque tente de s'emparer du pouvoir par la force.»* – *(AFP, Reuter, UPI.)*

LE SOMMET DE LISBONNE

Jacques Delors l'européen

Suite de la première page

Comment expliquer cette renaissance? Comment expliquer ce «sans-faute» d'un homme qui avait jusque-là brillé davantage par ses avis que par ses actes? Sans doute, et comme toujours, par la rencontre entre une situation objective et une volonté. Par la chance, aussi. Jacques Delors, qui pourrait manquer la messe pour suivre un match de football, sait bien que la «baraka» – ou la providence – assiste aussi bien les champions en forme que les élus du Seigneur.

Lorsque, le 6 janvier 1985, Jacques Delors est nommé président de la Commission européenne, il a soixante ans et pas mal de rancœurs derrière lui. Certes, comme animateur de tant et tant de clubs de réflexion, aux noms si révélateurs – «Citoyens 60», «Echanges et projets», «Travail et société», – il peut bien se dire que certains de ses messages ont été entendus. Il sait aussi qu'il a créé un tissu de relations qui lui sera, peut-être, utile un jour. Mais son action a été bien peu couronnée de succès lorsqu'il s'est frotté aux réalités du pouvoir. La «nouvelle société» de Jacques Chaban-Delmas, dont il est le conseiller puis le chargé de mission, meurt sous les coups croisés et assassins de Pierre Juillet et Marie-France Garaud, les éminences grises de Georges Pompidou.

Cinq ans après son adhésion au Parti socialiste, il est élu, en 1979, député au Parlement européen dont il présidera la Commission économique et monétaire; mais l'Assemblée de Strasbourg, malgré sa première élection au suffrage universel, se perd dans des débats inopérants, et les socialistes français, purs et durs comme ils ne *l'ont jamais été, vouent aux gémo*nies toute dérive «social-démocrate» et n'ont que condescendance, voire mépris, pour leurs homologues allemands, belges ou italiens. N'ont-ils pas exigé – pour bien marquer leur différence – que le groupe parlementaire soit dénommé «groupe socialiste *et* social-démocrate»?

Auberges de jeunesse

Ceux qui rencontrent alors Jacques Delors dans les couloirs feutrés du palais de l'Europe le trouvent bien amer. «On» ne tient aucun compte de ses avis, «On» l'oublie, «On» veut se débarrasser de lui. Bref, «On» ne l'aime pas. Car il veut être aimé, Jacques Delors. Il ironise sur tous les *postes qu'on lui aurait promis* et qu'il n'a pas obtenus. *«Mes enfants*, raconte-t-il, *ont fabriqué un jeu de Monopoly où toutes les cases représentent les postes prestigieux qui m'auraient été destinés.»* Il profite toutefois de son siège au Parlement européen pour continuer à nouer des contacts et, surtout, à étudier le milieu ambiant. Apparaît ainsi un autre trait dominant de son caractère: le souci de toujours étudier, de ne jamais perdre une occasion de se documenter, de savoir. Comme ces étudiants bûcheurs capables d'apporter leurs polycopiés de droit constitutionnel au bal du samedi soir. *«C'est comme une baleine*, dit aujourd'hui un de ses proches, *il se nourrit de tout le plancton qui passe à côté de lui.»*

De son siège de parlementaire, quand il écoute les présidents de la Commission, Roy Jenkins puis Gaston Thorn, peut-être se dit-il, déjà, que lui, demain, qui sait...

L'Europe sera, aussi, au centre de la prochaine aventure de Jacques Delors, nommé ministre de l'économie et des finances dans l'équipe Mauroy. Le débat tourne en effet rapidement autour d'une question majeure: la politique menée par le gouvernement d'union de la gauche est-elle compatible, à terme, avec l'appartenance de la France à la Communauté européenne?

Son attitude est-elle si univoque qu'on le dit aujourd'hui? Assurément, il s'est toujours opposé à la sortie du franc du système monétaire européen, qui aurait été pour la France une manière de tourner le dos à la Communauté. Mais il a accepté de prendre une des mesures psychologiquement les plus anti-européennes qui soit: l'instauration d'un contrôle des changes drastique visant notamment à dissuader les Français de passer leurs congés hors de l'Hexagone. Apparemment, les vacances obligées chez la tante de Valenciennes, dans les gîtes ruraux de Corrèze ou l'hôtel familial de Dieppe ne choquent pas l'ancien militant syndical et l'habitué des auberges de jeunesse. Il est vrai que, dès la fin de 1981, voyant venir la faillite, il avait réclamé, en vain, une «pause»...

L'aventure se termine comme on sait. Le recentrage est à l'ordre du jour, les yuppies remplacent les professeurs et, pour succéder à Pierre Mauroy, l'Elysée préfère Laurent Fabius à Jacques Delors. Ce dernier est envoyé à Bruxelles, comme en exil. Dernière humiliation: François Mitterrand fait savoir à ses partenaires européens qu'il souhaiterait que ce soit Claude Cheysson qui prenne la présidence de la Commission. Devant les réticences de certaines capitales – Bonn et Londres notamment – Delors est finalement choisi.

Les années-commandos

Voilà donc un homme – déçu sûrement, aigri peut-être – qui s'installe à la tête d'une institution bien dévalorisée. Avoir été président de la Commission européenne n'est apparemment pas un viatique bien utile pour accéder aux plus hautes fonctions chez soi. Franco-Maria Malfatti, qui avait quitté cette présidence, en plein milieu de son mandat, pour devenir sous-secrétaire d'Etat en Italie, n'a jamais «percé» véritablement dans la politique transalpine. Pas plus que le Belge Jean Rey, le Néerlandais Mansholt, le Français Ortoli ou le Britannique Jenkins...

Pour Delors, cependant, commencent les «années-commandos» au cours desquelles il va contribuer à redonner vie à cette institution, à démultiplier, de fait, ses pouvoirs, et, surtout, à relancer une construction européenne qui marquait le pas. Cette opération va s'appuyer sur trois éléments: motiver les hommes, définir une stratégie et se servir d'une bonne conjoncture.

Les hommes, ce sont d'abord ceux que Delors appelle à ses côtés. Cheveux courts et regard bleu acier, sorte de moine-soldat passé par l'ENA et l'inspection des finances, Pascal Lamy, son directeur de cabinet, ne va pas prendre de gants pour réveiller une administration somnolente. *«Nous travaillons en autogestion... militaire»*, dit-il, presque sans sourire. Puis, les premiers succès aidant, les «eurocrates» se prennent au jeu. *«Il y a dix ans, on pouvait compter sur les doigts de la main les hauts fonctionnaires qui restaient travailler après 7 heures du soir, aujourd'hui, les parkings sont souvent encore remplis à 9 heures»*, explique l'un d'entre eux. *«Delors a un tel art de culpabiliser les gens!* ajoute-t-il, *c'est toujours saint Sébastien immolé: «Si, moi, je travaille dix-huit heures par jour pour gagner mon paradis, pourquoi pas vous?»*

Invitant l'ensemble de ses collaborateurs à dîner – cela se passe une fois par an, – Delors n'hésite pas, un soir, à se lever de table, le café tout juste bu, et à lancer à la cantonade: *«Bon, moi, je vais travailler.»* Commentaire d'une secrétaire: *«Eh bien, nous sommes tous partis derrière lui. Mortifiés par le simple péché d'avoir pu imaginer une seconde la perspective de pouvoir rester à table jusqu'à minuit.»* Qu'importe, Delors, lui, était déjà dans son appartement sans prétention du centre de Bruxelles, à relire ses dossiers ou à préparer une nouvelle proposition.

Le président n'hésite pas, non plus, à bousculer les habitudes de ses collègues du collège européen. Finies les réunions interminables sur des points mineurs. Oubliés, les week-ends de réflexion dans les hôtels accueillants des Ardennes belges. Terminé, le temps où le «cœur de l'Europe» cessait totalement de battre durant le mois d'août. *«Chaque année*, dit un commissaire, *il semble prendre un malin plaisir à nous faire comprendre qu'«il ne serait pas impossible», ou qu'«il lui semble nécessaire» de prévoir des réunions en août.»* Malheur à celui qui tente de s'esquiver. Il se verra rabroué par un cinglant: *«Eh bien, vous vous ferez représenter par votre chef de cabinet.»* Sans appel.

«Allons, Jacques!»

Parfois, les choses tournent mal. En 1987, entre les sommets de Copenhague et de Bruxelles, Delors, s'estimant, une fois de *plus, trahi, provoque un esclandre.* En pleine réunion du collège, il ramasse ses dossiers et, de rage, les jette par-dessus la table. Il faut tout l'art de la conciliation et tout le savoir-faire de Lorenzo Natali, le vice-président italien, un homme politique blanchi sous le harnais de la Démocratie-chrétienne, pour le calmer – *«Allons, Jacques!»* – et éviter l'incident.

«Ou il nous viole, ou il pleure», avoue un commissaire européen. *«Ce n'est jamais de sa faute!»*, glisse un autre. Orgueilleux – l'orgueil des humbles, – le président de la Commission admet rarement ses erreurs et a tendance à vouloir s'occuper de tout. Incontestablement «meilleur» que la plupart de ses pairs, souvent pour la simple raison qu'il connaît mieux qu'eux leurs propres dossiers, Delors ne s'embarrasse pas de détails et manque souvent de la psychologie la plus élémentaire pour calmer les susceptibilités des uns et des autres. Et il y en a, des susceptibilités et des non-dits dans cet organe hybride, incertain sur ses propres compétences, et composé d'antant de nationalités, de sensibilités politiques et d'ambitions disparates! *«Delors a vocation d'apôtre, se prend volontiers pour un martyr, mais il ne joue jamais le rôle de confesseur et vous donnera rarement l'absolution»*, ironise un haut fonctionnaire bruxellois, qui estime que le président de la Commission n'a pas fait beaucoup d'efforts pour tenter de «tirer vers le haut» certains de ses collègues en difficulté. *«Et pourtant, il devrait s'y connaître en formation professionnelle!»*

Conséquence: il a peu de véritables amis à Bruxelles. Hormis Lorenzo Natali, décédé en 1989, il ne s'est lié avec aucun autre commissaire. Si les membres socialistes de la Commission le tutoient, il n'a, semble-t-il, répondu à ces familiarités prolétariennes que contraint et forcé. Delors a ses «chouchous» (en ce moment Karel Van Miert, le jeune commissaire belge responsable notamment des *transports*), ses têtes de Turc, et ses vis-à-vis: lord Coffield, sous la précédente Commission, et, aujourd'hui, Leon Brittan. Une personnalité de premier plan, qui forme, avec Delors, un bien étrange couple. C'est Brittan, le libéral et le Britannique, qui a souvent une approche idéologique des dossiers et c'est Delors, le Français et le socialiste, qui fait preuve d'un pragmatisme... *tout britannique.*

Sir Leon n'hésite pas à mener la fronde contre son président. S'il l'a emporté sur Delors à propos du dossier De Havilland – la Commission s'est opposée au rachat de l'entreprise canadienne par l'Aérospatiale et l'italien Alenia, – c'est qu'il n'avait pas hésité, les deux jours précédant le vote de la Commission, à effectuer un lobbying pressant et efficace auprès de ses collègues. Cette fronde semble d'ailleurs s'étendre. Si le «Delors *numéro un*», celui de la *première* présidence entre 1985 et 1989, faisait l'unanimité, malgré ses coups de colère, ses variations cyclothymiques et ses oukases, le «Delors numéro deux», pourtant plus calme, plus sûr de lui et moins colérique (*«Maintenant, quand je gueule, je gueule tout seul dans mon bureau»*, dit Delors), est davantage critiqué dans les allées des bâtiments européens. Hommes de peu de foi! *«Au début, nous étions tous sous influence*, raconte un eurocrate, *maintenant nous commençons à voir les défauts du personnage.» «Ceux qui sont arrivés dans la Commission en 1989*, ironise un proche de Delors, *ont pris l'ascenseur et ont trouvé une institution de nouveau respectée dans le monde, en oubliant, peut-être un peu vite, le travail que nous avions fait auparavant. Nous, nous étions montés par les escaliers en mouillant nos chemises.»*

Une ambition concrète

«Si je propose cent, ce n'est pas pour obtenir quarante mais pour obtenir cent.» Dès son arrivée à Bruxelles en 1985, Jacques Delors avait annoncé la couleur: la Commission ne sera ni un simple secrétariat des capitales européennes ni une machine à fabriquer des compromis. Vœux pieux, dirent les uns et les autres. Le 14 janvier 1985, devant le Parlement de Strasbourg, le président de la Commission lance son projet de relance de la Communauté. *«Un de plus»*, entend-on dire çà et là, *«et puis, quel président de la Commission n'a-t-il pas voulu lier son nom à celui d'une relance de la CEE?»* Gaston Thorn ne parlait-il pas de *«l'Europe de la seconde génération»?* Jacques Delors, lui, propose l'établissement du «grand marché» à partir du 1er janvier 1993. L'idée n'est pas, en soi, originale puisqu'elle est, tout simplement, contenue dans le traité de Rome de 1957. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est que la Commission propose un calendrier précis et une ambition concrète, aptes à parler directement aux citoyens européens. Ce qui est nouveau, aussi, c'est que le lancement de cette idée a été minutieusement préparé, le terrain entièrement balisé. Et, en grande partie, par Jacques Delors lui même.

Son calendrier est impressionnant. Un exemple: entre le 15 et le 30 octobre 1985, il ne prononce pas moins de douze discours! Les «grandes conférences catholiques» à Bruxelles, le Parlement européen à Strasbourg, le club «Siglo XXI» à Madrid, le colloque franco-allemand à Offenburg, le colloque «Liaisons sociales» à Paris, le colloque de la FNV à Amsterdam, la confédération des industries britanniques à Londres écoutent le président de la Commission. Si les «réseaux Delors», sortes de clubs occultes dont le président de la Commission tirerait les ficelles d'un bout à l'autre de la Communauté, n'existent que dans l'imagination de ses adversaires, il est incontestable que l'ancien ministre des finances jouit dans toute la Communauté d'un capital de sympathie dont il va savoir jouer avec maestria. Capital accumulé lors de dizaines d'années de colloques, de rencontres, de séminaires.

Il a aussi un avantage incontestable: par son histoire, son parcours, sa personnalité, il se situe exactement au confluent des deux courants politiques qui dominent la scène politique européenne: la social-démocratie et la démocratie chrétienne. Ainsi, il n'a aucun mal à convaincre ses anciens amis syndicaux de la nécessité d'une relance européenne. Mais – aspect moins connu de son curriculum vitae – il *entretient aussi de très bonnes relations* avec une partie du «gratin» du monde des affaires occidental. *«Son principal succès aura été de rallier l'industrie à la cause européenne»* n'hésite pas à dire un haut fonctionnaire bruxellois.

Comprendre l'Allemagne

Ainsi solidement assuré sur ses arrières, saisissant la chance d'une reprise économique, qui semble au rendez-vous de 1985, sentant que son idée a toutes les raisons de «prendre» dans une opinion publique européenne lasse du blocage britannique, il va réussir grâce à un jeu très habile en direction des gouvernements des Douze, sans lesquels, il le sait bien, rien n'est possible dans la Communauté. *Jacques Delors est d'abord assuré du* soutien de François Mitterrand. Cherchant une idéologie de rechange à un «socialisme à la française» qui a montré ses limites, le président français va faire sauter un certain nombre de verrous. On comprend l'amertume de tous ces responsables communautaires qui, hier empêchés d'avancer par les vetos successifs d'un Paris gaulliste, voient aujourd'hui un Français rafler la mise européenne. Et si le président de la Commission va aller plus loin, semble-t-il, que ne le souhaiterait le gouvernement français, celui-ci est obligé de suivre, sous peine de se déjuger.

Jacques Delors a un autre atout, de taille, dans son jeu: Helmut Kohl. Entretenant des relations privilégiées avec le chancelier, il a su maîtriser la problématique allemande. Ses collaborateurs savent ainsi que rien de ce qui se passe outre-Rhin ne doit lui échapper et le bombardent de notes à ce sujet. Le président de la Commission est un des rares hommes politiques européens, et surtout français, à avoir très vite compris l'inéluctabilité de l'unification allemande, une fois tombé le mur de Berlin. Une intuition, ou un calcul, qui lui sera *bien utile. Jacques Delors, en* revanche, ne semble pas avoir pris la mesure de l'effondrement de l'empire soviétique et de la volonté d'indépendance des peuples, aussi «petits» soient-ils, qui le composaient. Pour n'avoir pas compris que la cohésion future de l'ex-URSS passait, au préalable, par la reconnaissance de nations qui avaient tant souffert du joug moscovite, le président de la Commission s'est laissé *aller à un certain* nombre de déclarations bien imprudentes, notamment au lendemain du putsch de Moscou.

A Bruxelles, pourtant, il a bien su se servir de ces «petits» pays. D'abord parce que ceux-ci ont toujours été favorables à une extension du rôle de la Communauté. *«C'est quand même formidable, l'Europe*, avait coutume de dire un haut fonctionnaire gaulliste. *Ça permet au Luxembourg de parler de la guerre du Vietnam!»* Il a compris que Bruxelles, ou Luxembourg, pouvaient toujours, au moment opportun d'une négociation, «sortir» le compromis nécessaire. Wilfried Martens, l'ancien premier ministre belge et vieux routier des conseils européens, a ainsi servi à plusieurs reprises de «poisson pilote» à Delors pour désembourber une négociation.

Restait à affronter les responsables britanniques. *«Je ne me suis jamais battu avec Mme Thatcher sur le plan institutionnel, je n'ai jamais relevé ses réflexions, même quand elles étaient humiliantes, je n'ai jamais voulu me laisser entraîner dans des rivalités personnelles. J'ai toujours mis les idées en avant...»*, affirme-il aujourd'hui. *«Et j'ai gagné»*, doit-il penser. Victime tout autant de la *poll tax* que de son acharnement anti-européen, comme Margaret Thatcher doit en vouloir à Jacques Delors! Elle qui était venue à bout de MM. Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing – excusez du peu! – voilà qu'elle se casse les dents sur un homme qui n'est ni chef d'Etat ni *chef de gouvernement! Sans doute*, la Dame de fer n'avait-elle pas compris qu'il était impossible de «diaboliser» un archange...

Il reste une question, apparemment incongrue, qui ferait s'étouffer de colère les aficionados bruxellois du «Président»: Jacques Delors connaît-il bien l'Europe? Certes, comme tout Français, il se pique d'Italie – Florence –, envie l'Allemagne – *le mark* –, jalouse la Grande-Bretagne – Churchill – et ne comprend pas comment on peut être suisse, letton, belge ou géorgien. S'il a réussi à symboliser «l'impossible homme européen», il y est, semble-t-il, parvenu davantage en étudiant ses dossiers, en établissant des règles de trois, qu'en tentant de comprendre l'histoire profonde et l'imaginaire des pays du Vieux Continent. Mais en avait-il le temps? Lui qui parvient à marquer de sa présence toute réunion internationale, comme il paraissait terne, fin février, sur la plateau de «La marche du siècle», confronté à des jeunes de tous les pays de la Communauté!

«On va en baver»

«Avant, lors des sommets européens, il y avait toujours une phrase rituelle pour dire que «les Chefs d'Etat et de gouvernement avaient bien accueilli une proposition de la Commission»; Aujourd'hui, ils disent: «Bravo, Jacques!» raconte un commissaire bruxellois. Avant d'ajouter: *«Cette personnalisation n'est pas forcément une bonne chose. Certes, la Commission a aujourd'hui une influence qu'elle n'avait jamais eue auparavant. Mais est-ce Jacques Delors, en tant que personne, qui compte ou l'institution qu'il représente?»*

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze vont bientôt devoir nommer une nouvelle commission. La majorité d'entre eux souhaitent que Jacques Delors en assure la présidence et que, pour l'essentiel, les membres actuels du collège restent en place. Lorsqu'il s'est agi, à Paris, de remplacer Edith Cresson, Helmut Kohl n'a-t-il pas téléphoné à François Mitterrand pour lui dire à quel point il souhaitait que son ami Delors reste à Bruxelles?

Sauf surprise – et la politique française ne devrait pas en être avare dans les mois qui viennent, – Jacques Delors devrait être confirmé aux commandes de ce qui sera, plus que jamais, «sa» commission. L'annonce de ce probable maintien a été accueillie à Bruxelles avec un mélange de soulagement – *«On va continuer à faire du bon travail...»* – et d'appréhension – «... *Mais il va nous en faire baver encore plus qu'avant!»*. Quant aux gouvernements européens, ils devront, eux aussi, affronter un Jacques Delors encore plus accrocheur. *«Vous avez voulu que je reste, alors laissez-moi travailler!»* Qui pourrait s'en plaindre?

JOSÉ-ALAIN FRALON

POLITIQUE

Après le vote du Congrès

La nouvelle version de la Constitution

La loi constitutionnelle publiée vendredi 26 juin au *Journal officiel* modifie trois articles du texte adopté par référendum le 28 septembre 1958, et lui en ajoute quatre autres regroupés dans un nouveau titre consacré aux Communautés européennes. Voici ces sept articles, les dispositions inchangées figurant en italique.

Article 2

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la Marseillaise.

La devise de la République est : «Liberté, Egalité, Fraternité».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Article 54

Si le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, par le premier ministre, par le président de l'une ou l'autre assemblée, ou par soixante députés ou soixante sénateurs, *a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation* de ratifier ou d'approuver l'engagement international en cause *ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution.*

Article 74

Les territoires d'outre-mer de la République ont une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République.

Les statuts des territoires d'outre-mer sont fixés par des lois organiques qui définissent, notamment, les compétences de leurs institutions propres, et modifiés, dans la même forme, après consultation de l'assemblée territoriale intéressée.

Les autres modalités de leur organisation particulière sont définies et modifiées *par la loi après consultation de l'assemblée territoriale intéressée.*

[Le titre XIV et le titre XV de la Constitution deviennent respectivement le titre XV et le titre XVI.]

Titre XIV : Des Communautés européennes et de l'Union européenne.

Article 88-1

La République participe aux Communautés européennes et à l'Union européenne, constituées d'Etats qui ont choisi librement, en vertu des traités qui les ont instituées, d'exercer en commun certaines de leurs compétences.

Article 88-2

Sous réserve de réciprocité, et selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, la France consent aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire européenne ainsi qu'à la détermination des règles relatives au franchissement des frontières extérieures des Etats membres de la Communauté européenne.

Article 88-3

Sous réserve de réciprocité et selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé *le 7 février 1992, le droit de vote et* d'éligibilité aux élections municipales peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union résidant en France. Ces citoyens ne peuvent exercer les fonctions de maire ou d'adjoint, ni participer à la désignation des électeurs sénatoriaux et à l'élection des sénateurs. Une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées détermine les conditions d'application du présent article.

Article 88-4

Le gouvernement soumet à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des communautés, les propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative.

Pendant les sessions ou en dehors d'elles, des résolutions peuvent être votées dans le cadre du présent article, selon des modalités déterminées par le règlement de chaque assemblée.

□ **M. Poperen estime que *«la recomposition progresse».*** – M. Jean Poperen, ancien ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, mercredi 24 juin, que *«la recomposition progresse»* à l'occasion du débat sur le traité de Maastricht. Il a appelé, *«face à cette perspective, au ressaisissement d'autres forces»* à gauche, en précisant qu'il n'attend pas *«de grandes choses»* du congrès extraordinaire du PS, à Bordeaux, le mois prochain.

□ **Carrefour du gaullisme souhaite une renégociation du traité de Maastricht.** – L'association Carrefour du gaullisme, que préside M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, a indiqué, jeudi 25 juin, qu'elle demandait *«une renégociation du traité de Maastricht avant toute procédure de ratification»*. Jugeant *«intolérable de présenter comme anti-européens tous ceux qui expriment des réserves sur Maastricht»*, elle critique l'*«orientation fédéraliste»* du traité, qui met en cause, selon elle, la *«souveraineté de la nation française»*. M. Nungesser a souhaité que le RPR laisse la liberté de vote à ses membres.

□ **M. Durieux pour un *«centre autonome et libre».*** – Se présentant comme *«le grenadier voltigeur de la recomposition»*, M. Bruno Durieux, nouveau ministre délégué au commerce extérieur et proche de M. Raymond Barre, a constaté, jeudi 25 juin, au «Grand Oral O'FM-*la Croix*», que *«les frontières politiques actuelles sont artificielles»*. *«Le débat sur l'Europe est éclatant*, a-t-il déclaré. *Nous vivons sur des structures politiques et des répartitions partisanes héritées de la dernière grande recomposition politique, qui est celle de 1958. Je pense que cette phase qui a duré trente ans est achevée.»* M. Durieux s'est déclaré partisan de l'émergence d'*«un centre autonome et libre»* rassemblant des *hommes venus aussi bien du PS*, du CDS, de l'UDF ou du RPR.

□ **M. Cot : *«Le traité de Maastricht n'est pas amendable.»*** – M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste du Parlement européen, a déclaré sur France-Culture, jeudi 25 juin, que *«politiquement et juridiquement, le traité de Maastricht n'est pas amendable»* et que le Parlement français *«n'a pas le droit»* de remettre en question le droit de vote des ressortissants de la Communauté aux élections municipales et européennes.

□ **Philippe Séguin : *«Un Français informé est un Français qui va voter non au référendum.»*** – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a affirmé à Epinal, ville dont il est le maire, jeudi 25 juin, qu'*«un Français informé est par définition un Français qui va voter non au référendum»* sur la ratification du traité de Maastricht. Invité des clubs giscardiens Perspectives et réalités, M. Séguin a également estimé que l'union de l'opposition *«devait survivre au débat sur Maastricht»*. Il a affirmé enfin, à propos des amendements introduits dans la Constitution française par le Parlement, que, *«si Maastricht est ratifié, ce que dit Maastricht l'emportera sur les dispositions du droit interne»* et *«tous les amendements auront un nul effet»*.

Les groupes de l'opposition s'abstenant

L'Assemblée nationale a entériné l'accord entre l'Etat et l'enseignement catholique

Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juin, le projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale, présenté par MM. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, et Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Seuls les socialistes ont voté pour. Les communistes ont voté contre et la droite s'est abstenue, en raison de la présence dans le texte du gouvernement des dispositions découlant du protocole d'accord conclu le 13 juin dernier entre l'Etat et l'enseignement catholique, qui ont été considérées par les députés UDC, UDF et RPR comme allant *«dans le bon sens»*.

Un texte qui rassemble à la fois des considérations sur *«l'enregistrement télématique des vœux d'affectation et de mutation des enseignants-chercheurs»*, sur la durée de l'année scolaire ou sur *«l'interdiction d'être membre d'un conseil d'un établissement public d'enseignement supérieur pour les personnes ayant fait l'objet de condamnations d'une certaine gravité»* a évidemment les allures d'un patchwork. M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) l'a d'ailleurs trouvé *«décousu»*, alors que M. Lang, plus lyrique, a aussitôt songé au *«manteau d'Arlequin»*. *L'avantage principal des projets de* loi fourre-tout *«portant»*, selon la formule consacrée, *«diverses dispositions»* dans le domaine de son choix est qu'on peut y trouver facilement matière à contentement. Les *communistes et les socialistes se sont* ainsi particulièrement félicités de la possibilité ouverte par le projet de valider les acquis professionnels d'*«une personne ayant exercé pendant cinq ans, cette expérience pouvant être prise en compte pour justifier une partie des connaissances et des aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur»*, selon un dispositif qui prolonge un décret de 1985.

M. Jean-Paul Bret (PS, Rhône), rapporteur du projet au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, a estimé qu'il s'agit là d'*«une étape déterminante de la démocratisation de notre enseignement secondaire et supérieur»*. *«Ce projet favorisera la reconversion et la mobilité, essentielles en période de chômage»*, a ajouté M. Jean-Pierre Luppi (PS, Isère). Cette possibilité a fait en revanche pousser de hauts cris à Mme Nicole Catala (RPR, Paris), ainsi qu'à M. Yves Fréville (UDC, Ille-et-Vilaine), qui a estimé que *«l'Université n'a pas compétence pour apprécier toute expérience professionnelle»* et qui a jugé particulièrement *«inacceptable que le jury qui accorde une valeur diplômante à certains acquis ne soit pas le jury chargé de la délivrance des diplômes»*.

Après avoir examiné des dispositions relatives à la déconcentration de la gestion des personnels de l'éducation nationale, déléguée aux chefs d'établissements supérieurs, *ainsi que* les mesures permettant aux nouveaux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de déroger à la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur pendant trois ans (l'Assemblée nationale ayant réduit la durée que le gouvernement avait primitivement envisagé de fixer à cinq ans), les députés ont abordé, à la satisfaction générale de la droite, la grande affaire du projet : la fixation, après l'accord survenu entre l'Etat et l'enseignement catholique, du montant pris en charge par l'Etat, après les remarques en ce sens du Conseil d'Etat, de *«l'arriéré du forfait d'externat»* pour l'enseignement privé.

M. Lang : «Respecter la conscience de chacun»

L'armistice conclu entre les deux parties le 13 juin dernier a produit ses effets dans l'hémicycle, où les députés prompts à en découdre dès lors qu'il s'agit d'enseignement privé ont momentanément jeté la rancune à la rivière. M. Lang, il est vrai, ne s'est pas fait faute d'appeler au sens des responsabilités de chacun. *«Cet accord est un pas en avant et un compromis*, a-t-il dit. *Ce sera respecter la conscience de chacun que d'en rester là, sans chercher ni à revenir en arrière ni à charger la barque.»*

Les hussards de la «laïque» ont donc gardé les sabres dans les fourreaux et les thuriféraires de l'école «libre» ont ravalé les anathèmes usés de coutume en pareille circonstance. M. Bernard Derosier (PS, Nord) a convenu que *«l'étape franchie ne correspond pas à* [ses] *vœux»*. *«J'avoue comprendre la déception de ceux qui redoutent que donner plus à l'enseignement privé ne signifie donner moins à l'enseignement public»*, a-t-il assuré. Mais il a aussitôt indiqué que *«la réalité est là»* et que *«nous devons en tenir compte»*. M. Bourg-Broc s'est réjoui de la reconnaissance de *«la contribution de l'enseignement privé au système éducatif»*, avant de demander une nouvelle fois l'abrogation de la loi Falloux, qui limite strictement la participation des collectivités locales aux dépenses d'investissement des établissement privés. *«Je ne sais pas pourquoi j'ai l'impression, monsieur le ministre, que vous aimeriez entrer dans l'Histoire. Ne laissez pas passer le destin»*, a-t-il susurré, un tantinet pousse-au-crime, sans parvenir pour autant à convaincre le ministre, lequel a cependant étendu par amendement aux documentalistes du second degré de l'enseignement privé général et agricole le contrat prévu pour les maîtres de ces classes.

Il est pourtant difficile de contenter tout le monde. Cette atmosphère somme toute consensuelle a, en effet, *profondément* indisposé M. Georges Hage (PC, Nord), nostalgique des empoignades d'hier, qui a vitupéré l'existence, prouvée par l'accord, d'un *«service d'éducation nationale parallèle»* propre selon lui à *«accentuer les inégalités»*.

Le ministre s'est efforcé de dissiper cette mauvaise humeur en assurant qu'après la campagne pour la *«pacification»* entre l'enseignement privé et l'enseignement public l'heure était venue de la bataille pour les augmentations de crédits.

GILLES PARIS

Les associations dans la bataille électorale

Après M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, qui vient de lancer une nouvelle organisation politique, le Mouvement (*le Monde* du 17 juin), plusieurs associations sont tentées de prendre part à la bataille électorale.

Depuis quelques années la politique est entrée dans l'ère des coordinations souples. Face à la sclérose des partis, le mouvement associatif tente de prendre la relève. A côté d'associations de gros calibre telles que Confrontations, dont les cofondateurs sont, entre autres, MM. Michel Rocard et Philippe Herzog, ou Le Nouveau Monde, animé par M. Jean Poperen, qui doivent leur notoriété à leurs membres plus qu'à leur objet, fourmillent quantité d'associations méconnues qui ont pour ambition de favoriser la libre expression des citoyens : Association des citoyens, Mouvement national citoyennes citoyens, Alliance générale d'initiatives et de réflexion, Charente première, etc.

Ces associations rassemblent des individus d'origines et de sensibilités diverses qui aspirent à un renouvellement des idées et des hommes. Différentes quant à leurs structures et aux moyens financiers dont elles disposent, elles bénéficient en général d'une audience ponctuelle, parfois au niveau d'un département, le plus souvent à l'échelle d'une ville ou d'un quartier. Leur éparpillement et leur isolement ne facilitent pas l'action politique concrète à laquelle elles tendent.

Longtemps les associations sont restées des réservoirs à idées qui alimentaient les partis. Aujourd'hui certaines d'entre elles veulent passer à l'action. Ainsi M. Alain Schmit, journaliste, ancien présentateur de FR3, actuel conseiller du président de TF1, animateur de l'association Charente première, a-t-il annoncé sa candidature, il y a déjà près d'un an, aux élections législatives dans la quatrième circonscription de la Charente, actuellement détenue par M. Jean-Michel Boucheron. Conscient du problème du *«passage à l'acte»*, il souhaite être, dit-il, *«un déclencheur»* et *«un exemple»* pour toutes les associations. Il considère Charente première comme un laboratoire : *«On fait aujourd'hui en Charente ce que l'on fera en France demain*, affirme-t-il. *Les gens qui ne doivent qu'à eux-mêmes leur position politique auront leur rôle à jouer demain.»*

Au domaine de la «préhistoire»

M. Jean-Marie Cambacérès, *démissionnaire du PS en janvier* 1992, actuel député non-inscrit du Gard, a créé AGIR (Alliance générale d'initiatives et de réflexion). *«Malgré le changement de gouvernement, tout continue comme si le peuple n'avait pas été écouté*, dit-il. *Certes, le clivage gauche-droite structure une partie du discours, mais, comme le montrent les sondages, 45 % des Français ne voient plus la différence.»* Selon lui, les partis politiques traditionnels appartiennent au domaine de la *«préhistoire»*. Une recomposition est donc nécessaire. AGIR veut y contribuer en rapprochant *«des gens de gauche, de droite et des défenseurs de l'environnement qui refusent les partis traditionnels»*. Mais il entend aussi participer aux batailles électorales, comme il l'a fait, sans succès, aux dernières élections régionales.

D'autres associations envisagent de s'engager dans la campagne pour les élections législatives de 1993. C'est le cas de l'*Association des citoyens, qui a* organisé au printemps une série de débats publics sur des thèmes tels que le chômage, la décentralisation, l'environnement, la justice, l'Europe, l'éducation et qui s'interroge sur l'opportunité de présenter des candidats aux élections. Son président, M. Jean-François Chantaraud, jeune dirigeant de sociétés, qui a fondé le mouvement en décembre 1990, est partagé. Il reconnaît que la *«légitimité»* de l'association s'en trouverait accrue, mais redoute que celle-ci ne puisse échapper aux *«clivages partisans»*. Quant au Mouvement national citoyennes citoyens, créé en juin 1990, qui rassemble notamment des hauts fonctionnaires, s'il entend agir essentiellement *«par l'interpellation multiforme des pouvoirs de toute nature»*, il tient à préciser qu'il n'est pas *«un simple club»* et qu'il a pour ambition de dépasser *«le laboratoire d'idées»*. Mais il laisse à ses coordinations locales *«toute liberté d'expression et d'action»*.

► **Confrontations, 41, rue Emile-Zola, 93100 Montreuil.**

► **Le Nouveau Monde, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.**

► **Association des citoyens, 88 *bis*, avenue Mozart, 75016 Paris.**

► **Mouvement national citoyennes citoyens, 16, rue Hermel, 75018 Paris.**

► **AGIR, 13, place des Aires, 30250 Sommières.**

► **Charente première, 14, rue de l'Union, 16000 Angoulême.**

Une lettre de M. Antoine Waechter

Après la publication de notre enquête sur «la France écolo» et notamment sur l'influence du mouvement écologiste en Alsace, nous avons reçu la lettre suivante de M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts.

«Vous laissez entendre dans votre *article du 11 juin que je honnis* la ville. Cette appréciation n'est pas fondée. En quarante-trois ans d'existence, je n'ai résidé principalement à la campagne que quatre années. Je suis conseiller municipal de ma ville de Mulhouse (cent dix mille habitants) depuis 1989 après avoir conduit une liste en 1977, 1983 et 1989. Et l'essentiel de mes interventions d'élu relève de l'urbain. Puisque vous citez des passages de mon livre *Dessine-moi une planète*, permettez-moi de vous en indiquer d'autres :

»La crise de la condition urbaine ne doit pas pour autant conduire à rejeter la ville et à souhaiter, comme certains urbanistes des années 70, une nouvelle ruralisation de la population (...). La ville remplit une fonction d'échange et de service que nulle autre ne saurait remplir. Par sa diversité de commerces, par ses lycées et ses universités, par ses bibliothèques et ses musées, par ses administrations et ses hôpitaux, elle joue un rôle essentiel dans l'organisation du territoire. Mais elle doit avoir l'humilité de s'inscrire dans le réseau dense des cités et des villages comme un organe complémentaire et non comme *un outil de domination* et *de puissance* (...). La réappropriation du devenir urbain par les citoyens est une condition nécessaire pour disqualifier le jeu des technocraties et des corporations. Cette prise de possession ne peut se faire que dans une relation d'amour avec sa ville, dans le sentiment d'appartenir à une communauté (...). Pour être heureuse, la ville doit être imaginée pour sa fonction vitale, être habitée au sens écologique du terme. Un habitat aimé se charge de la mémoire de ses pas et de ses jours, des sourires et des baisers échangés, des couleurs et des ombres. Pour cela, il faut des rues pour se rencontrer, des places au rythme des promeneurs et des fontaines, des îlots de végétation où le regard des vieux puisse croiser celui des enfants au jeu, des monuments qui marquent le temps... La ville, la vraie, doit aussi offrir le rêve.»

□ *Précision.* – *M. Claude Quin*, ancien président de la RATP, nous prie de préciser, à propos de son entrée au sein de la coordination nationale du mouvement Refondations (*le Monde* du 24 juin), que s'il partage aux *côtés* de *M. Marcel* Rigout son engagement dans ce rassemblement pluraliste, il ne participe pas, pour autant, comme le fait l'ancien ministre de la formation professionnelle, et contrairement à ce que nous avons *écrit*, à l'*animation de* l'ADS (Alternative démocratie socialisme).

POLITIQUE

Sur proposition du ministre de l'économie et des finances

Le Sénat autorise l'émission d'obligations en écus

Les sénateurs ont adopté, jeudi 25 juin, le projet de loi créant le plan d'épargne en actions (PEA), présenté par M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances. Seuls les communistes ont voté contre. Les sénateurs ont amendé le texte afin de rendre le PEA disponible aux épargnants dès le 14 septembre prochain. Sur proposition de M. Sapin, ils ont également autorisé que les obligations puissent être libellées et payées en écus.

Est-ce l'Europe ? Est-ce cet amendement de M. Sapin adopté par le Sénat visant à autoriser l'émission d'obligations en écus ? Le fait est que les rapports entre le ministre de l'économie et des finances et M. Roger Chinaud, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, ont été empreints, jeudi 25 juin, d'une grande urbanité. Les deux hommes auront certes bien des occasions de croiser le fer lors de la prochaine session budgétaire. Mais en attendant, personne n'a véritablement cherché, à l'occasion de ce débat sur le plan d'épargne en actions, à compliquer la tâche de l'autre.

A la demande de M. Sapin, M. Chinaud n'a ainsi guère fait de difficultés pour retirer son amendement visant à exclure les sicav et les fonds communs de placement obligataires à long terme de la mesure d'abaissement du seuil d'imposition des plus-values. Cette mesure avait été introduite par le gouvernement, le 3 juin à l'Assemblée nationale, afin de *« rééquilibrer »* une situation qui, avait dit M. Sapin, *« privilégie d'une manière excessive l'épargne liquide sans risque »*. Il est vrai que M. Chinaud a renoncé à son amendement après avoir reçu l'assurance du ministre de l'économie que ce sujet sera à nouveau débattu à la prochaine session budgétaire.

En sens inverse, M. Sapin n'a pas cherché querelle au sénateur de Paris lorsque celui-ci a obtenu la suppression de la disposition introduite au Palais-Bourbon par M. Alain Richard, député PS du Val-d'Oise. Cette mesure visait à alourdir de 18,7 % à 25 % le taux d'imposition sur les gains nets en cas de retrait ou de rachat du PEA avant l'expiration de la deuxième année. M. Sapin s'est contenté de s'en *« remettre à la sagesse »* du Sénat. C'est cette même *« sagesse »* qui l'a conduit à ne pas faire obstacle à l'amendement de M. Chinaud visant à réduire de six à cinq ans le délai au-delà duquel l'exonération de toute imposition sur les gains réalisés dans le cadre du PEA est définitivement acquise.

En revanche, c'est contre l'avis de M. Sapin que M. Chinaud a obtenu la réduction de 38,7 % à 18,7 % de la fiscalité des revenus des dépôts à terme, des comptes sur livret et des bons de caisse. Mais cette divergence d'appréciation n'a pas suffi à entacher le climat fortement consensuel qui a marqué ce débat sur l'épargne des Français.

FRÉDÉRIC BOBIN

Pour favoriser l'épargne longue

La fiscalité des emprunts à coupon zéro va être assouplie pour les particuliers

En parallèle à l'adoption du plan d'épargne en actions, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a annoncé qu'il allait proposer un amendement au projet de loi pour abroger le régime fiscal particulier applicable aux détenteurs d'obligations à coupon zéro.

Ainsi, à partir du 3 juin 1992, la règle d'imposition par annuité pour les personnes physiques est supprimée, ce qui *« favorisera le développement de l'épargne longue »* et restaure l'intérêt pour ces obligations à « coupon zéro ». Le système de paiement sur des annuités fictives était totalement dissuasif, alors qu'il est très important de développer ce marché, a affirmé M. Sapin.

Une obligation à « coupon zéro » est un titre dont le revenu n'est pas distribué annuellement mais s'accumule pendant toute la durée du titre pour être versé, en totalité, au remboursement final, sous forme de capital additionnel. Le souscripteur d'une telle obligation ne perçoit donc rien entre la souscription et l'amortissement mais encaisse *in fine* une plus-value, ou prime d'émission qui correspond aux intérêts ainsi capitalisés.

Pratiquement, cela revient à émettre 600 F seulement par exemple un titre d'un montant nominal de 1 000 F, somme qui serait effectivement remboursée, la différence, 400 F, représentant les intérêts à 8 %, 9 %, 10 % ou davantage. Pour l'émetteur, l'avantage est de n'avoir à payer aucun coupon pendant la vie du titre. De son côté, le souscripteur n'a pas de souci à se faire pour le réinvestissement de ce coupon, indispensable s'il veut faire grossir son capital, ou éviter de lui faire subir l'érosion de l'inflation.

Sur le plan fiscal, les personnes physiques y gagnent, puisque les coupons *ainsi capitalisés sont considérés* non comme des revenus, taxés à ce titre, mais comme des plus-values, plus légèrement imposées. C'était le cas avant que, en raison de la multiplication des coupons zéro à partir de 1982, la direction générale des impôts, en 1985, ne bouche cette faille en rétablissant une imposition classique (à 25 % d'abord, à 18,1 % ensuite) sur le coupon annuel « fictif », c'est-à-dire reconstitué à partir du rendement prévu dans le contrat d'émission. Cela revenait, pour les personnes physiques, à payer l'impôt sur un *revenu non perçu, exception notable* à la règle en vigueur : pas de revenu, pas d'impôt. Le résultat fut que l'émission d'emprunts à coupon zéro destinés aux particuliers cessa après 1985 et ne fut reprise que ces dernières années, mais à l'intention exclusive d'établissements commercialisant des produits d'assurance-vie ou d'épargne eux-mêmes exonérés d'impôts.

Aujourd'hui, le fisc n'a plus de raison de faire une telle discrimination, justifiée à l'époque par l'absence de SICAV de capitalisation, dont les revenus sont soit exonérés, soit taxés à 18,1 %, comme des plus-values. Il va donc assimiler les émissions coupon zéro à de telles SICAV. Parmi les bénéficiaires de cette mesure figurent les plans d'épargne en actions, réceptacles naturels de coupons zéro, en raison de leur durée de vie de huit ans et plus, et aussi le Trésor. Ce dernier avait, avant 1985, déjà émis, sous le nom de FELIN, des obligations « démembrées » (*stripping*) dans lesquelles les intérêts peuvent être négociés en dehors du capital nu, dont les détenteurs touchent, au remboursement, une prime d'émission. L'an dernier, il a remis en route une telle procédure qui pourrait s'appliquer, par exemple, aux emprunts d'Etat nouvellement émis en échange de vieux titres, à hauteur de 140 milliards de francs (*le Monde* daté 21-22 juin), et dont une partie pourrait être cédée à des particuliers par certains investisseurs institutionnels.

FRANÇOIS RENARD

M. Sapin annonce le futur tour de table de la Caisse nationale de prévoyance

Les sénateurs ont adopté, en deuxième lecture, jeudi 25 juin, le projet de loi adaptant au marché unique européen la législation applicable en matière d'assurances et de crédit, présenté par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin (*le Monde* daté 14-15 juin). Ce projet prévoit notamment l'ouverture partielle du capital des groupes publics d'assurance. Les communistes ont voté contre. Les socialistes se sont abstenus en raison de la suppression de l'article premier du projet précisant que les sociétés centrales d'assurances *« appartiennent au secteur public »*.

M. Sapin a annoncé que, lors du tour de table concernant le capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), l'Etat ramènerait sa participation au niveau de 34 %, le reste pouvant être détenu par la Caisse des dépôts et consignations (*« aux environs de 25 % »*), La Poste (entre 15 % et 20 %) et le réseau de l'Ecureuil (entre 5 % et 10 %).

F. B.

M. Bérégovoy a installé la commission Vedel sur la réforme du mode de scrutin

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a procédé jeudi 25 juin à l'installation de la commission chargée de réfléchir à une éventuelle réforme du mode de scrutin pour les élections législatives, en demandant à ses membres de mener leurs travaux *« dans un esprit de sérénité qui permette d'approcher le mode de scrutin le plus équitable et le plus conforme à l'esprit de nos institutions »*.

Cette commission, dont M. Bérégovoy avait annoncé la création le 8 avril dernier dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, est composée de dix-neuf membres (huit juristes et onze représentants des groupes politiques de l'Assemblée nationale) et présidée par M. Georges Vedel, ancien doyen de la faculté de droit de Paris, ancien membre du Conseil constitutionnel (*le Monde* des 6 et 13 juin). Elle pourra procéder à toutes auditions nécessaires (instituts de sondage, représentants de l'ensemble des forces politiques, autorités administratives) et devra remettre ses conclusions et ses propositions – qui ne s'appliqueront pas aux prochaines élections législatives – le 15 octobre.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 26 juin 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 27 mai 1992 relatif à la terminologie des transports.

□ **Trois nominations au RPR.** – L'état-major du RPR a été complété, jeudi 25 juin, par la nomination de M. Hubert Astier comme secrétaire national chargé de la culture, de Mme Suzanne Sauvaigo, député des Alpes-Maritimes, comme déléguée nationale chargée des rapatriés (en remplacement de M. Christian Estrosi, désormais chargé de la sécurité civile) et de M. Jean-Marie Demange, député de la Moselle, comme délégué national chargé des pollutions industrielles.

Les opérations immobilières de Port-Fréjus

Un ancien député UDF du Var est inculpé pour ingérence

M. Michel Hamaide, ancien conseiller municipal de Fréjus et actuel suppléant de M. François Léotard à l'Assemblée nationale, a été inculpé, mardi 23 juin à Lyon, pour ingérence dans les opérations commerciales d'aménagement du site de Port-Fréjus.

Cela fait maintenant près d'un an que la plus extrême discrétion entoure les développements de l'information judiciaire ouverte en juillet 1991 (*le Monde* du 26 septembre) dans l'affaire de Port-Fréjus, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon. Le dossier a été ouvert à la suite de deux plaintes déposées par trois expropriés, M. René Espanol et les frères Gori et Séverin Milanello, qui accusent d'ingérence, corruption, trafic d'influences le maire de la ville, M. François Léotard, et plusieurs de ses amis, en tant que président et administrateurs de la SEMAF (*Société d'économie mixte d'aménagement de l'aire de Fréjus*).

Bien qu'une vingtaine de policiers aient enquêté pendant plusieurs semaines à Fréjus et au-delà, et que de nombreux témoins aient été entendus, à Lyon, par le président de la chambre d'accusation, le secret de l'instruction a été, sur ce dossier, particulièrement bien observé. Diverses indications donnent néanmoins à penser que six inculpations – celles de trois élus et de trois promoteurs locaux, tous administrateurs de la SEMAF – ont déjà été signifiées.

Il a fallu que l'une des personnes mises en cause se signale elle-même à l'attention d'un quotidien local, *Var Matin*, pour que l'engagement de poursuites soit publiquement confirmé. Il s'agit de M. Michel Hamaide, ancien conseiller municipal de Fréjus, aujourd'hui suppléant de M. Léotard à l'Assemblée nationale, qui fut député UDF du Var de 1986 à 1988 à la suite de l'entrée de M. Léotard au gouvernement et de *l'élection de M. Maurice Arreckx au* Sénat, et qui a été élu en mars dernier conseiller général « divers droite » du canton du Muy.

Ce chef d'entreprise a en effet protesté contre son inculpation pour ingérence, intervenue le mardi 23 juin à Lyon. Il lui est reproché de détenir mille cent quarante-neuf parts dans une société civile immobilière, l'Amirauté, qui est partie prenante dans les opérations commerciales en cours sur le site de Port-Fréjus, alors qu'il a été lui-même administrateur de la SEMAF au commencement des travaux, autrement dit d'avoir mélangé ses affaires privées et ses fonctions publiques.

M. Hamaide, qui a rompu avec le Parti républicain en 1989, affirme que cette accusation est sans fondement. *« C'est vrai que j'ai siégé à la SEMAF, mais c'est en tant que représentant de la ville d'abord, du conseil général ensuite,* a-t-il déclaré à *Var Matin* daté du jeudi 25 juin. *Je n'y suis plus, d'ailleurs. C'est vrai aussi que j'ai acheté un appartement à l'Amirauté qui m'a coûté fort cher. Et alors ? J'ai payé le même prix que tout le monde. Je n'ai participé ni aux tours de table pour ce projet ni à rien du tout. Cette affaire contre moi ne tient pas. J'étais d'ailleurs tellement sûr de moi que je me suis présenté à Lyon sans avocat. »*

Le principal plaignant, M. Espanol, a été entendu pendant plusieurs heures, mercredi 24 juin, par le président de la chambre d'accusation.

Une confrontation générale des inculpés et de leurs accusateurs est prévue le mercredi 8 juillet à Lyon après l'audition de M. Léotard, qui interviendrait la veille. En tant que président de la SEMAF, le maire de Fréjus est également visé par la requête du parquet.

Deux élections cantonales sont annulées

Le tribunal administratif de Nancy a invalidé la réélection acquise le 22 mars dernier dans le canton de Badonviller (Meurthe-et-Moselle) de M. Bernard Martin (UDF). M. Jacques Boulanger (div. d.), maire de Pierre-Percée, avait contesté l'élection de son rival, qu'il accusait de *« diffusion de fausse nouvelle »*. M. Martin, qui l'avait emporté au premier tour avec neuf voix de plus que la majorité absolue, avait fait diffuser, l'avant-veille et la veille du scrutin, un tract indiquant que le projet d'installation d'un centre de loisirs, supposant la création de trois cent dix emplois, était sur le point d'aboutir.

Le tribunal administratif indique que la société belge qui devait apporter des capitaux avait informé le conseil général de Meurthe-et-Moselle, le 4 mars, de son refus de participer au montage financier de ce parc d'attractions. Il a estimé que la diffusion du tract avait eu une *« influence »* sur le résultat de l'élection.

De son côté, le tribunal administratif de Dijon vient d'annuler l'élection de M. Jean Collaudin (div. d.) comme conseiller général du canton de La Clayette (Saône-et-Loire). Elu au premier tour en 1985 avec 62,68 % des voix, M. Collaudin, adjoint au maire de La Clayette, avait retrouvé son siège avec le soutien de l'union de l'opposition, le 29 mars dernier, au deuxième tour, au bénéfice de l'âge.

Comme son adversaire, Mme Simone Feuillet (RPR), il avait obtenu 2 061 voix. Le tribunal a considéré que l'un des suffrages exprimés *« n'a pas été émis dans des conditions régulières »*, la liste d'émargement de la commune de Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie présentant une signature jugée contestable. – (*Corresp.*).

L'affaire d'Ouvéa

M. Pons débouté d'une plainte contre M. Pisani

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a déclaré irrecevable, mercredi 24 juin, une plainte en diffamation déposée par M. Bernard Pons, ancien ministre des DOM-TOM, contre M. Edgard Pisani, ancien ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie.

M. Edgard Pisani, dans son dernier ouvrage, intitulé *Persiste et signe* (*le Monde* du 24 janvier), ne retient pas sa plume pour dire ce qu'il pense de la politique menée en Nouvelle-Calédonie, de 1986 à 1988, par le gouvernement de M. Jacques Chirac et en particulier par son ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons. Il écrit notamment, à propos de l'affaire d'Ouvéa, qu' *« une opération de massacre »* a été montée : *« Un dénouement sans violence était possible. il n'a pas été recherché par Bernard Pons et le gouvernement. (...) Bernard Pons et Jacques Chirac n'ont pas voulu d'une solution de ce type et ils ont précipité les choses pour la rendre impossible. Ils ont voulu l'affrontement dont ils pensaient qu'à la veille des élections il deviendrait un titre de gloire. (...) Le gouvernement de Jacques Chirac a fait passer ses intérêts partisans avant l'intérêt de l'Etat. Ceux qui ont participé à ces opérations ont commis un crime contre la fonction qui était la leur. »*

M. Pons, se jugeant diffamé, avait déposé une plainte contre M. Pisani mais la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a déclaré mercredi son action irrecevable. Les avocats de l'éditeur Odile Jacob et de l'ancien ministre de la Nouvelle-Calédonie, Mes Bernard Jouanneau et Daniel Soulez-Larivière, ont obtenu, le 27 mai, la nullité de l'action de M. Pons en se référant à la loi sur la presse du 29 juillet 1881. Celle-ci stipule qu'un ministre ou un ancien ministre n'a pas qualité pour engager seul des poursuites, obligation lui étant faite de demander au garde des sceaux de saisir le parquet.

L'avocat de M. Pons, Me Jean-Marc Varaut, a regretté qu'un ministre soit *« un sous-homme judiciaire »* et décidé d'interjeter appel en affirmant que ce jugement est *« en contradiction avec les articles 6 et 14 de la Convention européenne des droits de l'homme qui garantit à tous l'accès à la justice »*.

SOCIÉTÉ

Un projet très critiqué du maire d'Hautmont (Nord)

Référendum contre les immigrés

M. Jean-Claude Aurousseau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, a demandé au tribunal administratif de Lille, mardi 23 juin, d'annuler l'arrêté du maire d'Hautmont (Nord) prévoyant l'organisation d'un référendum communal sur l'immigration, dimanche 28 juin. M. Joël Wilmotte, maire sans étiquette de la ville, maintient son initiative, qui pose la question de l'utilisation des lois de décentralisation à des fins xénophobes.

Il a suffi d'une voix de majorité, le 3 juin dernier, au conseil municipal d'Hautmont (Nord) pour que le maire mette son projet à exécution. Dimanche, M. Joël Wilmotte invite les 9 200 électeurs de sa commune à approuver ses initiatives touchant à la place des immigrés dans la ville. Ces derniers ne prendront bien sûr pas part au vote. M. Wilmotte, exclu du PS en 1989, aujourd'hui sans étiquette, avait déjà fait parler de lui en 1990 après avoir adressé une lettre aux amicales des Algériens et des Marocains leur demandant d'*« intervenir (...) afin d'éviter les rassemblements au centre-ville »*. En digne émule de M. Pierre Bernard, maire de Montfermeil dont il a rejoint l'association France debout, le maire d'Hautmont avait pris, en 1991, un arrêté restreignant la scolarité des enfants de familles étrangères.

Enhardi par les 30 % obtenus par le Front national dans sa commune aux dernières élections régionales, il peaufine son image de maire anti-immigrés dans une ville du bassin de la Sambre ravagée par la crise de la sidérurgie.

Avec ses friches industrielles et ses 25 % de chômeurs, Hautmont n'est plus, à la périphérie de Maubeuge, que l'ombre de la cité industrielle qu'elle a été. Seuls sont restés les plus pauvres et les sinistrés du naufrage économique. Comme dans d'autres villes du Nord et de l'Est, des étrangers ont loué d'anciennes maisons bourgeoises abandonnées et dégradées. Le taux d'étrangers – 12 % parmi les adultes – ne s'écarte pas notablement de la moyenne départementale – 13,5 %, – mais, pour le maire, leur présence symbolise la dégradation sociale de la ville.

Début juin, M. Wilmotte fait donc voter par son conseil municipal une délibération l'autorisant à consulter la population par référendum. Son projet coalise l'opposition des élus de gauche (PS et PCF) et du centre (CDS). Mais le maire l'emporte d'une voix, grâce au renfort du Front national. La question qui devait être posée dimanche 28 juin aux électeurs est sibylline : *« Votre maire a récemment décidé de mettre en évidence auprès des pouvoirs publics des problèmes observés sur le territoire de la commune d'Hautmont. Etes-vous d'accord avec cette décision ? »*

« Ils dépassent les limites... »

Autrement plus explicite apparaît le bulletin municipal qui, dès sa livraison de mai, annonçait ce projet. Sous le titre *« Décidément, ils dépassent les limites... Votre maire en a marre ! »*, M. Wilmotte rappelait sa détermination à résoudre *« les problèmes de cohabitation (...) avec une partie de la population maghrébine »* et il citait le réquisitoire d'un substitut d'Avesnes-sur-Helpe, qui, selon *la Voix du Nord*, aurait lancé, à l'adresse de deux jeunes Français d'origine maghrébine poursuivis pour le vol de bouteilles de pastis : *« Vous volez ? Vous méritez d'être saqués. Le bâton, voilà ce qu'il vous faut. Ou vous vous intégrez, ou on vous désintègre. »*

M. Wilmotte a remporté la première manche : son nom et celui de sa commune remplissent les médias locaux et bientôt nationaux. Il dénonce, d'une part, le regroupement dans sa ville de familles dont le chef travaille en région parisienne (quatorze sur vingt-cinq en 1991), d'autre part le faible nombre de décès d'étrangers déclaré dans sa commune, s'insurgeant ainsi contre le rapatriement de corps au Maghreb après des décès non déclarés.

Le maire a balayé d'un revers de manche les mises en demeure du préfet. Celui-ci n'a demandé que cinq jours avant le scrutin local, au tribunal administratif, l'annulation de l'arrêté de M. Wilmotte prévoyant ce référendum. Soucieux de *« ne pas faire de M. Wilmotte un martyr »*, le préfet n'a pas déclenché la procédure d'urgence, qu'il avait utilisée lorsque des enfants avaient été privés d'école à Hautmont. Le vote devrait donc avoir lieu dimanche, puisque la décision du tribunal ne sera rendue que d'ici trois semaines. Des cartes d'électeur spéciales ont été imprimées pour l'occasion. Le préfet pourrait encore riposter en demandant, dès dimanche soir, l'annulation des résultats.

« Détournement de démocratie »

L'affaire est suivie par le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales car le maire d'Hautmont s'abrite derrière la loi du 6 février dernier, qui légalise le référendum municipal sous le nom de *« consultation »*. Ce texte dispose que *« les électeurs peuvent être consultés sur les décisions que les autorités municipales sont appelées à prendre pour régler les affaires de la commune »*. Ce texte, âprement discuté puisqu'il permettait, dans une première version, de consulter tous les *« habitants »* d'une commune, *y compris les étrangers*, trouve à Hautmont sa première et dangereuse application.

Le préfet du Nord dénonce une *« opération d'exclusion »* et estime que le référendum de M. Wilmotte *« ne respecte pas la loi »*. Dans sa requête, il écrit que la question posée aux électeurs d'Hautmont *« demande un accord sur une décision prise par le maire »* et non sur une décision projetée par la municipalité dans le cadre de ses compétences, comme l'exige la nouvelle loi.

Les partisans de la tolérance ont décidé de ne pas attendre l'épilogue administratif de l'affaire pour contre-attaquer. Le MRAP dénonce un *« détournement de démocratie »*. Lors d'une récente homélie, le Père Hainaut, curé d'Hautmont, a, lui aussi, traité du sujet. Vingt-quatre prêtres de la région ont signé un tract qualifiant de *« dangereuse »* l'initiative du maire, qui, selon eux, *« risque de décourager ceux qui travaillent à établir l'entente et le respect »*. Quant au président du centre d'animation culturelle et sportive d'Hautmont, M. Mohamed Saffi, il appelle la population à participer, le dimanche du référendum, à un *« pique-nique de l'amitié »* et à une *« fête républicaine »*.

PHILIPPE BERNARD

La « main courante » de Sartrouville

Suite de la première page

« Mais on a l'impression d'être les éboueurs d'une société qui se barre en sucette », poursuit le policier.

C'est une photographie, un instantané de grisaille, avec ses *à-peu-près, ses raccourcis et ses* préjugés, ses erreurs sans doute aussi. Durant une banale semaine de juin, dans un banal commissariat de banlieue, on a donc vu se noircir quelques pages supplémentaires de maigres résumés qui s'efforçaient de traduire l'incessante bousculade des faits-divers. Mais les mots sont forcément maladroits pour rendre compte, entre autres, de ces trois affaires qui n'ont pas passé le tamis de la presse nationale.

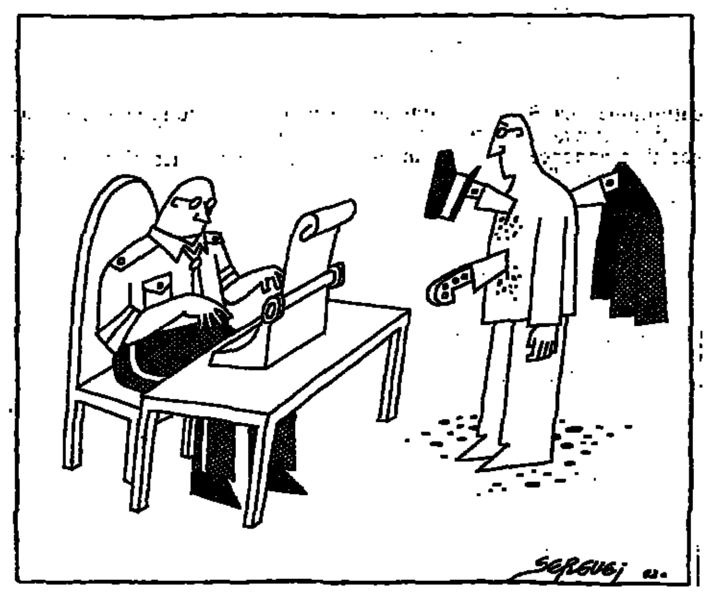
L'agression d'un touriste réunionnais en visite familiale à Sartrouville, pour commencer : *« Trois Arabes habillés en jogging m'ont tout pris »*, bégaie-t-il, encore sous le choc. L'homme, musulman, ne sait plus où dormir. Les policiers lui trouveront un lit à la mosquée de Paris. Survient ensuite un attentat à la pudeur avec violence. Surnommé *« l'homme au doigt d'or »* par les policiers, l'agresseur serait un beur de dix-huit ans. Femme de service à l'hypermarché, une mère de famille portugaise l'accuse de lui avoir introduit le doigt dans l'anus après l'avoir coincée dans les toilettes. Le violeur a été identifié par un vigile, mais celui-ci refusera de témoigner sur procès-verbal pour, dit-il, éviter tout incident dans la grande surface. La victime reconnaîtra son agresseur sur la collection de photos *présentées par un inspecteur*. Le policier le reconnaîtra aussi : *« Je l'ai eu comme poussin dans l'équipe de foot dont j'étais entraîneur. Sur les dix Arabes, c'est le seul qui a mal tourné »*.

L'horreur, enfin, d'un drame familial. Le fourgon de Police-Secours avait été appelé pour une odeur de gaz suspecte dans un appartement du *Vieux Pays*, quartier tranquille de Sartrouville. Il y a du sang étalé sur les murs de la salle de bains, un cutter sur le rebord de la baignoire, des vêtements d'enfant soigneusement pliés. Il y a des jouets, partout, des photographies d'un gosse heureux sur une plage de vacances. Il y a aussi un petit corps nu qui repose sans vie dans la chambre des parents.

Les misères du « château »

« Bien sûr que c'est grave, s'énerve un policier qui téléphone au magistrat de permanence. *Y a rien de plus grave qu'un meurtre d'enfant. »* Premières constatations : le père et la mère étaient en cours de séparation ; l'homme a bourré son fils de tranquillisants avant de le noyer dans la baignoire. Puis il s'est tailladé les veines, a ouvert le gaz de la cuisinière, s'est enfui de la maison, s'est jeté dans la Seine. La police le retrouvera dans un hôpital, inscrit sous un faux nom. *« On fait un boulot de cons »*, dit un policier, la voix blanche. Un meurtre d'enfant, un viol, une agression, trois affaires qui iront se perdre dans l'*anonymat des statistiques de la* délinquance.

Retour à la routine du *« château des communistes »*, gentil manoir dans lequel la municipalité au pouvoir avant 1989 recevait les délégations des « pays frères ». La nouvelle municipalité, de droite, y a installé le commissariat, et le « château » est désormais pris d'assaut par une foule de misères sociales. Des loyers, des crédits,



des amendes impayés ? C'est au tour du célèbre trio des banlieues – un commissaire de police, un huissier de justice et un serrurier – d'entrer en scène et de forcer la porte des mauvais payeurs.

Quelque deux cents dossiers d'expulsion sont ouverts à Sartrouville (50 000 habitants), mais une poignée seulement sont exécutés chaque année : soit les occupants acceptent un paiement progressif des dettes, soit ils ont des enfants à charge, soit ils habitent un immeuble où toute intervention mettrait *le feu aux poudres dans le quartier*. A l'inverse, les saisies vont bon train au rythme d'une trentaine par semaine. Y compris dans des familles où il ne reste plus qu'un poste de télévision devant lequel des enfants s'agglutinent (le poste sera revendu 300 Francs aux enchères publiques).

Au hit-parade du banlieue-blues, on trouve aussi les *« PV de tapage nocturne »* et les conflits de voisinage. Ici, dans une cité HLM, *« un type serre le collier à étrangleur de son berger allemand à chaque fois qu'il croise son voisin dans l'escalier »*. *« Le chien grogne, montre les crocs »*, raconte le vieux brigadier, qui a convoqué les adversaires au *poste pour leur faire entendre raison*. Là, au *Vieux Pays*, le contentieux oppose un kinésithérapeute installé sur la place Nationale à un groupe de jeunes traînant sous ses fenêtres. Insultes, tags, vitres brisées, échanges de coups, cambriolages, le conflit dure depuis cinq ans.

Partout, les tensions semblent faire partie du décor. Les plaintes pour aboiements de molosses ou beuglement de magnétophones géants (les *ghetto-blaster*) dans les cages d'escalier, ou encore pour des pugilats entre automobilistes sont enregistrées par dizaines. *« L'essentiel est d'éviter que les gens en viennent aux mains et aux coups de fusil »*, note le brigadier. Une nuit de mai, un sexagénaire tirait au fusil sur les lampes allumées dans les appartements de sa cité ; le tireur fou a été désarmé par un de ses voisins, policier.

« Quand la société est malade... »

Cet autre soir, un message radio signale une *« altercation familiale avec un individu armé d'un couteau »*. Au fond d'une impasse, les policiers tombent sur une famille algérienne en train de se déchirer. Un des frères saigne abondamment de la main. *« Y'a plein d'Arabes qui sont morts sous les coups de policiers*, répètera-t-il, une cinquantaine de fois, au policier pourtant fort conciliant et dont la chemise *de service sera bientôt barbouillée* de sang. *J'ai des lettres de Mitterrand sur moi ! »* Une partie de la famille s'exaspère quand l'ivrogne insulte sa mère : *« Embarquez-le. On veut plus le voir. »* Puis une bagarre éclate entre les frères, provoquant la fuite de l'importun. *« Une heure de perdue pour une intervention pourrie comme on en a dix par semaine »*, soupire le policier.

De la petite délinquance, chaque habitant de Sartrouville a pu être victime ou témoin. En vingt ans, les vols à la roulotte se sont envolés (125 en 1973, 900 en 1991), tout comme les cambriolages (93, puis 467). Les portes ont été blindées, les serruriers et les vendeurs de bombes lacrymogènes ont prospéré. Mais combien de « volés » achèteront un magnétoscope, un vélo tout terrain, un autoradio ou une voiture, à très bas prix, sans trop s'interroger sur leur origine suspecte ? *« Tout le monde est victime, mais personne ne veut témoigner*, se plaint un officier de police judiciaire. *Au tribunal, il n'y a plus que des policiers en face des voyous. »* Une dizaine de familles *« bien connues des services »* sont dans le collimateur. *« En seize ans, j'ai mis tous les frangins en garde à vue »*, remarque l'OPJ, qui sait par cœur leurs noms et leurs prénoms.

La routine est ainsi faite, de visages connus, de récidivistes entêtés, de familles *« à risques »*. Alors, pour s'y retrouver, au « château », on classe, on trie, on fiche. Et, au nom de l'efficacité, on en vient ainsi à franchir le pas des *étiquettages douteux*. Au nom de la loi, à verser dans l'illégalité. Dans la « pièce aux fichiers », les suspects du commissariat sont classés dans trois tiroirs à étiquettes cartonnées : « *NA* [Nord-Africains] », *« Noirs et Femmes »*, et *« Européens »*. La loi informatique et libertés proscrit radicalement ce type de fichiers manuels, fondés sur l'origine ethnique. Interrogés, les policiers mettent en avant des impératifs opérationnels : *« Quand on a affaire à un agresseur de type « NA », il faut pouvoir l'identifier au plus vite*, répond cet inspecteur. *On arrête des voleurs, pas des Arabes. »*

Et puis, dans cette litanie du malheur et de l'injustice, il y a enfin ce que l'on suppute, des mots jetés à la va-vite, dans l'urgence. Sur le 17-Police-Secours, les communications sont gratuites et le standard reçoit toutes sortes d'appels. Une mère réclame assistance afin d'aller chercher son fils chez un ex-concubin agressif. Une jeune fille demande main-forte pour récupérer ses papiers d'identité et ses affaires personnelles chez ses parents. Des femmes téléphonent de chez les voisins où elles se sont *réfugiées pour échapper à un mari* violent. D'autres fois, une voix anonyme crie *« je vous emmerde »* et raccroche aussitôt.

« Quand la société est malade, c'est la police qui tousse », ronchonne le standardiste.

ERICH INCIYAN

Aux « Indes », après l'émeute

Une bille d'acier grosse comme un œuf sert de presse-papier au commissaire Bertrand Affres. Un souvenir d'émeutes, lancé sur les policiers lors de la reconstitution *du meurtre de Djemel Chettouh*, tué en mars 1991 par un vigile d'hypermarché. *« Le temps des affrontements est passé*, se félicite le commissaire de Sartrouville. *Beaucoup de jeunes de la cité des Indes sont toujours en révolte sociale, mais la situation est calme depuis le début de l'année. »*

De fait, le quartier des Indes n'a rien de la cité interdite qu'il *était devenu*, quelques jours durant, au plus fort des émeutes. *« Une trentaine de meneurs et délinquants professionnels ont été interpellés et une dizaine écroués »*, ajoute le commissaire. Mais les interpellations au cœur de la cité ne se font pas sans précaution : *« On intervient en début de matinée quand la plupart des jeunes sont au lit. Pour éviter les rassemblements et les incidents, on évite de verbaliser un jeune sans casque sous le nez de ses copains. »*

L'endroit est si peu un *no man's land* que les îlotiers s'y baladent chaque après-midi en uniforme, deux par deux. Ils *prennent un café quotidien chez* les gardiens d'immeuble, assurent les sorties d'école. *« Bonjour Monsieur »*, lance un écolier croisé dans la cité à cet îlotier. *« Mais les plus grands ont la haine des flics »*, dit ce policier âgé de vingt-deux ans. Des quolibets, bruits de basse-cour et autres provocations émaillent la plupart des patrouilles.

Illustration du propos dans la nuit du 11 juin : réunis sur la promenade Maxime-Gorki, un groupe d'une vingtaine de jeunes cassent des bancs. *« Sales flics, sales poulets »*, crient-ils à l'approche des policiers. Le contrôle d'identité tourne au vinaigre, une pluie de cailloux salue l'arrivée des renforts. Un peu plus tard, deux adolescents complètement saoûls sont surpris en train de casser une cabine téléphonique. Puis deux collégiens pris en flagrant délit de cassage des vitres d'un immeuble en construction.

Quelques policiers continuent pourtant d'habiter la cité. Ces dernières années, quatre d'entre eux ont vu leurs voitures personnelles incendiées. Quant au parc automobile du commissariat, il est prêt de rendre l'âme. Les deux tiers des effectifs ont demandé leur mutation. Mais il n'y pas foule pour les remplacer dans ce service en état de sous-encadrement chronique. Chacun sait qu'ici le métier se fait sur un fil et que la moindre étincelle peut provoquer une nouvelle émeute.

E. In.

RELIGIONS

Après le départ de M. Tedjini Haddam

L'Association pour le dialogue islamo-chrétien privée d'une partie de ses membres

Avec l'accord du pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération *protestante de France*, et de Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble et président du Secrétariat de l'épiscopat pour les relations avec l'islam *(SRI)*, des personnalités catholiques et protestantes, ainsi que des responsables musulmans, ont décidé, vendredi 26 juin, de quitter l'Association pour le *dialogue* islamo-chrétien (ADIC), créée en 1989, qui s'était distinguée par des colloques de haut niveau à Strasbourg en décembre 1990 et à Rouen en janvier 1992. Il s'agit de M. Fernand Rouillon, ancien ambassadeur au Proche-Orient et ancien président de cette association, du pasteur Boukhechem, des Pères Michel Lelong, ancien secrétaire général, Michel Serain, *représentant le SRI, Dominique* Bertrand, directeur de *Sources chrétiennes*, de MM. Mohamed Zeina, membre du Conseil de réflexion sur l'islam de France (CORIF), et Hussein Amodé, président de l'Association musulmane de la Réunion.

La crise a éclaté après le départ à Alger, où il a été nommé membre du Haut Comité d'Etat (HCE), de M. Tedjini Haddam, ancien recteur de la Mosquée de Paris et coprésident de l'ADIC. Plusieurs membres de cette association, dont Me Ali Samman, avocat égyptien, reprochent au conseil d'administration de l'ADIC d'avoir sollicité et précipité la démission de M. Haddam. Après une première crise en mars, M. Samman avait succédé, à la tête de cette association, au responsable politique algérien.

« L'ADIC a été créée en vue d'apporter une contribution constructive au dialogue chrétien-musulman, ont écrit, dans un communiqué du vendredi 26 juin, les personnalités démissionnaires. *Aujourd'hui, les conditions ne semblent plus réunies pour que cette association soit en mesure de poursuivre son œuvre. En conséquence, nous avons décidé de nous éloigner, au moins provisoirement, de l'ADIC telle qu'elle fonctionne actuellement. Nous continuerons à travailler au dialogue islamo-chrétien, qui est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. »*

H. T.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Les conséquences de l'éclatement de la FEN

M. Jean-Claude Barbarant à la tête du nouveau Syndicat des enseignants

Au lendemain de leur congrès extraordinaire, qui s'est tenu à Orléans mercredi 24 juin (*le Monde* du 25 juin), les secrétaires nationaux du SNI-PEGC ont, jeudi 25 juin à Paris, officiellement constitué le nouveau Syndicat des enseignants (SE-FEN). Celui-ci doit, dès la rentrée, rassembler instituteurs et enseignants des collèges, des lycées, du technique et de l'éducation physique.

Au cours d'une réunion-éclair à laquelle les représentants des tendances minoritaires du SNI (Unité et action et Ecole émancipée) ont refusé de participer, le bureau national du nouveau syndicat a été constitué. Il comprend cinquante-quatre membres : trente du SNI-PEGC (vingt-quatre instituteurs et six professeurs de collège), quatre représentants des lycées, dix de l'enseignement technique et professionnel et dix de l'éducation physique. Les responsables du SNI-PEGC, premier syndicat de la FEN, constituent l'épine dorsale du nouveau syndicat.

Artisan de la recomposition, M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, conserve ce poste dans le nouveau syndicat, tandis que MM. Dominique Trigon et Hervé Baro, secrétaires nationaux du SNI, se partageront respectivement les secteurs écoles et collèges-lycées. Mme Annie Bérail (SNETAA, enseignement technique) aura en charge l'enseignement technique et professionnel et M. Pierre Fayard l'éducation physique.

Au total, douze sièges sur les dix-huit que compte le secrétariat national resteront occupés par d'anciens responsables du SNI. Les partisans de la majorité fédérale (UID) dans le SNES (second degré) n'occuperont que deux sièges au secrétariat, l'un à la formation des enseignants, l'autre dans le secteur revendication. Ceux du SNETAA se voient également attribuer deux sièges.

Ch. G.

La CGT va tenter de s'implanter dans l'enseignement

La CGT a décidé de sauter le pas : elle va tenter de syndiquer les enseignants. Compte tenu de l'éclatement de la FEN, la confédération considère que la traditionnelle répartition des territoires syndicaux a volé en éclats.

Dans ces conditions, la commission exécutive de la CGT *« ne voit plus les raisons convaincantes qu'elle pourrait avancer pour interdire à celles et à ceux des enseignants qui le souhaitent de rejoindre ses rangs »*, a déclaré, jeudi 25 juin, M. Alain Obadia, membre du bureau confédéral, lors d'une conférence de presse. Selon lui, *« se contenter d'être spectateur de ce qui est en train de se passer »* dans le syndicalisme enseignant *« est une attitude impossible »*.

La CGT – premier syndicat français – rejoint ainsi les deux autres grandes confédérations « ouvrières » : la CFDT, représentée depuis longtemps par le SGEN, et Force ouvrière, qui tente depuis une dizaine d'années mais sans grand succès de s'implanter parmi les instituteurs. Cette initiative ne va pas contribuer à éclaircir le paysage syndical enseignant.

Condamnant les *« projets de recomposition syndicale »* de la majorité socialisante du nouveau Syndicat des enseignants, la CGT affirme sa volonté de chasser sur les mêmes terres que le SNEP (éducation physique) et le SNES (second degré), dont elle dénonce pourtant la mise à l'écart de la FEN. Les enseignants auront donc l'embarras du choix entre la FEN recomposée, ses minoritaires et les antennes des confédérations. Rien ne dit pourtant que cet élargissement de l'offre syndicale sera de nature à encourager la demande...

J.-M. N.

ESPACE

Après un lancement réussi

La navette Columbia entreprend sa plus longue mission

C'est avec cinq minutes de retard que la navette américaine Columbia a décollé de Cap Kennedy (Floride), jeudi 25 juin, à 18 h 12 (heure française). Elle devrait atterrir sur la base d'Edwards, en Californie, après une mission scientifique d'environ deux semaines.

La navette spatiale américaine Columbia s'est envolée, jeudi 25 juin, pour la plus longue mission de son histoire. Treize jours durant, les sept membres d'équipage, deux femmes et cinq hommes, devraient se relayer vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour mener à bien dans la soute de l'engin une série de trente et une expériences scientifiques portant sur des sujets aussi divers que les sciences de la vie, la physique des fluides, la fabrication de matériaux dans l'espace et la science des combustions. Ce dernier chapitre ne manque pas d'originalité, dans la mesure où il doit conduire l'équipage à étudier le comportement de la flamme d'une bougie en apesanteur et la combustion de pièces constituées de filtres de papier et de morceaux de plexiglass. Ce type d'étude n'est pas entièrement nouveau pour la NASA. Quatre fois déjà, des expériences analogues ont été menées à bord des navettes américaines. Mais il est important pour la NASA d'en savoir plus sur la propagation des flammes en apesanteur pour mieux préparer la future station spatiale habitée Freedom.

Pour mener à bien cette trentaine d'expériences, la NASA a donc embarqué le Spacelab dans la soute de la navette. Cet ensemble de onze tonnes, construit par les Européens, offre pratiquement aux astronautes, qui travailleront en manches de chemise, tout le confort et les moyens d'investigation d'un petit laboratoire terrestre.

La loi sur l'avortement libéralisée en Allemagne

Suite de la première page

*Bien que la Constitution allemande ait été étendue purement et simplement aux nouveau Lander de l'ex-RDA lors de la réunification et que la législation est-allemande, aux regards du Tribunal constitutionnel de l'Ouest, devenait illégale, il avait été prévu de donner aux législateurs jusqu'à la fin de 1992 pour trouver une solution. Une législation libérale prévalait à l'Est depuis 1972, qui autorisait l'avortement pendant les trois premiers mois de la conception.

A l'Ouest, le Bundestag avait adopté une législation libérale, au début des années 70, après l'arrivée au pouvoir de la coalition entre les sociaux-démocrates et les libéraux. Mais cette législation avait été déclarée non conforme par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui avait estimé qu'elle ne respectait pas le droit fondamental à la vie.

Dans la partie occidentale de l'Allemagne, l'avortement était jusqu'à aujourd'hui sujet à poursuites sauf si un médecin considérait que la santé physique ou mentale de la femme souhaitant une interruption de grossesse était menacée. Cette législation n'a pas empêché les avortements. Selon les chiffres des caisses de santé pour 1991, près de 75 000 femmes ont avorté à l'Ouest, sans compter les interruptions de grossesse illégales ou celles pratiquées à l'étranger, qui s'élèveraient elles aussi à quelques dizaines de milliers.

On considère que le nombre d'avortements à l'Est, malgré la libéralisation du système, était à peu près du même ordre de grandeur par rapport à la taille de la population. On faisait état pour 1989, dernière année de l'existence de la RDA, de 70 000 interruptions environ, pour une population de 17 millions d'habitants.

Le système ouest-allemand a conduit à des procès restés dans les mémoires contre des femmes ayant avorté. Un scandale avait éclaté l'année dernière après qu'il eut été rendu public que des policiers avaient arrêté à la frontière des femmes soupçonnées d'être allées se faire avorter aux Pays-Bas. Ce système avait aussi l'inconvénient d'introduire de grandes différences selon les régions, l'application de la législation dans les Lander du Nord étant infiniment plus souple que dans le Sud, plus catholique. La Bavière, dont le parti dominant, le Parti chrétien social, a annoncé qu'il demanderait une nouvelle fois l'annulation de la législation votée vendredi, a toujours eu une attitude très sévère.

La seule responsabilité de la femme

Cette législation prévoit désormais que la décision de l'interruption de grossesse dans les trois premiers mois relève de la seule responsabilité de la femme. Pour contourner l'obstacle de la Constitution, toute femme souhaitant une interruption de grossesse sera obligée de consulter un centre de conseil trois jours au moins avant l'intervention. De plus, le texte de la loi prévoit toute une panoplie de réformes pour rendre le contexte social plus favorable aux enfants.

Les débats à la tribune du Bundestag n'ont pas réellement apporté d'éléments nouveaux par rapport à tout ce qui a été dit sur le sujet depuis plus de vingt ans partout en Europe. Ils ont essentiellement porté sur le point de savoir à qui, en dernier ressort, appartient la décision, à la femme, seule capable de savoir si elle peut mener à terme sa grossesse, ou bien à une instance tierce, le médecin ou le tribunal. Peu nombreux ont été ceux, comme l'avocat Gregor Gysi, leader du PDS (ex Parti communiste de la RDA), à oser affirmer tout haut que le problème principal était de savoir si le nouveau-né était un enfant voulu.

La plupart des orateurs favorables à la libéralisation de la législation ont, soit par conscience, soit pour éviter de se trouver en contradiction avec la Constitution, admis que l'embryon avait déjà le droit à la protection. *« Nous ne disputons pas l'objectif, mais nous nous battons pour le meilleur moyen d'y arriver »*, a affirmé la présidente du Parlement, Mme Süssmuth, qui avait été ces dernières semaines durement attaquée par l'Eglise catholique et les franges conservatrices de la majorité pour ses prises de position.

Les partisans les plus acharnés du maintien de l'ancien système jugeaient au contraire que la loi devait être contraignante pour montrer qu'un avortement était un acte grave. *« L'avortement est un meurtre »*, a proclamé le député chrétien-démocrate Hubert Werner, qui a réussi à rallier cent quatre députés des partis de la majorité autour d'un projet de loi répressif, déposé par le Parti chrétien-démocrate, pour le maintien de l'ancien système.

HENRI DE BRESSON

ENVIRONNEMENT

□ **Genève s'oppose au redémarrage de Superphénix.** – Les autorités de la ville de Genève (Suisse) viennent de faire savoir au premier ministre français, M. Pierre Bérégovoy, qu'elles étaient opposées au redémarrage de Superphénix. *« Conformément à l'article 160 de la Constitution genevoise et aux décision du conseil administratif de Genève, nous entendons,* écrivent-elles, *vous redire notre opposition à la remise en marche de cette installation. »*. – (AFP, AP.)

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Paris

Le trésor des parcmètres

Trente-sept personnes, dont plus de la moitié étaient employées de la Ville de Paris, comparaissent, depuis jeudi 25 juin et jusqu'au 9 juillet, devant la douzième chambre correctionnelle de Paris. Il leur est reproché, selon l'accusation, d'avoir détourné ou recelé, entre 1984 et 1988, « un montant minimum » de 16 millions de francs en pièces de monnaie subtilisées lors des opérations de ramassage des caisses de parcmètres.

C'étaient tous des gens honnêtes, jamais condamnés même pour une peccadille. Quadragénaires ou quinquagénaires, ils auraient sans doute frémi à la seule pensée de commettre un vol. Et, un jour, on leur a proposé de ramasser la recette des parcmètres pour la Ville de Paris. Le lendemain, ou peut-être le surlendemain, une pièce est tombée lors d'une manœuvre maladroite. La voix d'un ancien a dit que c'était *« pour les cigarettes »*. Selon le cas, la voix était rassurante ou autoritaire. Avec un brin de honte, ils ont mis la piécette dans la poche. Le mal n'était pas grand, et puis le salaire était si petit... Mais, dès lors, le ver était dans le fruit.

« C'était tellement facile ! »

Pour vider les parcmètres, la Ville de Paris utilise une sorte d'aspirateur dont le sac est remplacé par un caisson plombé. Lorsque le caisson est plein, l'appareil se bloque et la monnaie reste dans le tuyau vide. Ce tuyau, c'était aussi *« pour les cigarettes »*. Mais, bientôt, certains ont estimé qu'il ne fallait pas laisser au hasard *ce qui pouvait être simplement* organisé. Il suffisait de brancher systématiquement un caisson plein pour enrayer la machine et remplir ses poches avec le contenu du tuyau. *« C'était tellement facile ! »* lance avec candeur l'un des prévenus, avant d'ajouter : *« Oui, madame la Présidente, il y avait des contrôleurs, mais ils ne contrôlaient rien, et l'on n'était jamais fouillé. »* Chaque groupe comportait un chauffeur et deux collecteurs. La composition changeait tout le temps, mais il suffisait d'être avec quelqu'un qui soit au courant des prélèvements. Si l'on tombait sur un nouveau, on lui disait que c'était *« pour les cigarettes »*. Mais c'était chacun pour soi et il n'y a jamais eu de concertation entre les groupes.

Plus tard, quelqu'un a pensé que ce serait plus commode de se servir directement dans les caissons afin de choisir les pièces de 10 F. On s'est donc procuré la clé du cadenas. Le prélèvement effectué, le plomb était refait plus ou moins adroitement. Qu'importe, il n'était jamais vérifié.

Au service du tri, les machines se bloquaient aussi *lorsqu'elles avalaient des capsules de bouteilles.* Il fallait donc vider la trémie et prendre toutes ces pièces à pleines mains... Parfois, ou souvent, on ne remettait que les petites car, après, il était trop tard : la machine comptait les pièces.

Lourd redressement fiscal

Dans le tuyau, dans le caisson ou dans la trémie de la trieuse, chacun se servait et rentrait chez lui avec de lourdes sacoches. Jour après jour, l'argent liquide inondait la maison, remplissait les tiroirs, les boîtes à gants des voitures, les placards et les malles de la cave. Le flot métallique ruisselait partout, bruyant, lourd et encombrant. *« C'était dur à écouler »*, soupire ce collecteur. Au début, certaines épouses ont sursauté. Puis, comme les autres, elles ont fait des rouleaux, le soir, sur la table de la cuisine. Car les banques veulent des rouleaux et, si l'emballage est correct, elles ne cherchent pas trop à comprendre d'où vient toute cette petite monnaie.

Un collecteur avait pourtant pris la précaution d'ouvrir son compte en se présentant comme un garçon de café. C'est cette banque de Soissons qui a trouvé que les pourboires étaient décidément trop gros. Et l'affaire fut découverte.

A la barre, les couples se succèdent, penauds. Lui est là pour *« abus de confiance »*. Elle, pour *« recel »*. Les sommes portent sur 10 000 F pour certains, 250 000 F pour la plupart et *quelques-uns auraient détourné* plus de 5 millions de francs. Ils ont réalisé leurs rêves en acquérant une maison ou en faisant des travaux. Car, après s'être offert les plus beaux postes de radio et de télévision, ils avaient encore beaucoup d'argent. Alors, avec ce trésor, *« on s'est acheté plein de choses »*, avoue *ce couple. Et, selon les goûts,* le choix s'est porté sur la moto, le bateau, le camping-car, les voitures ou même des sicav. Sans parler des courses quotidiennes où le porte-monnaie permettait toujours de faire l'appoint.

Il y a aussi ce couple qui n'a rien dépensé. La restitution sera plus facile. Mais, comme la plupart des autres prévenus, ils ont dû payer un lourd redressement fiscal. Car l'administration des impôts estime qu'ils auraient dû déclarer ce qu'elle considère comme un revenu.

MAURICE PEYROT

A Montluçon (Allier)

M. Thierry Jean-Pierre effectue une perquisition au siège d'une société proche du PC

MOULINS

de notre correspondant

M. Jean-Michel Moreau, PDG de la société ABCE (Auvergne-Bourgogne-Centre Etudes) et ancien attaché parlementaire du président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a été inculpé d'abus de biens sociaux et trafic d'influence et écroué jeudi 25 juin, à la suite d'une perquisition effectuée au siège de la société par M. Thierry Jean-Pierre, juge d'instruction au Mans. Le magistrat agissait dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à la suite d'une plainte déposée le 30 mars 1992 par un ancien directeur de l'entreprise mancelle Heulin, M. Jean-Pierre Bouvet. En compagnie de M. Yves Bot, procureur de la République au Mans, et du SRPJ de Clermont-Ferrand, le juge Jean-Pierre s'est penché sur les factures de la société ABCE. Spécialisé dans le négoce de bureautique et d'informatique, ABCE est une filiale du GIFCO, un groupe d'investissements financiers proche du PCF qui travaille notamment avec les collectivités locales. Son président, M. Jacques Grossman, a été inculpé le 4 juin par M. Renaud Van Ruymbecke, le conseiller de la cour d'appel de Rennes chargé du dossier sur le financement du PS et du PC sarthois (*le Monde* daté 7-8 juin).

J.-Y. V.

□ **Augmentation de la population carcérale en mai.** – Le nombre de détenus dans les prisons françaises a augmenté de 0,30 % au mois de mai, passant de 54 307 le 1er mai à 54 468 le 1er juin. A cette date, on dénombrait 32 529 condamnés contre 32 417 un mois plus tôt, et 21 939 prévenus (personnes en attente d'une première comparution ou d'un jugement définitif) contre 21 890 un mois plus tôt. Depuis le début de l'année, le chiffre de la population carcérale a progressé de 8,3 %, passant de 50 122 à 54 468.

DÉFENSE

En l'absence de commandes

Dassault menace d'arrêter le Mirage 2000-5

Au comité central d'entreprise, *M. Serge Dassault, PDG du groupe* Dassault-Aviation, a indiqué, jeudi 26 juin, selon les syndicats, qu'il envisageait d'arrêter le développement du Mirage 2000-5, si aucune commande n'est enregistrée avant la fin de l'année. Le Mirage 2000-5 est la version « exportation » du Mirage 2000, dont le développement est financé sur fonds propres – pour 4 milliards de francs au total – par Dassault, la SNECMA et Thomson, qui sont ses principaux constructeurs.

Déjà, il y a quelques semaines, Thomson, qui conçoit le radar RDY du Mirage 2000-5, avait brandi la même menace après l'échec de cet avion, face au F-18, en Suisse et en Finlande. Ce Mirage 2000 peut être *mis en service opérationnel en 1995.*

Les déclarations de M. Dassault interviennent alors que le gouvernement français examine l'attitude à prendre devant une possible commande de Taïwan qui, si elle aboutissait, créerait une vive tension diplomatique avec la Chine communiste opposée à un tel contrat. Les *autorités françaises demeurent très divisées sur l'opportunité de conclure le marché avec Taïpeh.*

M. Dassault et ses partenaires estiment avoir besoin de l'exportation du Mirage 2000-5 pour obtenir la trésorerie qui leur permet, d'autre part, d'autofinancer leurs parts dans le développement du Rafale. Ce programme d'un nouvel avion de combat destiné à l'aéronavale (en 1998) et à l'armée de l'air (en l'an 2000) françaises est financé par l'Etat, mais doivent y participer – à hauteur de 25 %. – les industriels concernés.

En septembre prochain, le PDG de Dassault-Aviation a prévu de convoquer un nouveau comité central d'entreprise devant lequel il évoquera, si le Mirage 2000-5 devait être *abandonné, une nouvelle « adaptation des effectifs »* du groupe à compter de janvier 1993. Selon les syndicats, les effectifs, qui étaient de 11 900 à la fin de 1991, sont aujourd'hui de 11 400 et ils devraient être ramenés à 10 800 à la fin de cette année. Les syndicats redoutent de n'en plus compter que 10 000 en 1993.

Sur les Champs-Elysées

Des réservistes défileront pour le 14 juillet

Des réservistes défileront le 14 juillet prochain, sur les Champs-Elysées, à Paris, à l'occasion de la célébration de la Fête nationale. Ainsi l'a voulu le ministre de la défense, M. Pierre Joxe. Cette initiative a été approuvée par le président de la République, après la réorganisation des réserves dans les armées françaises qui a été soumise à un récent conseil des ministres (*le Monde* du 12 juin) par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick. A Paris, ce défilé est placé, pour la circonstance, sous la devise : *« Forces d'active et forces de réserve, une seule armée »*, qui devrait inspirer des manifestations similaires dans d'autres villes en province.

Pour la première fois, ces réservistes défileront en unités constituées. Ainsi, pour la capitale, c'est la 102e brigade régionale de défense (BRD) qui a été choisie. Implantée en Ile-de-France, cette brigade est dite « dérivée » – c'est-à-dire qu'elle est formée, à partir de la 2e division blindée, d'une unité d'active dont le PC est situé à Versailles (Yvelines). La 102e BRD est essentiellement constituée de trois régiments de réserve : le 93e régiment d'infanterie au camp de Frileuse, dérivé du 5e régiment d'infanterie ; le 70e régiment d'infanterie de marine à Montlhéry, dérivé du célèbre régiment de marche du Tchad (RMT), et le 102e régiment de commandement et de soutien (RCS), dérivé du 2e RCS à Satory. La 102e BRD dispose également de deux compagnies du génie. Outre leurs personnels rappelés à la mobilisation, ces unités de réservistes sont encadrées et renforcées par des officiers et des sous-officiers détachés des unités d'active desquelles elles sont dérivées.

Pour ce défilé du 14 juillet, les Parisiens devraient voir aussi un régiment (d'active) de reconnaissance de la Force d'action rapide (FAR), doté de vingt-six engins ERC-Sagaie déplaçant 8,3 tonnes, aérotransportables et armés d'un canon de 90 anti-chars.

SPORTS



FOOTBALL : la fin du Championnat d'Europe des nations

La boulimie offensive des joueurs du Nord

La finale du Championnat d'Europe des nations de football devait départager, vendredi soir 26 juin à Göteborg, en Suède, les équipes d'Allemagne et du Danemark. Après un début de compétition ennuyeux, les derniers tours de cet Euro 92 ont mis en valeur le jeu offensif des pays du Nord.

GOTEBORG

de notre envoyé spécial

Faut-il commencer les grandes compétitions de football par la fin ? En analysant le déroulement de ce championnat d'Europe suédois, on peut se poser la question. Pendant *ses premières journées, on a assisté* à un tournoi qui faillit périr de langueur, entravé par les cadenas défensifs et les petits calculs. Puis, tout à coup, lors des dernières rencontres des groupes et des demi-finales, on a failli succomber à une boulimie offensive. Comme si l'atmosphère d'une compétition pouvait influer sur son scénario. Comme s'il avait fallu quelques matches aux formations européennes, pour la plupart bardées de schémas tactiques et de rêves de grandeur, pour se laisser contaminer par une ambiance que les Suédois avaient voulue intime.

A regret, ces équipes se sont peu à peu mises au diapason de ces stades, trop petits pour que les têtes n'y dégonflent pas. La simplicité *d'un jeu enfin dénué de ses tics* d'enfant gâté aura alors répondu, comme en écho, à celle d'une organisation qui refusait délibérément le gigantisme de mise pour les grands rendez-vous du football international.

Car, dans cet Euro à deux vitesses, ce sont des principes élémentaires qui auront fini par s'imposer : le *mouvement et la rapidité* d'exécution. *« Trop longtemps, le football moderne a été aux arrêts,* explique l'ancien sélectionneur français Michel Hidalgo. *Lors de la dernière Coupe du monde, les équipes n'espéraient plus marquer que sur des coups de pied arrêté. En Suède, l'on a aussi vu des joueurs, notamment les Danois, traverser le terrain en trois ou quatre passes précises, et marquer des buts magnifiques en mouvement. La vitesse de jeu redevient un facteur essentiel du football. »*

L'équation de cet Euro, que la France ou l'Angleterre ne sont jamais parvenues à résoudre, semblait donc simple : l'équipe la plus rapide finissait toujours par s'imposer. Les Allemands ont encore accéléré leur jeu, traditionnellement en mouvement, pour battre les Suédois en demi-finale. Ils s'étaient en revanche inclinés face au rythme des Néerlandais. Mais il a suffi que les joueurs orange reprennent leur train de sénateur et pèchent par excès de suffisance, pour qu'ils voient défiler les wagons rouge et blanc des Danois lancés à toute allure vers leur but, sans parvenir à les faire dérailler.

Tous en attaque tous en défense

Aux équipes nordiques, le football moderne sera-t-il reconnaissant ? Les deux formations les plus septentrionales avaient certes l'avantage d'évoluer à domicile, les invités-surprises danois bénéficiant du soutien de nombreux supporters venus en voisins. Mais au-delà de leurs victoires contre des favoris, leur mérite aura été de faire triompher l'esprit du jeu avant la lettre des organisations. *« Chez eux, les schémas tactiques deviennent secondaires,* dit Michel Hidalgo. *Ils ne cherchent pas forcément à savoir s'ils évoluent en 3-5-2 ou en 4-4-2. Ils jouent tout simplement, et deviennent efficaces en se faisant plaisir sur le terrain. »*

L'entraîneur suédois, Tommy Svensson, n'a pas hésité à bouleverser son équipe à la dérive contre l'Angleterre pour remplacer son milieu vedette, Anders Limpar, par un quatrième attaquant. Son homologue danois n'a pas davantage tremblé en sortant deux fois son meneur de jeu, Brian Laudrup, au profit de Lars Elstrup, auteur d'un but décisif contre la France.

Les systèmes de jeu auront semblé, de toute manière, importer bien moins que la capacité des joueurs à remplir toutes les tâches sur le terrain. *« Ce championnat d'Europe se situe dans le droit fil de l'évolution du football moderne,* explique Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre. *Dans peu de temps, il ressemblera au handball ou au basket, où toute l'équipe attaque, puis défend ensemble. »*

L'effacement des stars

Les footballeurs vedettes de cet Euro 92, pour la plupart méconnus lorsqu'ils en ont poussé la porte, ont donc été des joueurs polyvalents, capables d'écarter le danger de leur surface de réparation pour aller le semer, l'instant d'après, chez l'adversaire. Chez les défenseurs, ce furent le Suédois Jan Ericsson, capable de marquer deux buts décisifs pendant la première phase de la compétition, le Danois Henrik Andersen ou l'Allemand Thomas Helmer, qui se sera imposé au poste de libéro, toujours écrasé par l'ombre de Beckenbauer, en un seul match. Chez les milieux de terrain, Thomas Hassler, jusque-là assez effacé en sélection, se sera révélé comme le véritable poumon de l'équipe allemande en traversant le terrain d'un côté à l'autre, balle rivée au pied pour alimenter ses attaquants. Ce sont aussi ses *coéquipiers Matthias Sammer et* Stefan Effenberg, ou le Danois Henrik Larsen, fossoyeur des espoirs orange.

Chez les attaquants, le Néerlandais Dennis Bergkamp, le Suédois Tomas Brolin ou l'Allemand Karl-Heinz Riedle ont prouvé qu'un avant de pointe ne peut plus se contenter d'attendre qu'on lui *dépose les ballons au bout du pied.* Tous trois n'ont pas hésité à rebrousser chemin très loin à l'intérieur de leurs lignes pour participer aux efforts de leur défense et repartir aussitôt balle au pied. Mais à ce jeu-là, la grande révélation de cet Euro restera sans doute Brian Laudrup, aux courses limpides et aux centres millimétrés. Il a tenu, dans l'équipe danoise, à la fois le rôle de *meneur de jeu* et celui de deuxième avant-centre.

La gloire subite du jeune Laudrup n'a fait que souligner l'effacement des stars attendues au tournant de cet Euro. Les buteurs vedettes, trop surveillés au coin des surfaces de réparation et peut-être trop spécialisés dans ce tournoi des hommes à tout faire, sont repartis bredouilles. Jean-Pierre Papin aura inscrit deux buts, deux bouées de sauvetage insuffisantes pour éviter à l'équipe de France son naufrage collectif. Gary Lineker et Marco Van Basten, meilleur buteur de l'Euro 88 et très malchanceux en Suède, sont rentrés chez eux sans avoir marqué. L'un et l'autre n'égaleront pas leurs idoles, Johan Cruyff et Bobby Charlton. D'autres, comme Ruud Gullit, rayonnant en *1988*, ont semblé usés par les années et les blessures à répétition.

Le succès des mercenaires

Longtemps considéré comme un handicap, le fait de posséder des joueurs évoluant dans un championnat étranger semble devenu un atout pour les sélections nationales. Les « étrangers » possèdent une *expérience différente, souvent* acquise dans des clubs de haut niveau, qu'ils peuvent faire partager à l'occasion des grandes compétitions. Certes, les entraîneurs danois ou suédois sont obligés de parcourir l'Europe pour voir évoluer des *vedettes dont ils disposent en de* rares occasions. Mais au cours de cet Euro 92, les mercenaires auront apporté des enseignements indispensables à leurs équipiers testés au pays, et amateurs pour la plupart.

Les pays du Nord, vainqueurs de ce tournoi, n'hésitent pas non plus à puiser dans leur réservoir de joueurs et à garder leurs sélections ouvertes aux jeunes ambitieux. Les Allemands se livrent ainsi à une concurrence impitoyable pour accéder à l'équipe première. Karl-Heinz Riedle est parvenu à déboulonner l'idole du « Mondiale » italien que fut Jürgen Klinsmann. *« Ils tiennent davantage compte des résultats en championnat qu'en France,* dit Guy Roux. *Chez nous, des joueurs comme Franck Sauzée ou Jean-Philippe Durand ont gardé leur place en équipe de France, alors qu'ils ne quittaient pratiquement pas le banc des remplaçants à Marseille. »*

Le groupe de Michel Platini a inévitablement cédé à des tensions internes et à la crispation des rendez-vous attendus depuis trop longtemps. Des tiraillements qu'auront évités les équipes du Nord, qui ont *rarement* l'occasion de se retrouver au complet. Et *a fortiori* les Danois, qui ont appris qu'ils participeraient à une compétition, alors que les autres s'y préparaient depuis longtemps déjà.

JÉRÔME FENOGLIO

□ *ATHLÉTISME :* **Randy Barnes interdit de sélections américaines aux JO.** – Le lanceur de poids américain Randy Barnes, détenteur du record du monde (23,12 m), ne pourra pas participer aux sélections américaines pour les Jeux olympiques de Barcelone. Un juge fédéral a en effet infirmé, jeudi 24 juin, le jugement qui autorisait Randy Barnes à participer aux épreuves de sélection américaines qui se tiennent à La Nouvelle-Orléans. Randy Barnes a été suspendu pour deux ans par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), après un contrôle antidopage positif lors d'une réunion à Malmö (Suède), en août 1990.

TENNIS : le tournoi de Wimbledon

La journée des marathons

Si l'Américain Jim Courier (n° 1) s'est facilement qualifié pour le troisième tour du tournoi de tennis de Wimbledon en battant le joueur du Zimbabwe Byron Black (6-4, 6-1, 6-4), certains ont ferraillé dur pour rester dans la course. L'Américain John McEnroe est venu à bout de l'Australien Pat Cash après plus de quatre heures de jeu (6-7, 6-4, 6-7, 6-3, 6-2) ; le Suisse Jakob Hlasek a battu le Tchécoslovaque Petr Korda (n° 6), le finaliste de Roland-Garros, en cinq manches (4-6, 3-6, 6-3, 7-6, 16-14). L'Allemand Boris Becker (n° 4) a souffert face au Tchécoslovaque Martin Damm, qu'il a finalement battu en cinq sets (4-6, 6-4, 6-4, 3-6, 6-3).

Chez les Français, Guy Forget (n° 9) s'est laborieusement imposé devant le Suédois Anders Jarryd (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 10-8). Au troisième tour, le numéro un français rencontrera son compatriote Henri Leconte, vainqueur de l'Allemand Boris Karbacher (7-5, 6-2, 7-6). Thierry Champion s'est également qualifié pour les seizièmes de finale aux dépens du Mexicain Leonardo Lavalle (7-6, 6-3, 5-7, 7-5). Cédric Pioline s'est incliné devant l'Allemand Christian Saceanu (4-6, 6-4, 0-6, 7-5, 7-5) et Olivier Delaitre a été battu par l'Américain Bryan Shelton (7-6, 6-3, 6-3).

L'Allemande Steffi Graf (n° 2) s'est qualifiée pour le troisième tour en croquant l'Américaine Marianne Werdel (6-1, 6-1, en 43 minutes). L'Américaine Jennifer Capriati (n° 6) s'est débarrassée de sa compatriote Pam Shriver (6-2, 6-4). Dans un autre duel américain, Martina Navratilova (n° 4) l'a emporté sur Kimberly Po (6-2, 3-6, 6-0). Seule tête de série féminine battue jeudi : l'Espagnole Conchita Martinez (n° 8), qui s'est inclinée devant la Russe Natalia Zvereva (6-3, 5-7, 6-4). Enfin, l'Argentine Gabriela Sabatini (n° 3) a remporté une victoire tranquille sur la Française Isabelle Demongeot (6-2, 6-3).

Prévus en juillet 1993 dans l'Essonne

Les 2es Jeux de la francophonie sont menacés

La décision de suspendre le processus d'organisation des 2es Jeux de la francophonie, a été annoncée, mercredi 24 juin, au cours du comité exécutif du Comité national des Jeux de la francophonie (CNJF) par M. Xavier Dugoin, *président de ce comité, député* (RPR) de l'Essonne et président du conseil général. Cette manifestation sportive et culturelle doit se tenir du 13 au 24 juillet 1993, dans le département de l'Essonne, qui a déjà investi, avec l'aide de la région Ile-de-France près de 350 millions de francs dans la mise en conformité de ses équipements *sportifs.*

M. Dugoin accuse les pouvoirs publics de ne pas tenir leurs engagements *sur leur participation* au budget de fonctionnement de cette manifestation. Celui-ci vient d'être actualisé à 72 millions de francs, soit le double du budget initial. Le ministère de la francophonie estime, pour sa part, qu'avec une participation d'environ 5 millions de francs et la prise en charge des dépenses liées à la sécurité et au *protocole il remplit ses obligations.*

On indique par ailleurs au cabinet de Mme Tasca, secrétaire d'Etat à la *francophonie*, que les pouvoirs publics ont pris en compte la participation de nouvelles délégations (Bulgarie, Roumanie, Cambodge) décidée par le sommet de la francophonie qui a eu lieu à Paris en novembre 1991. Les quatre ministres représentant l'Etat au sein du CNJF (MM. Lang et Debarge, Mmes Bredin et Tasca), et les élus socialistes de l'Essonne ont dénoncé, jeudi 25 juin, la décision prise par M. Dugoin.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 27 juin

Corbeil, 14 h : mobilier, objets d'art, flacons de parfum.

Dimanche 28 juin

Argenteuil, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Fontainebleau**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Rambouillet**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h : tableaux modernes, mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 27 juin

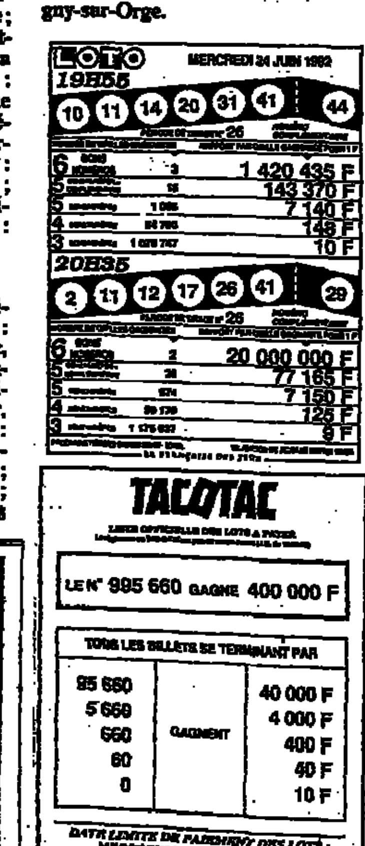
Ardon-sous-Laon, 14 h 15 : *mobilier, objets d'art* ; **Autun**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Bernay**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Bourges**, 14 h : tableaux modernes ; **Cahors**, 10 h : céramique et 14 h : mobilier, argenterie ; **Calais**, 14 h 30 : livres ; **Clermont-Ferrand**, 11 h et 14 h : livres ; **Lyon** (rue Marcel-Rivière), 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Lyon** (avenue Saint-Apollinaire), 9 h 45 : matériel photographique ancien ; **Marseille** (rue Jean-Martin), 14 h 30 : peinture et sculpture moderne ; **Marseille** (Cantini), 14 h : mobilier, objets d'art ; **Saumur**, 14 h : jouets.

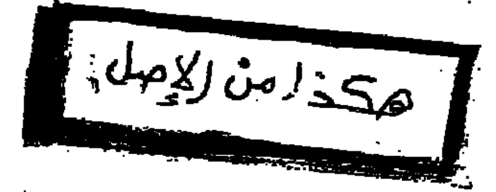
Dimanche 28 juin

Alençon, 14 h : céramique, mobilier ; **Ardon-sur-Laon**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Aurillac**, 14 h 30 : jeux, poupées ; **Beaulieu-sur-Mer**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Besançon**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Chambord**, 14 h 30 : armes, gravures ; **Charleville-Mézières**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Cognac**, 15 h : mobilier, orfèvrerie ; **Dinan**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Douay**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Epinal**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Louviers**, 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Manosque**, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; **Montluçon**, 14 h 30 : argenterie, jouets ; **Nancy**, 14 h : tableaux, mobilier ; **Provins**, 14 h : tableaux, estampes modernes ; **Reims**, 14 h : mobilier, livres ; **Rouen**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Saint-Omer**, 15 h : mobilier, argenterie ; **Sens**, 14 h 30 : atelier d'un peintre, E. Picard ; **Soissons**, 10 h 30/14 h 30 : art de la table.

FOIRES ET SALONS

Paris Village Saint-Paul, Rouen, Angoulême, Andlau, Les Brévières, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Brétigny-sur-Orge.





a journee des marathons

Les 2e Jeux de la francophonie sont menaces

ÉS DU BAC

هكذا من الإهمال

CULTURE

DANSE

La nature de Pina Bausch

L'écologie envahit l'œuvre de la chorégraphe. Cri d'alarme et de guerre !

TANZABEND II
au Théâtre de la Ville

Pina Bausch, écologiste de choc : telle apparaît la chorégraphe allemande à travers le thème principal de sa dernière pièce, *Tanzabend II*, créée au dernier Festival d'Automne de Madrid, aujourd'hui présentée au Théâtre de la Ville. En entrant, les spectateurs découvrent une scène couverte d'une neige épaisse. Des arbres élancés descendent du ciel : magnifique et apaisante boulaie russe. Un énorme ours polaire vient s'y promener. Dangereux pour l'homme!

Sur ce fond immaculé, les danseurs se présentent à tour de rôle : quête auprès des spectateurs du premier rang, lancer de couteaux, exhibition d'une *marque rouge* en haut d'une cuisse, etc. C'est la parade. Julie Shanahan mène la revue avec la poigne perverse qu'on lui connaît. Deux pantoufles, oubliées au milieu de la scène, laissent penser que c'est Noël...

Pina Bausch, telle qu'en elle-même. Incisive, rapide : en une dizaine de situations, elle fait rire *et grincer des dents, elle va droit* où elle excelle, où elle sait qu'on l'aime, portraitiste sans complaisance des comportements humains.

La chorégraphe porte ce prologue au pas de course. On la sent pressée. L'urgence pour elle se situe maintenant au-delà de l'homme et de son mal de vivre : il faut sauver la terre. Elle en célèbre donc *les beautés. Et Pina Bausch* renoue avec la danse. Dans Tanzabend II, elle rappelle que l'acte de danser, depuis la naissance de l'homme, a toujours eu partie liée avec les fêtes de la nature, avec les saisons.

Cette chorégraphie est à rapprocher de *la Plainte de l'impératrice*, le film que Pina Bausch a réalisé en 1989. Le ton, ici, diffère cependant. De pessimiste, il devient confiant par désespoir. Ce credo «vert», *plus présent depuis Ahnen* (1986), est magistralement exposé dans *TanzAbend II*.

Le paysage de neige se métamorphose. Un véritable kaléidoscope d'images. Comme si la chorégraphe voulait nous gaver d'une nature en voie de disparition : le sol et les murs du plateau disparaissent sous des projections de photos de fleurs multicolores, de champs de blé, de dunes. Les danseurs, immobiles, au sol, ont l'air morts, asphyxiés. Ces images projetées, idylliques, enveloppent leurs corps de pétales, de sable rose, d'herbes, de ruisseaux. La nature pour linceul. Le glas sonne. Pas de doute, ce goût du sens multiplié est bien celui de Pina Bausch.


CELAHAYE
Un geste revient souvent : un coup que les danseurs se portent à la nuque. Le coup du lapin.

Le retour de la danse chez Pina Bausch, c'est Dominique Mercy qui l'opère. Honneur aux anciens! Il ouvre le bal avec un solo : jambes et bras tordus, agrippés l'un à l'autre, sur un chant de Centrafrique. Des danseuses – vestales des neiges – s'ébattent dans les sous-bois. Gestes amples de bras et déplacements ne sont pas sans rappeler ceux d'une des pièces initiales de la chorégraphe, *le Sacre du printemps*. Un geste revient souvent : un coup que les danseurs se portent à la nuque, tête baissée. Le coup du lapin. La mort rôde.

Les hommes, le plus souvent, s'expriment dans des solos dont certains portent la marque de la cambrure espagnole. *Ils s'enlacent* dans un sous-bois ensoleillé, pour des slows chaloupés comme des *tangos. Ils dansent parfois* avec les femmes, sur des airs de salsa, en de longs alignements. Le milieu naturel dicte leur humeur, infléchit leur danse.

Les musiques viennent d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Egypte, du Maroc, de pays où les modes de vie, les rythmes biologiques sont encore proches de ceux imposés par la nature. Non sans distance, le solo insolent de vie de Quincelia Swyningan, plantureuse Afro-Américaine, en *témoigne. Sur* un chant arabe, elle danse comme une Orientale qui ne serait pas lascive. *Elle gigote au sol,* happée *par* une transe qui lui donne des gestes d'insecte. Le temps chez Pina Bausch n'existe pas. Seule la répétition des mouvements confère une durée, une réalité aux événements. La chorégraphe de Wuppertal met en évidence ce qui, chez l'homme, relève de l'inné, de l'instinct.

Impressionnante, la jeune Brésilienne Dulce Pessoa! Elle fonce, appuyée sur les mains, sur les pieds, la tête la première contre un mur. Cinq fois de suite, elle court se fracasser le crâne. Elle est l'une des nouvelles danseuses d'une com*pagnie rajeunie, reprenant à son* compte l'un des thèmes majeurs de Pina Bausch : l'hystérie, et l'aveu*glement qui en résulte.*

Est-ce l'arrivée de ces jeunesses qui nous vaut une Pina Bausch *reine des fleurs, si déconcertante?*

DOMINIQUE FRÉTARD

► *Jusqu'au 4 juillet, à 20 h 30*, au Théâtre de la Ville. Tél. : 48-87-54-42.

ARCHITECTURE

Mort de James Stirling

Le plus excentrique des classiques anglais est décédé le jeudi 25 juin des suites d'une opération. Il était âgé de soixante-six ans

Avec la récompense que *lui* accorda en 1981 le jury du Pritzker, l'équivalent du Nobel, James Stirling était reconnu par beaucoup comme l'un des plus grands architectes de cette fin de siècle. Un rôle que d'autres, en Angleterre même, où il était né en *1926, lui contestaient* et qu'on avait tendance à ignorer purement et simplement en France. Moderne, post-moderne, éclectique, indécis, butineur, sarcastique, ou simplement gentiment ironique? Aucun nom d'école ni d'oiseau (car dès ses débuts la critique ne l'avait pas ménagé), aucun adjectif n'était véritablement applicable à cet homme dont la stature, en revanche, se distinguait aisément.

Il n'avait rien construit en France, la culture hexagonale n'aimant guère se fatiguer à suivre les vagabondages du talent. Mais quelques voyages en Europe permettent, car il s'agit d'édifices publics à caractère souvent culturels, de découvrir les œuvres récentes de Stirling et de celui qui, *depuis 1971, était son associé* : Michael Wilford. Le pavillon des éditions Electa, dans les jardins de la Biennale de Venise, long objet pur et rustique à la fois, glissé entre les arbres, aura été son dernier travail, inauguré l'automne dernier. A Stuttgart, *il* avait achevé en *1984*, l'œuvre qui fit sans doute le plus pour sa célébrité : la nouvelle Galerie nationale, où s'exprime sur un mode excentrique – au sens propre comme au sens figuré – une belle maîtrise des espaces et des parcours, laissant découvrir la sérénité de salles singulièrement classiques derrière un assemblage formel, complexe, touffu, *colorié et pour tout dire difficile à* lire.

Le contraire, pour ce qui est de *l'apparence externe*, de la Clore Gallery, extension de la Tate Gallery de Londres, tout entière consacrée aux œuvres de Turner. Là encore, l'enfilade des salles paraît relever d'un classicisme éhonté, mais les façades, et notamment celle qui relie cette nouvelle aile au musée principal, empruntent à la rigueur classique la base de son vocabulaire, même si à cette base ont *été* ajoutées des verts, des jaunes ou des rouges, sans doute peu conformes aux critères esthétiques du prince Charles. Quelques carrés, une ou deux demi-lunes, un oculus rondement dessiné, des lumières zénithales maîtrisées, un usage raisonnable des corniches, *tout* cela aurait pu suffire pour qualifier Stirling et Wilford de francs post-modernistes.

Las, ils devaient être doublés par plus dogmatiques qu'eux, l'Américain Venturi (autre Pritzker Prize), lorque le Royaume voulut agrandir la National Gallery. C'est donc aux Etats-Unis (bibliothèque des sciences d'Irvine, Los Angeles, 1988), en *Italie* (un musée à Brera, 1987) ou à nouveau en Allemagne qu'il faut suivre les dernières traces achevées de Stirling, toutes n'ayant au demeurant pas la même grâce, en particulier si l'on pense au centre scientifique de Berlin, surnommé sur place *le «gâteau* à la crème».

Alternance de la grâce et de l'agressivité

Si l'on se tourne vers un passé plus lointain, lorsqu'il travailla avec James Govan (de 1956 à 1963), ou vers la période où il travailla seul, jusqu'à sa rencontre avec Wilford, on retrouve, dans un vocabulaire qu'on dirait aujourd'hui plus classiquement *«moderne»*, une similaire alternance de la grâce et de l'agressivité, de la transparence et de la brutalité, quelquefois du ratage et du talent. Le bâtiment de technologie de l'université de Leicester (1959-1963) fut ainsi éreinté par un notable critique de la scène internationale, *excès d'indignité* que ne méritait certainement pas ce bâtiment autant que d'autres édifices où il ne fait pas forcément bon vivre.

James Stirling disparaît au moment où il entrait dans la plénitude de son art, à l'instant où sa carrière paraissait véritablement s'envoler, au moins en termes de célébrité. On peut aller mesurer sa vitalité à la Saline d'Arc-et-Senans, où une exposition présente ses dernières œuvres en même temps que celles de *cinq autres architectes anglais (1).*

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) « *British Architecture Today* ». Saline royale d'Arc-et-Senans. Jusqu'en septembre.

ARTS

Braque le silencieux

Suite de la première page

Mais, fauve, il le redevint à la fin de sa vie – et cela se voit bien à Martigny, où les toiles de Varengeville des années 50 ne sont guère éloignées de celles peintes à l'Estaque un demi-siècle auparavant. L'une d'elles, le *Champ de colza, de 1957, se souvient à l'évidence* de Van Gogh, auquel elle prend ses jaunes acides et ses azurs posés à grosses touches de couteau. Une seconde, les *Gros nuages*, de 1952, évoque étrangement Dufy – qui avait jadis été l'un des compagnons de Braque.

Les échos et réminiscences du fauvisme sont si nombreux alors *qu'il faudrait énumérer à peu près* tous les tableaux du catalogue. Les natures mortes, jusqu'ici ténébreuses, s'éclairent grâce à des aplats de couleurs très vives que le peintre n'hésite pas à employer en bandes alternées et en taches déta*chées du contour des formes.* Ce retour aux sources est d'autant plus remarquable qu'il est plus calculé. Nulle impétuosité, nulle révolution d'accident : *la Terrasse*, chef-d'œuvre de cette époque, a été commencée en 1948 dans la gamme sombre, avec *effets de boiseries* et harmonies sourdes en bruns et ocres éteints. Quand Braque la tient pour achevée, en 1961, treize ans plus tard, des arabesques jonquille et des stries alternativement bleues et roses l'ont métamorphosée. Avec la couleur, un espace plus profond et plus fluide a envahi la surface. Braque peut y lancer ses oiseaux noirs, qui plaisaient tant à Malraux.

Cohérence donc, logique, logique stricte et indifférente aux modes, surréalisme, expressionnisme ou lyrisme abstrait. Logique difficile cependant, car elle s'applique à *concilier l'impératif chromatique* issu de l'impressionnisme et du fauvisme et l'impératif de construc*tion par découpages géométriques,* l'impératif cubiste autrement dit.

Sur ce point, le cubisme, son *invention, ses développements*, sa permanence en dépit de la fracture de la guerre de 1914, l'exposition de Martigny est presque exemplaire. Presque, parce qu'il lui manque, faute de prêteurs bienveillants, une ou deux toiles de 1908 qui montrent le peintre converti à l'enseignement de Cézanne. Exemplaire cependant, *pour la qualité* des tableaux, leur rareté – plusieurs sont exposés ici au public pour la première fois – et la subtilité de la démonstration.

L'œil et l'analyse vont sans peine, par degrés et déductions, des compositions fragmentées de 1910 et 1911, où la figure se défait par écailles et semble se feuilleter, aux papiers collés qui la rétablissent en additionnant plusieurs procédés de représentation. De 1912 à 1914, lettres, morceaux de papier faux-bois, dessin, découpages de journaux et jusqu'à des programmes de cinéma désignent les objets par allusions entrecroisées et superposées. Braque fut-il jamais plus élégant et plus précis que durant ces trois ans? La suite de papiers collés rassemblée à Martigny justifierait en tout cas à elle seule le voyage, tant il en est d'admirables, *le Damier, Fourrures* ou *la Guitare* de 1912, épurée et diaphane. Grand art que cet essai de réalisme poussé à l'extrême, jusqu'à la plus déconcertante singularité.

Des natures mortes muettes

A quoi servirait de reprendre l'éternel parallèle de Braque et Picasso? La chose a été dite et montrée cent fois : alors que le collage devient promptement pour Picasso l'instrument d'une démultiplication foisonnante des formes, alors qu'en 1913, déjà, il réintroduit la couleur par le biais du divisionnisme, et la figure, et le paysage, et l'allégorie bientôt, Braque ne bouge ni ne change. Il assiste aux changements à vue de son compagnon de «cordée». Il côtoie *Derain*, sceptique de la modernité et dangereux professeur de trouble. En 1914, les trois artistes voisinent *près d'Avignon et Braque résiste à* l'exemple des deux autres, convaincu qu'il n'a pas encore épuisé les ressources du cubisme, Convaincu que l'expérience n'en est encore qu'à ses débuts.

Pour cette fidélité, pour cette lenteur, il a été souvent accusé de faiblesse. Ses natures mortes de l'entre-deux-guerres paraissent un peu mornes et répétitives, comparées aux variations ahurissantes de Picasso et à ses inventions infinies. En 1938, il exécute un *Atelier au crâne*, vanité classique magnifiquement composée par courbes et angles emboîtés, nuances de bis*tres, roses, ocres et gris.* L'exercice de style est réussi. Mais il ne l'est que tant qu'il n'est pas mesuré à l'aune des vanités picassiennes contemporaines, *le Crâne de bœuf* par exemple. A la sérénité, à la perfection immobile de l'un s'op*pose* la vigueur d'expression, la violence froide de l'autre, qui, de son motif, fait un symbole, quand Braque en fait un tableau.

Mais c'est le juger à contre-emploi que de se prononcer sur cette toile, ou sur quelques essais décoratifs assez plats. Le vrai Braque, c'est celui des natures mortes muettes, *le Buffet* et la *Nature morte à la table verte*, arrangements de fruits, de vaisselles et d'instruments de musique. Scrupuleusement, méticuleusement, ce réaliste obsédé par les incertitudes de la perception et de la représentation scrute les objets. Grâce à la géométrie cubiste, il *met* en évidence axes, structures et volumes. Grâce à la couleur, lentement revenue, il suggère lumière, textures et densités. Il cherche une peinture complète qui, sans céder au trompe-l'œil, capture les choses telles qu'il les examine dans l'atelier. Ce n'est pas hasard du reste si l'atelier, la pièce où regarder et travailler en silence, devient l'un des sujets préférés de l'artiste. *Il* s'y cloître, il s'y obstine, il corrige et reprend, il efface et recommence, faisant de l'insatisfaction sa règle.

Quelquefois, le sujet se dérobe. On songe alors aux difficultés de portraitiste de Giacometti, qui fut des amis de Braque, et à la plainte de Cézanne, *«le contour me fuit»*. Quelquefois, après bien des efforts ou, à l'inverse, dans la naïveté du premier mouvement, le peintre réussit sa prise. Alors, en effet, sa peinture est *«paisible et admirable»*.

PHILIPPE DAGEN

► Fondation Pierre Gianadda, Martigny, Suisse. Tél. : 26-22-39-78. Jusqu'au *8 novembre*.

CINÉMA

Avoir vingt ans à La Rochelle

Ouvert sur le monde et rigoureux, le festival, dirigé par Jean-Loup Passek, est devenu l'une des principales manifestations cinéphiles

Le vingtième Festival international du film de La Rochelle se déroule jusqu'au 6 juillet. Avec des hommages à Salah Abou Seif (Egypte), Chang-ho Bae (Corée du Sud), Atom Egoyan (Canada), Aleksandr Kaïdanovski (Russie), Amir Naderi (Iran), Joao Cesar Monteiro (Portugal), Alan Rudolph (Etats-Unis), Jerzy Skolimowski (Pologne/Etats-Unis), Frantisek Vlacil (Tchécoslovaquie) ; un panorama du cinéma arménien, une rétrospective Michael Curtiz. En tout, une bonne centaine de films. Jean-Loup Passek fait le point sur cette manifestation qu'il anime et dirige depuis ses débuts.

«Je dois être l'homme des longs parcours. J'ai été, pendant vingt-trois ans, secrétaire général de la rédaction des dictionnaires Larousse et responsable du département spectacles, je suis conseiller cinéma du Centre Georges-Pompidou depuis 1978, et responsable du Festival de La Rochelle depuis 1973. Mais il faut du temps pour mettre en place une politique cohérente.

» A La Rochelle, le cinéma était, d'abord, une petite section des Rencontres internationales d'art contemporain. Un art populaire face à des arts élitistes. La première année, à la première séance, il y avait deux personnes dans la salle. Et j'ai appris ensuite, par l'ouvreuse, que ces deux personnes s'étaient trompées de programme... Il a fallu cinq ou six ans de lutte pour imposer ce festival qui, au début, n'était qu'un rêve. Mais il existe, il dure, c'est un festival de province préparé par des Parisiens, dont le public augmente régulièrement de 10 à 15 % par an. En 1991, nous avons eu 43 000 spectateurs et 400 professionnels y ont participé.

» Ce public vient voir, de préférence, des films de pays qu'il ne connaît pas et qu'il n'a pas de chances de voir ailleurs. C'est là-dessus *que je voulais transmettre* une curiosité, au-delà du cinéma français, de la cinéphilie proprement parisienne. A La Rochelle, la sélection – non compétitive – propose une égalité entre tous les cinéastes, entre tous les pays. On n'établit pas de distinction d'âge : il n'y a pas de jeunes et de vieux cinéastes, mais des personnalités qu'on peut découvrir ou redécouvrir. Pour moi, le cinéma est un art du plaisir et un instrument de connaissance.

» C'est ainsi qu'au fil des ans nous avons ramené l'attention sur Satyajit Ray, Ermanno Olmi, Max Ophuls. *Les rétrospectives de films* muets ont connu un grand succès. Nous avons rendu hommage à Wim Wenders en 1976, à Manoel de Oliveira en 1975. Tous les grands metteurs en scène polonais sont venus à La Rochelle, où les cinémas d'Europe centrale sont régulièrement représentés. Après la disparition des Rencontres internationales d'art contemporain, le festival est devenu autonome. Outre une subvention de la municipalité, je bénéficie d'un lieu d'accueil privilégié, la Maison de la culture, et je travaille avec une petite équipe. Il s'est créé entre nous des liens d'amitié et de complicité qui nous ont permis de faire des choses un peu folles. C'est à cela, d'ailleurs, que le festival doit sa renommée. Il *existe une véritable convivialité* entre nous, les spectateurs, les cinéastes invités, et nous avons l'appui, *pour les films, de tous les* distributeurs indépendants.»

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER

Médecin de campagne

DOC HOLLYWOOD
de Michael Caton-Jones

Michael Fox, médecin dans un hôpital de Washington, en a assez des aspects sordides de son métier. *Il a* décroché un entretien avec un célèbre chirurgien esthétique de Beverly-Hills. Ses copains le traitent de lâche, il part en voiture *vers le sud.* Là, il démolit une barrière et se voit condamné à servir dans l'hôpital d'un trou perdu, en attendant que sa *voiture soit* réparée. Le maire, qui porte des vestes à larges carreaux, veut le garder, car le seul docteur du coin est vieux, grognon, ivrogne. Michael Fox guérit tout le monde, reçoit une truie en paiement, danse à la *Fête de la* courgette, séduit une belle jeune mère qui a goûté aux miasmes de la grand'ville et en est revenue, et – ce n'est *pas une surprise* – finit par rester. D'ailleurs, sa voiture est à nouveau fracassée pendant qu'il réussit un accouchement difficile, avec ses seules mains et une chemise Armani déchirée en lambeaux pour faire des pansements.

Les vraies valeurs américaines déversées ici sont furieusement proches de « Travail, Famille, Patrie », avec un zeste d'écologie pour faire moderne. Le film, de Michael Caton-Jones, est en harmonie avec ce qu'il raconte.

C. G.

□ **Bilan mitigé de la Fête du cinéma.** – Le «grand jour» de la Fête du cinéma, jeudi 25 juin, avec son ticket-passeport pour toutes les projections, a comme d'ordinaire déclenché un grand afflux vers les salles. Mais avec 283 000 entrées à Paris, la manifestation enregistre un net recul par rapport à celle de l'an dernier, qui avait attiré 318 000 spectateurs. Les films américains auront plus bénéficié que les films français de ce jour exceptionnel, puisque cinq nouveautés hollywoodiennes étaient sorties le 24, face au seul *Room Service* de Georges Lautner.

CULTURE

MUSIQUES

Le ravage du Nord-Ouest

Venus de Seattle, une poignée de groupes réveillent le rock'n'roll

NIRVANA
au Zénith
PEARL JAM
à l'Elysée-Montmartre

Le jour du solstice d'été, Nirvana est arrivé à la première place du «Top 50» français. Le 24 juin, le groupe a rempli le Zénith de la porte de Pantin. Dehors, les billets d'entrée à 150 F s'échangeaient pour trois fois plus au marché noir. *Smells Like Teen Spirit*, le titre qui a porté le groupe devant Michael Jackson, U2, Patrick Bruel et Mylène Farmer, a déjà généré une parodie (par le vieux comique rock Weird Al Yancovic) et une belle adaptation pour piano et voix (par la chanteuse Tori Amos). Aux Etats-Unis, en décembre dernier, c'est Nirvana qui a eu l'honneur de déloger Michael Jackson de la première place des meilleures ventes d'albums avec *Nevermind*, le second disque du groupe qui totalise à ce jour quatre millions d'exemplaires vendus.

Ce bilan comptable ressemblerait à toutes les trajectoires du show-business si Nirvana jouait une autre musique. Mais le trio de Seattle pratique un rock violent, sommaire, débarrassé de toutes les joliesses (synthétiseurs, effets de studio, variations d'intensité) qui passaient jusqu'ici pour indispensables au succès commercial. *Smells Like Teen Spirit* est une mélodie simple, facile, sur une suite d'accords classiques, presque convenue. Mais Kurt Cobain chante d'une voix dure et fermée (aux Etats-Unis, la transcription des paroles est devenue un jeu de société), sur un fond de guitare maltraitée, de basse pour chantier routier et de batterie affolée.

Cette collision entre le classicisme pop et la violence punk, ce goût pas toujours bien assumé pour les mélodies faciles servent de signes distinctifs à Nirvana sur la scène de Seattle. L'irruption du rock de Seattle (contemporaine de la vague rap-rock californienne, Red Hot Chili Pepper, Faith No More...) est un autre témoignage de la radicalisation des courants musicaux, qui touche aussi bien le country, que le rap. Mais cette fois-ci en plus d'une identité sociale (l'adolescence dépourvue de repères politiques et moraux), cette vague à un pays – Seattle, Etat de Washington, à l'extrême nord-ouest du pays – et un nom – le *grunge*, semi-onomatopée qui désigne ce qui fut à l'origine une version lente du rock punk.

Garde du corps hollywoodien

Kurt Cobain (guitare, chant), Chris Novoselic (basse) et Dave Grohl (batterie) ne sont plus seuls au sommet. Cette semaine, on trouve dans le classement des 200 meilleures ventes du *Billboard*, l'hebdomadaire professionnel américain, quatre groupes de Seattle : Nirvana (26e quadruple disque de platine), Pearl Jam (10e disque de platine), Soundgarden (100e, disque d'or) et Temple of Dog (181e, nouvelle entrée). Tous ces groupes ont des morceaux d'histoire en commun, des ascendances et des influences partagées, et surtout des relations avec le label indépendant Sub Pop pour lequel ils ont enregistré avant de se résigner plus ou moins gaiement à signer avec une major.

Deux jours avant Nirvana, Pearl Jam donnait un concert à l'Elysée-Montmartre. Le quintette (deux guitares, chanteur, basse, batterie) n'a enregistré qu'un album (*Ten*, sur Epic), mais ses fondateurs Stone Gossard (guitare) et Jeff Ament (basse) sont de vieux routiers de la scène de Seattle. En 1987, ils faisaient partie de Green River, le premier groupe à enregistrer un album pour Sub Pop.

Sur les raisons de l'émergence de la «scène de Seattle», Stone Gossard propose ces pistes de réflexion : *«La ville est très isolée du reste du monde, il s'y est développé une scène punk* [au début des années 80] *très vigoureuse. Comme il pleut beaucoup, les gens ont tendance à rester à l'intérieur ce qui leur permet de travailler et induit une humeur plutôt sombre.»* Cette mélancolie dévorante n'affecte pas le volume sonore des groupes de Seattle, plutôt leur tempo. Si quelque chose distingue ces groupes de leurs collègues californiens, ce sont les rythmiques lourdes, engluées dans une espèce de pesanteur cauchemardesque. A force d'isolement, de *mariages consanguins* (beaucoup de musiciens passent de groupe en groupe), l'école de Seattle est devenue l'une des plus cohérentes, et s'est trouvé un label, le *«grunge»*. Aujourd'hui, de tous les Etats-Unis, des groupes émigrent vers Seattle pour se lancer dans l'industrie florissante du *grunge*.

Mais pour Nirvana, les bars à bière de Seattle, les séances dans des studios de fortune (l'enregistrement de *Bleach*, leur premier album aurait, selon *Rolling Stone*, coûté 606 dollars et 17 cents) appartiennent au passé. En 1990, le trio a signé un contrat lucratif avec DGC (le label de David Geffen aujourd'hui propriété de MCA), qui leur a versé une avance substantielle. Hors de proportion pourtant avec le succès du groupe. A les voir sur scène, on s'aperçoit que la gestion de l'adulation qui entoure Nirvana n'est pas la part la plus facile du travail des trois musiciens. Kurt Cobain arbore une chevelure platine mi-longue qui le fait ressembler à Sting *circa* 1979, de tout le concert (à peine une heure et demie) il n'ouvrira la bouche que pour chanter. Malgré un son déséquilibré (apparemment, la petite amie du bassiste est à *la console de sonorisation*), le groupe est cohérent, puissant et violent, bien plus que lors du concert catastrophique donné aux Transmusicales de Rennes en décembre dernier.

Le parterre du Zénith ressemble à un wagon de métro aux heures de pointe traversé de chocs électriques, *les corps se jettent les uns contre les* autres, de temps en temps un spectateur arrive à monter sur scène pour plonger dans le public malgré la présence d'un garde du corps très hollywoodien.

Sans l'énorme production de Butch Vig qui définissait le son de *Nevermind*, Nirvana se révèle moins unidimensionnel, mais aussi moins cohérent qu'il n'y paraissait. On retrouve aussi bien Led Zeppelin que Suzi Quatro dans leurs influences, on glisse parfois très près du cliché. Et surtout le groupe semble ne plus trop savoir ce qu'il fait sur scène. Desservi par des éclairages indigents, on le sent prisonnier des vagues hurlantes qui montent vers lui sans discernement, acclamant aussi bien un effet Larsen involontaire qu'un mouvement à peine esquissé. Juste avant la fin, ils finissent par jouer *Smells like Teen Spirit*. Pour le dernier morceau, *Kurt Cobain change de guitare*, pour un modèle bon marché sans doute, qu'il fracasse par terre, comme il le fait à chaque concert.

Le contraste avec le concert de Pearl Jam était frappant. En France, le quintet est en phase ascendante. Ils ont joué à La Locomotive (une boîte qui peut contenir *quelques centaines* de spectateurs) en février, ils reviennent à l'Elysée-Montmartre (1200 places) presque rempli par un public de connaisseurs, de fans, dont la chaleur prend au dépourvu les musiciens. Après les Sex Pistols, le groupe dont les musiciens de Seattle se réclament le plus souvent est Led Zeppelin. Pour Jeff Ament, Jimmy Page n'est pas avant tout une vieille rock star, *«mais un musicien qui n'a jamais hésité à prendre des risques. Quand on écoute les enregistrements public de Led Zeppelin, on entend des solos délirants, pas aboutis. Il a toujours dit qu'il n'arrivait pas à jouer ce qu'il entendait dans sa tête et je me reconnais dans cette frustration.»*

Cette idée combattante du rock, jointe à une éthique de travail assez rigoureuse (surtout pour un groupe de rock), porte tous ses fruits sur scène. Eddie Vedder, le chanteur, recruté alors qu'il passait son temps comme pompiste, arrive à ne pas rompre le charme toxique de la musique de Pearl Jam (rythmique ondulante, belles guitares hurlantes, accélérations déconcertantes) tout en prenant le public en main. Il finira le concert en faisant le tour de la salle, porté à bout de bras par le public. La prochaine fois, Pearl Jam jouera au Zénith.

THOMAS SOTINEL

□ **L'Université européenne d'été de l'association Descartes.** – La deuxième Université européenne d'été, organisée par l'Association Descartes, aura lieu du 29 juin au 17 juillet sur le site de la Montagne Sainte-Geneviève à Paris. Cette manifestation – qui avait connu sa première édition en 1991 (*le Monde* du 5 juillet 1991) – est un festival intellectuel et culturel destiné en partie aux entreprises (cinq sessions), en partie au grand public (douze sessions). Elle comprend également des tables rondes, des conférences au cours desquelles MM. Jacques Attali, Robert Badinter, Jean Maheu et Jeliou Jelev, président de la République de Bulgarie, s'exprimeront sur les grands problèmes de *la société contemporaine*. Les 9 et 10 juillet, l'Université européenne d'été présentera un salon du livre et une nuit du cinéma.

► **Renseignements et programmes : 1, rue Descartes, 75005 PARIS. Tel : 46-34-37-38, 46-34-37-31, 46-34-33-50.**

LETTRES

Les grands prix de l'Académie française

Paul-Morand : Philippe Sollers. Poésie : Philippe Jaccottet. Philosophie : Jean-Luc Marion. Histoire : Roger Chartier

Le septième prix Paul-Morand, doté de 300 000 F, a été attribué par l'Académie française jeudi 25 juin, pour l'ensemble de son œuvre, à Philippe Sollers – que nos lecteurs retrouvent régulièrement, depuis cinq ans, dans «le Monde des livres». Créé en 1980 et décerné tous les deux ans, ce prix, selon les volontés testamentaires de Morand, doit aller *«à l'auteur d'un ou de plusieurs ouvrages de langue française remarquables par des qualités de pensée, de style, d'esprit d'indépendance et de liberté»*.

Le grand prix de poésie (100 000 F) récompense Philippe Jaccottet, celui de philosophie (50 000 F) Jean-Luc Marion et le prix Gobert d'histoire (50 000 F) va à Roger Chartier, l'un des historiens collaborant au *Monde*.

L'esprit français

Si l'on s'en tient à la définition que Paul Morand lui-même a fait du prix qui porte son nom, il est logique de l'attribuer à Philippe Sollers, écrivain dérangeant par son *«esprit d'indépendance»*. Mais la logique met parfois longtemps à s'imposer. Car il y a près de trente-cinq ans que Philippe Sollers, cinquante-cinq ans, entretient des relations tumultueuses avec la vie intellectuelle française. En 1958, lorsque paraît son premier roman, *Une curieuse solitude*, il reçoit les louanges de deux aînés prestigieux, François Mauriac, bordelais comme lui, et Aragon. *«Même s'il doit s'entourer de quelques criailleries (...) le destin d'écrire est devant lui, comme une admirable prairie»*, écrivait ce dernier dans *les Lettres françaises* du 20 novembre 1958

Des *«criailleries»*, il y en a eu. *Car, au lieu de s'endormir* sur ses lauriers et de faire tranquillement l'écrivain, ce jeune homme insolent, provocateur impénitent ne répugnant pas au terrorisme intellectuel, «brûle» ses pères et entreprend avec sa revue et son groupe, *Tel quel*, liés aux éditions du Seuil, une réflexion théorique – littéraire et politique – d'envergure, qui précède et accompagne Mai 68, puis la période maoïste. Sollers publie des textes dits d' «avant-garde», de *Drame* (1965) à *H* (1973) ou *Paradis* (1981), et «règne».

Tout se gâte quand il change de manière et donne, en 1983, chez Gallimard (où il crée la revue *l'Infini*), *Femmes*, un gros roman célinien, violent, provoquant, sur les rapports actuels entre les hommes et les femmes, qui deviendra un best-seller. Philippe Sollers est alors considéré comme le «fossoyeur» de ladite avant-garde. Deux ans plus tard, *Portrait du joueur*, roman autobiographique, est à la fois la revendication de l'«esprit français» et l'affirmation scandaleuse, dans cette fin de siècle frileuse, qu'on peut vivre la même liberté qu'au XVIIIe. Il devra attendre 1991 et *la Fête à Venise* (une interrogation sur le geste singulier de l'artiste dans la société, préparée en 1988 par un magnifique petit texte, *les Folies françaises*) pour que son projet littéraire soit enfin mieux compris.

Ce que dit l'Académie – peut-être sans en avoir l'exacte conscience, – en couronnant Sollers et en prenant le risque de quelques grincements de dentiers conformistes, c'est que la cohérence d'un écrivain est dans son œuvre, dans son style et que nécessairement, un jour, elle est reconnue.

Jo. S.

La quête d'un équilibre avec le monde

Né en 1925 en Suisse, Philippe Jaccottet vit depuis 1953 à Grignan, dans la Drôme. Parallèlement à une œuvre considérable de traducteur, dans plusieurs langues, il s'attache à la poésie, associant poème, journal, prose et méditation poétique : *l'Effraie et autres poèmes* (1953), *l'Ignorant* (1958), *Paysages avec figures absentes* (1970), *A travers un verger* (1975), *la Semaison* (1984), *Cahier de verdure* (1990) ... Il est également l'auteur d'un récit, *l'Obscurité* (1961), et d'études sur la poésie, *l'Entretien des muses* (1968) (tous ces titres sont publiés chez Gallimard).

Objet d'une *«transaction secrète»* – titre de son dernier recueil d'essais sur la poésie (1987) – la poésie de Jaccottet pourrait se définir comme la quête d'un équilibre avec le monde. Son lyrisme, comme blessé, participe de ce même équilibre fragile et précieux. Il ne se contente pas de se regarder, satisfait de lui-même et de ses élans, mais se soumet à une volonté critique constante; il n'en ressort que plus humble, rare et émouvant.

P. K.

Rigueur conceptuelle et ferveur chrétienne

Jean-Luc Marion, né en 1946, normalien, agrégé de philosophie (1971), docteur d'Etat (1980), est l'auteur d'une œuvre abondante et originale qui se déploie sur deux versants. Dans le registre de l'histoire de la philosophie, on lui doit principalement une trilogie consacrée à Descartes dans une perspective s'inspirant de la pensée de Heidegger (*Sur l'ontologie grise de Descartes*, Vrin éd., 1975 ; *Sur la théologie blanche de Descartes*, PUF, 1986 ; *Sur le prisme métaphysique de Descartes*, PUF, 1986).

Dans un autre registre où théologie et phénoménologie se trouvent mêlées ou dépassées, il a poursuivi une réflexion sur le concept de Dieu à l'âge de la *«mort de Dieu»*, sur le retrait du divin et sur l'ordre de la charité (*l'Idéal et la distance*, Grasset, 1977 ; *Dieu sans l'être*, Fayard, 1982 ; *Prolégomènes à la charité*, La Différence, 1986). Depuis *Réduction et donation* (PUF, 1989), sa réflexion s'est engagée dans des voies paradoxales destinées à ouvrir, après celle de Husserl et celle de Heidegger, une troisième étape à la réflexion phénoménologique. Son travail et son influence illustrent le renouveau en France d'un certain style de philosophie universitaire, nourrie à la fois de rigueur conceptuelle et de ferveur chrétienne.

R.-P. D.

L'amour de tous les livres

Né en 1945, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Roger Chartier, spécialiste d'histoire moderne (XVIe-XVIIIe), s'intéresse particulièrement aux *rapports entre textes*, livres et histoire des pratiques culturelles. Il a dirigé une monumentale *Histoire de l'édition française* (quatre volumes publiés entre 1982 et 1986 chez Promodis et réédités entre 1989 et 1991 par Fayard et le Cercle de la Librairie). Très soucieux des travaux collectifs, il a notamment publié des travaux de séminaires, *les Usages de l'imprimé* (Fayard, 1987) et *la Correspondance au XIXe siècle* (Fayard, 1991). Parmi ses livres personnels, citons *Lectures et lecteurs dans la France de l'ancien régime* (Fayard, 1987), *les Origines culturelles de la Révolution française* (Seuil, 1990) et un passionnant petit livre, paru cette année chez Alinéa, *l'Ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre le XIVe et le XVIIIe siècles*, un objet intellectuel volontairement déconcertant et un hommage à la masse immense des écrits manuscrits ou imprimés.

Jo. S.

AGENDA

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

ADIEU MONSIEUR TCHÉKHOV. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 20 h (24).

SILENCE, ON BOUGE! Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (24).

UNE PETITE DOULEUR. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (26).

L'ELOGE DE LA FOLIE. Artistic-Athévains (48-06-36-02), mar., mer. 21 h et jeu. 19 h (30).

GÉRARD DAVID. Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85) (dim., lun.), 20 h 30 (30).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Journal intime de Sally Mara : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : 22 h 15. Rel. dim.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Le Poisson volant : ven., sam., lun., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : jeu. 19 h ; mar., mer. 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Venin du théâtre : ven., sam., lun., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Personne d'autre : 21 h. Rel. dim.
BASTILLE (43-57-42-14). L'Inquisitoire : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
BERRY (43-57-51-55). Les Couleurs de la pluie : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Paty, OK, Ytap, KO : ven., sam. (dernière) 19 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Cerisaie : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma Souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : , 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Les Dormeurs : ven. 21 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a t-il un communiste dans la salle? : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). Mercœur à rire 92 : ven., sam. 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Bal masqué : sam., lun., mer. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : ven., dim. 20 h 30 ; sam. 14 h. La Folle Journée ou le Mariage de Figaro : jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h. Le Malade imaginaire : mar. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar. 18 h 30. Le Livre d'heures : lun., mer. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : ven., sam. 21 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). L'Heure du diable : ven., sam. (dernière) 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'uf de Colomb : mar., mer., jeu. 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. (dernière) 15 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Rel. dim., lun. Angèle : 22 h. Rel. dim., lun.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). A la rencontre de Marcel Proust : mer., jeu., ven., mer. 20 h 30 ; sam. 17 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... : 20 h 15. Rel. dim. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : mer., jeu. 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un pour la route : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Victor ou les Enfants au pouvoir : ven., sam., lun., mer., mer., jeu. (dernière) 20 h 15. Epreuves du temps : ven., sam., lun., mer., mer., jeu. (dernière) 22 h 15.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Vérité sur maman : 21 h. Rel. dim., lun.
HOTEL DES MONNAIES (46-33-39-55). Saint-Christophe Colomb : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h 15. Rel. dim. Feu la mère de Madame! : 20 h. Rel. dim. Silence, on bouge! : 21 h 30. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Milosz : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : ven., sam. (dernière) 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 21 h 15. Rel. dim., lun. My Dinner with Andre (spect. en anglais) : ven., sam., mer. (dernière) 19 h 30. Snow White and the three Frenchmen (spect. en anglais) : sam. 16 h ; mar., jeu. 19 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : ven., sam., mer. (dernière) 21 h ; sam. 18 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven., dim. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : ven., sam. (dernière) 21 h.
PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (43-71-14-26). Mangeront-ils? : ven., sam. 19 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h 30.
PROCRÉART (42-06-59-91). Le borgne est roi : ven. (dernière) 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Exercices de style : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Le Barbier de Séville : dim., lun. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Ciberia : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h 30.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

THÉATRE 13 (45-88-62-22). Oh, les beaux jours! : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Athénaïs entre en scène : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Christian Briand dans Tout est show-baise : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Une petite douleur : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Premier : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (45-42-07-62). Cache-peau : dim., lun. 20 h 30. Le Chant des sirènes : ven., sam. 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). La Paix du dimanche : ven., sam. (dernière) 22 h. The Farmers' Daughters : lun., mer. (dernière) 20 h ; mar., jeu. 17 h. Veillée funèbre : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE DES ARÈNES (42-62-48-22). Dame des noyés : ven., sam. 21 h. La Traversée de Christophe Colomb : mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : mar., mer., jeu. 20 h 30. Histoire de la fille qui ne savait pas s'agenouiller : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE MONTORGUEIL (43-79-81-96). Brown Baby : sam. 22 h. Le Défunt : sam. 19 h. Hiroshima, mon amour : dim. 18 h. Mademoiselle Marguerite : sam. 20 h. Le Retour du grand cirque d'hiver Pinter : dim. 17 h. Zoo : dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Ubu roi : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Bufaplanètes : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30 ; dim. 18 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Kvetch : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Homme sur le parapet du pont : 19 h. Rel. dim., lun. Feu la mère de Madame! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Le Professeur Froppel : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : ven., sam. (dernière) 21 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). En sortant de l'école : mar. 20 h 30.
MEAUX (60-23-40-00). Spectacle historique de nuit : ven., sam. 22 h 30.
MONTREUIL (MAISON POPULAIRE) (42-87-08-68). L'Hôtel du libre échange : sam., lun., mar. 21 h ; dim. 16 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (42-87-86-24). Je vous croyait mort! Enfin, ce sera pour une prochaine fois : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
NOGENT-SUR-MARNE (AU POCKET-THÉATRE) (48-77-85-24). Huis clos : ven., sam. 21 h.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La ville dont le prince est un enfant : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
SAINT-OUEN-L'AUMONE (ABBAYE DE MAUBUISSON) (34-64-36-10). Les Nuits difficiles : dim. 16 h.
VERSAILLES (TRIANON PALACE) (30-84-38-00). Madame Antoine ou la Mémoire de Marie-Antoinette : ven. 21 h 30.
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). L'Assemblée des femmes : ven. 20 h 30. La Contrebasse : lun., mar. 20 h 30.
VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Les Bonnes : ven., sam., lun., mar. (dernière) 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 JUIN

« Le parc des Buttes-Chaumont », 10 heures, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Rencontres avec l'architecture).

« L'Académie française à l'Institut », 10 h 30, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« Le parc Montsouris, historique, sculptures et cités d'artistes », 10 h 30, métro Cité-Universitaire (Paris capitale historique).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« Du Tage à la mer de Chine : les Portugais en Asie », 14 h 30, Musée Guimet (Cavalier bleu).

« *Les Nymphéas* de Monet et la collection Walter Guillaume au Musée de l'Orangerie », 14 h 30, hall du musée (Europ explo).

« Les curiosités et jardins du Cherche-Midi », 15 heures, angle carrefour de la Croix-Rouge et rue du Cherche-Midi (M. Hager).

« Salons et Rocher de la folie Saint-James », 15 heures, 34, avenue de Madrid (D. Bouchard).

« Réouverture des salles du dix-septième siècle au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« L'île de la Cité des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Saint-Eustache et les Halles de Paris », 15 heures, métro Louvre (Lutèce visites).

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée de la Sainte-Chapelle (Paris et son histoire).

« Les hôtels célèbres du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

DIMANCHE 28 JUIN

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« L'île de la Cité, des bâtisseurs de cathédrales à la Commune », 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette en passant par l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, angle quai de Jemmapes et rue du Faubourg-du-Temple (A nous deux, Paris).

« Le Palais-Royal, un siècle de lumière inscrit dans la pierre », 14 h 30, grille du Conseil d'Etat (Sauvegarde du Paris historique).

« De village en hameau : Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, abri face au 24, rue Piat (Sauvegarde du Paris historique).

« Trésors de l'abbaye royale de Chelles », 14 h 45, hall gare de Chelles, Paris-Est train 14 h 27 (C. Besinet).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Les célébrités de la plaine Monceau, Proust, Sarah Bernardt, Dumas, etc. », 15 heures, devant l'église Saint-Augustin (M. Hager).

« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Lutèce visites).

« Notre-Dame, témoin de l'Evangile des templiers. Découverte de la triple enceinte de l'édifice », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« La cathédrale russe de Paris », 15 heures, 16, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le Palais-Royal et son quartier », 15 h 30, devant la Comédie-Française (Approche de l'art).

« Montmartre : une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 17 heures, sommet du funiculaire (Paris autrefois).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais nord », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

SAMEDI 27 JUIN

Grande Salle, Centre Georges-Pompidou, 11 heures ou 18 h 30 : « Le Pop'Art », par Bernard Blistène (Manifeste).

46, rue de Bassano, 14 h 30 : « Naître, vivre et mourir en Haute-Normandie », par Brigitte Bourret (Chambre syndicale nationale de la reliure brochure dorure).

DIMANCHE 28 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Architecture et urbanisme sacrés », par Claude Gion ; « Histoires fantastiques du Vieux Paris », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : la Bête à l'affût (1959), de Pierre Chenal, 18 h 30 ; le Jour se lève (1939), de Marcel Carné, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Industrial Britain (1931), de Robert Flaherty ; l'Ile au 24 dollars (1926-1927), de R. J. Flaherty ; la Terre (1942), de R. J. Flaherty ; l'Histoire d'un potier (1925), de R. J. Flaherty ; Guernica (1949), de Robert Flaherty ; Tabou (1928-1931), de Robert Flaherty, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : le Salut (1972, v.o. s.t.f.), d'Edward Zebrowski, 14 h 30 ; la Spirale (1978, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, 17 h 30 ; le Décalogue 5, tu ne tueras point (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski ; le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Festival international du film et de la jeunesse : le Roman de Paris : Au temps des baladins - le romantisme flamboyant : Cyrano et d'Artagnan (1962) d'Abel Gance, 14 h 30 ; la Tour de Nesle (1964) de François Legrand, 16 h 30 ; Quasimodo (1939, v.o.) de William Dieterle, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LES GRANDES REPRISES

A DOUBLE TOUR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AMANDA (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
HANNAH ET SES SURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SHADOWS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES FILMS NOUVEAUX

BEETHOVEN. Film américain de Brian Levant, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOC HOLLYWOOD. Film américain de Michael Caton-Jones, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY GIRL. Film américain de Howard Zieff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROCK-O-RICO. Film américain de Don Bluth, v.f. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROOM SERVICE. Film français de Georges Lautner : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

THE AMUSEMENTS OF PRIVATE LIFE. Film franco-italien de Cristina Comencini, v.o. : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VIDÉOKID. Film américain de Todd Holland, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BILLET

Les premiers pas de l'Europe sociale

Certes incomplet, et encore en pointillé, l'accord intervenu dans la nuit du 24 au 25 juin entre les ministres des affaires sociales à Luxembourg (*le Monde* du 26 juin) constitue, plus qu'il n'y paraît, un événement. Après Maastricht, il fait figure de premier acte qui symbolise la poursuite de la construction européenne. Mais, surtout, il donne un début de contenu concret à l'avènement d'une Europe sociale que beaucoup, particulièrement en France, appelaient de leurs voeux. En son temps, la Charte adoptée pendant la présidence française, bien trop générale pour être efficace, n'avait pas rempli cet office.

En l'état, on se satisfera donc de voir tous les pays membres accepter quelques règles communes pour les salariés : l'obligation d'un repos hebdomadaire le dimanche, la reconnaissance d'un repos journalier de onze heures au minimum, soit trente-cinq heures en continu en fin de semaine, et la définition de la durée du travail de nuit, fixée à huit heures. Si, sur son point essentiel – la durée maximale moyenne hebdomadaire de travail, – la directive n'a pas été « actée », la conclusion du dossier ne fait désormais aucun doute. A terme, c'est-à-dire à la fin décembre, les Douze adopteront une limitation à quarante-huit heures par semaine, heures supplémentaires comprises. Mme Martine Aubry, *ministre français du travail, qui a* beaucoup bataillé pour ce résultat, peut à bon droit se féliciter d'avoir empêché *ce qui* s'annonçait comme la pire des solutions. C'est-à-dire la signature d'un accord « a *minima* » *qui*, en levant toutes les oppositions, aurait consacré en fait un recul social.

Pour apprécier l'avancée à sa *juste valeur, il faut en effet savoir* que certains Etats membres, dont principalement la Grande-Bretagne, ne disposent d'aucune législation sur le temps de travail. Les amener à légiférer sur ce terrain, même au prix d'un délai supplémentaire de sept ans accordé pour une mise en application du texte qui, d'ordinaire, doit intervenir dans les trois *ans, représente malgré* tout un incontestable succès.

Pour autant, cette conclusion provisoire marque aussi les limites de l'exercice. Au nom du compromis, il a fallu créer une *nouvelle* situation d'exception pour les Britanniques, qui ne s'aligneront qu'en 2002. A son tour, l'Europe sociale naissante admet un *développement* séparé *et, au travers de la divergence* survenue entre, notamment, la France et l'Allemagne, il devient évident que la course d'obstacles ne fait que commencer.

ALAIN LEBAUBE

□ **Arsenal de Cherbourg : manifestation et occupation de la sous-préfecture.** – Près de 2 000 salariés de l'arsenal de Cherbourg ont manifesté jeudi 25 juin à l'appel de quatre syndicats (CGT, CFDT, CFTC et FO). Empêchés de gagner la chambre de commerce par un cordon de police, ils ont occupé les locaux de la communauté urbaine pendant 45 minutes. En fin d'après-midi, une dizaine de délégués syndicaux CFDT, CFTC et FO ont ensuite occupé la sous-préfecture, sans incidents, pour demander une entrevue avec le ministre de la défense, M. Pierre Joxe.

□ **RVI : manifestation violente à *Limoges*.** – *Pour protester contre* 320 suppressions d'emploi, alors que l'usine ne comprend plus que 1 300 salariés au lieu de 3 000 dans les années 70-80, les syndicats de RVI (Renault-Véhicules industriels) ont organisé à Limoges le 25 juin une manifestation émaillée de vifs incidents. Plusieurs centaines d'ouvriers ont contraint le président du conseil régional et le maire de la ville, tous deux socialistes, à quitter leurs bureaux pour les accompagner à la préfecture. Des heurts ont eu lieu avec les forces de police et les deux élus ont été bousculés dans la confrontation. – *(Corresp.)*

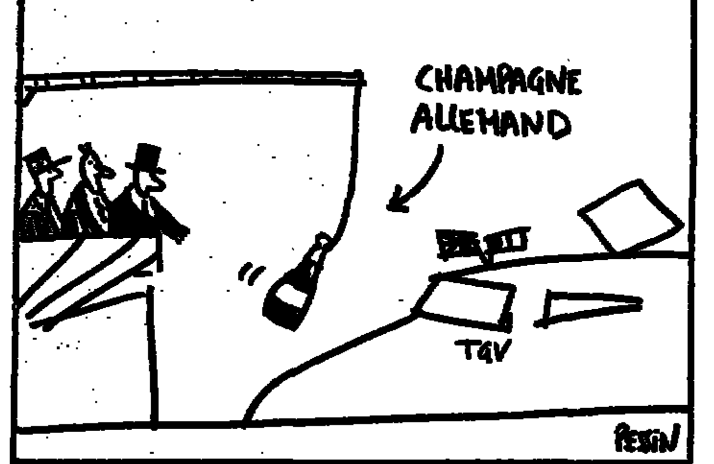
Un contrat de 4,6 milliards de francs

Le TGV de GEC-Alsthom est retenu pour la ligne Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam

Un consortium mené par le constructeur franco-britannique GEC-Alsthom a remporté une commande de 27 rames de TGV, plus dix en option, destinées à la liaison ferroviaire à grande vitesse qui reliera Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam.

Nouveau succès pour le TGV français. Les chemins de fer français (SNCF), hollandais (NS), allemands (DB) et belges (SNCB) ont retenu un groupement industriel conduit par GEC-Alsthom pour réaliser le train à grande vitesse qui reliera Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam. Une lettre d'intention, qui devrait déboucher sur un contrat définitif avant le 30 novembre, permet aux industriels d'engager dès maintenant les études.

Pour cette nouvelle commande, le TGV français était en concurrence avec l'ICE allemand de Siemens, les propositions de l'italien Breda n'ayant pas été retenu lors des préqualifications. Plus rapide et plus léger que son concurrent germanique, le projet de GEC-Alsthom l'a emporté.



Ce contrat à l'exportation intervient après deux points marqués par GEC-Alsthom : la mise en service du TGV espagnol entre Madrid-Séville et la commande de 37 rames pour le futur TMST (Transmanche Super Train). Le Texas, qui, en mai dernier, choisissait le TGV pour relier Dallas-Fort Worth à San-Antonio n'a pas encore commandé ses rames.

D'un montant de 4,6 milliards de francs, le contrat prévoit la livraison de 27 rames TGV se répartissant pour ce qui concerne le financement en 3 rames pour Deutsche Bundesbahn, 4 pour les Hollandais (Nederlandse Spoorwegen), 11 pour la Société nationale des chemins de fer belges et 9 pour la SNCF, auxquelles s'ajoutent dix rames en option. Il marque aussi une avancée importante pour la rélisation du futur réseau européen à grande vitesse.

En attendant Séoul et Taïwan

En 1996, après la mise en service d'une ligne nouvelle entre la frontière française et Bruxelles, le trajet entre les capitales françaises et belges s'effectuera en 1 heure et 26 minutes au lieu de 2 heures 30 minutes, Paris-Cologne en 3 heures 47 minutes au lieu de 5 heures 10 minutes et, Paris-Amsterdam en 4 heures 20 minutes au lieu de 5 heures 30 minutes. Ces temps de parcours seront encore raccourcis ultérieurement avec la réalisation d'aménagements entre Bruxelles, Amsterdam et Cologne.

GEC-Alsthom réalisera 64 % de la commande avec la fabrication des motrices, des voitures et l'assemblage final ; sa filale belge ACEC Transport 10 % avec une partie des équipements électriques et électroniques. Bombardier Eurorail-Division BN se chargera des finitions et de l'habillage pour 20 % du contrat et De Dietrich fabriquera les voitures d'extrémité (6 %). Le TGV PBKA (Paris-Bruxelles-Köln-Amsterdam) est un dérivé du TGV Atlantique, dit de deuxième génération, qui roulera à la vitesse commerciale de 300 km/h. Les motrices se rapprochent, pour leur part, du futur TGV de troisième génération : les rames pourront fonctionner sous quatre courants différents et s'adapteront à sept systèmes de signalisation.

Ce contrat porte à 525 le nombre de rames TGV commandées à GEC-Alsthom, dont près de 100 à l'exportation. Il confirme l'avance du TGV de GEC-Alsthom, lancé en 1981, *dans la compétition* internationale. Il intervient alors que le constructeur attend, avec ses concurrents allemands et japonais, une décision en septembre du gouvernement coréen pour le projet de ligne à grande vitesse entre Séoul et le port de Pusan, avant le lancement de l'appel d'offres du projet Taïwanais.

MARTINE LARONCHE

Les navigants d'Air Inter appellent à une grève les 30 juin et 1er juillet

Deux syndicats de pilotes et mécaniciens en vol d'Air Inter ont appelé, jeudi 25 juin, à une grève les 30 juin et 1er juillet, pour protester notamment contre *« la politique de démantèlement de la compagnie mise en place par la direction du groupe Air France »*.

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT) s'opposent à l'affrètement par Air Inter de la Société d'exploitation aéropostale (SEA) – filiale d'Air France, d'Air Inter et de TAT – qui pourrait aboutir, estime-t-il, à des licenciements de pilotes d'Air Inter. Par ailleurs, le syndicat FO d'Air Inter a appelé l'ensemble du personnel au sol à un arrêt de travail à compter du 3 juillet si aucune négociation n'est engagée sur les conditions de travail, les effectifs et les filières.

Succédant à M. Raymond Lacombe

M. Luc Guyau est élu à la présidence de la FNSEA

M. Luc Guyau, quarante-quatre ans, a été élu jeudi 25 juin à la présidence de la FNSEA, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Il succède à M. Raymond Lacombe, qui avait annoncé depuis plusieurs mois son intention de passer la main *(nos dernière éditions du 26 juin)*.

LIMOGES

de notre correspondant

Il s'agit d'une élection du bout des lèvres, puisque M. Guyau a été élu avec 30 voix sur les 62 membres présents du conseil d'administration de la fédération : il y a eu 5 blancs ou nuls et 27 voix qui se sont portées sur différents noms de non-candidats.

Le nouveau président, considéré par plusieurs responsables de la fédération comme *« le candidat des céréaliers »* et des *« nantis du monde agricole »*, n'est pourtant pas céréalier lui-même mais éleveur (lait, viande) en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) avec son frère à Thorigny (Vendée) sur une surface relativement modeste (85 hectares).

Secrétaire général de la FNSEA depuis 1986, après avoir été (1982-1984) président du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), la branche cadette du syndicalisme agricole, il est aussi membre du Conseil économique et social et, en Vendée, considéré comme un proche de M. Philippe de Villiers.

Jusqu'à la veille du vote, la FNSEA a connu une situation que les structures syndicales n'aiment guère : la compétition *au finish* entre deux concurrents. Le challenger était M. Gérard Lapie, cinquante ans, naisseur-engraisseur de porcs sur 90 hectares dans la Marne, ancien vice-président du CNJA (1974-1978), dauphin désigné de M. Raymond Lacombe. Il semblait avoir la préférence des régions défavorisées, mais il retira sa candidature au dernier moment, à la demande explicite du président sortant, qui *ne souhaitait pas voir s'installer* une situation de division à un moment où le syndicalisme majoritaire est sérieusement secoué par l'irruption de la Coordination rurale.

Journée d'action le 30 juin

M. Gérard Lapie a, du coup, refusé d'être candidat au secrétariat général de la fédération. M. Etienne Lapèze (cinquante-sept ans) a été élu à cette fonction. Paysan moyen (50 hectares en GAEC en polyculture-élevage) à Montcuq (Lot), président de la FNSAFER (Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), c'est un personnage œcuménique, haut en couleur, qui semble tout à fait apte à gérer la « décantation » que souhaite le syndicalisme agricole avant des échéances proches, d'une part celle de la construction européenne, d'autre part le renouvellement complet du conseil d'administration de la FNSEA au printemps 1993.

En attendant, quoique modestement élu, M. Luc Guyau s'est installé dans son rôle de nouveau président en annonçant une journée d'action pour mardi prochain 30 juin, jour de réunion du conseil des ministres de l'agriculture des Douze.

GEORGES CHATAIN

L'opposition à la réforme de la PAC

Les syndicats agricoles font monter la pression en province

Des manifestations de paysans contre la réforme de la politique agricole commune (PAC) ont encore été signalées jeudi 25 juin en province. A Bourges (Cher), cent cinquante agriculteurs environ ont bloqué les abords de la préfecture pour protester contre le fait que le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, en visite dans le département, avait *« refusé de visiter une ferme »*.

En Haute-Garonne, des agriculteurs ont manifesté toute la journée dans les rues de Saint-Gaudens, brûlant des pneus, cassant une porte de la préfecture et endommageant les grilles de la perception ; selon la police, il n'y a pas eu de heurts ; un barrage a été d'autre part mis en place sur la nationale 117. Dans le Tarn-et-Garonne, les accès de la centrale nucléaire de Golfech ont été bloqués quelques heures. A Cahors (Lot), une opération « escargot » a été menée toute la journée sur la nationale 20.

Par ailleurs, des producteurs de pommes de terrre ont manifesté à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), d'autres se rendant à Dinard. Au total, près de deux cents véhicules ont été mobilisés pour ces actions.

Quatre agriculteurs qui comparaissaient devant le tribunal correctionnel d'Auch (Gers), pour *« entrave à la circulation ayant entraîné des blessures involontaires »*, ont été condamnés à trois mois de suspension de permis de conduire dont deux avec sursis.

ÉCONOMIE

Nouvel incident de pêche franco-britannique

Des chalutiers de Concarneau sont accusés de voies de fait par les pêcheurs de Cornouailles

Un incident entre chalutiers français et britanniques a eu lieu, jeudi 25 juin, au nord des îles Scilly, obligeant un bateau de la Royal Navy à intervenir.

LONDRES

de notre correspondant

A lire les explications des marins britanniques – sans parler des titres hystériques de la presse populaire – l'escarmouche fut chaude : *« Il y a toujours eu des « affrontements » entre bateaux français et britanniques, mais cette fois ils sont allés trop loin. Nous avons risqué nos vies pour sauver nos filets »*, a assuré M. Danny Philips, patron du *Sardia-Louise*, un petit chalutier britannique basé à Newlyn, sur la côte de Cornouailles. La « bataille », telle que lui et ses camarades marins-pêcheurs la racontent, mêla deux bateaux français et trois bateaux anglais. Elle fut brève, confuse et « violente », et surtout interrompue par l'arrivée du *HMS-Brecon*, un chasseur de mines de la Royal Navy.

Le *Brecon* dut aborder l'un des bateaux français, le chalutier *Larche*, dont le capitaine, M. Pascal Peron, ne fit aucune difficulté pour inviter à bord un officier de la marine de Sa Majesté, qui enregistra la version française des événements avant de regagner son bord. Deux chalutiers français, le *Larche* et le *Rapsodie*, de Concarneau, auraient coupé – sciemment – les filets des bateaux anglais (les *Sardia-Louise*, *Britannia-IV* et *St. Euny*) sur un territoire de pêche disputé, situé à environ 10 milles marins au nord-ouest des îles Scilly. En passant, les marins français auraient copieusement « arrosé » le pont des bateaux adverses, de *« morceaux de métal et de chaînes »*.

Poisson plus rare, équipages trop nombreux

Les racines du problème sont multiples : elles tiennent d'abord à la taille des bateaux. Les chalutiers français sont longs de 20 à 30 mètres, alors que les chalutiers anglais ne dépassent pas 10 mètres. Les prises recherchées dans ces eaux sont les mêmes : de la lotte et du turbot, poissons chers. Les Français pêchent avec de larges filets de traîne de forme conique qui ratissent le fond de la mer, alors que les filets anglais sont posés sur le fond, leurs extrémités reliées à des bouées de signalisation en surface. On imagine le scénario : si les Français ne font pas attention, ils coupent les filets anglais. D'habitude, un gentleman's agreement permet d'éviter les incidents : par radio, les bateaux se tiennent mutuellement au courant de leurs intentions.

Depuis quelques années, il est devenu difficile d'empêcher le chevauchement des territoires de pêche : le poisson est plus rare et les équipages trop nombreux, en Grande-Bretagne comme en France. La politique des quotas de pêche imposée par Bruxelles rend la compétition entre chalutiers de différentes nationalités de plus en plus âpre : ces incidents sont nombreux entre marins espagnols et français ou entre marins britanniques et danois. Les marins britanniques reconnaissaient jeudi que ce genre d'escarmouches ne concerne qu'un petit nombre de bateaux français, souvent les mêmes.

A la Chambre des communes, M. David Curry, ministre des pêches, a annoncé qu'il s'était entretenu avec son homologue français, M. Charles Josselin, lequel lui avait assuré que, au vu des résultats de l'enquête ouverte, les Français pourraient être amenés à payer des *dédommagements aux marins britanniques*. L'incident semble clos. Jusqu'à la prochaine fois.

LAURENT ZECCHINI

Le retraitement des déchets ménagers

Les industriels proposent de créer Eco-Emballages

Mise en place début janvier par dix-neuf grands groupes industriels, la mission sur le recyclage des emballages ménagers, présidée par M. Jacques Bouvet (ancien président de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie), a déposé mardi 23 juin une demande d'agrément auprès des pouvoirs publics pour la création d'Eco-Emballages. Cette société de droit privé, financée par les industriels, aidera les collectivités locales à collecter et trier les déchets.

L'enjeu est désormais connu. Chaque année, en France, 215 000 fabricants mettent sur le marché, dans 650 000 points de vente, 80 milliards d'emballages représentant 6 millions de tonnes de matériaux (verre, aluminium, acier, plastique, carton, papier...). Mis à la poubelle, ces emballages représentent déjà le tiers des déchets ménagers ramassés et éliminés par les collectivités locales pour un coût de 2,5 à 3 milliards de francs. Une somme énorme, susceptible de doubler encore à l'horizon 2000 avec les restrictions sur la mise en décharge, le développement de la valorisation et du recyclage. La charge devient trop lourde.

Le décret du 3 avril 1992 fait obligation aux industriels et aux importateurs de contribuer, dès l'an prochain, à l'élimination de ces déchets. *« Mais il leur laisse le choix des moyens*, rappelle M. Bouvet : *la consigne, la mise sur pied de leur propre système de ramassage, l'adhésion à un organisme chargé d'aider les collectivités locales à le faire »*. De BSN à Colgate-Palmolive en passant par l'Oréal et Nestlé, 19 grands groupes, membres de l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC), ont choisi de prendre les devants. Et de soumettre aux pouvoirs publics une demande d'agrément pour une société baptisée Eco-Emballages, chargée à la fois de collecter les ressources auprès de ses membres et d'aider les communes à trier les emballages et à assurer leur reprise par les filières de matériaux.

Un budget à terme de 2,5 milliards de francs

Si les pouvoirs publics donnent leur feu vert – en septembre, sauf accident, – Eco-Emballages devrait être une société de droit privée, au capital initial de 1 million de francs, réparti entre les conditionneurs (50 %), les distributeurs (25 %), les fabricants de matériaux (20 %), le solde étant détenu par des institutions financières. Son budget serait assuré par les conditionneurs adhérents. Leur contribution sera assise sur le volume des emballages (bouteilles, boîtes-boisson, tubes, pots, etc.) : 0,5 centime pour un emballage allant de 51 cm3 à 200 cm3, 1 centime pour 201 cm3 à 3 000 cm3, etc. : le barème des très petits volumes (enveloppes de bonbons, *films plastiques*...) restant à fixer. Au total, ce sont 400 millions de francs qui devraient être ainsi récoltés la première année, 2,5 milliards de francs à terme.

Des sommes non négligeables, dont l'utilisation sera répartie entre les frais de fonctionnement de la nouvelle société, une importante politique de communication (70 millions de francs la première année) et des aides en faveur de la recherche sur le retraitement des emballages (56 millions de francs dès 1993). Mais l'essentiel du budget sera reversé aux collectivités locales ayant conclu des accords de recyclage et de valorisation avec Eco-Emballages. La rémunération devrait être calculée à la tonne triée par la commune : 150 francs pour la tonne de verre ou d'acier, 1 500 francs pour celle de plastique ou celle d'aluminium (plus légers), 750 francs pour le papier et le carton. *« Mais il nous faudra doser notre effort selon l'ampleur des engagements des communes »*, explique M. Bouvet.

PIERRE-ANGEL GAY

Le rapport annuel de la Cour des comptes (suite)

Institut de France : la réforme de gré ou de force

Nous poursuivons le compte-rendu du rapport annuel de la Cour des comptes (*le Monde* du 26 juin), qui a été présenté au Parlement le 25 juin. Parmi ses enquêtes, l'une porte sur les dépenses publiques relatives aux calamités agricoles, l'autre sur la gestion de l'Institut de France.

Quand le rapport « confidentiel » de la Cour des comptes épinglant les graves écarts de gestion de l'Institut de France fut publié dans *l'Express* l'an dernier (*le Monde* des 12 et 13 avril 1991), la vénérable institution du quai Conti crut recevoir le ciel sur la tête. Prébendes, détournements de fonds, pots-de-vin, marchés passés sans appels d'offres, travaux surfacturés, patrimoine vendu dans des conditions extravagantes, appartements loués à bas prix à des proches, commissions injustifiées pour des opérations immobilières, gestion désordonnée des musées : l'Institut semblait tombé entre les mains d'aigrefins ou d'incompétents. L'émotion fut donc grande sous la Coupole. D'autant plus grande que l'organigramme administratif de la vieille maison venait d'être modifié et que les brebis galeuses avaient été évincées. Très vite, d'ailleurs, des poursuites judiciaires furent entamées. Les auteurs des malversations étalées sur la place publique furent inculpés (*le Monde* du 14 juin 1991) et des personnalités nouvelles placées à la tête des musées incriminés (*le Monde* du 25 février 1992).

Aujourd'hui le rapport officiel pointe les principales « dérives » dévoilées au printemps dernier, mais constate que *« des améliorations ont été apportées dans la conduite de la gestion et dans la présentation des comptes »*. En revanche, il note que *« des problèmes importants, parmi lesquels celui de l'organisation des compétences et de l'exercice des responsabilités au sein de l'Institut, restaient en suspens au début de 1992 »*. Il est en effet apparu une divergence entre la commission administrative centrale qui dirige les fondations et les services communs de l'Institut (les cinq académies) et l'assemblée générale formée de la réunion de l'ensemble des académiciens. La première avait accepté, le 11 juin 1991, que l'agent comptable ne soit plus nommé par elle-même mais par arrêté conjoint des ministres des finances et de l'éducation nationale ; accepté, encore, que les conditions de nomination du conseiller technique – un personnage pivot dans le système administratif fort complexe du quai Conti – soient revues ; accepté, enfin, de procéder à un réexamen des textes applicables à l'Institut. L'assemblée générale a contesté, le 25 juin 1991, la compétence de ladite commission à se prononcer sur une révision de ces dispositions réglementaires. Aussi, en mars 1992, aucune décision n'avait été prise sur ces questions.

En conclusion, la Cour des comptes note qu'à *« défaut de conduire* [ces réformes] *de sa propre initiative, il apparaîtrait difficile que l'importance des problèmes en cause n'entraîne pas l'intervention de l'autorité de tutelle »*. L'Institut est donc incité, sans ménagement, à se réformer, sous peine d'intervention de l'Etat.

E. de R.

Mise en vente de 38,4 % du groupe pharmaceutique britannique Wellcome pour 30 milliards de francs

La fondation médicale britannique Wellcome Trust a annoncé jeudi 25 juin qu'elle allait proposer, du 6 au 24 juillet, 38,4 % du capital de Wellcome par la voie d'une *offre publique de vente* internationale de 3 milliards de livres (30 milliards de francs). La fondation ramènera de 73,5 % à 35,1 % sa participation dans ce groupe pharmaceutique tourné vers la lutte antivirale, et connu pour son médicament Retrovir (AZT), prescrit dans le traitement du sida.

□ **Hongkong and Shanghai remporte son OPA sur la Midland Bank.** – HSBC Holdings, maison-mère de la Hongkong and Shanghai Banking Corp., a annoncé jeudi 25 juin avoir remporté son OPA (offre publique d'achat) amicale de 3,9 milliards de livres (38 milliards de francs) sur la Midland Bank. HSBC Holdings a reçu des acceptations portant sur 44,5 % du capital de Midland Bank, qui s'ajoutent aux 19,08 % qu'elle possédait déjà, portant à 63,58 % sa participation dans Midland Bank. HSBC Holdings avait relevé son offre initiale de 3,4 milliards à 3,9 milliards de livres au début du mois de juin, entraînant le retrait de l'offre d'achat de la Lloyds Bank (*le Monde* du 16 juin).

□ **Mission d'études sur le recyclage des produits électriques et électroniques.** – Le gouvernement vient de confier une mission d'études à M. Jean-Pierre Desgeorges, président du conseil de surveillance de GEC-Alsthom, sur la valorisation et le recyclage des produits électriques et électroniques. Le rapport devra être remis en octobre 1992. M. Desgeorges a formé un groupe de travail composé d'industriels du secteur (informatique, électronique domestique et de loisir, éclairage, télécommunications). La préparation de ce rapport fait suite aux projets de la Communauté européenne et aux initiatives allemandes.

□ **Lancement du « label vert ».** – La marque NF-Environnement, un label vert décerné aux produits respectueux du cadre de vie (*le Monde* du 14 février 1991), a été officiellement lancée jeudi 25 juin. Quinze produits (peintures et vernis), répondant aux critères d'impact sur l'environnement élaborés par l'AFNOR (Association française de normalisation), bénéficient déjà de ce nouveau label et sont proposés aux consommateurs avec le logo NF-Environnement. Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, a notamment souligné que cette initiative entendait mettre fin *« à l'anarchie du marketing-vert »*.

Calamités agricoles : trop peu de sélectivité

Déjà étudiée en 1980, la procédure d'indemnisation des calamités agricoles fait à nouveau l'objet de la vigilance des magistrats de la Cour. Mais *« la plupart des défauts constatés il y a douze ans subsistent »* et ils *« se sont même aggravés. Les procédures d'indemnisation sont lourdes, sans pour autant offrir toutes les sûretés que l'on pourrait en attendre »*, écrivent les magistats.

Les critères utilisés pour la reconnaissance des calamités, dans tel ou tel département, sont contestables. D'autre part, souligne la Cour, il est anormal de ne pas tenir compte, lors de l'indemnisation, du risque pris par l'exploitant en toute connaissance de cause quand, par exemple, *« il substitue le maïs, gros consommateur d'eau, au blé, dans une zone exposée à la sécheresse, ou quand il plante des arbres fruitiers dans une zone exposée au gel. La Commission nationale des calamités a pu, dans certains cas, écarter des demandes manifestement exagérées, par exemple l'indemnisation des dommages subis par la culture du kiwi au nord de la Loire »*.

La Cour note aussi des fraudes relatives à la surestimation des surfaces mises en culture, donc sinistrées en cas de sécheresse, gel ou inondation.

Quant au coût du traitement des calamités, il s'alourdit d'année en année, puisque les subventions représentaient, en 1990, 1,4 % du revenu brut agricole au lieu de 0,9 % en 1981.

Par ailleurs, la gestion du Fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA), selon la Cour, est placée sous le signe de la précarité. Alors que ce Fonds devait être alimenté paritairement par l'Etat et par une taxe additionnelle sur les primes d'assurance payées par les agriculteurs, le supplément de subvention publique, surtout après la sécheresse de 1986, se montait, à la fin de 1991, à près de *1 milliard de francs*, cumulés sur sept ans. Les gestionnaires du Fonds ont d'ailleurs souvent recours à des expédients.

La Cour relève, en conclusion, que, *« en dépit d'un coût global important, l'absence de sélectivité dans la reconnaissance des calamités et dans l'instruction des dossiers aboutit à ne distribuer, dans le cas général, que des aides d'un montant unitaire assez faible. En cas de sécheresse, les indemnités versées dépassent assez rarement 10 000 francs, avec une majorité de versements de quelques milliers de francs. On peut, dans ces conditions, s'interroger sur l'utilité d'aides d'un montant aussi réduit »*.

F. Gr.

Selon l'OCDE

La reprise devrait s'accélérer dans les prochains mois

Dans son rapport sur les perspectives économiques publié le 25 juin, l'OCDE estime que la reprise devrait progressivement s'accélérer dans les mois à venir dans les vingt-quatre pays les plus industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économique. La croissance attendue du PIB (produit intérieur brut) devrait passer de 2,75 % au second semestre de cette année à 3 % au second semestre de 1993.

Cette reprise ne sera toutefois pas suffisante pour redresser la situation de l'emploi. *« Une reprise conjoncturelle de l'activité est en train de prendre forme dans la zone OCDE, alimentée en particulier par une désinflation soutenue et une détente des taux d'intérêt »*, estime l'OCDE. La reprise en Amérique du Nord *« contribuera substantiellement à l'accélération de la croissance totale »* de l'OCDE envisagée au second semestre. La croissance du PIB des Etats-Unis devrait *atteindre 2,1 % cette année*, puis 3,6 % en 1993. Au Canada, la croissance du PIB serait de 2,3 % en 1992 et de 4,3 % en 1993.

Le Japon devrait sortir de sa phase d'ajustement avec une croissance de son PIB de l'ordre de 3 % l'an prochain (3,1 % au premier semestre et 3,6 % au second) après 1,8 % en 1992. En revanche, en Europe *« la reprise serait plus lente et la croissance, plus modérée que dans les autres pays en 1993, et serait légèrement inférieure à 2,5 % »*.

INDICATEURS

JAPON

● **Inflation : + 0,1 % en mai.** – Les prix de détail au Japon ont progressé en mai de seulement 0,1 % par rapport à avril, et de 2 % par rapport à mai 1991, a annoncé le 26 juin l'Agence de gestion et de coordination. Ces chiffres sont à rapprocher d'une progression de 1,1 % enregistrée en avril par rapport au mois précédent et d'un taux d'inflation de 2,4 % d'avril 1991 à avril 1992. Les prix à la consommation à Tokyo, principal indicateur de l'inflation au Japon, ont baissé de 0,1 % en juin par rapport à mai.

COMMUNICATION

Alors que son directeur général a présenté sa démission

Le CSA va lancer un appel d'offres pour le réseau de La Cinq

C'est ouvertement divisé que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'apprête à lancer un appel d'offres pour l'occupation du réseau laissé vacant par La Cinq. Cette division prend la forme d'une démission, celle de M. Jean-Eric Schoettl, directeur général. Officiellement, le départ de M. Schoettl est dû à des *« raisons intellectuelles »*. Un motif laconique qui cache cependant mal un désaccord profond avec M. Jacques Boutet, président du CSA, quant à la gestion de l'après-Cinq.

Quelques-uns des sages s'étaient en effet insurgés contre la passivité du Conseil face à l'action de *« préemption »* du gouvernement, qu'ils jugeaient illégale, sur la partie nocturne du réseau (19 heures-24 heures) de La Cinq en faveur d'ARTE, la chaîne culturelle franco-allemande.

Mardi 23 juin, au cours d'une réunion préparatoire au lancement de l'appel d'offre, certains membres du CSA ont également mis aux voix une contre-proposition. Ils ont demandé que le réseau hertzien de La Cinq soit confié en totalité à ARTE sauf dans les zones du territoire où le câble est normalement implanté. Pour certains membres du CSA, ARTE est en effet une chaîne thématique qui relève du câble et qui doit y retourner au fur et à mesure que progresse le câblage du territoire national. Cette proposition a été rejetée.

Un appel d'offres pour l'occupation du créneau 7 heures-19 heures du réseau de La Cinq va donc être lancé prochainement au *Journal officiel*. Il devrait être largement ouvert, même si le gouvernement préfère voir autoriser sur cette partie du réseau de La Cinq une *« chaîne de la curiosité et de la connaissance »*, proche des préoccupations du ministère de l'éducation et de la culture.

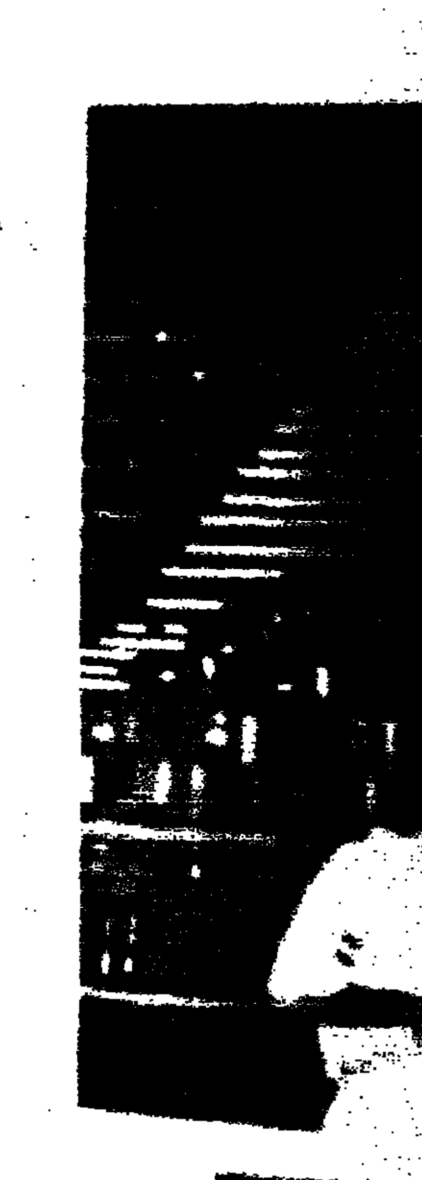
Sur un autre réseau hertzien disponible, plus connu sous le nom de Multivilles (4,5 millions de foyers), Havas prépare un projet de chaîne de télévision pour la jeunesse. Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), qui regroupe la plupart des maisons de disques, a présenté le 17 juin au CSA un projet concurrent sur ce même réseau Multivilles au profit d'une chaîne musicale.

Restructuration au sein du groupe Hersant

« L'Ardennais » prochainement absorbé par « l'Union » de Reims

M. Michel Nozière, nouveau PDG du quotidien *l'Ardennais* (Charleville-Mézières) depuis la prise de contrôle en mars de ce journal par le groupe de communication de M. Robert Hersant (*le Monde* du 11 mars), a annoncé le jeudi 25 juin la prochaine fusion du titre avec *l'Union* de Reims. Le Livre CGT a aussitôt décidé de se mettre en grève jeudi soir, empêchant le journal de paraître le 26 juin. Il veut ainsi condamner *« la mise à mort de* l'Ardennais *décidée par le groupe Hersant, malgré les promesses faites au moment de la vente »* (fusion des pages d'informations générales et sportives, autonomie des pages locales). La CGT menace de lancer des grèves tournantes dans les autres titres du groupe Hersant, la semaine prochaine. La dizaine de journalistes restant à la rédaction de *l'Ardennais*, après que la majorité eut décidé de quitter le journal en invoquant la « clause de cession » (*le Monde* du 26 juin), devrait rejoindre *l'Union* de Reims. Mais la « clause de cession » a été rouverte pour ceux qui voudraient partir. Et des départs indemnisés pourraient être proposés à d'autres catégoires de salariés. La fusion de *l'Ardennais* et de l'édition ardennaise de *l'Union* était en filigrane dans le rachat par le groupe Hersant. Le bandeau *l'Ardennais* pourrait être conservé, mais le contenu du journal sera la copie conforme de *l'Union*. Comme c'est le cas, sur le plan national, de *l'Aurore* et du *Figaro*.

Y.-M. L



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Sur fond de révolte des « names »

Le Lloyd's annonce les pertes les plus importantes de son histoire

Le Lloyd's, numéro un mondial du marché d'assurance-réassurance, a annoncé mercredi 24 juin une perte de 2,06 milliards de livres (20 milliards de francs) pour l'exercice 1989. Il s'agit du déficit le plus important de l'histoire de ce « club » plus que tricentenaire, qui connaît une grave crise de confiance parmi ses membres (les « names ») menaçant jusqu'à son existence. Le Lloyd's, qui annonce traditionnellement ses résultats avec trois ans de retard pour permettre de boucler les comptes, fait d'abord les frais de la série noire de catastrophes survenues ces dernières années (*le Monde* du 3 mars).

LONDRES

correspondance

La couverture des grands risques, comme les castastrophes naturelles ou la pollution chimique, est au cœur même de la grave crise que traverse la célèbre Bourse de Leadenhall Street, déjà victime par ailleurs de la récession que connaissent toutes les sociétés britanniques d'assurance.

Rappelons que pour organiser une police d'assurance au profit d'un client, un courtier agréé *(Lloyd's broker)* présente le risque à une partie des 278 syndicats de souscripteurs (*underwriters*), spécialistes dans l'un des quatre marchés de cet établissement unique au monde : le marin, le non-marin, l'aéronautique, l'automobile. Pour mieux se protéger, les syndicats choisis se font garantir par d'autres assureurs une certaine part du contrat. L'exercice peut se faire auprès de « réassureurs » professionnels extérieurs, mais la réassurance est aussi pratiquée au sein même du Lloyd's.

La réassurance privilégiée

Inventé par le légendaire Cuthbert Heath, qui a fait la réputation du Lloyds aux Etats-Unis lors du tremblement de terre de San-Francisco en 1906, ce produit (la réassurance) fonctionne comme une spirale. *« Le ballon passe de l'un à l'autre et quand la musique s'arrête, celui qui l'a entre les mains doit payer »*, explique un spécialiste. Le créneau s'est révélé très rentable.

L'apparition d'une nouvelle classe sociale de « yuppies », l'abaissement, en pratique, du seuil de fortune nécessaire pour être accepté comme *« names »* (ou « noms ») dans cette institution fondée sur la responsabilité individuelle, ont alimenté le gonflement des effectifs des syndicats lors de la dernière décennie. A la recherche de placements sortant des sentiers battus, ou privilégiant la plus-value, les nouveaux membres (les fameux *names*) vont privilégier la réassurance. Quand tout va bien, ils reçoivent en effet une partie du bénéfice. Mais le jeu devient dangereux quand les choses tournent mal, ce qui advient en 1988. De l'incendie de la plate-forme Piper Alpha à l'ouragan Hugo dans les Caraïbes, en passant par la marée noire provoquée par l'*Exxon-Valdes* ou le séisme californien, une incroyable série de catastrophes vont casser la belle mécanique.

Si les plus gros syndicats disposent d'assez de réserves pour résister à la tourmente, les seconds rôles, de taille plus modeste, sont frappés de plein fouet. Aujourd'hui, l'ardoise de cette poignée de syndicats, regroupant quelque 4 000 membres, s'élève à elle seule à 800 millions de livres, soit le tiers des pertes totales du Lloyd's.

« Ce sont les pires résultats que nous ayons connus depuis trois cent quatre ans », a déclaré le président du Lloyd's, M. David Coleridge, lors d'une assemblée générale particulièrement houleuse. Des membres aujourd'hui « sur le sable » s'estiment victimes de pratiques discriminatoires. Comment expliquer en effet que les professionnels ont réussi à éviter les syndicats les moins profitables alors que les non-initiés devaient se contenter des plus exposés ? Ainsi, le syndicat Sturge Group, dirigé par M. Coleridge, a gagné plus de 120 millions de livres en 1989 sur ce marché de la réassurance. Refusant de régler leurs dettes, certains « noms » ont saisi les tribunaux.

Alors, le Lloyd's ? *« Un marché en faillite au regard des règles comptables internationales »*, comme l'a affirmé M. Claude Bébéar, numéro un d'Axa, ou une formidable force de frappe qui offre de meilleures garanties de paiement aux clients que la plupart des grandes compagnies, selon une étude récente du courtier Hoare Govett ?

Une certitude : le Lloyd's est condamné à changer. La perception auprès de tous les membres d'un impôt spécial devrait permettre de lever quelque 500 millions de livres. Le capital pourrait être ouvert aux entreprises. Avec, à la clé, une révolution que serait l'instauration de la responsabilité limitée.

MARC ROCHE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La fin des frontières entre les Douze en 1993

Les transitaires français bénéficieront d'un plan social

On estime que plus de 15 000 emplois vont disparaître chez les transitaires en douane après le 1er janvier 1993, date du grand marché européen. Le projet de plan social, adopté le 22 juin par le gouvernement, les salariés et le patronat, a été détaillé, jeudi 25 juin, par la Fédération française des organisateurs-commissionnaires de transport (FFOCT). Il se traduira par quelque 800 départs en préretraite pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans, financés par une allocation spéciale du FNE. Environ 13 000 salariés feront l'objet de congés de conversion qui pourront aller de quinze mois (pour l'Ile-de-France notamment) à vingt-quatre mois pour les zones jugées « difficiles » comme Hendaye ou Modane.

Le plan prévoit aussi des indemnités complémentaires spécifiques de licenciement (3 500 francs par année d'ancienneté) pour les salariés bénéficiant d'un congé de conversion ainsi que des allocations temporaires dégressives pour compenser la perte de salaire en cas de reclassement (1 500 francs par mois pendant une période de trois ans au maximum). Une aide à la mobilité géographique (d'un montant maximal de 30 000 francs) est prévue.

Ce plan se déroulera du 1er septembre 1992 au 31 août 1993 et sera financé par l'Etat, les entreprises et la CEE, qui avait annoncé, en mai, qu'elle débloquerait 2,8 milliards de francs pour les transitaires européens. La fédération patronale estime que ce plan social devrait coûter près d'un milliard de francs aux entreprises et réclame des « compensations » économiques.

M. La.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

VIE DES ENTREPRISES

Mauvais résultats et gestion trop autoritaire

Le président de BP contraint à la démission

La surprise a été totale. En fin de matinée, jeudi 25 juin, M. Robert Horton, cinquante-deux ans, PDG de la British Petroleum (BP), devait présenter à une brochette de journalistes européens réunis au nouveau siège londonien de la compagnie l'édition 1992 du *BP Statistical Review of World Energy*, la «bible» de tous les spécialistes de l'énergie. Son discours avait été distribué par avance. Au dernier moment, pourtant, fut annoncée l'absence du « numéro un » de la BP. Officiellement, M. Horton souffrait d'*« une extinction de voix »*.

D'une certaine façon, c'était exact. A ceci près que si le patron de la troisième compagnie pétrolière mondiale ne pouvait plus parler, c'est qu'il n'avait plus vraiment autorité pour le faire. Quelques heures plus tard, la Bourse de Londres fermée, M. Horton annoncait qu'il démissionnait de son poste de PDG de la BP.

Les seize membres du conseil d'administration ont accepté officiellement cette démission *« avec une profonde tristesse »*. En réalité, il ne fait aucun doute que ce sont eux qui ont contraint M. Horton à abandonner ses responsabilités à la tête de la compagnie. Révolution de palais donc, guère dans les habitudes de l'honorable maison, mais justifiée par deux causes. Les résultats de BP, d'une part, ne sont pas *brillants*. Début mai, la compagnie a enregistré la première perte trimestrielle de son histoire (61 millions de livres, sont environ 610 millions de francs).

Or, en dépit de cette contre-performance, M. Horton, conformément à la ligne qu'il avait suivie jusqu'ici, a maintenu inchangé son accompte de dividende. Une politique appréciée par les boursiers mais critiquée au sein du groupe à cause de sa contrepartie : une forte baisse des investissements dans l'exploration-production, le cœur et l'avenir de n'importe quel pétrolier. Surtout, le numéro un de la BP paie par son départ le style trop abrupt de son management. Peut-être parce qu'il avait grimpé rapidement dans la hiérarchie du groupe – directeur financier en 1983, PDG en 1990 après quelques années à la tête de BP America qu'il a restructuré – le très autoritaire M. Horton était persuadé d'avoir toujours raison. Quelques phrases malheureuses sur sa supériorité intellectuelle avaient contribué à liguer contre lui les autres dirigeants. Ils ont finalement eu raison de lui.

Désormais, les fonctions que cumulait M. Horton seront scindées entre lord Ashburton, un directeur non opérationnel promu «chairman», et M. David Simon, le «tombeur» de M. Horton, qui *devient directeur général*.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

DÉPART

□ **Intertechnique change de président.** – M. Edmond Marchegay a été nommé président-directeur général du groupe Intertechnique (équipements aéronautiques et électronique professionnelle) en remplacement de M. Jacques Maillet, qui part à la retraite. M. Maillet, âgé de 79 ans, fondateur de l'entreprise, demeure conseiller du nouveau président et prend la présidence d'honneur du groupe. M. Edmond Marchegay, 53 ans, est entré à Intertechnique en 1966 où il est administrateur depuis 1978 et directeur général depuis 1989.

ACHATS

□ **KKR prend 47 % du groupe alimentaire TW Holding.** – La firme d'investissements Kohlberg, Kravis Roberts (KKR) a annoncé jeudi 25 juin son intention d'acquérir 47 % du capital du groupe alimentaire américain TW Holding, au travers notamment d'un investissement d'environ 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs). Aux termes de l'accord, KKR prévoit également de restructurer pour 1 milliard de dette de TW Holding, en reprenant à son compte une partie de ses *junk-bonds* (obligations à haut risque et taux d'intérêt élevé). TW Holding est la maison mère de TW Services, qui contrôle notamment les chaînes de restauration rapide Denny's, Hardee's, Quincy's et El Pollo Loco.

□ **Le groupe Prisme rachète les Mines de Salsigne.** – Le tribunal de commerce de l'Aude a retenu jeudi 25 juin le dossier de reprise des Mines et produits chimiques de Salsigne déposé par Prisme. Ce groupe a été créé par Continental Industries, une société française d'engins miniers, Siged, une entreprise de Rhônes-Alpes spécialisée en ingénierie industrielle, la société australienne Rangers (groupe Wesfarmers) et Peter Hambro, un marchand d'or britannique. Pour un montant de 2,95 millions de francs, Prisme reprend les actifs immobiliers, les terrains d'une superficie de l'ordre de 500 hectares, le matériel et les équipements. Ce groupe s'est engagé à réembaucher 15 salariés d'ici le 30 septembre pour remettre en état l'outil industriel, puis 50 salariés au début du mois de novembre pour le redémarrage de l'activité. Par la suite, Prisme devrait reprendre avant la fin de l'année les 165 salariés qu'employait la mine avant sa fermeture. il reste à trouver un repreneur pour l'activité pyrométallurgie de la mine qui emploie 120 salariés.

□ **Bossard consultants reprend les activités d'Eurequip en Italie à la CGI.** – La société de conseil Bossard consultants a repris les activités de conseil d'Eurequip en Italie au groupe CGI (informatique). L'acquisition d'Eurequip, qui réalisait 25 millions de francs de chiffre d'affaires dans la péninsule, permet à Bossard de doubler son activité en Italie. Le groupe aura désormais 50 consultants et des bureaux à Rome et à Milan.

CRISE

□ **Eurotunnel : surprise et déception de l'assemblée générale.** – Devant l'assemblée des actionnaires, les responsables d'Eurotunnel, le concessionnaire du tunnel sous la Manche, ont évoqué jeudi 25 juin leurs relations difficiles avec les constructeurs de l'ouvrage et leurs soucis vis-à-vis de leurs banquiers. Concernant le conflit avec TransManche Link (TML), Eurotunnel a été *« surpris »* d'apprendre que les constructeurs du tunnel (TML) étaient retournés devant un comité d'experts pour obtenir un chiffrage des *« surcoûts »* qu'ils avaient eux-mêmes évalués à 12 milliards de francs de 1985. D'autre part, Eurotunnel a confirmé la possibilité d'un nouveau délai de deux ans repoussant après l'an 2000 le paiement du premier dividende.

CONTRAT

□ **Sony fournira des caméras au principal producteur de télévision néerlandais.** – Sony Pays-Bas a réussi à battre Philips pour la fourniture de 50 caméras lourdes de télévision (pour les studios) à la société de production néerlandaise Nederlands Omroep Produktie-bedrijf (NOB). Le contrat représente environ 10 millions de florins (30 millions de francs). Sony occupe déjà une position de force dans la NOB dans le domaine des *magnétoscopes et des appareillages* vidéo, mais jusqu'à présent Philips (via BTS, une filiale à 75 % du groupe d'Eindhoven) régnait sans partage sur les caméras. Cette percée de Sony, qui intervient alors que la NOB est à la veille de lancer un important programme d'investissements, notamment pour se doter d'équipements de haute définition, est particulièrement stratégique.

AIDES

□ **Philips va bénéficier de 100 millions de florins de subventions.** – Le gouvernement néerlandais va consacrer 100 millions de florins (300 millions de francs) aux projets technologiques de Philips en 1992. Ces sommes sont destinées à soutenir six projets, dont les trois plus importants sont les programmes Jessi sur les puces électroniques, la TVHD et les écrans plats à cristaux liquides. En 1993 et 1994, les appuis financiers de l'Etat aux projets technologiques de Philips seront également d'environ 100 millions de florins, pour revenir à 90 millions en 1995, *« sauf circonstances particulières »*, a déclaré le ministre de l'économie néerlandais, M. Coos Andriessen dans une lettre adressée au Parlement.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94862 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 juin ⬇

Hésitation

Après quelques velléités de hausse timide au cours des trois dernières séances, la Bourse de Paris a repris *vendredi le chemin de la baisse et le* CAC 40 perdait 0,45 % dès l'ouverture. La tendance demeurait ensuite hésitante et après avoir faiblement oscillé et même enregistré une timide hausse, l'indice CAC 40 revenait à son niveau d'ouverture peu avant 14 heures à 1 911,61 points.

La morosité du marché s'explique par les mauvais résultats annoncés par les entreprises pour le premier semestre 1992 et par l'essoufflement constaté *sur le marché américain*. Sur le marché, avec des volumes très ténus, les plus fortes hausses étaient emmenées par Zodiac, Sade et Crédit local de France. Du côté des baisses on notait Exor, UIF, UFB Locabail et Olipar.

Ces valeurs proches du secteur immobilier sont affectées par la conjoncture. Et la décision de la banque Worms, filiale de l'UAP de passer encore des provisions pour risques immobiliers en 1992, malgré celles déjà constituées en 1991, a pesé sur les valeurs du secteur. L'UAP de son côté se déclare prête à faire une augmentation de capital mais *« j'ai l'impression que le marché financier n'y est pas prêt, ni l'action de la compagnie »*, a indiqué vendredi M. Jean Peyrelevade, président du groupe, répondant à une question portant sur une privatisation partielle éventuelle de la compagnie.

De leur côté, les titres Total sur le marché ont reçu un accueil correct puisque l'offre publique de vente a été sursouscrite deux fois tant en France qu'à l'étranger et une fois et demie aux Etats-Unis.

NEW-YORK, 25 juin ⬇

Instable

Après une première moitié de séance en hausse grâce à une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme américains, Wall Street est repartie en baisse jeudi 25 juin. Les investisseurs étaient alors déprimés par la perspective de résultats trimestriels faibles. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 284,01, en baisse de 6,69 points. Le volume des échanges bien qu'inférieur aux 194 millions de titres de la veille, demeurait encore élevé, avec quelque 182 millions actions négociées.

Le nombre de titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 850 contre 795 ; 620 actions sont demeurées inchangées. L'annonce d'une hausse des demandes d'allocations chômage durant la deuxième semaine de juin, conjuguée à un recul de 1,7 % des reventes de logements en mai aux Etats-Unis, a provoqué une baisse des taux d'intérêt à long terme américains et ravivé les espoirs d'assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 25 juin
Alcoa	73 5/8	74
ATT	41 3/4	41 1/2
Boeing	41 1/8	40 1/2
Chase Manhattan Bank	28 1/2	26 5/8
Du Pont de Nemours	50 5/8	51
Eastman Kodak	39 1/4	39 1/4
Exxon	61 3/4	61 3/8
Ford	46 1/4	45 1/2
General Electric	76 3/8	77 1/4
General Motors	43 5/8	42 7/8
Goodyear	66 1/4	67
IBM	97 5/8	97 1/8
ITT	63	64
Mobil Oil	62 5/8	61 7/8
Pfizer	70 1/8	71 1/2
Schlumberger	63 7/8	61 5/8
Texaco	62 7/8	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	114	113 1/4
Union Carbide	26 1/2	26 1/2
United Tech.	50 5/8	51
Westinghouse	17	17 1/8
Xerox Corp.	68 1/8	67 5/8

LONDRES, 25 juin ⬆

Reprise

A l'image des autres places mondiales, la Bourse de Londres est indécise et a regagné jeudi 25 juin presque à l'identique le terrain perdu la veille. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 24,7 points (1 %) à 2 557,3 points. Les échanges ont porté sur 460,4 millions d'actions contre 548,2 millions la veille.

Les valeurs britanniques ont bénéficié à la fois des meilleures performances de Wall Street et Tokyo et du plan d'introduction en Bourse de 38,4 % du capital du laboratoire pharmaceutique Wellcome par la fondation Wellcome Trust.

TOKYO, 26 juin ⬇

Rechute

La Bourse de Tokyo n'en finit pas d'osciller au fil des jours autour de la barre des 16 000 points de l'indice Nikkei. Après être repassé jeudi au-dessus des 16 000 points, le Nikkei termine la semaine à 15 812,73 points après une baisse de 330,99 points, soit 2 %, vendredi 26 juin.

Signe évident du manque de confiance des investisseurs : ils ont préféré boucler une bonne partie de leurs positions avant le week-end, rendus inquiets par le nouvel accès de faiblesse du marché à terme sur indices.

VALEURS	Cours du 25 juin	Cours du 26 juin
Ajinomoto	1 150	1 110
Bridgestone	1 130	1 110
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	1 230	1 250
Honda Motors	1 380	1 350
Matsushita Electric	1 350	1 320
Mitsubishi Heavy	528	530
Sony Corp.	4 250	4 110
Toyota Motors	1 450	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4600	4500
Arnault Associés	240	...
B.A.C.	38	38
Bque Vernes	745	735
Boiron (Ly)	470	467
Bosset (Lyon)	230	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	740
Calberson	387	387
Cardif	850	840
C.E.G.E.P.	163 10	163 10
C.F.P.I	280 10	265 50
C.N.I.M	1160	1178
Codetour	280	287
Conforama	1219	1219
Creeks	181	181
Dauphin	305 10	....
Delmas	1100	1065
Demachy Worms Cie	500	352
Devanlay	1221	1200
Deville	175	176
Dolisos	105	110
Editions Belfond	145	..
Europ. Propulsion	180	188
Finacor	120	...
G.F.F (group.fon.f.)	89	87 90
G.L.M.	385	385
Gravograph	140	133 10
Guntoli	800	800
I.C.C.	198	198 90
Idianova	90	....
Immob. Hôtelière	1040	1040
Internt. Computer	151	151
I.P.B.M.	56	.
Locamic	71	.
Matra Comm.	223	223
Molex	174	
Publ.Filipacchi	457	455 50
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	334	329
Select Invest (Ly)	89 50	93 50
Seribo	265	270
Sopra	306	306
TF1	483	483 50
Thermador H. (Ly)	362	.
Unilog	250	238
Viel et Cie	92	94 50
Y. St-Laurent Groupe	840	840

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 101 618

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,26	107,54	107,88
Précédent	106,90	107,20	107,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	–	0,17	–	1,09

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 13 341

COURS	Juin 92	Juillet 92	Août 92
Dernier	1 919	1 916	1 924
Précédent	1 891	1 890	1 922

CHANGES

Dollar : 5,1925 F ⬇

Le plongeon du dollar continue, même si le billet vert regagne quelques fractions à 5,1925 F, vendredi 26 juin au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,1860 F à la clôture des échanges interbancaires de jeudi et à 5,20 F au fixing du même jour. Les bénéficiaires de cette faiblesse sont toujours le mark et le yen.

FRANCFORT	25 juin	26 juin
Dollar (en DM)	1,5510	1,5405
TOKYO	25 juin	26 juin
Dollar (en yens)	126,03	125,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 juin) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (25 juin) .... 3 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	24 juin	25 juin
Valeurs françaises	110,40	111,30
Valeurs étrangères	99,90	100,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	518,60	518,43
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 899,64	1 920,34

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 juin	25 juin
Industrielles	3 290,70	3 284,01

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 juin	25 juin
100 valeurs	2 532,60	2 557,30
30 valeurs	1 979,90	1 994,50
Mines d'or	94,60	95,30
Fonds d'Etat	88,53	88,73

FRANCFORT

	24 juin	25 juin
Dax	1 768,49	1 764,89

TOKYO

	25 juin	26 juin
Nikkei Dow Jones	16 143,72	15 812,73
Indice général	1 248,90	1 231,45

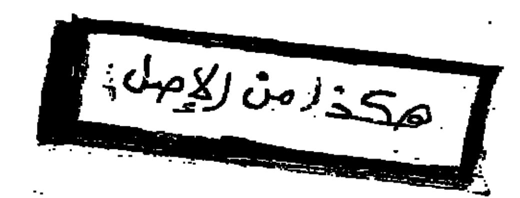
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3000	5,3020	5,3815	5,3865
Yen (100)	4,1617	4,1666	4,2287	4,2284
Ecu	6,9045	6,9065	6,8960	6,9030
Deutschemark	3,3668	3,3673	3,3690	3,3718
Franc suisse	3,7342	3,7383	3,7410	3,7480
Lire italienne (1000)	4,4490	4,4510	4,4098	4,4155
Livre sterling	9,8400	9,8450	9,8433	9,8549
Peseta (100)	5,3584	5,3621	5,3230	5,3323

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Yen (100)	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2	10 15/16	10 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	14 1/4	14 1/2	13 5/16	13 9/16	13 1/4	13 1/2
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 JUIN

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4680	C.N.E 3%	4680	4660	4680	....
920	B.N.P. T.P.	920	921	930	+ 1 09
900	Cr.Lyon. T.P.	901	901	901	....
1495	Renault T.P.	1559	1550	1550	− 0 58
1760	Rhone Poul. T.P.	1750	....	....	....
1135	Saint Gobain T.P.	1141	1154	1153	+ 1 05
882	Thomson T.P.	900	900	882	− 2 00
740	ACCOR	740	740	738	− 0 27
750	Air Liquide	765	761	771	+ 0 78
625	Alcatel-Alsthom	647	648	646	− 0 15
1760	Als.Superm.	1778	1778	1778	....
310	A.L.S.P.I.	321 90	325 70	327	+ 1 58
475	AGF Sté Centrale	483 50	488	480 10	− 0 70
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
150	Avenir H. Média	151	151	151	....
910	Axa (ex Cie Midi)	949	941	945	− 0 42
138	Bafip	144	144	141	− 2 08
114	Bail-Equipem.	110	112	112	+ 1 82
810	Bail Investiss.	802	804	804	+ 0 25
400	Bancaire	416	410 20	410	− 1 44
800	Bazar H.-V.	807	800	802	− 0 62
1400	Berger (M)	1415	1403	1400	− 1 06
400	Bertrand Faure	420	....	....	....
820	Bic	817	818	817	....
1050	B.I.P.	1065	1065	1065	....
295	BIS	313	309	309	− 1 28
370	B N P (CI)	375	376	373	− 0 53
760	Bollore Tech.	778	780	779	+ 0 13

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 25/6

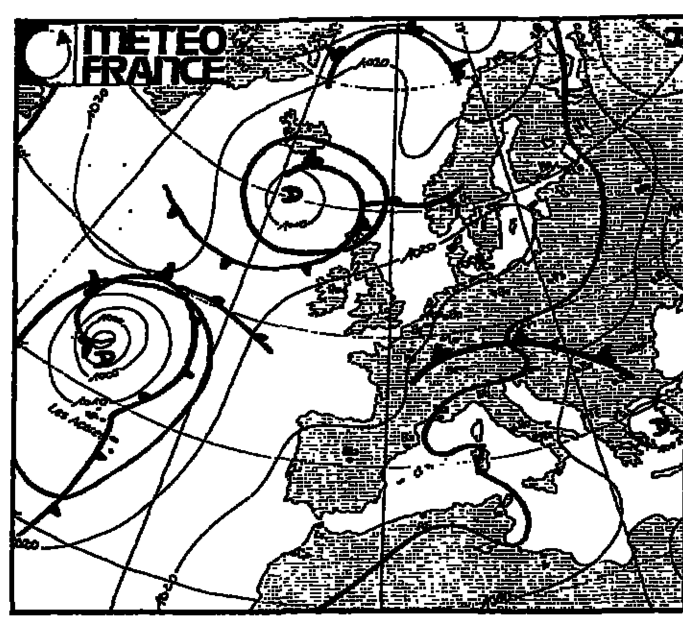
Cote des Changes

Marché libre de l'or

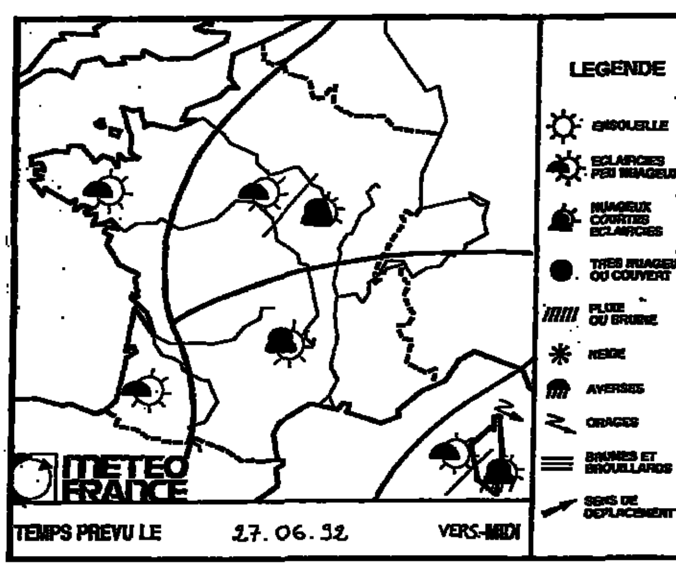
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN 1992



Samedi : nuages et éclaircies. Averses locales.

Au cours de cette journée de samedi, le soleil tentera de faire son retour sur notre pays.

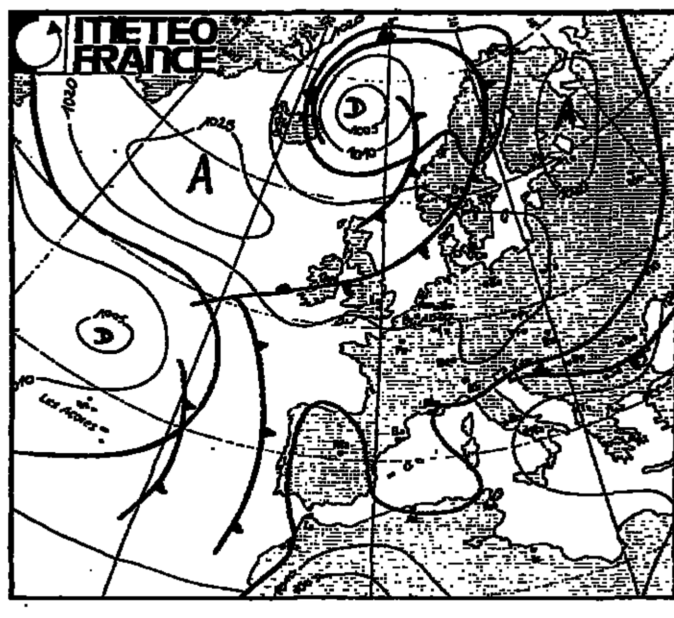
C'est sur les régions proches de la Manche et de l'Atlantique qu'il se montrera le plus généreux et, au contraire, sur tout le quart sud-est de notre pays qu'il aura le plus de mal à s'imposer, avec encore quelques ondées possibles au cours de la journée, voire même un orage.

Sur toutes les autre régions, nuages et éclaircies cohabiteront tout au long de la journée, après la dissipation de bancs de brume ou de brouillard matinaux. Mais là non plus, on ne peut exclure une petite averse locale.

Les températures seront proches des normales saisonnières : des minimales le plus souvent comprises entre 12 et 15 degrés, et des maximales voisines de 21 degrés près de la Manche, comprises entre 24 et 28 degrés ailleurs.

Le vent sera partout faible à modéré, de secteur nord.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-6-1992 à 18 heures TUC et le 26-6-1992 à 6 heures TUC — le 26-6-92

FRANCE			
AJACCIO	23	15	D
BIARRITZ	18	12	N
BORDEAUX	21	12	D
BOURGES	18	14	C
BREST	19	9	C
CAEN	20	10	D
CHERBOURG	21	7	D
CLERMONT-FER	20	14	C
DIJON	19	13	C
GRENOBLE	24	14	P
LILLE	20	14	D
LIMOGES	19	13	C
LYON	20	14	C
MARSEILLE	26	16	D
NANCY	18	16	C
NANTES	23	12	D
NICE	24	16	N
PARIS-MONTS	19	15	C
PAU	21	13	C
PERPIGNAN	25	18	C
RENNES	22	10	D
ST-ETIENNE	20	13	C
STRASBOURG	20	15	C
TOULOUSE	22	14	C
TOURS	23	14	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	38	14	D
AMSTERDAM	22	10	D
ATHÈNES	31	24	D
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	22	14	D
BELGRADE	26	17	N
BERLIN	26	12	D
BRUXELLES	23	13	B
LE CAIRE	35	24	D
COPENHAGUE	23	15	D
DAKAR	28	25	N
DELHI	38	30	N
DJERBA	25	21	D
GENEVE	21	15	C
HONGKONG	33	29	N
ISTANBUL	32	23	N
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	23	14	D
LONDRES	24	13	D
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	19	14	N
MADRID	28	14	N
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	28	14	D
MILAN	25	16	P
MONTRÉAL	19	13	N
MOSCOU	18	11	N
NAIROBI	21	13	C
NEW-YORK	23	18	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	24	13	N
PÉKIN	27	19	C
RIO-DE-JANEIRO	24	18	–
ROME	23	15	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	22	9	D
SYDNEY	16	8	N
TOKYO	23	17	C
TUNIS	28	18	D
VARSOVIE	22	9	N
VENISE	23	18	D
VIENNE	24	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Nicole BRENEZ,
Philippe Alain MICHAUD,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Titus,

mercredi 24 juin 1992.

Aix-en-Provence.

Mariages

– En ce samedi 27 juin 1992, tous les amis de

Marianne et Jean-Noël,

sont heureux de partager la joie de leur union et leur présentent leurs meilleurs vœux de bonheur.

Décès

– Mlle Odile Chapard,
Mlle Monique Chapard,
M. et Mme Alain Chapard,
M. Jean Chapard,
M. et Mme Patrick Chapard,
Mme Annick Chapard
et M. Philippe Stimaridis,
ses enfants,
Philippe, Irèlde, Ingrid, Inès, Laurence, Xavier, Delphine, Adèle et Clément,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel Roger CHAPARD,
officier de la Légion d'honneur,
Saint-Cyr, Metz et Strasbourg,

survenu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 23 juin 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré, le lundi 29 juin, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

« Car tu es poussière,
Et tu retourneras à la poussière. »
Genèse, III 19.

44, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– Le président et les membres du conseil d'administration de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond de Rothschild),

L'administrateur et tout le personnel de l'IBPC,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Pierre EBEL,
membre de l'Institut,

survenu le 20 juin 1992,

et s'associent au deuil de la famille.

– Le graveur et peintre français

Gotthard Johnny FRIEDLAENDER

est décédé le 18 juin 1992, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris.

Il était officier des Arts et Lettres en France, officier de l'ordre du Mérite en Allemagne et membre de l'Académie royale de Belgique.
Il était, en outre, membre de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 22 juin 1992, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

(Le Monde *daté 21-22 juin.*)

– Patrick Granier de Cassagnac,
Anita Oyarce,
sa compagne,
Serge Granier de Cassagnac
et son épouse, Geneviève,
ses enfants,
Raphaël Granier de Cassagnac,
son petit-fils,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme veuve Pierre GRANIER DE CASSAGNAC,
née Zélia Bonnarme,

décédée dans sa quatre-vingt-sixième année, le 20 juin 1992, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 25 juin, à Saint-Germain-en-Laye.

18, rue de la Glacière,
75013 Paris.
36, rue des Lilas,
75019 Paris.

– La famille et les amis de

Jean-Pierre LACHARNAY,
DRFP Bourgogne,

ont la douleur de faire part de son décès accidentel, le 17 juin 1992.

Ses obsèques ont été célébrées le 20 juin.

16, rue Chanoine-Collette,
21000 Dijon.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Francine et Gérard Siety,
Martine et Noël Lamy,
Marie-Laurence et Gilles Chouraqui,
ses enfants,
Anne, Emmanuel, Olivier, Laure et Frédéric
ses petits-enfants,
Jacques et Colette Ulmann,
Evelyne Ulmann,
ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise Pierre LAMY,
née Ulmann,

survenu le 25 juin 1992.

Les obsèques auront lieu lundi 29 juin, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– La CNP a la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jacques MASSON,
médecin conseil en chef
de l'entreprise de 1976 à 1991,

survenu le 8 juin 1992,
à Dallas (Etats-Unis).

« Il y a temps pour tout, et chaque chose sous le ciel a son heure. »
L'Ecclésiaste.

– Ses amis et ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Vivienne MYLNE,

survenu à Oxford, le 20 juin 1992.

Voltaire Foundation,
University of Oxford,
Oxford 0X1 3NA.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Camille NORMAND,

survenu le 23 juin 1992, en son domicile, dans sa soixante-dix-huitième année.

Mme Madeleine Normand,
12, rue Jean-Dolfus,
75018 Paris.

– Les sociétés du groupe Siparex ont la douleur de faire part du décès de

M. François ROLLIER,
ancien président de Siparex,
président d'honneur
de Siparex Associés.

139, rue Vendôme,
69006 Lyon.

– Adriana Stock-Vigier,
Michel Vigier,
Judith et Benjamin,
ont la tristesse d'annoncer le décès, en Autriche, le 23 juin 1992, de l'ingénieur

Guido STOCK,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Il sera enterré au cimetière juif de Trieste.

23, rue du Clos-Anct,
92310 Sèvres.

Anniversaires

– Une pensée affectueuse est demandée pour l'anniversaire de

Nino FRANK,

né le 27 juin 1904, dont les cendres reposent depuis 1988 au cimetière du Montparnasse.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le mardi 30 juin 1992, à 9 heures, en l'église Saint-Séverin, 2, rue des Prêtres-Saint-Séverin, pour le trentième anniversaire de la disparition de

Annette et Paul FUNCK-BRENTANO,

les 17 janvier et 16 juin 1962.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, mardi 30 juin 1992, à 14 h 30, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, Mlle Florence Haegel : « Un maire à Paris. Genèse, fondation et mise en scène d'un nouveau rôle politique (1977-1983) ». Thèse de doctorat en science politique et habilitation à diriger des recherches.

□ **La « petite ceinture » au crépuscule.** – Un circuit de découverte de la « petite ceinture » de Paris est organisé, le samedi 4 juillet au crépuscule, par le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF). Le train spécial comportera notamment la voiture salon-bar du Train bleu. Des arrêts-photos sont prévus au coucher du soleil sur la partie sud de la ligne, menacée de disparition à la fin de cette année. Départ à 20 h 45 de la gare de Lyon, retour vers minuit.

► **190 F par personne, 270 F avec coffret-repas, 390 F avec dîner froid à bord de la voiture salon. Inscriptions par correspondance, avant le mardi 30 juin, auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam 75008 Paris (joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi de la convocation).**

PHILATÉLIE

Jacques Callot

La Poste mettra en vente générale, le lundi 29 juin, un timbre à 5 francs de la série artistique pour le quatrième centenaire de la naissance de Jacques Callot.

Né à Nancy en 1592, Jacques Callot est décédé le 25 mars 1635. On connaît de lui plus de 1 400 gravures et près de 1 500 dessins.

1992 LA POSTE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JACQUES CALLOT
Portrait de Claude Deruet
5,00

Sa première estampe connue – qu'il a réalisée à l'âge de quinze ans – est un portrait du duc Charles III. La France lui a déjà rendu cinq hommages philatéliques en 1935, 1936, 1938 (portraits dessinés et gravés par Achille Ouvré d'après Van Dyck) et 1957 (*l'Aveugle et le Mendiant* et *la Mendiante et la Borgnesse*, deux timbres Croix-Rouge dessinés et gravés par Jules Piel d'après l'œuvre de Callot).

Le timbre représente une de ses gravures, le portrait de son ami Claude Deruet (1588-1662), peintre, graveur et directeur des beaux-arts et des fêtes, anobli en 1621. Il porte le cordon de Saint-Michel dont Louis XIII l'a décoré. Le peintre de la cour de Lorraine apparaît en compagnie de son fils avec, en arrière-plan, un panorama de Nancy.

Au format vertical 36,85 x 48 mm, mis en page par Odette Baillais, gravé par Pierre Forget, le timbre est imprimé en taille-douce en feuilles de trente.

P. J.

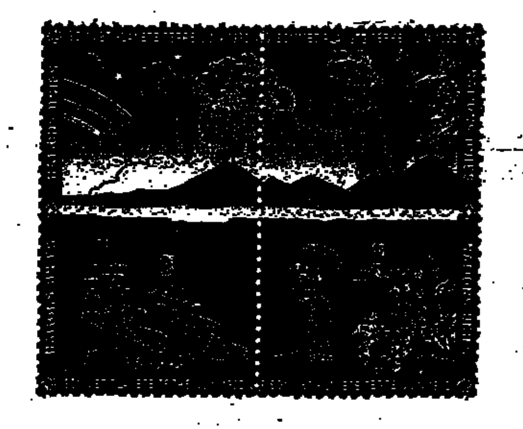
► **Vente anticipée à Nancy (Meurthe-et-Moselle), les 27 et 28 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans les salons de l'hôtel de ville, place Stanislas ; le 27 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Nancy-RP (boîte aux lettres spéciale).**

► **Vente anticipée à Metz (Moselle), les 27 et 28 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert dans les locaux du *Républicain lorrain*, 3, rue Saint-Eloi ; le 27 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Metz-RP (boîte aux lettres spéciale).**

► **Manifestation : exposition philatélique sur la gravure et les graveurs français de timbres-poste qui exposent leurs œuvres dans les salons de l'hôtel de ville de Nancy, les 27 et 28 juin. Souvenirs philatéliques (15 F et 25 F plus port) : G. Lemaire, 2, chemin d'Arbois, 54000 Nancy.**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane



● **Sommet « Planète Terre ».** – La poste des Nations unies a émis, le 22 mai, une série de douze timbres dessinés par Peter Max à l'occasion de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio (sommet « Planète Terre »). Ces timbres se présentent sous la forme de trois blocs de quatre (0,29 dollar, 0,75 franc suisse et 5,50 shillings autrichiens). Renseignements : Administration postale des Nations unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

● ***La Nature est fantastique.*** – Chez Nathan vient de paraître *La nature est fantastique*, d'Yvonne Schach-Duc, dont les philatélistes n'ont pas oublié les timbres qu'elle a dessinés, *la Cigale rouge*, émis en 1977, et la série de timbres-taxe de 1982-1983. Cet ouvrage se présente comme une autobiographie magnifiquement illustrée par des gravures, peintures, lithographies animalières, avec un goût pour l'infiniment petit agrandi à une dimension presque humaine, de cette dessinatrice scientifique, membre du CNRS, véritable saint-bernard de la faune en détresse. Elle aura toujours à montrer, par exemple, ses pipistrelles communes qu'elle balade dans des boîtes d'allumettes, ou à conter l'histoire de son faucon, apercevant une planche de lithos anciennes représentant des rats qu'il prit pour des animaux réels ! (*La nature est fantastique*, Yvonne Schach-Duc, 245 x 315 mm, Nathan, 118 pages, 198 F).

● **Catalogue thématique sur les chemins de fer.** – L'éditeur espagnol Domfil vient de faire paraître la première édition d'un catalogue intitulé *Ferrocarriles*, qui répertorie tous les timbres du monde entier émis sur le thème des chemins de fer, présentés par pays (Aden à Zimbabwe). Au total, plus de 500 pages pour 9 000 références et de nombreuses illustrations noir et blanc (*Ferrocarriles*, Filatelia Domfil, San-Antonio, 3 -Apartado 271, E-08201 Sabadell, Espagne).

SOLIDARITÉ

Un service d'écoute et une permanence pour les femmes alcooliques

Un million et demi de femmes, en France, souffrent d'alcoolisme. Un alcoolisme généralement solitaire et caché, différent de celui des hommes.

Laure Charpentier a créé, voilà huit ans, « SOS alcool femmes », un service d'écoute et une permanence réservés aux femmes qui veulent rompre avec leur dépendance. Son approche, pragmatique, repose sur un réseau de solidarité. Une thérapie de groupe où fêtes et vacances en famille sont encouragées. Son message tient en une phrase : *« Seul l'amour peut guérir, aucune cure de sevrage ou de désintoxication, aucun médicament, ne peuvent remplacer une once d'amour. »* Une attention particulière est portée aux mères afin qu'elles ne soient pas séparées de leurs enfants.

L'an prochain, l'association devrait ouvrir un centre de postcure, sur la lande bretonne, dans les Côtes-d'Armor. Dans ce château, les femmes – accompagnées, si elles le désirent, de leurs enfants – pourront reprendre leurs forces.

► **SOS Alcool Femmes, 25, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 40-71-04-70.**

PHILATÉLIE

Jacques Callot

RADIO-TÉLÉVISION

DANIEL SCHNEIDERMANN

S…'algue et l'absent

… où est passé Le …? Non qu'il nous …anque, mais cette …, soudain, intrigue. A … moments, la télé nous …art de larges tranches à …aque repas. Puis, s'écoulent de longs mois paisibles, pendant lesquels jusqu'au souvenir du Front national s'évanouit dans les ténèbres. Est-ce à dire que ses électeurs se sont volatilisés, que la montée du racisme est derrière nous? Sinon, quels médecins de l'ombre décident, chaque semaine, de la dose de Le Pen à injecter aux téléspectateurs?

Le Pen n'est pas le seul grand absent du moment. Où sont passés, par exemple, les trois millions de chômeurs? Et le plan Bérégovoy de résorption des neuf cent mille chômeurs de longue durée avant l'automne? Comment se met-il en route, avec quels écueils, quelles chances de réussite? Et la corruption? Il y a trois mois, la magistrature grondait, les commissions d'enquête auditionnaient, le pays entrait en dépression nerveuse molle. Soudain, plus un mot du malade. Aurait-il guéri subrepticement? On ne nous dit rien.

L'attention est ailleurs, rétorquera-t-on. A Maastricht, au procès du sang contaminé, sur les terrains de l'Euro 92, aux Jeux olympiques bientôt. On ne manque pas de sujets. Peut-être. Pourtant, qui peut douter que, provisoirement délaissé par les ondes, le virus continue de proliférer silencieusement? Le spectacle des parlementaires du Congrès fort affairés à coller leurs timbres et échanger leurs pin's, ou de SOS-Racisme faisant gracier ses PV par l'Elysée, suscitent des ravages que l'on devine sans qu'il soit besoin de reportages.

Le pouvoir de taire, tout inévitable qu'il soit, est peut-être un des plus effrayants de la panoplie de la télé. Choisissant un sujet, elle en rejette en toute bonne conscience dix, cent autres dans le néant. Prenons les incendies de forêt: qu'est-il de plus médiatique? Chaque été tourne donc le carrousel des images catastrophe, des ministres montrant leur meilleur profil devant les Canadair, des plans d'action, plans, plans et rataplans. Très bien. Considérons, d'un autre côté, l'algue tueuse de la Méditerranée, à laquelle « Envoyé Spécial » consacrait un effrayant reportage. Cet Attila des mers tue sur son passage toute vie, animale ou végétale. On nous explique que si elle continue à proliférer, dans dix ans, dans quinze ans… Pourtant, a-t-on déjà entendu un ministre déclarer solennellement la guerre à l'algue tueuse? Car, par chance pour elle, l'algue tueuse sévit par plusieurs mètres de fond. Loin des caméras.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 26 juin

TF 1

20.00 **Sport : Football.** Euro 92 (finale) : Danemark-Allemagne, en direct de Göteborg. 21.00 Mi-temps et Météo.
22.20 **Magazine : 52' sur la Une.**
23.20 **Divertissement : Arthur, émission impossible.**

A 2

20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.**
22.10 **Divertissement : Rire A 2.** Les fêlés du bocal.
23.05 **Magazine : Lumière.**
23.30 **Cinéma : Chambre avec vue.** ■ Film américain (1985) (v.o.).

FR 3

20.45 **Magazine : Thalassa.**
21.40 **Magazine : Caractères.** Monstres sacrés. Invitées : Oriana Fallaci (*Inchallah*) ; Doris Lessing (*l'Habitude d'aimer*) ; Françoise Sagan (*Répliques*).
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Musicales.** Spécial Festivals. Pour vos vacances : l'Autriche ou l'Espagne ?

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : Qui a peur du grand méchant loup ?** Violences sexuelles sur des enfants.
22.00 ▶ ***Documentaire :*** **La Mémoire des brumes.**
22.50 **Flash d'informations.**
22.55 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Misery.** ■■ Film américain de Rob Reiner (1990).

M 6

20.40 **Téléfilm : Le Crime oublié.**
22.25 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.20 **Série : Troubles.**
23.50 **Capital.**

ARTE

20.30 **Spécial info.** Le peuple sans patrie. Les Romanichels en Allemagne.
21.00 **Téléfilm : Cherche appartement désespérément.** De Rolf Silber.
22.30 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. Avec Snaf, Planet Core Production, Keziah Jones, Martirio, Ramones, Energy Orchard, Bals funk, Screaming Target.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Jean Genet.
21.30 **Musique : Black and Blue.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de… Jacques Meunier.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 22 mars à la Salle des congrès de Sarrebruck) : Ouverture de Sémiramis, de Rossini ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 en *sol* majeur op. 55, de Prokofiev ; Symphonie nº 2 en mi mineur op. 27, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. : Junichi Hirokami.
23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : la chanteuse Vanessa Rubin, avec Georges Arvanitas, piano, Wayne Dockery, contrebasse, George Brown, batterie.

Samedi 27 juin

TF 1

13.20 **Magazine : Reportages.** Homosexuels… le non de la loi, de Cathelyne Hemery et Gérard David.
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.10 **La Une est à vous.**
17.20 **Divertissement : Vidéo gag.**
17.50 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.45 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Tiercé.**
20.50 **Variétés : Succès fous.** Avec Adamo, Petula Clark, Sacha Distel, Serge Lama, Christophe, Enrico Macias, François Feldman, Annie Cordy, Herbert Leonard, Gérard Lenorman, Frédéric François, Julio Iglésias.
22.35 **Magazine : Ushuaïa.** Les meilleurs moments.
23.40 **Magazine : Formule sport.** Coupe du monde de funboard à Aruba ; Arrivée du rodéo à Bercy ; Grand prix moto à Assen (Hollande) ; Boxe : Poids mi-lourds à Berlin, Henri Maské (Allemagne)-Lenzie Morgan (Etats-Unis).

A 2

13.15 **Magazine : Si ça vous change…** Présenté par Yolaine de La Bigne et Stéphane Plassier.
14.05 **Magazine : Animalia.** Hier et demain.
15.00 **Magazine : Sport passion** (et à 15.35). Football : Euro 92 (rétrospective) ; Golf : Open de France de Saint-Quentin-en-Yvelines.
15.20 **Tiercé, en direct de Longchamp.**
18.10 **Série : Léo et Léa.**
18.30 **INC.**
18.35 **Série : ENG.**
19.25 **Série : Sylvie et compagnie.**
19.50 **Trois minutes pour faire lire.** *Borgès en dialogue,* de José-Luis Borgès et Osvaldo Ferrari.
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros.**
22.40 **Magazine : Double jeu.** Présenté par Thierry Ardisson. Invitée : Françoise Hardy.

FR 3

14.00 **Variétés : Eurotop.**
14.30 **Magazine : Mondo Sono.** Spécial île Maurice. Le sega et le seggae, avec Ti Frère, Jean Le Brass, Claudio, Zoul, Ras Natty.
15.00 **Téléfilm : Passions envolées** (dernière partie).
16.00 **Traverses.** Histoire naturelle de la sexualité, de Gérald Calderon. 3. Ne pas confondre.
16.49 **Divertissement : Dave O'Brien Comedies.**
17.00 ▶ **Série : Les Aventures de Sherlock Holmes.** L'Escarboucle bleue, de David Carson.
18.00 **Magazine : Montagne.** Mont Aiguille : *l'alpinisme a cinq cents ans*, de Dominique Sanfourche et Claude Francillon.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.10 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Vincent Lagaf'.
20.45 **Feuilleton : Edouard et ses filles.** De Michel Lang, avec Pierre Mondy, Sydne Rome (dernier épisode).
21.45 **Soirée spéciale : Samedi en fête.** Présentée par Pascal Sanchez. Une pêche pour bac d'enfer. Invités : Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, Smaïn, Laetitia Hubert. *A l'occasion de la fin des épreuves écrites du baccalauréat.*
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Traverses.** Vietnam à l'extrême, de Philippe Franchini, Georges Condominas et Serge Duval. 2. Vietnam, altitude Méo.

CANAL PLUS

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.00 **Le Journal du cinéma.**
14.05 **Téléfilm : Hiroshima jour J.** De Peter Werner.
15.40 **Le Journal du cinéma.**
16.05 **Documentaire : La Mémoire des brumes.**
17.00 **Sport : Athlétisme.** 2e journée du championnat de France, en direct de Narbonne.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
20.30 **Téléfilm : Le Puzzle inachevé.** De Marc Gracie.
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Michael Jackson (en clair)** The Dangerous world Tour.
22.56 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Le Repaire du ver blanc.** □ Film britannico-américain de Ken Russel (1988). Avec Amanda Donohoe, Hugh Grant.
0.30 **Cinéma : Personne n'est parfait (Torch Song Trilogy).** ■■ Film américain de Paul Bogart (1989). Avec Anne Bancroft, Matthew Broderick (v.o.).

M 6

13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Brigade de nuit.**
15.40 **Série : Les Espions.**
16.35 **Série : Vegas.**
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Spécial cabriolet.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.35 **Les Dents de l'humour.**
20.38 **Météo des plages.**
20.40 **Téléfilm : Deux belles en cavale.** De Burd Brinckerhoff, avec Phylicia Rashad, Dyan Cannon. *Deux femmes injustement soupçonnées.*
22.15 **Téléfilm : Le Retour de Max la Menace.** De Gary Nelson, avec Din Adams, Barbara Feldon. *L'agent 86 reprend du service.*
23.50 **Musique : Flashback.**
0.15 **Six minutes d'informations.**
1.00 **Magazine : Culture rock.**
1.25 **Magazine : Nouba.**
1.50 **Rediffusions.**

ARTE

19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités japonaises et américaines de la semaine du 27 juin 1942.
20.00 **Documentaire : Kyung Wha Chung et James Galway jouent Bach au Concertgebouw d'Amsterdam.** De Derek Bailey.
20.30 **Documentaire : James Baldwin Today.** De Karen Thorsen.
21.55 **Cinéma d'animation : Leader Competition.** De Lefj Marcussen.
22.00 **Cinéma d'animation : A Picture.** De Lefj Marcussen.
22.05 **Cinéma d'animation : Masks.** De Lejf Marcussen.
22.10 **Cinéma d'animation : Tone Traces.** De Lejf Marcussen.
22.15 **Documentaire : Higelin s'en va-t-en-rêve.** De Béatrice Soulé, Amar Arhab et Renaud Le Van Kim.
23.10 **Jazzmasters.** Carmen McRae. *Interview et extraits de concerts de la chanteuse et pianiste américaine.*

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Patrick Lot, directeur général adjoint de FR 3.
20.45 **Nouveau répertoire dramatique.** Maison du peuple, d'Eugène Durif.
22.35 **Musique : Opus.** Thomas Bernhardt, ou la musique n'est pas seule.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit.** Ezio Bassani.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (en direct du Grand Théâtre de Genève) : Attila, opéra en un prologue et trois actes, de Verdi, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Gabriele Ferro ; sol. : Samuel Ramey, basse, Paolo Coni, baryton, Elizabeth Connell, soprano, Michael Sylvester, ténor.
22.30 **Jazz.** En direct de Lausanne. Le trompettiste Matthieu Michel avec Patrick Muller, piano et Banz Oester, contrebasse.

Dimanche 28 juin

TF 1

13.20 **Série : Tom Bell.**
15.05 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
16.00 **Divertissement : Vidéo gag.**
16.35 **Disney Parade.**
18.05 **Magazine : Téléfoot.** Euro 92 : rétrospective.
19.05 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, secrétaire général adjoint du RPR.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Le Fou de guerre.** ■■ Film franco-italien de Dino Risi (1985). Avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier.
22.45 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.50 ▶ **Téléfilm : La Mémoire.** D'André Delacroix et Claire Ghost, avec Guy Marchand, Marie Dubois.
0.15 **Journal et Météo.**

A 2

13.20 **Dimanche Martin.**
14.50 **Série : Mac Gyver.**
15.40 **Dimanche Martin** (suite).
17.15 **Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.**
18.05 **1, 2, 3. Théâtre**
18.10 **Magazine : Stade 2.** Football : Euro 92 en Suède ; Résultats de la semaine ; Cyclisme : Championnat de France ; Basket-ball : Tournoi préolympique ; Athlétisme : Championnat de France ; Tennis : Wimbledon ; Voile : Semaine de Kiel ; Haltérophilie : Championnat de France ; Golf : Open de France ; Motonautisme : Championnat de France.
19.30 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Le Jour du serpent.** De Gilles Béhat.
22.40 **Magazine : Bouillon de culture.** Invité : Pierre Hebey (la Nouvelle Revue Française des années sombres : 1940-1941).
0.00 **Journal et Météo.**

FR 3

13.00 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Golf : 73e Open de France, en direct de Saint-Quentin-en-Yvelines.
13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Documentaire : Les Bikes.**
14.20 **Magazine : Sports 3 dimanche** (suite). Golf : 73e Open de France, en direct de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Cyclisme : Championnat de France des professionnels sur route, en direct d'Avize. A 16.00, Tiercé, en direct de Longchamp.
17.15 **C'est Lulo !** Lucky Luke (le 20e de cavalerie) ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.).
18.15 **Magazine : A vos amours.** Invité : Jean Marais.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** Grand témoin : Michel Barnier (député RPR de Savoie). De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Téléchat.** De Roland Topor.
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Le 7e Golden Circus Festival à Rome.** *Des acrobates, des dompteurs, des jongleurs, présentés à Rome en décembre 1990 et janvier 1991.*
22.00 **Magazine : Le Divan.** Invité : Petre Roman. *Confidences de l'ancien premier ministre roumain, qui a fait ses études en France.*
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Les Nuits moscovites.** ■■ Film français d'Alexis Granowsky (1934). Avec Annabella, Harry Baur, Pierre Richard-Willm.
0.20 **Musique : Mélomanuit.** Invité : Gilbert Trigano. Cinq danses populaires roumaines, de Bartok, par Marie-Annick Coles et Laurent Cabasso.

CANAL PLUS

13.30 **Concert : UB 40.**
14.00 **Téléfilm : En mémoire de Caroline.** De Robin Spry, avec Carol Clark, Perry King.
15.35 **Documentaire : Rythmes et vie des espèces.** De Melinda Barker.
16.00 **Sport : Athlétisme.** 3e journée du Championnat de France, en direct de Narbonne.
18.00 **Cinéma : Cellini (l'Or et le Sang).** □ Film italo-franco-allemand de Giacomo Battiato (1989). Avec Wadek Stanczak, Max Von Sydow, Bernard-Pierre Donnadieu.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.45 **Flash d'informations.**
19.50 **Ça cartoon.**
20.20 **Magazine : Dis Jérôme ?**
20.25 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présentation du sommaire.
20.30 **Cinéma : La Note bleue.** ■ Film franco-allemand d'Andrzej Zulawski (1991). Avec Janusz Olejniczak, Marie-France Pisier, Sophie Marceau.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Basket-ball : *tournoi préolympique*, Etats-Unis-Cuba ; Actualités ; Athlétisme : sélections olympiques américaines, en direct ; Boxe : sélections olympiques américaines.

M 6

13.50 **Série : L'Incroyable Hulk.**
14.45 **Election de Miss OK.**
16.10 **Série : Clair de lune.**
17.05 **Série : Le Saint.**
18.00 **Série : Espion modèle.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Sport 6.**
20.38 **Météo des plages.**
20.40 **Téléfilm : Je ne t'aime plus, je te tue…** De James Frawley, avec Jill Eikenberry, Michael Tucker. *Un vieux couple se hait.*
22.30 **Magazine : Culture pub.** Voitures d'hier et d'aujourd'hui.
22.55 **Cinéma : Claude et Greta.** □ Film français de Max Pécas (1969). Avec Astrid Franck, Nicole Dehorme, Yves Vincent.
0.30 **Six minutes d'informations.**
0.35 **Magazine : Sport 6.**
0.40 **Magazine : Métal express.**
1.10 **Magazine : Nouba.**
1.35 **Magazine : Culture rock.**
2.00 **Rediffusions.**

ARTE

19.00 **Soirée thématique : Séville 92.** 19.10 Présentation de la soirée. De l'un des pavillons de l'Exposition universelle de Séville.
19.05 **Documentaire : L'Europe au miroir des expositions.** D'Isy Morgensztern et T. Celal. *L'histoire des expositions universelles.*
20.00 **Documentaire : Séville, un parfum de narcisse et de nard.** De Chema Sarmiento. *Portrait de Séville et des Sévillans.*
21.05 **Cinéma : Bienvenue M. Marshall.** ■ Film espagnol de Luis Garcia Berlanga (1952). Avec Lolita Sevillan, Manolo Moran.
22.15 **Court métrage : L'Espagne secrète.** D'Isabel Malowany. *Les semaines saintes en Andalousie et en Estrémadure.*
22.35 **Noche Flamenca.** Spectacle de flamenco, guitare, chant et danse. Avec Lalo Tejada, Naranjita de Triana, Calixto Sanchez, Aurora Vargas, Camaron de la Isla, Tomatito, Javier Baron.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Eclaircissements, de Christian Rosset ; Mémoires d'oubli, de Jean-Yves Bosseur.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 28 juin à la Maison de Radio-France) : Ricky Ford, saxophoniste, en quartette.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 21 février au Théâtre de La Ville) : œuvres de Beethoven, Brahms, Schubert, Rossini, Martinu.
22.15 **Mémoire d'orchestres.** Par Philippe Morin. Pierre Monteux dirige l'Orchestre national. Œuvres de Beethoven, Debussy, Prokofiev.
23.35 **Mère obscure, père ambigu et fils accompli.** Par René Koering. Œuvres de Paderewski, Verdi, Schoeck.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. Flamenco.

Le Monde

La cotation de Bernard Tapie Finances et d'Olivetti suspendue à la Bourse

La Société des Bourses françaises (SBF) a annoncé vendredi 26 juin la suspension de cotation de Bernard Tapie Finances à la demande de cette société, suite à une interview de M. Bernard Tapie parue dans *les Echos* le matin-même. L'ancien ministre de la ville explique à ce quotidien qu'il a reçu une offre pour Adidas de la part de M. René Jaeggi, président du directoire. Ce dernier, qui a réuni un tour de table de banquiers britanniques et américains, a confirmé, vendredi après-midi, avoir proposé 1 milliard de deutschemarks (3,3 milliards de francs) pour l'ensemble de la firme.

D'autre part, les cotations d'Olivetti et de la CIR, son actionnaire de référence étaient suspendues avant l'annonce de l'entrée comme actionnaire minoritaire de l'américain Digital Equipment dans son capital.

Barrages de tracteurs à Euro Disney

Opération Mickey pour les agriculteurs

Les quelque trois cents tracteurs qui bloquaient, dans la matinée du vendredi 26 juin, les allées du parc Eurodisney à Marne-la-Vallée ont commencé à se disperser vers 13 h 30.

Chantecler contre Mickey : le symbole était trop beau pour les paysans de Seine-et-Marne, de l'Aisne et de l'Oise qui ont «spontanément» déclenché l'opération commando. Alors que le parc avait ouvert ses portes normalement et que les touristes comme le personnel, venus par le RER, n'étaient nullement gênés par le mouvement, pas plus que n'était entravé le fonctionnement des hôtels, les agriculteurs se *contentaient de bloquer l'accès routier* principal. Leurs girophares allumés et les fumées des pneus en feu constituaient une attraction imprévue pour la petite cinquantaine de touristes, étrangers pour la plupart, venus en voiture ou en camping-car.

Karine, une petite fille de dix ans venue de Hambourg, sourit à nouveau quand on lui explique qu'il suffit de faire demi-tour et d'attraper un RER pour revenir et ne pas gâcher sa journée. Car les agriculteurs, solidement encadrés par la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et le CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) de Seine-et-Marne, n'ont pas l'air d'avoir envie d'en découdre. Les agriculteurs ont tiré les leçons du blocus avorté de Paris organisé par la Coordination rurale : ce n'est pas la peine de se livrer à des rodéos ni à des actes de violence, pour le moment du moins.

L'opération Mickey se veut avant tout médiatique. En fin de matinée, on attendait *«les télés pour le 13 heures»* et on espérait qu'elles feraient passer le message. *«La France se couche devant les Américains pour sa politique agricole. Alors nous, les paysans, on se couche devant Disney»*, ironise un responsable syndical.

Les cadres de Disney, pin's de Mickey au revers, jouent de la situation *«très soft»* et espèrent seulement que *«tout s'arrangera au mieux»* comme dans les meilleurs dessins animés. La petite souris devant la presse n'a qu'un message : *«cheese»*.

AGATHE LOGEART

(Lire également page 17 le point sur les autres manifestations organisées par les agriculteurs).

Afin de renouer avec les bénéfices

Le groupe Expansion va vendre «la Tribune» et réduire ses effectifs

Un conseil d'administration du groupe Expansion, réuni à huis clos jeudi 25 juin sous la présidence de M. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe, a décidé de mettre en place un plan global de restructuration. Annoncé vendredi 26 juin au comité d'entreprise, celui-ci comprend deux volets : la cession du quotidien économique *la Tribune de l'Expansion* et une réduction d'effectifs.

Après avoir échoué dans sa quête de nouveaux partenaires susceptibles de renflouer *la Tribune* – dont la relance et la promotion a coûté au groupe 200 millions de francs depuis son rachat au groupe Bertez, en 1987 –, la direction a proposé à ses actionnaires le *«principe»* de sa vente. Le conseil d'administration a donc chargé M. Jean-Louis Servan-Schreiber de choisir, d'ici huit jours, parmi les deux à trois candidats au rachat du quotidien. M. Georges Ghosn, PDG de *la Cote Desfossés*, aurait déjà fait une proposition. Mais d'autres acquéreurs français sont sur les rangs.

«La Tribune *est un bon journal. Nous ne regrettons pas de l'avoir relancée, mais nous sommes face à un problème d'argent et à une conjoncture publicitaire difficile* explique M. Damien Dufour, directeur général du groupe Expansion. *Après la sortie de* la Tribune, *le groupe redeviendra immédiatement bénéficiaire : hors* la Tribune, *il dégagerait 60 millions de francs de bénéfice pour un chiffre d'affaires en 1991 de plus de 900 millions de francs.*»

La cession du quotidien économique qui constitue un *«poids lourd au sein du groupe»*, légitime, selon la direction, une réduction des effectifs des services centraux (comptabilité, services généraux, etc.). Le nombre des suppressions d'emplois, parmi les 580 salariés, devrait être annoncé la semaine prochaine.

Y.-M. L.

□ **L'offre publique de vente Total a été sursouscrite deux fois.** – Les résultats de l'offre publique de ventes (OPV) des titres Total mis sur le marché cette semaine ont été publiés vendredi 26 juin. La demande a été deux fois supérieure à l'offre en France et à l'étranger hors Etats-Unis. La tranche américaine a été sursouscrite une fois et demie.

Mort du comédien Richard Fontana

Richard Fontana, sociétaire de la Comédie Française est mort dans la nuit du 25 au 26 juin, à Paris. Il était âgé de quarante ans.

Élève d'Antoine Vitez au Conservatoire, Richard Fontana a joué avec lui notamment dans *Phèdre*, dans la tétralogie des pièces de Molière. Il est ensuite entré à la Comédie Française, où il a travaillé entre autres avec Jean-Marie Villégier, Gorges Lavaudant, Jorge Lavelli... et a pu apparaître sur quelques scènes nationales, à Chaillot où il a retrouvé Antoine Vitez pour *Hamlet*, à la Colline où il a retrouvé Jorge Lavelli pour la première version de *Greek*.

En Bosnie-Herzégovine

Trois Français faits prisonniers par des Serbes

Trois Français, membres de l'association caritative Secours de France, basée à Neuilly-sur-Seine, ont été faits prisonniers en Bosnie-Herzégovine, près de Sarajevo, par une milice serbe, alors qu'ils convoyaient de l'aide humanitaire pour la population de la capitale bosniaque. Ils sont accusés par la presse de Belgrade d'avoir tenté de faire passer des armes aux Croates. La télévision serbe a notamment diffusé un enregistrement montrant les trois hommes et leurs pièces d'identité.

Partis de France il y a une dizaine de jours, MM. Loïc et Paul d'Aigremont ainsi que M. Jean-Charles de la Chapelle ont d'abord acheminé une aide à Dubrovnik, avant de convoyer une camionnette en Bosnie-Herzégovine, a indiqué, vendredi 26 juin, Secours de France. L'association – créée en 1961 – a précisé que ses trois membres avaient, à bord de leur camionnette, du matériel chirurgical de première urgence ainsi que des pansements, des antibiotiques et des médicaments. Ils apportaient une aide humanitaire aux Croates depuis l'été dernier et le déclenchement de la guerre.

Avant le sommet des Douze

M. Mitterrand a passé une journée de détente au Portugal

Les travaux du 47e sommet européen ont commencé à Lisbonne, vendredi 26 juin. Ils se déroulent dans le centre culturel de Belem, un complexe ultra-moderne à quelques dizaines de mètres de l'ancien monastère des Hiéronymites, construit au XVIe siècle sous le règne de Manuel du Portugal.

M. Mitterrand s'était, pour sa part, octroyé la veille une journée de détente au cœur du pays profond. Accompagné de son ami le chef de l'Etat portugais, M. Mario Soares, il s'est rendu à Evora, capitale de l'Alentejo, petite ville musée tout juste classée au patrimoine mondial de l'*UNESCO*.

Les deux présidents se sont promenés dans les ruelles, de la cathédrale à l'université, avant de se rendre chez un sculpteur dont la renommée a franchi les frontières du Portugal : M. Joao Cutileiro, cinquante-cinq ans, qui travaille le marbre blanc et rose. – *(AFP.)*

M. Giscard d'Estaing invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, président du conseil régional d'Auvergne, député européen (groupe démocrate-chrétien), sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 28 juin de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien président de la République, ancien député du Puy-de-Dôme et ancien maire de Chamalières, répondra en direct de Clermont-Ferrand aux questions de Daniel Carton et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Bernard Lehut, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

□ **Un élève meurt à la suite d'une bagarre dans un lycée de Châteauroux.** – Un jeune homme est mort à la suite d'une bagarre à mains nues, vendredi 26 juin, dans le lycée technique Blaise-Pascal de Châteauroux (Indre). Selon le rectorat, un élève, âgé de dix-huit ans, s'est interposé entre deux lycéens vers 8 heures, alors que devaient commencer les épreuves du baccalauréat de français. L'un des deux lycéens a été placé en garde à vue.

SUR LE VIF

CLAUI

nie de son fils
, un panorama

Mauvais rêves

36,85 x 48
Odette Bail-
Forget, le

IL vous arrive de faire des cauchemars, hein ? Et vous prenez des somnifères, des tranquillisants dans l'espoir d'y couper en roupillant comme un loir ? Ne dites pas non ! Vous êtes les plus gros consommateurs de médicaments de la planète. Eh bien, le *Herald Tribune* a publié jeudi une nouvelle sensationnelle ! Toujours à la pointe de la recherche la plus pointue, les psys viennent de découvrir, aux Etats-Unis, une méthode radicale, sans risque et sans douleur, pour éviter de se réveiller en pleine nuit, la gorge nouée, le front moite et la peur au ventre.

Laquelle ? Vous prenez un papier et un crayon et vous racontez votre mauvais rêve comme si vous écriviez un scénario. Ensuite, ce film d'épouvante, vous allez le corriger, le couper, l'allonger, à votre gré, bref l'édulcorer au point de pouvoir le projeter à des enfants de moins de treize ans. Après quoi, étendu, très relax, sur un divan, vous apprendrez par cœur la nouvelle version du script. Et c'est elle qui s'inscrira sur l'écran rcille-douce nuits noires.

Exemple : Vous, votre caP. J. mar, c'est un contrôle fiscal. L'... part squatté pendant des mois, vos comptes en banque bloqués, les factures paumées qu'on vous réclame et le reste. Qu'est-ce que vous faites ? Vous changez la fin. Au lieu de vous dire avec méchant rictus que vous devez des millions au fisc, vos tortionnaires vous annoncent avec un charmant sourire que vous avez gagné au Loto : Tenez, voilà votre ticket. On l'a trouvé en fouillant vos tiroirs.

Ou encore : Vous avez été épinglé par la Cour des comptes, pour avoir pillé des parcmètres, étranglé Paris avec le câble, mal géré un parc de loisirs ou contourné les règles des marchés publics, et c'est le scandale. Sans être nommément cité, toute la presse vous montre du doigt. Là, c'est très simple, vous antidatez le rapport de vingt-quatre heures. Vous ouvrez le journal. Plus rien. Fini, terminé, oublié. Vous pouvez continuer les yeux fermés.

A la suite d'une recrudescence de l'épidémie

La listériose responsable d'au moins vingt décès en France

Selon le ministère de la santé, une mystérieuse épidémie de listériose a fait au moins vingt morts et entraîné cinq avortements depuis quelques mois sur le territoire français.

La listériose est une maladie bactérienne habituellement peu fréquente dont la source de contamination peut être alimentaire. Parfois responsable chez l'adulte de manifestations neuro-méningées, sa forme la plus fréquente est la listériose du nouveau-né, contaminé par la mère lors de la grossesse, ou lors de l'accouchement, par des sécrétions infectées. En moyenne, une quinzaine de cas de listériose provenant d'une même souche sont recensés chaque année en France. Mais, en trois mois, depuis le début du mois d'avril 1992, les services de la santé ont relevé une *«élévation anormale»*, exactement 99 cas, dont 20 mortels.

Outre l'alerte diffusée aux médecins, les services de M. Bernard Kouchner ont mis en place un système de surveillance et d'investigation comprenant une cellule d'alerte composée de cinq médecins et d'un membre des services vétérinaires du ministère de l'agriculture et de la forêt.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1992 a été tiré à 492 497 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Les finances d'Angoulême

Pour les élus et les banquiers, l'heure est à la prudence concernant les finances locales après la première faillite de ville. Certains planifient leurs dépenses ou consolident leurs comptes, d'autres recherchent de nouveaux modes de financement.

« Dates » : la fermeture des écoles religieuses

Il y a quatre-vingt-dix ans, Emile Combes, président du conseil depuis à peine trois semaines, ferme les écoles religieuses.





Le Monde

SANS • VISA

Capri, éloge du vertige

Cette île est trompeuse, dangereuse. Non seulement les escarpements que l'on y côtoie à chaque pas sont comme un appel du vide, mais l'ambiance qui se dégage de l'endroit peut facilement vous tournebouler l'esprit et les sens. Plongée dans un bain de beauté sulfureux où surnagent les grandes interrogations du plaisir, de ses éblouissements et de ses effrois.

F. SCIANNA/MAGNUM

TOUS les jours depuis mai la route qui relie, non sans courage, le bourg de Capri, à mi-pente, à Anacapri, l'autre village de l'île, étiré sur le haut plateau, est fermée à la circulation de 6 heures à 9 heures, puis de 18 heures à 21 heures. Cette mesure, curieusement, ne provoqué aucune discussion à l'italienne : tout ce qui peut escalader le raidillon, mini-bus et mini-Fiat, scooters et triporteurs aux moteurs gonflés, tout ce qui peut s'accrocher à l'asphalte sans briser sa première, sur ce rocher qui ne tolère pas la démesure automobile, patiente dans les lacets à une voie, en se consolant par de silencieuses rêveries face, sans doute, à l'un des plus beaux panoramas du monde.

Patiente, mais s'inquiète : des équipes d'alpinistes soignent le roc qui s'effrite, l'emmaillotent, le retiennent par les mains et la prière en son point de rupture promise, une haute falaise de basalte où les hommes ont choisi de tailler leur dérisoire saignée. L'ancestrale tractation avec l'à-pic, 200 mètres au-dessus de la mer, permet à Capri d'être une île, une île cohérente, entière, même si son intégrité exige de livrer sans cesse bataille aux lois de la gravitation terrestre, et non deux presqu'îles se tournant le dos, deux malédictions qui iraient se visiter l'une l'autre par bateau, avec péril, pacotille de paix et méfiance réciproque. Juste à l'endroit de ce chantier d'échafaudages suicidaires, débouche du vide l'antique Scala Fenicia, l'escalier aux huit cents marches autrefois sculptées à coups de pic et de burin par des Phéniciens lassés de régater autour de cet éperon à la recherche d'une plage ou d'une anse hospitalière. Preuve qu'à travers les âges, Capri n'existe que par ce bivouac à mi-paroi, symbolique car vital, et par tant d'autres dans l'île, déments défis aux pentes, imprudents bras d'honneur aux arrêtes, à ce caillou dolomitique arraché au socle sorrentin, qui jamais vraiment ne daigne s'incliner à l'horizontale. Paradis, certes, et des plus fameux, mais sans cesse reconquis aux conditions de l'enfer, où le droit au bonheur est d'abord soumis à l'épreuve de la verticalité.

Un homme, au moins, le savait, soupçonnable, même, d'en avoir joui avec quelque perversité. Axel Munthe, médecin suédois qui, après avoir soigné les nerfs de ses riches patientes à Paris et à Rome, flatta d'étranges pulsions, à la fin du dix-neuvième siècle, en arc-boutant une chapelle rococo-byzantino-romaine, une pergola, une terrasse, au fond du parc de sa villa mégalo, juste à 20 mètres au-dessus de l'entaille pour Anacapri.

L'escalier, les travaux routiers, l'équilibrisme permanent et méritoire des Capriotes, surveillés par un prépsychanalyste qui prenait sûrement des notes, de sa margelle de marbre blanc, sur la résistance à la folie, voilà bien qui devrait contredire déjà la fade réputation d'éden indolent que s'attire l'île. Axel Munthe, fin observateur de la pesanteur et de ses effets sur les âmes, avait très bien compris de quelle méprise souffrait Capri. Il devait même, par souci scientifique et malin plaisir, tromper quelques amis convalescents sur les charmes bienfaisants de l'endroit, vanter des vertus planes là où il n'y a que défauts de géologie tourmentée, vendre des fatigues de grimpeurs pour des siestes en terrain nivelé.

La méprise dure encore. Capri n'est pas Saint-Trop, version *Dolce Vita*, contrairement à ce que croient les jeunes mariés du Michigan en voyage de noces, en tout cas pas seulement, pas tout à fait le ghetto doré des *« différents »*, parmi lesquels Alberto Moravia rangeait les marginaux, les homos, les divorcés et les affamés de sexe, maudits, hier encore, par le Vatican et le fascisme mussolinien. Et si les Allemandes fortunées s'y rendent dès les beaux jours, si les Milanaises viennent y exhiber leur poids d'or à 18 carats, les fastes attendus sont toujours compliqués, les vanités contrariées par quelques exigences de hauteur qui vont mal aux snobismes estivaux.

Ainsi, l'autre jour, sur le pont arrière du ferry blanc qui laissait s'évanouir Naples et le Molo Beverello par la poupe, dans un crépuscule admirable et saturé de vert Véronèse, oui, l'autre jour, une vieille dame, emmitouflée dans un châle prévoyant, valises à ses pieds, regagnait ses quartiers d'été en suivant des yeux le manège amoureux de jeunes couples enlacés. On aurait cru des scènes extraites de films d'Antonioni, ou des premiers Fellini. Des cadres néo, presque hyperréalistes. Ce pont blanc et ces rangées de bancs d'église blancs, ces silhouettes prises en buste, cheveux au vent, déclinant de la main ou des lèvres toutes les promesses de l'île à venir. Des éphèbes et des *sirenas*, ces filles que Naples a tiré de la misère par le seul secret de l'insolente beauté.

La vieille dame regardait tout cela, cette dramaturgie impudique de la passion dangereuse que seule la jeunesse italienne sait interpréter – sur ses scooters, – elle leur souriait, à tous, en hochant la tête, comme si elle savait d'avance, peut-être pour l'avoir appris elle-même à ses dépens, autrefois, comment Capri peut malmener la confusion des sentiments et des souvenirs. Que savait-elle ? Sûrement ce qu'on réalise, par exemple en prenant, rien qu'une fois, le télésiège pour le sommet du mont Solaro (590 mètres). L'attrait du vide, du saut dans le vide, dans un paysage trop grandiose pour une capacité d'émotion moyenne, aggravé par les effets d'optique qui vous donnent la sensation, à cet instant, de maîtriser l'un des horizons les plus denses au monde. Sous la terrasse de la *gelateria*, cimentée à la diable, la falaise doit mesurer plus de 570 mètres. Rectiligne, nette. La mort cinq cent soixante-dix fois assurée. Mais l'on ne pense qu'à l'ivresse extrême, on ne voit que la mer, maternelle, *« lourde cuve d'indigo »*, écrivait Cendrars.

Plus à gauche, rien que ce diaphragme rocheux qui prive Capri d'Anacapri, plus à gauche encore, Capri la Blanche qui paraît si proche, 300 mètres plus bas, avec ses pentes masquées par les pins, ses étagements de vignes, d'orangers et de villas arrimées au basalte. Le golfe, à la circonférence, les îles parthénopéennes, sœurs et rivales, d'Ischia et de Procida, Naples, le sombre Vésuve et la péninsule tyrrhénienne. Sorrente, à dix minutes d'hydroglisseur, 5 kilomètres à vol d'oiseau, et qui vous donne l'envie d'être oiseau vous-même, pour que l'île et la terre soient enfin réunies, comme en des temps préhistoriques.

Sur les plates-formes du mont Solaro, là où l'accès est permis au visiteur, les parapets sont souvent de bois, sarments ridicules, impuissants à empêcher une chute accidentelle. Alors, volontaire… A Capri, la donne est ainsi : décider de vivre ou d'en finir. Au détour d'un lacet, dans une ruelle trop inclinée d'Anacapri, ou dans la campagne, réfléchir au choix proposé, refaire le compte de ses espérances et de ses amertumes. Ici, la menace est enivrante car l'île, cette fourbe, pare ses dangers de toutes les senteurs, les couleurs de l'Olympe, vous soûle d'une sérénité à risquer de basculer avec délices. Rarement, sans doute, un paradis pour oisifs, qui ne soit pas de haute montagne alpine, n'a offert autant d'occasions de s'étourdir, de s'effrayer, de déraper, de tomber. Rarement, la beauté a paru si cruelle.

Chez Addo'Riccio, un restaurant de bord d'abîme, en bas d'Anacapri, la friture de la baie

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

Lire la suite page 27

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

Le cherche-nord

AURIONS-NOUS jamais souhaité nous perdre si nous n'avions su nous orienter ? Les questions d'orientation se rapportent autant aux origines qu'aux sens (aux parcours), et à méconnaître ceux des mots nous risquerions de nous fourvoyer. S'orienter fut d'abord le geste de se tourner vers l'orient, une manière de se rapprocher de lui, d'assurer la prière, de manifester l'intention de culte, et l'on s'étonnera de devoir patienter jusqu'au huitième siècle pour trouver les églises couramment *orientées* (aux absides tournées vers l'orient).

Un orient sensiblement différent du très laïque est, car l'orient des chrétiens ne coïncide que rarement avec celui de la géographie, tout comme le nord magnétique se plaît à se distinguer de son homonyme géographique. La prééminence exigée du voyageur sous peine de catastrophe par l'un n'empêche pas les tenants de l'autre de rappeler que son *écart* n'est pas seulement affaire de poésie, mais permet de resituer quelques incartades de notre planète, la dérive de ses continents notamment. Bref, que nous avons tout à gagner à vivre avec au moins deux pôles plutôt qu'avec un seul.

Les fidèles en déplacement à la recherche de leur orient auront quant à eux retenu du parallèle la nécessité de calculer avec soin leur *déclinaison*, l'angle sous lequel ils peuvent manifester leur foi sans trop de déperdition, obtenir la meilleure communication et s'assurer d'un salut. Les plus exigeants parmi eux sans doute, ou les plus *croyants*, ou représentant un marché plus consistant, les musulmans ont conduit le principal fabricant mondial, le suédois Silva, à mettre au point une boussole qui permet de trouver la direction de La Mecque quel que soit le pays où *ils se trouvent.*

Depuis ce lointain onzième siècle où, dans le bassin méditerranéen, *l'on utilisait une aiguille* aimantée enfilée dans un fétu de paille flottant sur l'eau, les ingénieurs se sont en effet attachés à améliorer la liberté de l'aiguille – devenue parallélogramme – et la mobilité de l'instrument. Coïncidence : ils ont su mettre la Polaire en boîte comme on commençait d'enfermer la parole en *caractères d'imprimerie.*

ARMÉS du Livre et de la boussole, et bientôt de *cartes plus consistantes, on allait* pouvoir naviguer sans perdre le nord (le Saint-Sépulcre, la Kaaba, le Parti, l'Entreprise), le fil ne serait pas rompu, l'on tiendrait peut-être ce qu'on appelle un cap. Grâce à eux, par eux, on voyagerait sans succomber à l'attraction d'autres pôles. Et l'on reviendrait : on s'orienterait à l'ouest sans pour autant s'occidentaliser.

Pour peu qu'on soit attentif à Lui, l'être adoré resterait en permanence en *ligne*, et carte du tendre en main, il faudrait l'exigence de Proust pour s'égarer et constater que *« la perte de toute boussole, de toute direction, qui caractérise l'attente, persiste encore*



après l'arrivée de l'être attendu ». Au vrai, le pôle n'est pas un objectif, mais un intermédiaire, un interprète. Il séduit et dérange. Trop familier, trop pressé de répondre à l'appel pour être estimé à sa juste valeur. Trop distant, trop bien installé dans l'une des régions les plus inaccessibles du globe, pour ne pas être traité d'aristocrate. Il déboussole. Que l'on prétende le *conquérir* paraît aussi naïf que d'ouvrir un crâne pour appréhender une idée. Le simple énoncé relève du blasphème. C'est sans doute forts de cette conviction éminemment stratégique que les compatriotes de Robert Peary (1) décidèrent, en août 1958, près d'un demi-siècle après sa conquête, de passer d'un trait de quelques milliers de kilomètres, comme l'écrivirent les journaux de l'époque, *« au-dessous »* de lui. Le *Nautilus* et son équipage n'avaient pas été arrêtés par l'axe terrestre, ils étaient passés au travers.

LA *nature* du pôle, c'est ce que n'ont pas pris en compte ces organisateurs de voyages russes, forts de leur toute neuve émancipation qui se *préparent* à convoyer, via la septentrionale Nouvelle-Zemble, les premiers touristes sur le lieu même où ils frôleront au mieux son fantôme de glace. Pas de rocher où planter un drapeau, pas de peuple à rencontrer, pas de sanctification à attendre, pas de photo-souvenir à rapporter. Le pôle sera tout entier ailleurs, dans le parcours pour le gagner, dans les moyens (considérables) mis en œuvre et *non dans la destination. Les touristes* n'y trouveront rien d'autre qu'eux-mêmes, à supposer que le temps le permette. Ils s'offriront le voyage contemporain dans sa quintessence, une manière coûteuse de répondre assez laconiquement à la question : Qui suis-je ?

La boussole se sera contentée d'aider à répondre à la question : Où suis-je ? Avec une insistance à faire sourire lorsque Giovanni Anselmo la sertit dans une pesante flèche de granit (2). Tombeau de la mobilité, sa *Direzione* est figée comme un retour à l'étymologie, comme un piège à la multiplicité des pistes soigneusement balisées du musée. Elle s'offre comme le pendant unique à une accumulation de tant de pôles qu'ils *ne conduisent* qu'à abdiquer toute volonté de se diriger pour en laisser l'exclusivité aux professionnels de *l'affichage.* Ce pourrait être un retour à la navigation à vue si l'océan n'était devenu celui des signes d'orientation.

Avec sa sursignalisation, le musée renvoie l'image de nos villes, de nos autoroutes, de nos aérogares, où ce n'est plus l'itinéraire qui se soumet à l'espace, mais celui-ci qui est dessiné pour nos trajets. Avec un net penchant, dans nos musées comme nos villes, à substituer les petits parcours à la tentation des grands desseins. A quoi bon des cartes puisque le terrain tend à devenir carte, puisque les mots, les flèches et les pictogrammes ont remplacé le paysage ? C'est en vain que l'on tentera de s'égarer dans Paris, comme un chauffeur de taxi (certes ex-est-allemand) peut le faire encore dans Brooklyn (3). Il n'y a plus rien à connaître du nord. Et pourtant la vente de boussoles croît de 20 % l'an en France. Comme un besoin ou une exigence de s'affranchir de quelques signes de piste. De réapprendre à se perdre.

Jean-Louis Perrier

(1) Explorateur américain qui atteignit le premier le pôle Nord le 6 avril 1909.

(2) *Direzione.* Visible jusqu'au 28 septembre dans la section 4 de l'exposition *Manifeste du Centre Pompidou.*

(3) Dans *Night on Earth*, le film de Jim Jarmush.

ESCALES

Escapades musclées

Il y a un quart de siècle que l'UCPA (Union des centres de plein air, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. : 43-36-05-20) initie les 17-25 ans aux joies saines des vacances musclées. A l'intérieur de l'Hexagone et à des prix « populaires ». La vieille « assoc » n'en a pas moins évolué. Aujourd'hui, elle est devenue une grande entreprise de loisirs qui reçoit chaque année 250 000 jeunes dans ses 90 centres, employant 2 500 collaborateurs et réalisant un chiffre d'affaires de 530 millions de francs. Devenue ambitieuse, elle entend désormais jouer dans la cour des grands. La voilà donc qui pousse ses avantages, d'une part vers les juniors de treize à dix-sept ans, d'autre part vers les seniors de vingt-cinq à quarante ans. Mais pas au-delà, car la ségrégation de l'âge sévit encore.

A ces anciens, devenus cadres moyens ou membres des « professions libérales », et disposant, par conséquent, de budgets plus étoffés pour s'offrir des balades outre-frontières, l'UCPA propose donc, depuis trois ans, des « itinérances lointaines ». Le menu est déjà copieux avec 57 programmes dans 27 pays différents mais il va, paraît-il, s'enrichir encore. Le principe, lui, est partout le même : une à deux semaines de parcours *sportif – à pied, à vélo* tout-terrain, en canoë ou à cheval – sous la conduite de guides du cru, et d'un accompagnateur « maison ». Hors des sentiers battus autant que faire se peut, et en contact direct avec la nature et la population locale.

Exemple, la Turquie avec une « Cappadoce en roue libre » de treize jours. Le titre est trompeur. Il s'agit en réalité d'un raid de huit jours en VTT à travers les plateaux et les vallons de cette curieuse contrée hérissée de pyramides de calcaire. Vingt-cinq à trente kilomètres par jour à *pousser sur les pédales, le long de* sentiers muletiers. Pique-nique à midi, cuisine de camping le soir, nuits sous la tente ou à la belle étoile. Groupes de huit à douze cyclistes emmenés par Hacim Diler, un guide turc qui a « fait ses classes » en Lozère. Pour se mettre



MARC RIBOUD/MAGNUM

en jambes puis se remettre de ses émotions, deux journées sont prévues à Avanos, sous-préfecture torride et boutiquière, mais pourvue d'un hôtel surprenant, tenu par un artiste et aménagé dans un dédale de maisons villageoises traditionnelles reliées par des passages voûtés. Autre « curiosité » du pays : Ahmet Diler, frère du précédent, organisateur des randonnées, diplômé de littérature française, spécialiste des kilims (tapis locaux), sportif complet, amoureux des vieilles pierres et de la nature. A ceax que le VTT rebute, il propose soit un raid pédestre de quinze jours, avec mulets de bât, dans la chaîne du Taurus, soit un circuit de quinze jours avec une chevauchée de neuf jours au milieu des villages troglodytiques, sur de petits chevaux arabes qui ne connaissent que deux allures, le pas et le galop. Des invitations à l'évasion qui, selon le circuit choisi et la date de départ, coûtent entre 6 950 F à 7 200 F, voyage inclus.

M. A.-R.

Greens d'Opale

Etat des lieux. Quelques lignes de Georges Sueur, chantre de « l'autre Nord », extraites du numéro du magazine *Double page* consacré au Nord - Pas-de-Calais. *« Au nord de Dunkerque, court la dune rectiligne, plate bordure fragile conquise et reconquise sur la mer : au sud, vers Boulogne, jusqu'à l'embouchure de l'Authie, un littoral de falaises, de rochers, des plages aux reflets irisés : la Côte d'Opale. »* Avec ses *« immémoriales marées hautes sous un grand ciel peuplé de nuages ronds »* évoquées par Marguerite Yourcenar. Et ses *« vagues de dunes pour arrêter les vagues »* chantées par Brel. De Dunkerque à Boulogne, le littoral sans doute le mieux protégé de France.

Un décor auquel seront sensibles les golfeurs, poètes à leurs heures, en découvrant, le long de cette côte, une guirlande de parcours : Aa - Saint-Omer, Hardelot, Le Touquet, Nampont Saint-Martin et Wimereux. Une concentration qu'apprécieront surtout ceux qui, dans un rayon limité, aiment pouvoir varier les plaisirs. D'autant que tous ces clubs se sont entendus pour créer un « golf pass », permettant, pour 980 F, de jouer sur cinq parcours en une semaine et de bénéficier d'une réduction dans les huit hôtels membres de l'association Golf en Côte d'Opale (tél. : 21-83-32-59) qui propose également des forfaits associant hébergement et pratique du golf.

Avec, pour les parcours ainsi associés, l'émulation résultant des jugements portés par les utilisateurs. Un petit jeu qui, en l'état actuel, risque, paradoxalement, d'être défavorable aux parcours qui jusqu'ici bénéficiaient d'une réputation bien établie, ceux du Touquet pour ne pas les nommer. Comment ne pas s'étonner, en effet, de voir cette station fière et dynamique, déjà handicapée par un front de mer architecturalement sinistré, prendre le risque de laisser se ternir une façade golfique, élément majeur de son image de marque, notamment vis-à-vis d'une clientèle sportive et largement britannique ? Une clientèle fidèle, séduite, il est vrai, par la qualité de l'hôtellerie locale, au premier rang de laquelle figure un Westminster Hôtel (tél. : 21-05-48-48) qui allie tradition et modernisme (piscine couverte, sauna et squash) et propose des forfaits de cinq ou trois nuits en demi-pension, de 575 à 650 F par personne et par jour en chambre double.

Manifestement délaissés par leur précédent propriétaire (un groupe britannique), ces deux parcours, celui de la Forêt et le mythique parcours de la Mer (qui brille davantage par sa difficulté que par ses vues sur l'océan), appellent une vigoureuse reprise en main pour retrouver leur splendeur d'antan. Une tâche à laquelle s'est attelée la chaîne Open Golf Club, qui exploite désormais le golf (tél. : 21-05-68-47) et le Manoir Hôtel, un 3-étoiles de 42 chambres (21-05-20-22) qui le jouxte. En projet, un nouvel établissement de 140 chambres destiné à accueillir les nouveaux flux touristiques attendus de l'ouverture du tunnel sous la Manche et de l'extension du réseau autoroutier local.

Une reprise en main d'autant plus urgente que Le Touquet-Paris-Plage (la station est à 280 km de la capitale) doit compter aujourd'hui avec la concurrence de son voisin Hardelot (20 km) qui, moins élitiste et aristocratique, moins BCBG et plus ouvert, plus décontracté, dispose d'une infrastructure hôtelière et sportive de qualité. A l'image de ce golf des Dunes (21-91-90-90), complément du vénérable golf des Pins (21-83-73-10), et digne des plus spectaculaires parcours nord-américains. Avec, en prime, l'un des plus beaux club-houses de l'Hexagone.

Sensibles aux critiques suscitées par un trop grand nombre de départs « aveugles », les responsables d'Hardelot ont intelligemment décidé de remodeler une dizaine de trous afin de gommer ce que ce parcours pouvait avoir de rébarbatif. Une démarche qui illustre parfaitement la philosophie d'un domaine qui affiche sa vocation touristique. Une vocation confortée par l'ouverture récente des 80 chambres de l'Hôtel du Parc (tél. : 21-33-22-11) qui, situé entre les deux parcours, met à la disposition de ses hôtes cinq courts de tennis et une vaste piscine.

Un peu plus au nord, sur une falaise balayée par le vent, le golf de Wimereux (tél. : 21-32-43-20) offre aux amateurs, de belles ouvertures sur la côte et un links dans la plus pure tradition britannique. Sans oublier, à quelques drives de là, une excellente table, l'Epicure (tél. : 21-83-21-83), qui, avec d'autres, célèbre avec talent la gastronomie de la mer.

Pour se renseigner : la Maison de la région Nord - Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris (tél. : 47-70-59-62).

P. Fr.

TÉLEX

De Napoléon III à nos jours ou cent trente ans d'Histoire et d'histoires (1862-1992) exposées, jusqu'au 31 juillet, dans les halls et couloirs du Grand Hôtel Inter-Continental, place de l'Opéra, à Paris. Cartes et menus, gravures et photos, objets précieux, etc. Un voyage dans le temps, à travers le Second Empire, la Belle Epoque et les Années folles, jusqu'à la période actuelle et la récente rénovation de ce palace, témoin et acteur de l'actualité de la capitale. Catalogue illustré en vente au 2, rue Scribe, 75009 Paris.

Voyage pratique, nouveau magazine de tourisme, entend, comme son titre l'indique, rendre au mot pratique ses lettres de noblesse, en privilégiant enquêtes, tableaux comparatifs, informations, tuyaux et adresses testées. Avec, également, des reportages et une approche culturelle des destinations présentées à l'image du dossier central du premier numéro consacré à dix capitales de l'Europe centrale. Edité par le groupe Excelsior *Publications (Science et Vie, l'Action automobile)*, ce trimestriel, vendu 25 F (20 F prix de lancement), compte une centaine de pages complétées d'un guide pratique de poche détachable. Au sommaire du prochain numéro : « Paris ».

Le Grand Prix des voyages Jumbo 1992 a été attribué au livre de Colin Thubron, *Derrière la Grande Muraille* (Payot), récit d'un périple en Chine. Décerné chaque année par un jury composé de journalistes de tourisme, ce prix, créé par le voyagiste Jumbo, filiale d'Air France, récompense un ouvrage dont la lecture est une invitation au voyage et permet de mieux comprendre un pays ou une destination. Figuraient dans la sélection finale les *Carnets du grand chemin*, de Julien Gracq (José Corti) et *Visite à Don Otavio*, de Sybille Bedford (Phébus).

Rennes en fête du 3 au 11 juillet avec « Les tombées de la *nuit* », festival de création contemporaine : théâtre, café-théâtre, théâtre d'ombres, conte, poésie, musique savante, chœurs, chorégraphie, marionnettes, spectacle pour enfants, mimes, arts de la rue. Une façon de découvrir le patrimoine de la ville. Visites guidées et forfaits incluant spectacles et hébergement. Office du tourisme, tél. : 99-79-01-98.

Capri, éloge du vertige

Suite de la page 25

prend soudain, au palais, un drôle de goût : vous n'aviez pas vu, ou voulu voir, la mer sous vos pieds. La rupture de ciment à 20 centi mètres de votre mocassin, un autre sarment de protection, *décoré de vigne vierge*, et un trou de 25 mètres. Votre table, le buffet d'*antipasti*, un peu plus loin, vos voisins allemands ont été arrachés au vide. Collés de guingois, par l'astuce de maçons optimistes. Aux *bagni*, les bains de mer de cette île sans plage de sable, on bronze au creux d'une faille dans le rocher. Trois passerelles de bois, de roc en récif, commandent l'accès au plongeoir, par autorisation spéciale de la pierre. Il suffit, sans arrêt, de se baisser. Tous les plaisirs partagés de Capri tiennent avec des bouts de ciment, par la seule grâce d'incertaines constructions sur pilotis ou d'arcs de terre cuite. A peu de chose.

Et il arrive que même la plus écervelée des filles du Michigan éprouve subitement une curieuse sensation de malaise au beau milieu de ces plaisirs livrés à profusion. A la terrasse du Palma, l'un des derniers palaces d'avant-guerre, dans une venelle en pente du centre de Capri, s'amuse bruyamment une bande de Romains sans soucis. Passent alors leurs bagages, ou les bagages *d'autres Romains, chargés sur un Rob-car*, ces chariots électriques qui transportent tout, dans la petite ville. Le vertige peut reprendre l'un des convives, même le plus placide. Capri, après tout, ne doit d'être à peu près plate sur quelques dizaines de mètres qu'à un apaisement dans un très ancien cataclysme tellurique.

Ces mètres dépassés, la déclinaison reprend, s'accélère, imposant aux maisons de se river les unes aux autres, de monter leurs jardins en terrasses de plus en plus suspendues. Au-delà commence déjà la descente abrupte, le début du vide, le début de la chute, *peut-être de la fin. D'un côté*, Marina Piccola, le plus chic soutènement, *deux restaurants* où s'attardaient Moravia et Antonio de Curtis, plus connu, parmi les grands acteurs napolitains, par son surnom, Toto. Une enfilade de bains de mer avec leurs cabines peintes, trois ici, cinq autres là-bas, sur une autre plateforme. Et le bas de la route en épingle à cheveux, qu'il n'y a plus qu'à remonter, en microbus ou en taxi lilliputien. Pas à pied, ce serait mort quasi promise.

Sur l'autre dévers, face à la côte amalfienne, Marina Grande s'est donné un peu plus de place, un port artificiel pour recevoir les ferries et les *aliscafi*. Sur ce flanc *de la ravissante capitale*, on a pris soin de ménager l'arrivant, de lui aligner un bord *de mer pourvu de* maisons dont l'ocre et le sienne des crépis à la chaux peuvent encore lui rappeler son Italie rassurante. Ici, l'oblique du terrain et les lacets du raidillon paraissent prendre leur temps. Erreur, encore ! Mirage. Passé le cimetière des étrangers, le roc dicte à nouveau sa *loi*. Il suffit de prendre, au port, le funiculaire pour la *ville, pour sentir les degrés s'additionner* sous la charge des *moteurs*. Ce *métro-là va vaillamment* droit devant lui, dans le sens de la pente, s'amuse à faire grincer ses câbles. Premiers frissons. Premières attaques d'un réalisme, aux couleurs les plus attractives de l'Eden, qui ne vous quittera plus.

Le funiculaire crache ses *visiteurs* au ras de leur première terrasse, appelée le Panorama, parce que la vue sur la baie de Naples y est dégagée. Comme partout à Capri, et cela n'a rien d'innocent. Tout autour de cette ultime aire de pause, c'est-à-dire en haut et en bas, des fouillis de maisons aux toits plats – pour conserver l'eau de pluie, – qui paraissent entassées les unes sur les autres. Une impression de grécité égéenne *plutôt qu'un village italien. Juste* à côté, la place Umberto-Iᵉʳ, *honnêtement nommée « piazzetta »*, un campanile, la mairie, l'église de Saint-Etienne, des boutiques de luxe et les arches des venelles. Assis sur les marches de l'escalier, les jeunes du ferry regardent ce qu'ils espèrent devenir, de riches résidents, attablés à ciel ouvert, qui font mine de lire des quotidiens en toutes *langues*, mais dont les regards, esquivés par *des lunettes noires*, poursuivent des déhanchements de sirènes.

Les arrivants comprennent vite que cette place huppée ne ressemblera jamais tout à fait au carré mondain de Sénéquier, à Saint-Tropez. La *piazzetta* est haut perchée, au bord d'un précipice existentiel que le décor superpose sans cesse. Curieusement, les écrivains ont montré peu d'intérêt pour ce tragique capriote, tranquille et masqué. Naples est trop proche. Stendhal, Goethe, Cen*drars regardèrent* l'île d'assez loin. Elsa Morante lui préféra Procida, déshéritée et pénitentiaire, pour cadre de son roman *l'Ile d'Arturo*. Moravia y séjourna, en fin d'été, Graham Greene y fut intronisé citoyen d'honneur. Peu de pages, pourtant.

Même le Capriote de cœur le plus célèbre, résident par excellence, qui revenait, le soir, vers la *place Umberto-Iᵉʳ, les cils lissés* au Rimmel, au bras de toutes jeunes filles, *même* Curzio Malaparte n'offrit pas un livre à Capri. De l'auteur de *la Peau* et de *Kaputt*, il ne reste que sa villa, et c'est peut-être mieux encore, la villa la plus détraquée de l'île, présomptueuse comme son inventeur et, pourtant, tellement épurée. *« Pharaonique »*, pour l'écrivain Jean-Noël Schifano (1), *« énorme brique tombée sur les rochers »*, pour le biographe de Malaparte, Giordano Bruno Guerri (2). Un bloc trapu cramponné au roc, au-dessus d'une falaise, au pied d'une autre, tout au bout du cap Massulo. *Accessible par la mer, ou au* prix d'une longue marche en forêt de pins et le long des éboulis. *« Sublime aliénation »*, dit-on encore aujourd'hui dans l'île.

Durant sa déportation à Lipari, en 1933, lorsqu'il se déclarait encore fasciste, mais que les fascistes le suspectaient de dérive *idéologique, Malaparte aima le* long pan d'escalier menant à l'église de l'Annonciation. Il réclama le même pour sa résidence d'été. D'Annunzio, qu'il jalousait, avait bien le Vittoriale, Mussolini, la Rocca delle Caminate, demeures *névrotiques des* guides spirituels de la Nouvelle Italie. A la fin des années 30, l'écrivain qui, toute sa vie, aima par-dessus tout le scandale, épuisa les maçons de Capri et quelques architectes pour que l'escalier lui serve de toit, que le reste du toit soit plat et qu'on y dresse un court mur blanc, en forme de cil de femme, histoire de faire croire, de loin, de plus haut, à un court de tennis couleur brique, au milieu de la mer et de la démence minérale.

Malaparte éprouva un vif plaisir à recevoir dans cette maison-blockhaus, isolée et hautaine, des fascistes, des antifascistes, des amis de Badoglio, des officiers américains, à la libération de Naples, des dirigeants du PCI, à mesure que les uns et les autres le libéraient de ses incarcérations successives pour le croire l'un des leurs. A la parution de *la Peau*, il se fâcha avec Naples, qui voulut *le bannir, et avec Capri. Se réconcilia* avec Naples. Jamais avec Capri. *Après avoir supporté bien* des frasques, Capri, raidie, voulut lui faire un procès en moralité. En 1963, Jean-Luc Godard emprunta la villa pour miner l'amour, dans *le Mépris*. Pour des raisons mal déterminées, l'île attira surtout quelques bienfaiteurs du nord de l'Europe. Scandinaves, comme Axel Munthe, qui bourra ses villas d'antiquités grecques et romaines. Allemands, comme Auguste Kopisch, redécouvreur, en 1827, de la Grotta Azzurra, l'une des soixante cavités souterraines et sous-marines de Capri, qui flamboie d'une lumière bleue surgie du fond de l'eau et que les Romains, sous le règne d'Auguste, avaient déjà aménagée.

Allemands, encore, comme Friedrich Alfred Krupp, héritier de la puissante famille de sidérurgistes, qui s'enticha de la ligne de pente au point de la contester, en 1902, *par le tracé périlleux d'une* voie, menant à la mer, la Via *Krupp. « Fritz » se suicida, parce* que le scandale de ses bacchanales, au fond d'une grotte transformée en lupanar, avait gagné l'Europe entière.

Allemands, donc, car courageux et obstinés dans la démesure, allemands comme la passion pour les tréfonds de l'inconscient, germanophiles comme la psychanalyse. Ils furent nombreux à se succéder à l'Hôtel Pagano, à croiser Gorki et Lénine en exil, vantards méthodiques, qui croyaient nier sur place, par la preuve, la force du roc et leurs propres petitesses humaines.

Ils aimèrent l'histoire de Tibère, lointain empereur de Rome, qui fit de Capri, dix ans durant, de 27 à 37 après Jésus-Christ, sa capitale. Ils aimèrent ce vieux prince taciturne pour son dédain du Palatin, son obsession de la solitude et ses terribles débauches, à l'heure de l'oracle de l'agonie. Tibère, à en croire Suétone, jetait les enfants réticents du haut d'une falaise jouxtant sa citadelle : la Villa Jovis, bâtie haut, au plus haut possible, pour voir, la nuit, les signaux lumineux de la côte, signalant les nouvelles forfaitures de ministres laissés à Rome.

Oui, les Allemands, et les autres, soyons justes, ont aimé longtemps, avant l'avènement du tourisme résidentiel tapageur, ces rixes avec les paroxysmes. Avec la mort, devenue nymphe, jeune fille au pas léger, qui sautillait de rocher en rocher, trop vive, trop agile pour qu'on puisse la suivre. Selon Tacite, Tibère dégusta les charmes capriotes jusqu'au dégoût. Il écrivit à ses ministres : *« Que les dieux et les déesses m'arrachent la vie de manière plus cruelle que cette sensation de mourir chaque jour. »*

Les touristes de ces beaux jours-ci sont sans doute plus prosaïques. Ils aiment à se montrer, se réunir, se différencier au bord de l'abîme, et cela suffit, déjà, à raviver bien des vertiges. Mais, le soir, sur la *piazzetta* éclairée, lorsque la péninsule sorrentine semble vouloir forcer le chenal entre l'île et le golfe, lorsque les distances vacillent et que les cimes, par-dessus les têtes, se font plus sombres encore, il doit bien se trouver, chez l'un ou l'autre, quelques incertitudes non prévues au programme du séjour. *« Dans cette transparence infinie se balance une tenaille de fer »*, notait, un jour, le poète grec Yannis Ritsos (3). Il parlait d'une autre île, plus cycladique. Mais cela vaut, largement, pour Capri.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio



BERNARD PLOSSU/METIS

Au détour d'un lacet, dans une ruelle *trop inclinée*, refaire le compte de ses espérances et de ses amertumes.

(1) *Désir d'Italie*, Gallimard, « Folio », 1992.

(2) *Malaparte*, par Giordano Bruno Guerri, Denoël, 1981.

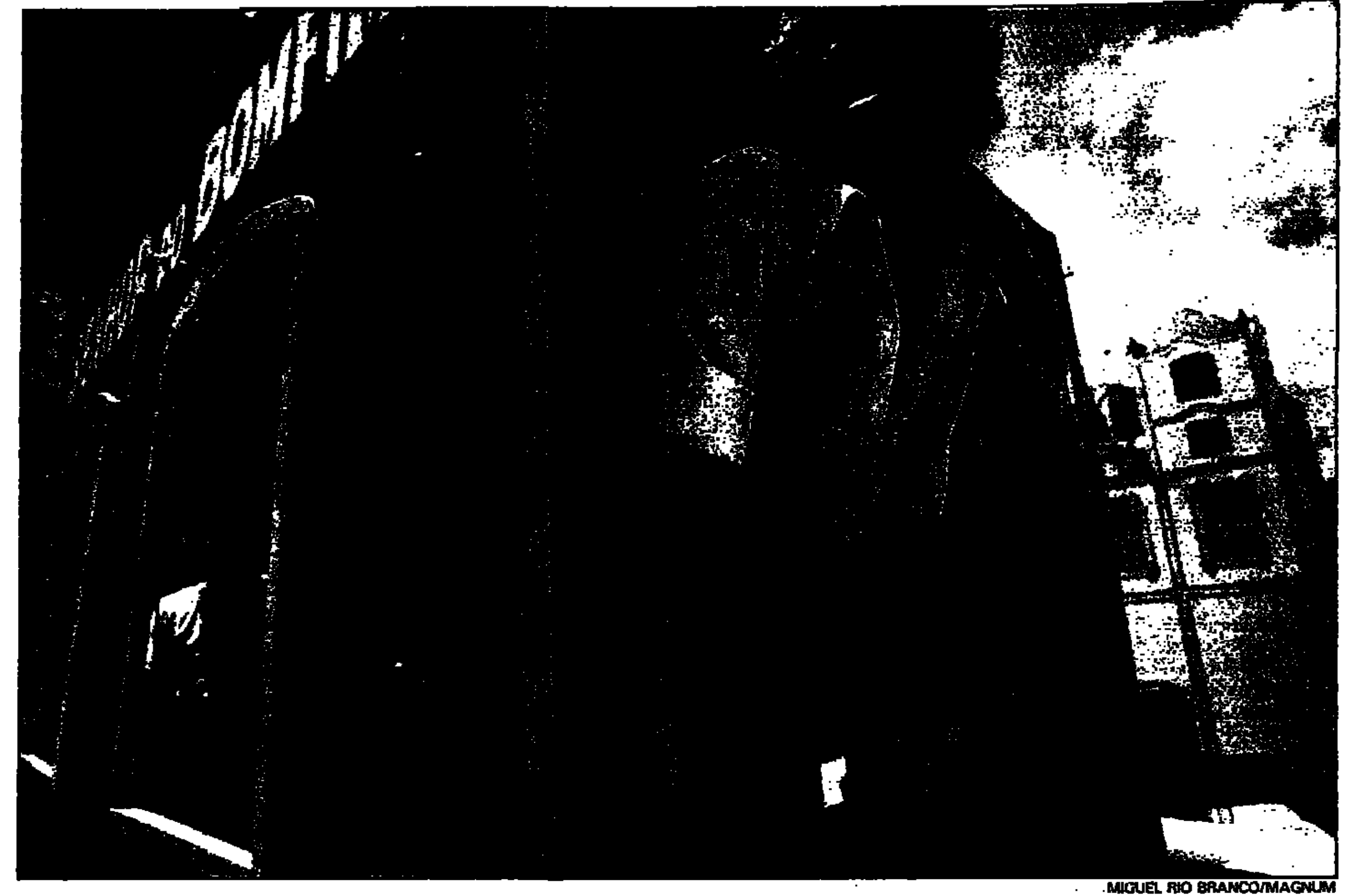
(3) *Sur une corde*, Solin, 1989.

VOYAGE

Le Brésil, de Recife

Sao-Pau

D'Olinda et de Recife, dans le Nordeste, à Rio-de-Janeiro, en passant par Brasilia, Belo-Horizonte et Ouro-Preto, carnet de route d'un Brésil qui continue à intriguer le voyageur sans toujours lui donner de réponses.



MIGUEL RIO BRANCO/MAGNUM

OLINDA, ancienne capitale du Pernambuco, Etat du Nordeste, ville historique près de Recife. Dimanche matin. On grimpe une rue pavée, Sao-Francisco, bordée de jolies demeures peintes. On pénètre dans un couvent franciscain, le premier au Brésil (« 1582 »), une affiche à l'entrée attire l'attention (« cinq cents ans d'oppression et de lutte ») : image d'un Indien tenant dans ses bras un bébé, les trois caravelles de Colomb au fond du tableau, et au premier plan les chevaux des conquistadores auxquels fait face un guerrier farouche. Le voyageur se rappelle que, sur ce continent, la théologie de la libération a fait plein de petits, il se rappelle cela dans la sacristie, parmi des boiseries somptueuses. Dans les jardins où piaillent des perruches, où se baladent de jeunes ecclésiastiques en chapeau de paille, quelqu'un cueille une goyave.

Le voyageur pense à ces trois sociétés américaines : Haïti, pays anciennement colonisé par les Français, qui a engendré le vaudou ; Cuba, jadis colonisé par les Espagnols, où se pratique la santeria ; et le Brésil, alors colonisé par les Portugais, où règne le candomblé. Tous cultes importés d'Afrique, réajustés sur place, dans les Amériques, sujets à d'interminables débats de caractérisation. Superstitions, arguent les uns, de moins en moins nombreux. Authentiques religions, rétorquent les autres. Mais nul ne songe à contester la force et la stabilité de ces cultures vivantes. Au fait, pourquoi dans les pays de colonisation anglaise n'existe-t-il rien de comparable au vaudou haïtien ? A la palette coloniale, correspondent trois casse-tête modernes aussi : la dictature (Haïti), la révolution (Cuba), le capitalisme (Brésil).

Quand la rue a tourné, tout en haut, devant la cathédrale *da Sé*, six mômes en short et tee-shirt assis sur un muret, et pas deux qui soient pareils : le métissage au Brésil est avancé. Le syncrétisme aussi : en bas, au centre de candomblé, un Saint-Sébastien lié par des cordes à un tronc d'arbre reçoit une offrande de pop-corn. Le malheur du voyageur est de ne point savoir voyager sans esquisser quelques pensées bégayantes... On se demande si le martyr transpercé de flèches fait la distinction entre le lait de noix de coco jaune (au goût médicamenteux, vertu... « contre la gueule de bois ») et le lait de noix de coco verte (savoureux, on préfère)...

Montant, descendant dans « Olinda, ville des sept collines », nous arrêtant à l'ancien marché aux esclaves ; surplombant, d'un belvédère venté, les toits de tuiles rouges et la mer, les criailleries d'un gosse parviennent à dominer tout le reste, jaillies d'une végétation semblable à celle des Caraïbes, cocotiers, arbres à pain, hibiscus, bougainvillées, flamboyants... Temps chaud, un peu humide, ensoleillé, quelques nuages atténuent la lumière par intervalles. La grande maison rouge sur la Praça João Alfredo appartiendrait à une baronne (ricanements) ruinée... Beaucoup d'enfants, torse nu, font voler des cerfs-volants, qu'on appelle ici joliment des « perroquets », logique, c'est coloré et ça vole, peut-être même que ça parle au vent, aux nuages, au ciel, les cerfs-volants.

Dans les églises (« trente-six »), des filles tête nue, en jeans et débardeurs fort échancrés, relax. *Jésus è comigo* (« Jésus est avec moi ») : enseigne d'une boutique d'alimentation. A l'heure de la caipirinha, le cocktail national à base de cachaça (rhum blanc) et de citron vert, compter le nombre exact des églises est un sacrilège, on est au Brésil.

Il y a d'ailleurs beaucoup de choses qu'il serait idiot de compter, dans le désordre : le prix en francs français du litre d'essence, dans un pays à inflation galopante et qui change de monnaie plus vite que son ombre ; les barrières de récifs qui rendent la mer si douce à longueur d'année, le long des plages de Boa Viagem, à Recife ; le rythme de passage à votre table des serveurs d'une churrascaria, restaurant de viandes à volonté où ces gentils tortionnaires armés de succulentes broches et d'impressionnants coutelas semblent être là pour pousser les mangeurs à l'excès.

Rien ne remplaçant un musée qui aide à rapporter le quotidien à sa dimension historique, le Museu do Homen do Nordeste, *fondé à Recife par l'écrivain Gilberto Freyre*, est un bon antidote contre la confusion face aux clichés qui accablent ce pays : grippes, football, variole, carnaval, samba, Nègres, Indiens, travestis, trafic d'enfants, choléra, sida... amalgamés sans rime ni raison. Freyre, mort il y a cinq ans, n'était pas n'importe qui ; il est l'auteur du grand classique *Maîtres et esclaves* (1), essai datant de 1933 sur *« la formation de la société brésilienne »* : des vues éclairantes sur la place de la sexualité dans la genèse de la société agraire, esclavagiste et métisse.

On sort de son musée en pensant à telle berceuse du Nord sur un animal mythique : *Dors, mon enfant, dors/Il y a dans le bois une bête/ Appelée carrapatú* (2). En fin d'après-midi, à Derby, quartier de classe moyenne, en face de l'Hôtel des Frontières, une petite église blanche aux portes et fenêtres peintes en vert, l'église des Frontières, où officie tous les dimanches à 8 heures du matin un vieil homme de quatre-vingt-trois ans, mythe des jeunesses qui ont tenté de concilier charité chrétienne et idéaux messianiques de papa Karl (Marx), l'ancien « prophète rouge » de l'archidiocèse de Recife, Mgr Helder Camara.

L'homme, petit, crâne dégarni, visage creusé, lourd crucifix sur la soutane blanche, nous reçoit chez lui, en un lieu à sa mesure, une aile de l'église transformée en appartement : *« Les touristes? Ils existent, ça ne dépend pas de moi. Il y a ceux qui voyagent avec un sens de l'humain, l'esprit ouvert, les yeux ouverts, le cœur ouvert. Ceux-là savent poser les questions, parler aux autres, les écouter, les connaître, reconnaître les réalités. Il est important qu'aucun voyageur ne s'enferme dans son petit coin, qu'aucun pays ne se referme sur lui-même. Je voyage beaucoup au Brésil comme à l'étranger, afin d'apporter mon témoignage, recueillir ceux des autres... »*

Dom Camara regrette de ne pouvoir tout à fait aujourd'hui accorder ses voyages à ce credo : difficile de sortir du cadre officiel, de semer les accompagnateurs. Le calendrier de ce pèlerin perpétuel est impressionnant. Une équipe lui prépare ses tournées. Comme pour... il hésite ; *« une star de variétés »*, osons-nous. La comparaison l'amuse plutôt, il rit, blague la malice des médias (*« je vous raconte peu et vous prenez beaucoup de notes »*), montre sur le mur, non loin d'un portrait peint de saint François d'Assise, une immense photo de lui sur un podium à côté du pape, en face d'une foule qui lui arrache le joli mot de « multitude », image qu'il commente ainsi : *« Regardez bien, le pape porte sa calotte dans la main, j'avais oublié la mienne, au lieu de s'en offusquer il a préféré retirer la sienne... »* Il rit de plus belle, sort dans son jardin afin de nous montrer, il fait la planche sur la mer des métaphores, *« ces fleurs que, dans mon petit pays de Fortaleza, dans le Nordeste, on appelle sympathies... »*

Nous regagnons la pièce où un hamac est tendu face à un téléviseur, à côté du bureau. *« Je tâche de suivre ce qui se passe dans le monde. Je complète télévision, radio et journaux par des livres. Je relis beaucoup, dans la mesure du possible j'essaie des nouveautés, des essais, de la poésie, peu de romans, ça m'est plus difficile, sauf quand on en parle vraiment beaucoup et que j'ai l'impression que cela correspond à des interrogations importantes. »*

Quant à ses rapports aujourd'hui avec la théologie de la libération ? Prise de distance, rapprochement ? *« Je la respecte, sans y appartenir directement. J'aime quelques groupes qui travaillent pour aider les pauvres. J'aime tous les mouvements qui aident à augmenter la foi et à aider les pauvres. Au Brésil, certaines choses avancent, d'autres pas ; mais il y a une bonne volonté à l'œuvre dans ce pays... »*

Amorcé sur le mode souriant, l'entretien prend un tour inattendu. Dom Helder revient au thème du voyage : *« Il faut distinguer les petits voyages et le grand voyage. »* Il ouvre les bras, lève la tête vers le haut plafond : *« Pour le moment, je prépare le grand voyage... »* Un peu après 18 heures, c'est au tour de l'interviewer – puisque, selon le mot de Gide, il aura un peu, pas trop, *« forcé l'intimité »* – de répondre (*« sincèrement »*, demande Mgr Camara) à une question posée avec un tel accent de gravité, une telle inquiète simplicité, et le voyageur y aura répondu par la négative : *« Trouvez-vous que ma pensée baisse ? »*

Brasilia. Ville construite sur le modèle d'un avion, d'un oiseau, d'une croix ? « Le Brésil grandit la nuit », dit un proverbe. Cette réalisation volontariste et audacieuse d'un vieux rêve brésilien, cité perchée à 1 172 mètres au cœur du plateau central, n'est sans doute pas l'enfer que certains ont coutume de narguer.

Ce qu'on reproche à Brasilia a du vrai : utopie égalitariste de la conception des quartiers d'habitation qui crée l'uniformité, risque d'ennui ; coût de la vie élevé, provoqué et entretenu par une population de diplomates, fonctionnaires et cadres grassement rémunérés ; taux de suicide et de divorce également élevé ; prospérité significative des psy ; et l'alcool, la drogue...

Tout cela mériterait d'être évalué de manière plus précise, comparé à l'échelle du pays entier, relativisé. Les jeunes nés là ne s'adaptent-ils pas à cette ville de béton et de verre conçue par l'urbaniste Lucio Costa pour l'automobile certes, devenue une ville-jardin aujourd'hui, modifiée pour les humains ? Hommage au plein air et défi verdoyant, espace peuplé par des chefs-d'œuvre, la cathédrale de Niemeyer, l'église de Saint-Jean-Bosco, on aime ou on n'aime pas vivre dans un musée de l'architecture moderne... En attendant le Godot qui saura bâtir directement des villes anciennes, ceux qui peuvent vivre dans n'importe quelle grande ville nord-américaine, par exemple, peuvent parfaitement vivre à Brasilia.

De Belo-Horizonte, capitale du Minas-Gerais, Etat du Sudeste, à Congonhas, 80 kilomètres au sud, on garde le souvenir d'un train de minerais, serpent de ferraille barrant le paysage, et les eucalyptus au bord du lac, les nuages de poussière s'élevant à perte de vue qui signalaient les dynamitages dans les mines, quant aux chiffres... Bah ! veut-on vraiment les chiffres ?

Dans cette petite ville de Congonhas, dans l'air sec, ensoleillé, de la petite place de l'église à volutes Bom-Jésus-do-Matosinho (1730), au sommet de la colline, face aux merveilles de sculpture baroque signées par un infirme, vivait le mulâtre Antonio Francisco Lisboa (1738-1815), alias Aleijadinho, estropié par on ne sait quel mal (on parle de lèpre, de scorbut) qui l'obligeait à attacher ses outils à ses moignons, à se faire porter par des esclaves, la tête cachée sous un voile ; Aleijadinho, bâtisseur et sculpteur, auteur de cèdres polychromes sur la Passion du Christ et de statues des prophètes en pierre à savon, homme pieux et moqueur, rigoureux et fantaisiste, grand libertin devant l'Eternel, un de ces mélanges dont les civilisations du rhum semblent détenir le secret ; Aleijadinho taillant au ciseau et au marteau sa propre éternité dans la masse, à distance respectable de toute prudence, toute norme, la folie faite génie.

On comprend que pèlerins et pénitents viennent ici suspendre des ex-voto en remerciement de grâces obscures, indéchiffrables, se prosterner, rouler leurs douleurs dans la poussière, devant un saint que Rome n'a d'ailleurs jamais reconnu, devant les œuvres d'un artiste qui aura célébré et concurrencé Dieu, allons-nous parler de chiffres ? *Nossa Senhora Aparecida*, la Vierge noire patronne du Brésil, n'a pas de réponse à la question.

Cent vingt kilomètres plus au sud, et plus à l'est, la ville d'Ouro-Preto. Au Musée minéralogique, vertige des pierres précieuses, diamants et pierres de couleur, les rubis, les saphirs, les émeraudes, les améthystes, les aigues-marines, les tourmalines, les citrines, les topazes, les opales, n'en jetez plus ! Qu'est-ce donc ce pays à la fois si riche et si pauvre, qui n'a jamais connu de guerre, et si tourmenté, pas un seul tremblement de terre et des coulées de boue mortelles dans les favelas, des paysages à couper le souffle, des fleuves grandioses et l'inflation, les scandales, la faim, la misère ? Réponse de Dieu, raconte une blague seulement permise à ceux qui aiment le Brésil : *« J'ai voulu créer ce magnifique pays doté de tout, en*

Guide

● **Y aller.** Par les temps d'été qui courent, les charters sont plutôt aléatoires, essayez quand même. Sinon Air France dessert Recife, Sao-Paulo et Rio, au départ de Roissy, en Boeing-747 (en soirée pour arriver au Brésil le lendemain matin). A destination de Rio, tarifs entre 37 540 F (première) et 9 740 F (jusqu'au 30 septembre). A destination de Sao-Paulo, entre 38 060 F (première) et 9 955 F (jusqu'au 30 septembre). A destination de Recife, entre 35 770 F et 9 345 F... Jumbo Charter propose deux vols par semaine vers Rio à 6 400 F, et vers Recife à 6 000 F. Jet Tours propose, sur vol régulier d'Air France, une formule 14 jours de 21 950 F à 24 300 F (Recife, Ouro-Preto, île d'Itaparica, Salvador-de-Bahia, Rio, hébergement compris). L'agence la mieux préparée pour le Brésil nous semble être Equinoxiales (2, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 47-53-71-89, fax : 47-53-03-14), du nom du très beau livre de Gilles Lapouge, classique à mettre à côté de *Maîtres et Esclaves*, toutes proportions (de genre) gardées.

Se balader. Ne pas perdre de vue la dimension géographique du Brésil : plus de quinze fois la France. Entre la langue officielle (le portugais) et la réelle convivialité brésilienne qui permet l'impasse sur toutes langues, le voyageur improvisera. Equinoxiales propose un séjour balnéaire original entre Bahia et Recife, une expédition en Amazonie, un séjour dans le Pantanal, du trekking dans la Chapada Diamantina, un survol des chutes d'Iguaçu, aux frontières de l'Argentine, du Paraguay et du Brésil... Pour s'y retrouver, on lira avec profit le guide *Au Brésil*, de Jean-Louis Peru (Hachette, 1988), qui commet l'erreur de donner pour mort Helder Camara mais reste néanmoins un outil fort utile pour qui n'a pas envie d'aborder ce gigantesque pays sans repères.

Formalités. Visa obligatoire, aucune vaccination exigée.

Lire encore. Deux livres parmi d'autres : *le Brésil*, de Charles Vanhecke, qui reste d'une très belle langue accordée à son objet, même si les informations ont vieilli. L'autre, qui ne peut « vieillir », de Jacques Meunier et Anne-Marie Savarin, *le Chant du Silbaco*, chronique amazonienne (réédition chez Phébus, 1991). ●

e Recife à Sao-Paulo

lui apportant cependant une seule calamité : ce sont ses gens ! » Quelle société ne colporte pas sur elle-même ce genre de méchante plaisanterie ? Les peuples qui n'ont pas d'humour seront condamnés à mourir de froid.

Au Casa do Ouvidor, restaurant dans l'une des rues qui plongent en toboggan vers les toits de tuiles rouges, au centre d'Ouro-Preto, autour de la place Tiradentes, « l'Arracheur de dents », le voyageur note la composition du *tutu a mineiro :* couenne de porc grillée, saucisse, purée de haricots rouges, chou vert, riz blanc, rôti de porc *al sol* (séché au soleil), rondelle d'œuf dur pour décorer, on espère n'avoir rien oublié.

Rio-de-Janeiro, quartier d'Ipanema, rue Viscondo-Pijara, vers 16 heures. A son bureau du douzième étage de l'immeuble de sa société, l'homme à la tête de l'empire des pierres (« de couleur », précise-t-il) du Brésil nous reçoit devant une tasse de café. Souriant, plutôt petit, « 1,68 mètre », chemise bleu clair et cravate marine, lunettes cerclées de métal, Hans Stern, soixante-dix ans, évoque volontiers son trajet digne d'un roman.

Enfance de l'art d'un bijoutier : « *Pendant la deuxième guerre, alors que ma famille avait fui les persécutions de l'Allemagne nazie, j'étais dactylo, en 1942, j'avais vingt ans, dans une entreprise d'exportation de minerais et de pierres de couleur. C'est là qu'a commencé ma passion de ce métier. Je l'ai appris à travers des exemples négatifs, les erreurs commises par mon patron, un Portugais qui a vraiment fait beaucoup de bêtises, avant de faire faillite ! Il n'arrivait pas à s'entourer de collaborateurs, grave handicap.* »

Montée en puissance, un pas après un autre : « *En 1945, j'ai vendu mon accordéon pour 200 dollars et je suis devenu commissionnaire : on me confiait des pierres à titre d'agent.* » *Puis, avec mes gains, je suis devenu acheteur pour mon compte.* »

Les risques : « *C'était à l'époque un métier dangereux. Aucune route, je circulais à cheval, dans le Minas-Gerais, entre autres, avec beaucoup d'argent en espèces dans ma sacoche, dormant dans les auberges, des haciendas, parfois dans un sac de couchage.* »

Techniques des uns et des autres : « *Les prospecteurs étaient et sont encore des gens courageux qui continuent de travailler à la main, de façon primitive, à l'aide de couteaux, de petits marteaux-piqueurs, 90 % à 95 % des vraies pierres précieuses sont extraites ainsi, les machines sophistiquées d'aujourd'hui présentent peu d'intérêt. J'ai toujours entretenu d'excellentes relations avec eux : affaire de confiance, je payais toujours de bons prix, ils voyaient en moi un homme et non pas une société anonyme. Encore maintenant, je voyage à l'intérieur du Brésil une fois par an. J'y ai des amitiés vieilles de quarante-cinq ans.* »

Flash-back sur le coup de chance décisif d'un aventurier malin : « *A trente ans, j'avais acquis plus de la moitié d'une aigue-marine de trente-cinq kilos ; j'en ai fait un collier azur vendu au président du Nicaragua, Anastasio Somoza : 22 000 dollars...* » Et sur le remake d'il y a cinq ans, plus fort : « *Une aigue-marine de dix-neuf kilos, mais plus foncée, plus chère, la plus belle connue à nos jours. Nous l'avons achetée en totalité et vendue il y a quelques mois à un collectionneur japonais : 2 millions de dollars.* »

Entre-temps, l'empire Stern occupait la première position dans le monde pour les pierres de couleur. Dans un pays qui produit 90 % de celles-ci (le Brésil est le premier producteur d'émeraudes en quantité comme en valeur), Hans Stern a acquis une solide réputation d'« *agent de la démocratisation des pierres* », étiquette qu'il revendique en termes militants : « *C'est une lutte de tous les jours. On peut acheter des pierres de couleur sans être millionnaire. Du plus pauvre au plus riche, on a réussi à intéresser tout le monde à l'achat des pierres de couleur. Le plus petit prix : 5 dollars ! Ce n'était pas le cas avant les années 50, lorsque nous avons commencé à propager la connaissance de ces pierres.* »

Travelling sur le terrain glissant de la politique et des affaires. Stern a-t-il une morale ? Oui. « *Il y a des gens avec lesquels je ne traiterai jamais. La Mafia par exemple... Pas davantage avec...* » Nul besoin de leur faire de la pub. Son passé d'enfant dont la famille avait dû s'éloigner de la peste fasciste rebondit dans sa mémoire. Hans Stern confie qu'il est en train de se retirer tout doucement, il va passer la main (il dit : « *changing of the guard* ») à Roberto, l'aîné de ses trois fils ; en attendant, l'empereur de la pierre de couleur goûte aux joies de Rio, « *la ville la plus belle du monde, mélange de plages, vie nocturne, restaurants, montagnes, des jolies filles...* »

Rio, le Diable ; Rio, le Bon Dieu. On marche dans les rues de Copacabana en pensant aux imprécations de Frei Damiao (3) : « *La minijupe, ce n'est pas bien, non. C'est un piège dont se sert le diable pour attraper les hommes. Le diable est caché dans les minijupes des femmes.* » Heureusement que le Brésil fait partie de ces pays où le voyageur peut sourire seul sans passer pour un cinglé. « *Le diable existe,* insistait le capucin, *vous entendez ? Il existe. A Mirandeba, je suis entré dans une maison abandonnée, et il m'a jeté sept pierres...* » Soleil levant, une volée de tambours sur la plage, en bas de l'hôtel, vous réveille.

de notre envoyé spécial
Jean-Claude Charles

(1) Paru chez Gallimard en 1952, traduit par Roger Bastide, réédité en poche, collection Tel.

(2) Dans *Maîtres et esclaves.*

(3) Rapportées par Charles Vanhecke dans *Brésil*, 1976, Seuil, coll. Petite planète.


MIGUEL RIO BRANCO/MAGNUM

L'absence de style comme style et le chaos comme ordre suprême. Sao-Paulo, où l'on aurait pu tourner les extérieurs de *Blade Runner*, est déjà la quatrième métropole du monde et concourt pour le titre de deuxième, derrière Mexico, en l'an 2000.

LE curieux qui voudrait savoir à quoi la ville du prochain millénaire pourra ressembler fera bien, s'il ne l'a pas déjà fait, de se rendre, dans l'ordre, à Los Angeles, Hong-Kong et... Sao-Paulo. Car la mégalopole de demain se présentera, à n'en pas douter, comme une synthèse de ces trois villes. De la première, elle aura cette structure, qui est aussi un principe de développement, décentrée et horizontale, de nébuleuse proliférant à partir d'une infinité de foyers disséminés le long des axes de communication. Comme à Hong-Kong où, dans les sous-sols des gratte-ciel *hi-tech* reliés entre eux par des galeries climatisées, on vend des racines vieilles de plusieurs centaines d'années, on y trouvera cette étonnante mixture – le cocktail gagnant, à l'évidence, du prochain siècle – d'anticipations futuristes, de mentalités et de comportements antédiluviens, venus du fond des âges. Enfin, avec Sao-Paulo, la grande ville à venir partagera une même esthétique du chaos – cette rencontre hallucinée, mais presque naturellement harmonieuse, car cela deviendra en quelque sorte un « style » fait d'éléments repris à toutes les époques, à toutes les cultures, à tous les continents.

Lorsque, venant de Rio-de-Janeiro par le *ponte aera*, on l'aborde par l'aéroport de Congonhas, la première vision qu'on a de Sao-Paulo est celle, presque, d'un continent urbain. De tout côté, aussi loin que porte le regard, ce n'est que ville. Pas de centre apparent ; mais des forêts de buildings surgissant çà et là, un peu partout, entrecoupés par de larges espaces nus, semés de maisons basses et agrémentés de minuscules taches vertes de végétation.

Il y a encore quarante ans, au début des années 50, du haut du restaurant panoramique du *Jaragua*, le premier hôtel de luxe, aujourd'hui bien défraîchi, de la ville, où les jeunes mariés venaient passer leur nuit de noces, Sao-Paulo n'offrait pour toute perspective que villas à perte de vue, comme une banlieue résidentielle ininterrompue. Avenue Paulista, sur une crête ouest-est où se pressent aujourd'hui les sièges orgueilleux des grandes banques, se tenaient les élégantes maisons-palais entourées de jardins tropicaux des seigneurs du café. Et puis le miracle économique brésilien est arrivé, et avec lui, les gratte-ciel. Quelques chiffres à donner le vertige pour résumer une histoire récente : entre 1960 et 1975, Sao-Paulo s'est enrichie annuellement de 600.000 habitants. Toutes les dix minutes poussait un nouvel immeuble ; et avec douze millions d'habitants (on en compte quinze à seize pour le « Grande Sao Paulo »), sur une surface de 1 500 kilomètres carrés (8.000 pour l'agglomération), soit trois fois celle de Paris, la ville est aujourd'hui la quatrième métropole du monde, concourant, aux côtés de Tokyo et de New-York, pour le titre de deuxième à l'horizon 2000 !

A terre, si l'on peut dire, quel spectacle ! Au beau milieu d'un échangeur routier surgit l'étrange obélisque de pierre dédié aux victimes de la révolte de 1932 contre le président Vargas. Plus loin, une maigre église surmontée d'une coupole en forme de poire serre les épaules, coincée entre les deux hauts buildings intimidants en acier et en verre qui l'encadrent. Un drôle d'immeuble, tout fin, mince comme une feuille de papier, comme réduit à une façade, toise, inutile et stupide, au bord d'une autoroute, de vieilles villas du dix-neuvième siècle avec moulures en plâtre aux tons bleu pâle et rose orange tout délavés, et aux fenêtres condamnées.

Partout, ce ne sont que viaducs enjambant des autoroutes, voitures qui se croisent perpendiculairement au-dessus d'autres voitures, piétons évoluant par en dessous ou par en dessus, sur de fragiles passerelles, sur fond d'immeubles de toutes tailles, de tous gabarits, de toutes formes, des droits, des courbes, des ovales, des ellipsoïdes, des sinusoïdaux, adossés les uns aux autres, avec surcharge de néons, d'enseignes, de peintures murales, de tours métalliques, d'antennes paraboliques – tout cela sans oublier les innombrables étals dans la rue, de fruits, de cigarettes, de confiseries, et, bien sûr, le bruit, la pollution, les vapeurs, les senteurs, les cris, la rumeur. Le plus étonnant étant que ce mouvement brownien dans lequel Sao-Paulo semble prise en permanence accouche, en définitive, d'un univers cohérent. Car c'est bien cela, en effet, qui surprend le plus : que cette ville sans unité ni plan, qui semble se développer à la manière d'un organisme vivant, spontané, finisse bel et bien par exister. L'absence de style comme style et le chaos comme ordre suprême : à croire que cette mégalopole, d'un type encore inconnu, où l'on aurait pu tourner les extérieurs de *Blade Runner*, a des vertus alchimistes.

Le sérieux Nagel consacré au Brésil prévient d'ailleurs, d'entrée, son lecteur : « *Sao-Paulo ne saurait se visiter comme Florence, Paris ou même New-York. Ce n'est pas une ville-musée.* » C'est vraiment le moins qu'on puisse dire. Ici, pas de place pour la nostalgie du passé. On connaît des sites qui, en un siècle, ont été occupés successivement par trois immeubles ou plus. Et même les architectes semblent avoir voulu brouiller les cartes : la cathédrale Da Sé, n'est ainsi, en dépit de ses aspects baroques, guère plus vieille (1954) que le futuriste Edificio Italia en ellipse, avenue Ipiranga, qui vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire...

Ce n'est pas que Sao-Paulo manque d'atouts culturels ou historiques. Ici on se veut – et l'on est – beaucoup plus sophistiqué et « occidental » qu'à Rio-de-Janeiro. Et le touriste consciencieux pourra, comme partout, se forger un véritable itinéraire culturel : au *MASP*, le Musée d'art de Sao-Paulo, avenue Paulista, entre un Rembrandt, un Greco, des Renoir et des Giacometti rarement ou jamais vus en France, l'amateur d'art pourra s'extasier devant une étonnante série de bronzes d'étude de Degas. A la Pinacoteca, tout près de la station de chemin de fer de Luz, l'un des bâtiments les plus anciens de la ville, il pourra s'initier à la peinture brésilienne ou encore, au Musée d'art sacré voisin, situé dans un ancien couvent jésuite, à la peinture religieuse des temps de l'évangélisation. Au nord, le Mémorial de l'Amérique latine, au pur style « Brasilia » de Niemeyer, propose une belle collection d'objets populaires sud-américains : masques de carnaval, robes et habits d'apparat de tous les pays, et figures grotesques mexicaines.

Enfin, s'il a le cœur à cela, le touriste se rendra à l'Instituto Butanta, près de la Cité universitaire, l'un des plus grands centres de vaccins du monde, où il pourra voir grouiller dans des cages de verre pas moins de trente mille araignées, scorpions, serpents venimeux et autres reptiles de moindre importance...

Mais fait-on autant de kilomètres pour cela, qui n'est pas rien ? A la vérité, ce que Sao-Paulo a encore de mieux à offrir, c'est tout simplement... elle-même. Que ceux qui n'aiment pas profondément, passionnément, la ville et répugnent aux longues chevauchées errantes en voiture, s'épargnent tout simplement le voyage. La fatigue ne serait pas à la hauteur de la récompense. Car dans cette ville à l'état pur, dont le plan-guide, qui ne recense pas moins de 65.000 rues, est aussi volumineux qu'un Bottin, tout déplacement se transforme inévitablement en une interminable odyssée. Même les Paulistas de naissance ne connaissent pas les rues qui se trouvent à deux blocs de chez eux ; et le plan de la circulation est si impossible à maîtriser que pour faire cent mètres à vol d'oiseau, il faut souvent parcourir des dizaines et des dizaines de kilomètres en tous sens, passant et repassant plusieurs fois devant l'endroit convoité, hélas ! séparé par une autoroute, puis par une déviation, enfin par un sens interdit... Tout cela pour se rendre compte, arrivé au but, qu'il suffisait, comme tout le monde, prenant son courage à deux mains, de rouler à contre-sens sur quelques mètres, ou encore de monter délibérément sur un terre-plein ainsi que l'attestent les traces de pneu...

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, en se laissant tout simplement porter par le flux de la circulation, sans chercher à suivre un but précis, sans perdre son calme, que l'on prendra véritablement la mesure de Sao-Paulo et que l'on en goûtera la vraie beauté originale, qui *est celle de la diversité.* Car cette ville-continent n'est en fait qu'une juxtaposition de quartiers bâtis par les immigrants successifs, comme si elle avait eu pour ambition folle, cette marginale du monde, de le résumer tout entier.

Avenue Liberdade, l'apparition de portiques rouge sombre, les *toris*, indique que l'on entre dans le quartier japonais où tout rappelle Tokyo, des minuscules jardins plantés d'arbres nains aux supermarchés où l'on vend des gâteaux, doucereux de toutes les couleurs en passant par les bars *karaoké*. A Bixiga, autour de la Rua 13-de-Maio, les *trattorias* rouge et vert avec terrasses ombragées paressant le long de petites rues, qui montent et tournent, font penser que l'on se trouve quelque part entre Milan et Trieste. Tandis qu'à Jardim America, au sud de l'avenue Paulista, c'est Los Angeles qui apparaît, avec ses avenues droites et planes bordées d'immeubles brillants immaculés, entrecoupés de villas sophistiquées avec piscine. Et ainsi de suite.

En une seule journée à Sao-Paulo, il n'est ainsi pas rare d'avoir l'impression d'avoir parcouru, presque immobile, des milliers de kilomètres, tant chaque quartier représente un fantasme d'ailleurs. Si vous vous rendez à Sao-Paulo, ne prenez qu'un aller simple. Vous n'aurez plus jamais besoin d'en sortir. Sao-Paulo, c'est un travelling infini, en Cinémascope, du monde.

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

TABLE

Le beurre

RIEN ne remplace le beurre, aimait à répéter Curnonsky. Ce n'était point de sa part renier l'admirable huile d'olive, la divine graisse d'oie ni le saindoux, mais sa personnelle insurrection contre les margarines.

Mais le beurre, en cuisine, peut être beaucoup plus que le beurre : un condiment. D'où l'expression, *chez les chefs*, *«beurre condimenteux»* (je lui préfère «beurre composé» ou «beurre manié» que l'on dit aussi). Les emplois de ces beurres sont de deux sortes : ils sont incorporés en fin de cuisson à la sauce (ou au potage) ou ils sont accompagnement de l'apprêt proposé, sur son plat.

Il y a les classiques : beurre à la maître d'hôtel (amolli en pommade et travaillé avec herbes ciselées, sel, poivre, un filet de jus de citron, voire un peu de moutarde blanche), beurre de Gascogne (amolli et mélangé de gousses d'ail cuites à l'eau salée et épluchées), beurre de moutarde (amolli et mélangé et moutarde blanche puis raffermi au frais), etc.

Il y a les beurres dits «composés» : Bercy, ravigote, d'escargots (ces derniers sévèrement «remontés» d'ail, on le sait, et dans lesquels certains ajoutent quelques gouttes d'absinthe... enfin, d'apéritif anisé).

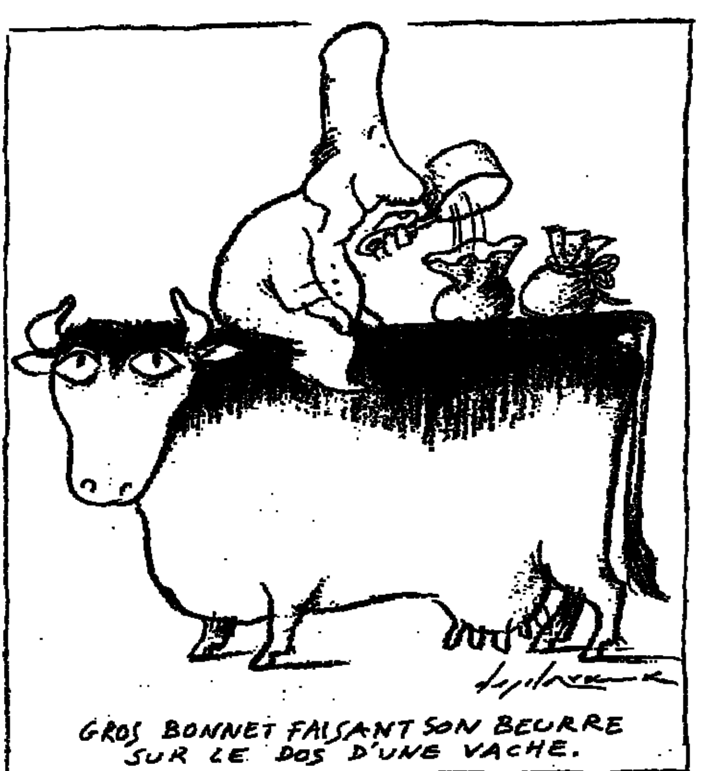
Il y a les beurres travaillés avec poissons (beurre d'anchois) ou crustacés (la partie crémeuse *contenue dans le coffre ainsi que* le corail du homard, par exemple), ou de crevettes (cuites puis pilées sans être décortiquées, mélangées au beurre amolli et le tout passé à l'étamine).

Il y a les beurres dits «colorants» rouges (à base de carapaces de crustacés), verts (à base de jus de purée d'épinards).

Comme à tous ces beurres l'on ajoute évidemment du sel, cette évocation me ramène à une lettre récemment reçue des élèves de Mme Mainet, professeur d'histoire-géographie du lycée de Kérichen, à Brest. Ces jeunes gens (de seconde 3) se demandent pourquoi le beurre, en Bretagne, est traditionnellement salé alors qu'il ne l'est généralement point ailleurs. Ils se demandent si cela ne tient pas au fait que la Bretagne, durant des siècles, *fut* exemptée de la gabelle, le fameux impôt sur le sel ? Ils n'en sont pas sûrs. Moi non plus. Si d'hasard quelques lecteurs avaient des vues sur la question, cela aiderait ces garçons.

Leur lettre m'a remis en *mémoire une question souvent* posée aux restaurateurs (et sans réponse bien valable). Le beurre d'Echiré est l'un des meilleurs de France, incontestablement. La laiterie modèle de ce petit coin des Deux-Sèvres vend également un beurre demi-sel. Mon préféré. Beaucoup de restaurateurs mettent l'Echiré sur table. S'ils précisent qu'il s'agit de demi-sel, le client n'en veut point. Mais s'il ne dit rien, le même client, à tout coup ou presque, fera la remarque que «le beurre est rudement bon aujourd'hui !».

Revenons aux beurres maniés. *Il semble que les chefs s'y intéres*sent et que les cartes précisent, de plus en plus, accompagnant un plat : beurre de... De quelque



chose. Ainsi, sur la carte du *Bristol*, le panaché de poissons est-il au «beurre de légume». Emile Tabourdiau m'a expliqué que les légumes du court-bouillon de poissons (poireaux, céleri, carottes) donnent un jus qui, concentré, est mêlé à de la chair de tomates suées à l'huile d'olive, puis le tout, réduit, est «mixé» avec des noisettes de beurre. A la *Taverne Kronenbourg* (24, bd des Italiens), l'entrecôte grillée est proposée avec un beurre «à la bière». Au *Petit Poste* (39, rue Rivay, à Levallois), les ravioli de saumon sont au beurre de truffes. Plus simplement, au *Bistrot Parisien* (7, rue Marbeuf), la papillote de merlan est au beurre citronné.

En vérité, on peut «manier» (ou, si vous préférez, «parfumer») le beurre de bien des ingrédients. L'art – et l'amusement lorsqu'il s'agit d'expériences – reste que ce beurre «ornementé» doit convenir au mets qu'il rejoint. Ainsi, croyez-m'en, un beurre d'orange doit convenir parfaitement à un magret grillé. Il faudra que je demande à André Daguin de tenter l'expérience !

La Reynière

▶ ***P.S.*** **A signaler également, *original et bien savoureux*, le rognon de veau au beurre de genièvre d'Alain Senderens, chez Lucas-Carton.**

ENTRÉE

Escargots

L'ESCARGOT est un mollusque gastéropode comestible : *«Il se promène dès les beaux jours, mais il ne sait marcher que sur la langue»*, dit Jules Renard. *Helix Pomatia*, c'est le colimaçon des vignes, l'escargot de Bourgogne, originaire de l'Europe moyenne et centrale ; *Helix Aspersa*, l'escargot «petit gris», aime les régions atlantiques : c'est l'hélice «chagrinée», autrement dit la cagouille. Il était autrefois la providence alimentaire du pauvre hère et du moine, en temps de Carême. Depuis Brillat-Savarin, il est un des fleurons de la cuisine française. On connaît le dessin énigmatique de Jacques Callot, conservé au Musée des Offices : *l'Homme aux escargots*, dont la muette fascination ironique subjugue les colimaçons, auxquels il ressemble lui-même. Un tel personnage, de connivence avec la nature, se retrouve dans le beau roman populaire *le Pape des escargots* d'Henri Vincenot (1). Gazette, un *des héros du livre, médite comme* Gislebert d'Autun, le sculpteur, sur la structure en hélice de la coquille du limaçon. La coquille de l'escargot est dextre, puisque l'enroulement se fait de droite à gauche. En Europe centrale, elle est senestre. Symbole de la Résurrection, puisqu'il s'enfouit sous terre six mois de l'année, l'escargot chemine aux portes des églises romanes de la Bourgogne. Le nombre d'or a-t-il présidé à la conception de la coquille ?

La grande préparation de l'escargot de Bourgogne, qui ne demande pas moins de sept jours, on l'exécute encore à Paris à l'enseigne de la «Maison de l'Escargot» (68, rue Fondary, Paris 15e, tél. 45-77-93-82) et chez les frères Marchal, à «L'Escargot de la Butte» (48, rue Joseph-de-Maistre, Paris 18e, tél. 46-27-38-27). La profession est en extinction, ce sont là ses derniers artisans à Paris. Les escargots, vivants, sont soumis au jeûne, au dégorgement, à une cuisson bouillonnante. *Puis* on enlève délicatement le tortillon et l'on remet en coquille avec le fameux beurre persillé. Travail de Titans. Mais le cœur du mystère, c'est la recette du beurre d'escargot. Voici celle de la famille Court depuis trente ans, à «L'Auberge D'Chez Eux» (2, avenue de Lowendal, Paris 7e, tél. 47-05-52-55) : *«Beurre d'Echiré et sel marin seront mélangés avec le poivre blanc. Y ajouter le persil simple et l'ail frais, sans oublier 10 centilitres de Fine Champagne.»* C'est la tradition d'Ali-Bab (2). Mais il y a bien d'autres manières d'accommoder le mollusque. Alain Dutournier, au «Carré des Feuillants» (14, rue de Castiglione, Paris 1er, tél. 42-86-82-82) présente l'escargot dans une «cassolette» constituée d'un demi-artichaut à la barigoule, accompagné d'une sauce légère au persil. Une belle réussite de ce chef attentif au mariage des saveurs. Près de Beaune, Jean Crotet (route de Combertault, 21200 Levernois, tél. 80-24-73-58) prépare les «petits escargots de Bourgogne en cocotte lutée».

Les Français absorbent près de 30 000 tonnes d'escargots par an. Les grandes surfaces fournissent le gros du bataillon, en surgelé. Si l'on admet que l'appellation «escargot de Bourgogne» est un terme générique qui n'a rien à voir avec Vézelay et la patrie de Romain Rolland – malgré les efforts d'un «Ordre» et d'une «Académie» de l'escargot bourguignon, – les choses deviennent simples. On importe *Helix Pomatia* – l'escargot de Bourgogne – d'Allemagne surtout, d'Autriche et de Suisse. *Le souci écologique de* nos voisins est payant, et les années de sécheresse n'ont rien arrangé en France. L'escargot de Grèce, ou bien de Turquie, a droit à la bienveillance financière de la CEE, pourvu qu'il soit mélangé à un beurre de la Communauté.

La meilleure préparation du «petit gris» – *Helix Aspersa* – est celle de la cargolade catalane. On fait griller en plein air sur des sarments de carignan quelques centaines d'escargots ; lorsqu'ils commencent à rissoler, il convient de les faire flamber avec quelques gouttes de graisse de lard fondu au bout d'une torche. C'est une tradition de la vallée du Vallespir, nous dit Jean-Paul Alduy, et un rituel du lundi de Pentecôte, après la dévotion aux ermitages. «L'Escargot du Roussillon» (9, place de la République, 66000 Perpignan) propose tous les ingrédients de la cargolade. Au «Sardinal» (place P.-Reig, 66650 Banyuls, tél. 68-88-30-07), où se maintient une tradition de qualité, les «petits gris de l'arrière-pays» sont servis avec une compotée de poivrons. A déguster, impérativement, avec un collioure, vignes jeunes, du bon Docteur Parcé. La Provence n'est pas en reste, avec «l'aïoli complet» qui comporte obligatoirement les «petits gris» de la garrigue. C'est ainsi qu'on le déguste le vendredi au «Bistrot du Paradou» (13520 Paradou, tél. 90-54-32-70). L'ouest, vendéen encore, offre sa cagouille, avec le muscadet qui s'impose.

Mais pour distinguer, au nez, dans *votre assiette, Helix Aspersa d'Achatina Fulica*, il faudra vous rapprocher d'une association de producteurs d'escargots (3). L'héliciculture est un bon espoir de voir rétablir l'ordre des jours anciens. Devenu éleveur d'escargots, alors vous pourrez de nouveau procéder, comme le recommande Jean Cadart (4) et comme le faisait Pantagruel enfant, aux courses d'escargots savants. L'escargot acrobate, l'escargot attelé, l'escargot éléphant, l'escargot grue et l'escargot nageur n'auront plus de secrets pour vous. Au demeurant, si les nourritures signent l'enracinement d'un peuple, le Bourgogne n'est vraiment pas un escargot ordinaire.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Le Pape des escargots*, d'Henri Vincenot, Folio n° 1474.

(2) *Gastronomie pratique-Etudes culinaires suivies du traitement de l'obésité des gourmands*, d'Ali-Bab. Ernest Flammarion, 9e édition (1928) à la Librairie gourmande, 4, rue Dante, Paris (5e). Tél. 45-54-37-27.

(3) Groupement national des producteurs d'escargots. Renseignements auprès de M. Bouvier, tél. 74-33-03-11.

(4) *Les Escargots*, de Jean Cadart. Ed. Lechevalier, 1981.

Semaine gourmande

La Gauloise

Il y a des lustres, c'était La Gauloise en Béarn. On y a connu un patron charmant, M. Chouret. Puis M. Apechetche, mais... le boudin basque grillé céda vite la place à la commodité d'une clientèle à la mode. Heureusement re-voici La Gauloise, non point en Béarn, mais en amicale et bonne cuisine. En bonnes mains aussi, avec pour patron M. Helard, pour chef Michel Devaux (qui s'illustra aux Tuffeaux). Du lundi au vendredi un «menu affaires» à 180 F vin compris et une grande carte où, entre la roulade de saumon et crustacé et les langoustines tièdes à l'huile de noisette, la cuisse de lapin au chou braisé et les piccata de veau à l'orange, le duo ris et rognon de veau moutarde de Meaux et le filet d'agneau en croûte, le choix est toujours aisé et heureux. Bons brie et fromages de chèvre. Impeccables desserts. Champagne en pichet, cave honnête. A la carte, compter 250-350 F.

La Gauloise, 59, av. de la Motte-Picquet (15e). Tél. : 47-34-11-64 - t.l.j. C.B.-A.E.-D.C. Chiens acceptés.

Restaurant du Château

C'est le restaurant de la Fondation Cartier. Signalons que dès l'entrée dudit château (qui vit naître... la toile de Jouy) le Petit Café vous proposera un menu à 90 F (entrée, plat, fromage ou dessert) très agréable et avec un «menu enfant» à 60 F. Mais poussons jusqu'au Château, où nous retrouvons... Gérard Vié, puisque le chef, Christian Aubertin, fut (et reste) son élève. Dans un décor moderne mais en accord d'avec l'alentour, vous choisirez le menu «affaires» (230 F), le menu «du Château» (280 F), ou la carte, découvrant, entre le feuilleté d'asperges et le croustillant au chocolat sauce mentine, un rognon de veau entier cuit au vin et la pièce de bœuf Angus au vin... de Cahors, bien sûr, puisque nous sommes ici chez M.A.D. Perrin, qui, outre la maison Cartier, règne sur son vignoble cadurcien (testez le Moulin de La Grezette cuvée printemps 1991 à 80 F). A la carte, compter 300-400 F.

Restaurant du Château (Fondation Cartier), 3, rue de la Manufacture à Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-46-46. Déjeuner seulement en semaine, déjeuner et dîner samedi et dimanche. Parking. A.E.-D.C.-C.B.

Graindorge

Exit... David Martin : Son «Introuvable» a trouvé une mise en... bière flamande avec Bernard Broux, cuisinier de bonne graine... d'orge ! Des sardines façon rollmops aux filets de rougets à l'escavèche, du marbré d'anguilles «du plat pays» aux escalopes de foie gras à la kriek lambic, du carrelet en waterzoï aux joues de porc braisées au genièvre et au gigotin de lapereau à la gueuze, quels délices ! Et des fromages (de Philippe Olivier, l'affineur de Boulogne-sur-Mer) merveilleux et à découvrir. Un menu-carte à 160 F et avec des vins à prix sages (moins de 100 F) compter 250 F.

Graindorge, 15, rue de l'Arc-de-Triomphe (17e). Tél. : 47-54-00-28. Fermé samedi midi et dim. Parking gratuit. 43, rue des Acacias. C.B.-A.E.

L. R.

Bridge

Mots croisés

هكذا من الأصل

Bridge

n° 1490

RIXI MARKUS

Plusieurs fois championne du monde et excellent écrivain l'Anglaise Rixi Markus avait un talent exceptionnel dans le jeu de la carte comme le montre cette donne où elle fit le top en réussissant son chelem avec une levée de mieux.

♠ A R 10 7 5
♡ A R 9
◊ A 6 5
♣ A 7

Ouest (O)		Est (E)
♠ D 9 8 6 4 3		♠ V 2
♡ 8 4		♡ D V 10 6 3
◊ D 8 7		◊ 10 9 3
♣ 5 2		♣ 9 4 3

♠ —
♡ 7 5 2
◊ R V 4 2
♣ R D V 10 8 6

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	F. Gordon	Y...	R. Markus
passe	2 ♣	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	4 ♣
passe	4 SA	passe	6 ♣
passe	6 SA	passe	passe

Est ayant entamé (hors tour) la Dame de Cœur, Rixi Markus, conformément au Code, accepta cette entame. Elle fournit donc le 2 de Cœur et le mort prit avec le Roi. *Comment Rixi en Sud a-t-elle fait une de mieux* (13 levées) à SIX SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

La chute du 8 de Cœur d'Ouest et du Valet de Pique d'Est, au second tour de ces couleurs, permettait de supposer qu'Est était seul gardé à Cœur et Ouest à Pique. Dès lors, après avoir tiré les deux As-Rois *majeurs et les Trèfles, Rixi termina sur un double squeeze* dans lequel le Valet de Carreau (une incitation à faire l'impasse) ne joue aucun rôle :

♠ 10 ◊ A 6 5
♠ D ◊ D 8 7 — ♡ V ◊ 10 9 3
♡ 7 ◊ R V ♣ 10

Sur le 10 de Trèfle Ouest jeta un Carreau, Nord le 10 de Pique et Est fut sans défense (s'il défausse le Valet de Cœur, le 7 de Cœur devient maître, et, s'il jette un Carreau, le 6 de Carreau s'affranchit)...

Carreau est second en Est. Les deux adversaires ayant fourni deux fois à l'atout, le déclarant joue le Valet de Trèfle, puis coupe le 5 de Trèfle et fait tomber le dernier atout adverse en jouant la Dame de Pique. Enfin, il réalise les trois derniers Trèfles maîtres et le dernier atout du mort pour *squeezer Est :*

LA DÉFENSE DE FRITZI

L'Anglaise Fritzi Gordon, la partenaire habituelle de Rixi Markus, nous a quittés elle aussi il y a quelques mois.

Elle était aussi solide dans les enchères que dans le jeu de la carte et notamment dans le jeu de flanc comme le montre cette donne jouée dans le tournoi par paires au Festival de Cannes de 1971. Cachez soigneusement les mains d'Est (votre partenaire) et du déclarant (Sud) pour voir si vous auriez trouvé comme elle la défense mortelle.

♠ A V 6 5 4
♡ R 10 8
◊ 7 5 4
♣ R 7

Ouest (O)		Est (E)
♠ 8 3		♠ 9
♡ V 9 6 2		♡ D 7 4
◊ D V 10		◊ 8 6 3 2
♣ 10 8 3 2		♣ V 9 6 5 4

♠ R D 10 7 2
♡ A 5 3
◊ A R 9
♣ A D

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
X.	F. Gordon	Y...	R. Markus
2 ♣	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest entame la Dame de Carreau, Sud prend du Roi, tire le Roi et la Dame de Pique (Est défaussant le 4 de Trèfle), puis le déclarant joue l'As de Trèfle, la Dame de Trèfle, l'As de Carreau et son dernier Carreau (le 9) pour le Valet de Carreau d'Ouest. *Comment Fritzi Gordon a-t-elle fait chuter* ce PETIT CHELEM A PIQUE?

Note sur les enchères

L'ouverture de «2 Piques» promettait une main de 20 à 23 points une bonne couleur à Pique. Avec son puissant soutien et deux Rois, il était normal que Nord déclare le chelem s'il n'y avait pas deux As dehors.

LES FRANÇAIS AUX OLYMPIADES

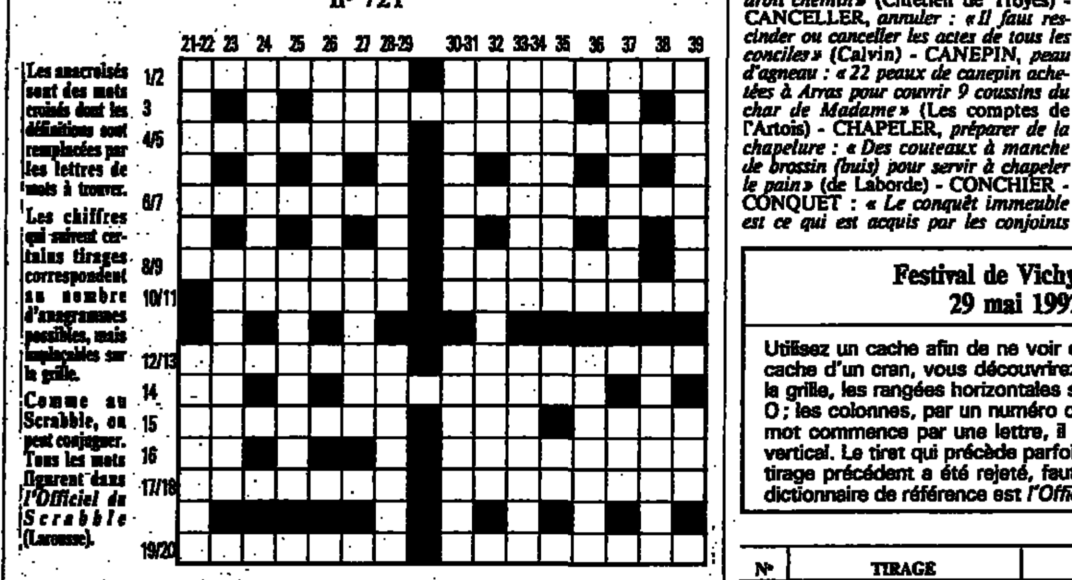
Deux équipes françaises (de trois paires chacune) ont été choisies pour aller disputer les Olympiades à Salsomaggiore (Italie) du 22 août au 5 septembre. Les gagnants des épreuves de sélection ont été désignés avec, chez les hommes, Chemla-Perron, Levy-Mouiel et Adad-Aujaleu (capitaine Damiani) et, chez les Dames, Mmes Delor-Lise, Avon-de l'Epine et Bessis-Willard. Une soixantaine de pays seront représentés pour cette compétition créée en 1960.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 721

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. EELSSTU. – 2. AAEERRTU. – 3. AEENSSTY (+ 3). – 4. AEORSST (+ 4). – 5. ADEGINOS (+ 1). – 6. ELLQUUU. – 7. CDEEIINT. – 8. AAEGGNT (+ 1). – 9. CEELLO (+ 1). – 10. AENSTT (+ 3). – 11. EEIMRSSU (+ 1). – 12. EEILMNT (+ 1). – 13. AACEEENR. – 14. ABEHMQU. – 15. EEIQSTU (+ 2). – 16. AAEEINRR (+ 1). – 17. AEEGPRS (+ 3). – 18. ACEIPRST (+ 5). – 19. AIMNOTU (+ 1). – 20. ACEELRST (+ 1).

VERTICALEMENT

21. CIRSTUU. – 22. AEENTTT (+ 2). – 23. AEEHLSTT (+ 1). – 24. EILNRSUU. – 25. EGIMNOQU. – 26. AEOSQTTU (+ 1). – 27. AEGINR (+ 8). – 28. EEMSSSTY. – 29. AAESSTU. – 30. AGMNOSRT. – 31. AABELST (+ 3). – 32. CEEIIPRR. – 33. CEENNORR (+ 1). – 34. EEEQRRU. – 35. AACEILOS. – 36. AABERSS (+ 1). – 37. DEEINSSU (+ 3). – 38. AEEIMRS (+ 4). – 39. EEIORRSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 720

1. CORRIDA. – 2. EHONTEES. – 3. UNANIMES. – 4. NOTIFIE (TONIFIE). – 5. BUTYRATE. – 6. CRENOM. – 7. ABUTONS, joindre (BANTOUS BOUSANT). – 8. LIEUDIT. – 9. TEMOIGNE (MIGNOTEE). – 10. SELENIEE. – 11. BOMBARDE. – 12. *DESARROI (ARDOISER...)*. – 13. AURELIE. – 14. CUEILLI (LUCILIE). – 15. MEIOSES (MOISEES). – 16. OTOMIS. – 17. POISON. – 18. NETTETE (ETETENT). – 19. SINUEUSE. – 20. TESSONS. – 21. CANCALE. – 22. DOUBLAT. – 23. INSPECTE (PECTINES). – 24. RUINEUSE (URINEUSE). – 25. ACCROCS. – 26. INFONDE. – 27. OREMUS (MEROUS MŒURS MORUES REMOUS). – 28. ATERMOIE. – 29. BILIONS. – 30. EMBOUTI. – 31. HEURTEE. – 32. RAISONNE (RESONNAI SONNERAI). – 33. OSTEOME, tumeur bénigne de l'os. – 34. SEROSITE (EROTISES SIROTEES). – 35. TYROSINE. – 36. GINGLET. – 37. EXTERNE. – 38. ILEITES. – 39. AERATEUR.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 399

FRANÇAIS MOYEN ET MOYEN-FRANÇAIS

Le moyen-français n'est pas la langue du Français moyen, puisqu'il est le support des œuvres des quinzième et seizième siècles (en gros, la Renaissance), de *la Farce de Maître Pathelin* aux satires de Mathurin Régnier; il forme aussi la matière du dernier Larousse, le *Dictionnaire du moyen-français* (195 F). Parmi les dix mille entrées de l'ouvrage, certaines sont absentes du Petit Larousse illustré mais figurent dans l'ODS : tel Monsieur Jourdain, le scrabbleur fait de la prose «moyenne» sans le savoir. En voici quelques échantillons : ABRIER, *abriter : «Enfin le Bon Dieu nous abrie»* (Saint-Amant) - AVOYER, *mettre sur la voie : «Elle l'avoya au droit chemin»* (Chrétien de Troyes) - CANCELLER, *annuler : «Il faut rescinder ou canceller les actes de tous les conciles»* (Calvin) - CANEPIN, *peau d'agneau : «22 peaux de canepin achetées à Arras pour couvrir 9 coussins du char de Madame»* (Les comptes de l'Artois) - CHAPELER, *préparer de la chapelure : «Des couteaux à manche de brossin (buis) pour servir à chapeler le pain»* (de Laborde) - CONCHIER - CONQUET : *«Le conquêt immeuble est ce qui est acquis par les conjoints durant leur mariage»* (Coutumier général) - CONTUS,E - COQUEBIN, *jeune niais* - COQUÂTRE, *coq dont on a ôté un testicule : «On dit d'un homme qui chante mal qu'il a une voix de coquâtre»* (Littré) - COUDRE,S, *noisette* ou *noisetier : «Glands, cornouilles, coudres, cormes et semblables fruits bastards que les arbres sauvages produisent»* (de Serres, agronome) - COURSIE : *«Passage entre les bancs des forçats sur une galère»* (cardinal de Retz) - COURTIL, *petit jardin : «Je m'abreuve de vin, et d'eau notre courtil s'arrose»* (Basselin) - CUPIDON : *«A ces hommes brutaux ne pouvait satisfaire, O détestables mœurs, un Cupidon vulgaire»* (du Bartas).

Certains de ces mots ont des anagrammes : ABRIAMES (3 ana.) - CONCHIA (2) - CONCHIE (2) - CONTUSE (1) - COUDRES (4) - COURSIE (2). Solutions en fin d'article.

Michel Charlemagne

Solutions des anagrammes : ARABISME, ABIMERAS EMBRASAI - COINCHA, CHICANO - COINCHE, CINOCHE - COUSENT - CODEURS, DECOURS, RECOUDS, SCOURED - ECROUIS, SOUCIER.

Festival de Vichy (700 participants) 29 mai 1992 - 2e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ITRSEOL			
2	OEYMPID	LOTIERS	H 4	66
3	OD+FNURE	MYOPIE (a)	5 F	36
4	SJUIDSX	REFONDUE (b)	8 A	89
5	SIDS+IOE	JEUX	B 7	40
6	VCAEETS	ROIDISSE	9 H	61
7	ZARGAED	VITACEES (c)	L 8	86
8	QTMARAS	DEGAZERA	O 8	311
9	-IOEUTNE	QATS	L 2	41
10	BBCEMSI	NOETIQUE	2 G	84
11	BCM+ARON	BIEFS	C 5	25
12	K?HNIAE	CAMBRONS	15 E	89
13	AE+EEARN	KH(O)IN	1 D	86
14	EEER+RUO	KANA	D 1	26
15	EERU+PFE	OCREZ	12 K	16
16	ERPE+?LU	FETU	10 J	33
17	LTIHLAV	PEN(D)ULER (d)	E 6	68
18	ILV+LUNW	HALAT	3 I	41
19	ILLUW+MA	DEVON	K 9	30
20	ILLA+GTE	WURM	13 C	28
		GAINEE	13 H	20
				1 276

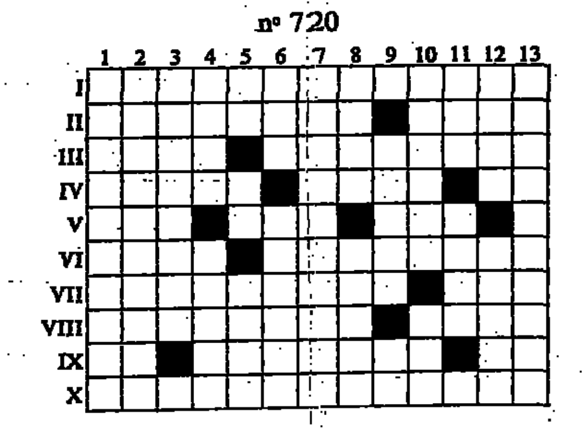
(a) ou OLYMPE, 4G. (b) ou DEFOURNE. (c) l'anagramme ACTIVEES perd 8 points. (d) LEPREU(S)E, 13 E, 64.

1. Hellebaut (Belgique) et Georget (F), 1 276; 3. Ferber, 1 274.

Résultats finals : 1. Lachaud; 2. Levart; 3. Hellebaut (Belgique); 4. Keim (Suisse), Rivalan; 6. Georget; 7. Treiber; 8. Mues (B); 9. Bellosta; 10. Deron; 11. Marczak, Mourot; 13. Pallavicini; 14. Pucheault; 15. Lorenzo; 16. Fritsch; 17. Amet; 18. Selke (B); 19. Roques; 20. Leroy, Le Fur.

Mots croisés

n° 720



HORIZONTALEMENT

I. Charmants chez les petits, agaçants chez les grands. – II. Victime du stress. Devra se blanchir. – III. Exaltée par Schiller. Toujours en suspens. – IV. Ile du Nord. Musicale ou malencontreux. Note inversée. – V. Passe au-dessus de nos têtes. Ornement. Amène du changement. – VI. Autrichienne. Signe de croix. – VII. Patinées. Une pointe seulement a de la saveur. – VIII. A l'abandon. Fatiguent. Adverbe. – IX. Après correction.

VERTICALEMENT

1. Fait tout le chic de la roue. – 2. Il est tout nouveau mais il n'est pas toujours tout beau. – 3. Pourvu que ce ne soient pas nos os. – 4. Un vrai gouffre. Le seigneur d'antan. – 5. Adverbe. Note. Mal lues. – 6. Ne résiste plus. Généralement banlieusardes. – 7. Pour leur chef, l'adoration est payante. – 8. Possessif. Très à l'aise dans ses mouvements. – 9. Outils. Pronom inversé. – 10. C'est ainsi que le combat va commencer. Direction. – 11. Rit d'un rien. C'est lui, c'est nous. – 12. Saint. Gai. – 13. Ne négligent pas leurs plaisirs.

SOLUTION DU N° 719

Horizontalement

I. Taxidermiste. – II. Imitateur. En. – III. – Rome. Avirons. IV. Ene. Eluderai. – V. Amica. SF. Il. – VI. Usinage. Loto. – VII. Agressés. – VIII. Lu. Et. Recela. – IX. Aton. Foch. AG. – X. Nature. *Tiare.* – XI. *Chasseresses.*

Verticalement

1. Tire au flanc. – 2. Amours. Utah. – 3. Ximenia. Ota. – 4. Ite. Ingénus. – 5. Da. Ecart. Rs. – 6. Etalage. Fée. – 7. Revu. ESRO. – 8. Muids. Sectes. – 9. Irréfléchis. – 10. Or. Osé. As. – 11. Tenait. Lare. – 12. Ensilotages.

François Dorlet

Echecs

n° 1493

CHESS MEETING

Dortmund, 1992.
Blancs : S. Lputian (Arménie).
Noirs : Z. Asmaiparachvili (Géorgie).
Gambit-D. Défense slave.
Gambit Geller.

1. d4	d5	15. Fç1	f5 (g)
2. ç4	ç6	16. hxg6	Cç6 (h)
3. Cç3	é6	17. Fxç4!	Cxd4
4. Cf3	dxç4 (a)	18. Dd3	Cb4
5. a4	Fb4 (b)	19. Dh3	Cd-ç2+
6. é4 (ç)	Cf6 (d)	20. Ré2	Dç7 (i)
7. é5	Cd5	21. Dxç3!! (j)	Cd5 (k)
8. Fd2	b5	22. Dxç2	Dxé5+
9. axb5	Fxç3	23. Rf1	Dxa1 (l)
10. bxç3	çxb5	24. gxh7+	Rg7
11. Cg5!	0-0 (é)	25. Fxd5!(m)	Fa6+ (n)
12. Db1!	g6	26. Rg1	Ta-ç8
13. h4! (f)	b4!	27. Cxé6+ abandon. (o)	
14. h5!	bxç3		

NOTES

a) 4..., Cf6 est usuel.

b) Une variante assez rarement jouée que Kasparov utilisa cependant récemment dans une simultanée contre quatre grands maîtres allemands en janvier 1992 à Baden-Baden.

ç) Ou 6. Fd2, a5; 7. Db1, Cd7; 8. é4, Cb6; 9. Fé2, f5! avec une position peu claire ou 6. é3, b5; 7. Fd2, Fb7!

d) Dans la partie précitée Hertneck-Kasparov, le champion du monde renonça à conserver le pion après 5. a4, Fb4; 6. Fd2, Cf6; 7. é3, ç5 et obtint une position agréable : 8. Fxç4, Cç6; 9. dxç5, Fxç5; 10. 0-0, 0-0; 11. Dé2, é5.

é) Dans cette variante connue du «gambit Geller», le roque des Noirs facilite l'attaque de l'adversaire. Hübner joua plus précisément contre Reefschläger en 1983 : 11..., Fb7; 12. h4, Cd7; 13. Dh5, Dé7; 14. Cé4, 0-0; 15. Cd6, Fç6; 16. Th3, f6! les forces des Noirs sont mieux coordonnées que celles de leur adversaire. Il est vrai que sur 11..., Fb7 la suite la plus riche pour les Blancs consiste non en 12. h4 mais en 12. Db1, Fç6 (si 12..., Dd7; 13. Cé4, 0-0; 14. Cç5, Dç6; 15. Cxb7, Dxb7; 16. Fxç4); 13. Cé4, 0-0; 14. Cg5!, g6; 15. h4!

f) Dédaignant le pion b, les Blancs amorcent une dangereuse attaque contre le R noir au prix d'un nouveau sacrifice de pion.

g) 15..., Cç6 semble un peu lent : 16. hxg6, hxg6; 17. Dé4 suivi de 18. Dh4 (si 16..., fxg6; 17. Cxh7, Tf7; 18. Dxg6+, Tg7; 19. Dh6).

h) Il faut penser au développement : si 16..., hxg6; 17. Th6, Dé8 (ou 17..., Rg7; 18. Fxç4, Rxh6?; 19. Cxé6+); 18. Fxç4 suivi de Dd3-Dh3, etc.

i) Une situation particulièrement tendue. Les Noirs parent le mat tout en menaçant 21..., Dxç4+; 21..., Cxa1 et 21..., Dxé5+. Telle est la position que le grand maître géorgien avait en vue. Les suites résultant de la variante 21. Dxh7+, Dxh7; 22. gxh7+, Rh8 sont le plus souvent favorables aux Noirs. On est en droit de se demander quel est le camp le moins exposé.

j) Cette magnifique réponse démontre immédiatement que les Blancs ont résolu la plupart de leurs problèmes tout en conservant une terrible attaque et de nombreuses menaces, la plus directe étant de gagner la D par 22. Fxé6+.

k) Donnant un C pour gagner la qualité.

l) A nouveau, la question se pose de savoir qui est ici en bonne position.

m) La décision passe par la colonne ç et la case ç7.

n) En effet, si 25..., éxd5; 26. h8=D+!, Txh8; 27. Dç7+, Rf6; 28. Dd6+, Rg7; 29. Dé7+, Rg6; 30. Df7 mat. Les Noirs sont perdus.

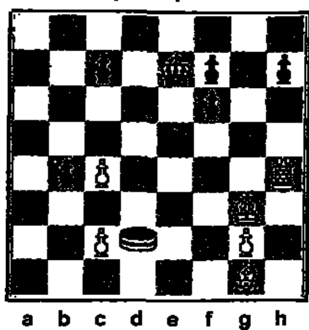
o) Si 27..., Rf7; 28. Cxf8+. Si 27..., Rg6; 28. Cxf8+. Si 27..., Rf6; 28. Db2+, Dxb2; 29. Fxb2+ et 30. Cxf8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1492 A.S. GOURVITCH (1929)

(Blancs : Rb7, Fg2, Cb5 et h2, Pb4. Noirs : Ré5, Fç1 et Cb4.)

1. Fh1!! (et non 1. Ff1 ni 1. Fh3 ni 1. Fç6), **Fd2; 2. Ca7! défendant le pion b4, Fxb4! quand même; 3. Cç6+, Rf4!; 4. Cxb4, Rg3** (on comprend maintenant que si les Blancs avaient joué au premier coup Ff1 ou Fh3, ils perdraient une pièce); **5. Cf1+, Rf2; 6. Cd2, Cg2! telle était l'idée des Noirs; 7. Cd3+, Rg1; 8. Cf3+, Rxh1; 9. Cf2 mat. Le mat des deux C, toujours étonnant.**

ÉTUDE N° 1493 A. A. TROÏTSKI (1935)



Blancs (6) : Rg3, Th4, Fg1, Pç2, ç4, g2.

Noirs (7) : Ré7, Dd2, Pb4, ç7, f7, f6, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



ROBERT W. CAMERON

La photographie aérienne a toujours divisé les « graphistes » et les documentaires. Les premiers jouent avec les formes, les lignes, les couleurs et tendent à l'abstraction ; les seconds sont obsédés par la précision du détail et la véracité des informations. Robert Cameron, quatre-vingt-un ans, appartient à la seconde catégorie. Il en est même le père, auteur d'une douzaine de livres célèbres « au-dessus de » Los Angeles, New-York, Paris, Londres, Chicago... Il expose à Paris.

Cameron, l'œil absolu

QUAND il s'agira de savoir, dans un siècle ou deux, à quoi pouvaient bien ressembler les grandes cités du monde, de New-York à Londres, de Paris à Los Angeles, de Washington à Chicago, quand un voile jaunâtre d'oxyde de carbone enveloppera ces mégapoles, les clichés couleurs de format géant signés Robert Cameron seront précieux tant ils embrassent leur sujet, accueillant dans chaque tirage des gratte-ciel par centaines, des arrondissements par dizaines, des quartiers par poignées. Car Robert Cameron aime prendre du recul. Mieux, de l'altitude. A quatre-vingt-un ans, cet Américain natif de l'Iowa, qui manipulait la poudre à flash dès l'âge de dix ans, est considéré comme le père de la photographie aérienne.

Chacun de ses livres, publié dans la série « Au-dessus », est devenu un classique. San-Francisco est la première livraison, en 1969, vendu à 300 000 exemplaires. Los Angeles ? 160 000. Washington ? 240 000. Paris ? 240 000. Londres ? 200 000. Et ainsi de suite, donnant un total de 2 millions de livres vendus de par le monde. Et ce n'est pas fini. On attend maintenant le petit dernier, façon de parler, sur Chicago. « *Mon meilleur* », dit évidemment cet octogénaire bien vert. Le livre est l'aboutissement unique de ses images, qu'il contrôle de bout en bout : prises de vue, maquette, impression, édition. Il peut attendre deux mois et demi pour obtenir un papier sans acide permettant une conservation impeccable : « *Pour que les générations futures se rendent compte de ce qu'étaient leurs villes.* » Robert Cameron est si marqué par la transformation des paysages urbains qu'il publie, à côté de ses images, des vues similaires prises au début du siècle. Quels bouleversements !

Les livres sont achetés comme cadeau d'entreprise, son *Washington* a été longtemps offert aux hôtes prestigieux de la Maison Blanche, et un de ses succès est resté quatre-vingt-dix-huit semaines en deuxième position au box office américain des ouvrages « hors fiction » « *derrière un bouquin intitulé* la Joie du sexe », rigole cet homme qui truffe ses réponses de bons mots et de calembours. Ses images sont souvent achetées par des promoteurs immobiliers, rarement par des particuliers. Sauf par cette dame, qui a gagné son procès avec son voisin en faisant grossir un détail déterminant vu du ciel...

Il y a du militaire chez cet homme-là, formé à la prise de vue aérienne durant la seconde guerre, et qui prend un malin plaisir à expliquer comment il se penche à l'extérieur de l'hélicoptère, harnaché comme un para. Le conflit mondial suscitera d'ailleurs des vocations. Il y avait seulement vingt-quatre spécialistes du genre avant la guerre, mais quatre mille après. Toute sa photographie, plus « descriptive » que « graphique », vient de ces quatre ans passés dans des avions au service du ministère de la défense : « *Je suis resté sur le territoire américain à photographier tout ce qui se construisait et participait à l'effort de guerre : les nouvelles usines d'armement, la façon dont la marine s'est reconstituée après Pearl-Harbor, des repérages. J'ai appris à voir une usine pousser dans un champ. Je constituais une sorte d'état des lieux.* » Déjà. Car, sa vie durant, Robert Cameron aura l'obsession quasi clinique d'enregistrer la réalité, obsédé par le souci du détail dans un cadre sans limite : la netteté d'une marque sur le macadam, les contours d'une voiture bien garée, la couleur d'une robe d'été...

La photographie aérienne nécessite du matériel approprié. Ce n'est pas un appareil que Robert Cameron présente fièrement comme un étendard, mais une arme de combat, pour parfait GI. Une grosse poignée en bois clair lui sert de prise. Sous le boîtier et l'interminable téléobjectif, une étrange boule noire génère un bruit inquiétant au point que « *de nombreuses polices d'aéroports prennent ça pour une bombe à retardement* ». Il s'agit d'un gyrostabilisateur, qu'il a contribué à mettre au point avec les services de l'armée. D'un coût de 5 000 dollars, cet appareil au nom barbare est composé de deux gyroscopes tournant à 22 000 tours minute, l'un horizontalement et l'autre verticalement, dans le but d'amortir des vibrations de l'hélicoptère. Impression étrange ! Dans les mains, l'appareil semble tenir tout seul, droit, sans qu'on puisse le pencher à gauche ou à droite, échappant aux lois de la gravité terrestre : « *C'est comme si je travaillais avec un trépied qui flotte dans le ciel. Cet appareil marque un grand progès dans la technique de prise de vues aériennes car il me permet d'obtenir une netteté très pure. Il facilite aussi le travail de rnut. Lorsque j'ai fait mon livre sur Paris, en 1985, j'étais le seul à en posséder un en France. La marine britannique vient d'en acheter une quarantaine.* »

Mis à part l'emploi du gyrostabilisateur, Robert Cameron minimise la technique dans la photo aérienne : « *La vraie question est que tout paysage s'aplatit à 100 pieds. Comment rendre le relief de collines ? Là, il faut travailler dur, chercher la meilleure situation dans le ciel.* » C'est ainsi qu'il peut faire du surplace pendant quarante-cinq minutes pour attendre le bon nuage au-dessus de New-York. A trois cents mètres, « *ma hauteur idéale* », assez haut pour dominer l'ensemble, pas trop pour capter le détail.

Ah, le détail ! Ce souci lui colle à la peau depuis ses virées scientifiques pour l'armée. Robert Cameron s'excite lorsqu'il montre une vue contenant 500 000 participants à la foire de Chicago. Contrairement à des photographes français qui recherchent le jeu géométrique des masses, lignes et couleurs, le photographe américain est rebuté par l'abstraction : « *Je veux que le spectateur puisse se faire une idée des lieux, qu'il reconnaisse tel quartier ou paysage, qu'il ait l'impression d'être à ma place dans l'hélicoptère. Je ne suis pas un reporter, mais plutôt un historien qui produit des documents sur des villes qui changent beaucoup. La précision a ses revers, comme lorsque je surprends des dizaines de femmes aux seins nus sur une plage.* »

Pour que le spectateur soit à la place du pilote et reçoive « *dans la gueule* » le maximun d'informations, Robert Cameron ne photographie presque jamais à la verticale – angle idéal des partisans de l'abstraction géométrique, – optant pour les vues en profondeur, « cavalières », diraient les dessinateurs et peintres de la Renaissance : « *Je n'aime pas les vues verticales que j'appelle photos de toit. Les toits des gratte-ciel sont ennnuyeux, pauvres, sauf peut-être à Chicago. Je crois également que les toits d'Amérique sont plus ternes que ceux d'Europe. Mais je suis quand même passé quatorze fois au-dessus d'un monument de Washington pour capter une vue parfaitement à la verticale. Ce que je préfère, c'est une vue documentaire tenue par une ligne de fuite, d'horizon, avec des perspectives qui habillent le cadre. Et puis, je me sens si coincé dans une ville à gratte-ciel, que la seule façon de s'en dégager est de refuser la vue verticale.* »

Quand on demande à Cameron quel est l'élément le plus important dans la photo aérienne, il répond « *le pilote* ». Celui qui vous fait passer entre les deux tours du World Trade Center à New-York en toute sécurité. « *99 % des accidents sont dus à des défaillances humaines* », rappelle le photographe qui a derrière lui 1 000 heures de vol. L'arrivée de l'hélicoptère, dans les années 60, a bouleversé et facilité le genre : avancer, reculer, faire du surplace, se pencher, changer de direction, devient un jeu d'enfant, sans oublier les meilleures conditions de visibilité. « *Auparavant il fallait tourner des centaines de fois autour du site. Là, quel confort !* », s'enthousiasme Robert Cameron, qui possède son hélicoptère privé et son pilote attitré avec lequel il forme un couple complice pour des sorties de deux heures quinze précises.

« *Tout est beau là-haut. Tout est si lourd en bas.* » Le regard de Robert Cameron est tellement imprégné de vues plongeantes qu'il ne prend plus de photos « à l'horizontale ». « *Sauf pour tirer le portrait de mes petits-enfants.* » Sa vision est déformée ? « *Bien au contraire, on sort de la déformation quand on monte dans les airs : tous mes objectifs étant réglés sur l'infini, mes images n'ont pas de zones de flou, ce qui donne une vue proche de celle de l'œil. Et puis, ce qui peut sembler extravagant ou fou en bas se pare là-haut d'une certaine qualité poétique.* » Toujours dans son obsession de la réalité, Robert Cameron évite les effets trop faciles et déformants de l'objectif Fish Eye (« œil de poisson », qui donne une vision à 360 degrés), préférant travailler sur les modifications de perspective, de lumière, sur les passages fulgurants de nuages. « *Mon heure préférée est quinze minutes avant le coucher du soleil, quand il se dégage de la lumière une sensation de rondeur et d'épaisseur. Je peux attendre une semaine pour saisir la bonne lumière au-dessus de la statue de la Liberté. Ma position est magique car je peux arrêter, suspendre un endroit, un paysage, un instant, au point d'emporter « ma » ville avec moi.* »

Ami du grand paysagiste américain Ansel Adams, Robert Cameron témoigne d'une démarche qui l'oppose aux artistes de la photographie. Notamment dans la définition du cadre – aspect déterminant de l'image fixe – qu'il réduit à un aspect technique : multiplication des cadrages légèrement différents d'une même vue, choix du directeur artistique qui peut recadrer un détail en fonction du livre. Bref, le choix du cadre, c'est le choix de la focale, comme si chaque ville était trop immense, trop contradictoire, pour en définir des espaces cohérents avec le seul œil. Refuser toute démarche d'auteur, c'est également ne pas être obnubilé par les belles couleurs, contrairement à d'autres représentants du genre : « *Si la couleur est là, je sais que mes outils la capteront. Elle est acquise, comme les proportions des bâtiments, comme le mouvement d'un fleuve qui coupe la ville.* »

Cameron est original en prenant le contre-pied d'un genre en vogue, dont Yann Arthus-Bertrand est le principal représentant français. Ce dernier décline également une collection « Vu du ciel » (dix titres et 500 000 exemplaires vendus) et vient de publier un ouvrage sur *le Lot en Quercy*. Mais quand Arthus-Bertrand magnifie une région, Cameron la reproduit froidement, tout en espérant que le spectateur verra dans ses clichés autre chose que « *des cartes postales agrandies* ». Qu'il se rassure, sa force est justement de ne pas vouloir faire de la pub aux territoires d'investigation. « *Cameron a fait un beau livre mais il a aussi montré ce que nous avons de pire* », en l'occurrence le smog, a écrit un critique américain à propos de *Au-dessus de Los Angeles*. La pollution est d'ailleurs une préoccupation de Cameron. « *La pollution est bien plus visible d'en haut qu'au sol. On distingue bien une large bande brune qui sépare le ciel bleu des toits. Effrayant ! Mexico par exemple, je la photographierais bien, mais on ne la voit plus.* »

Michel Guerrin

▶ « Au-dessus... » Photographies aériennes de Robert Cameron. Mona Bismarck Foundation. 34, avenue de New-York, 75016 Paris. Tél. : 47-23-38-88. Ouvert tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 juillet.

▶ *Le Lot en Quercy*, de Yann Arthus-Bertrand. Collection « Vu du ciel », Nathan Image. 160 p., 350 F.